BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2024

SOMMAIRE

1- Communication Financière
Résultats au 31 décembre 2024 3

2- Rapport Général des Commissaires aux Comptes
sur les États Financiers Consolidés
Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2024 32

3- Rapport Général des Commissaires aux Comptes
sur les Comptes sociaux
Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2024 108

4- Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes
Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2024 176

5- État des honoraires versés aux contrôleurs de comptes 2024 214

6- Rapport de Gestion BMCI 2024 216

7- Synthèse du Rapport ESG 2024 299

8- Liste des communiqués de presse publiés en 2024 338



COMMUNICATION FINANCIÈRE

RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2024

COMMUNICATION FINANCIÈRE

Page 2 Communiqué : Résultats au 31 décembre 2024

Page 3 Communication financière :
Présentation et gouvernance du Groupe BMCI

Page 5 Communiqué : Faits marquants au 31 décembre 2024

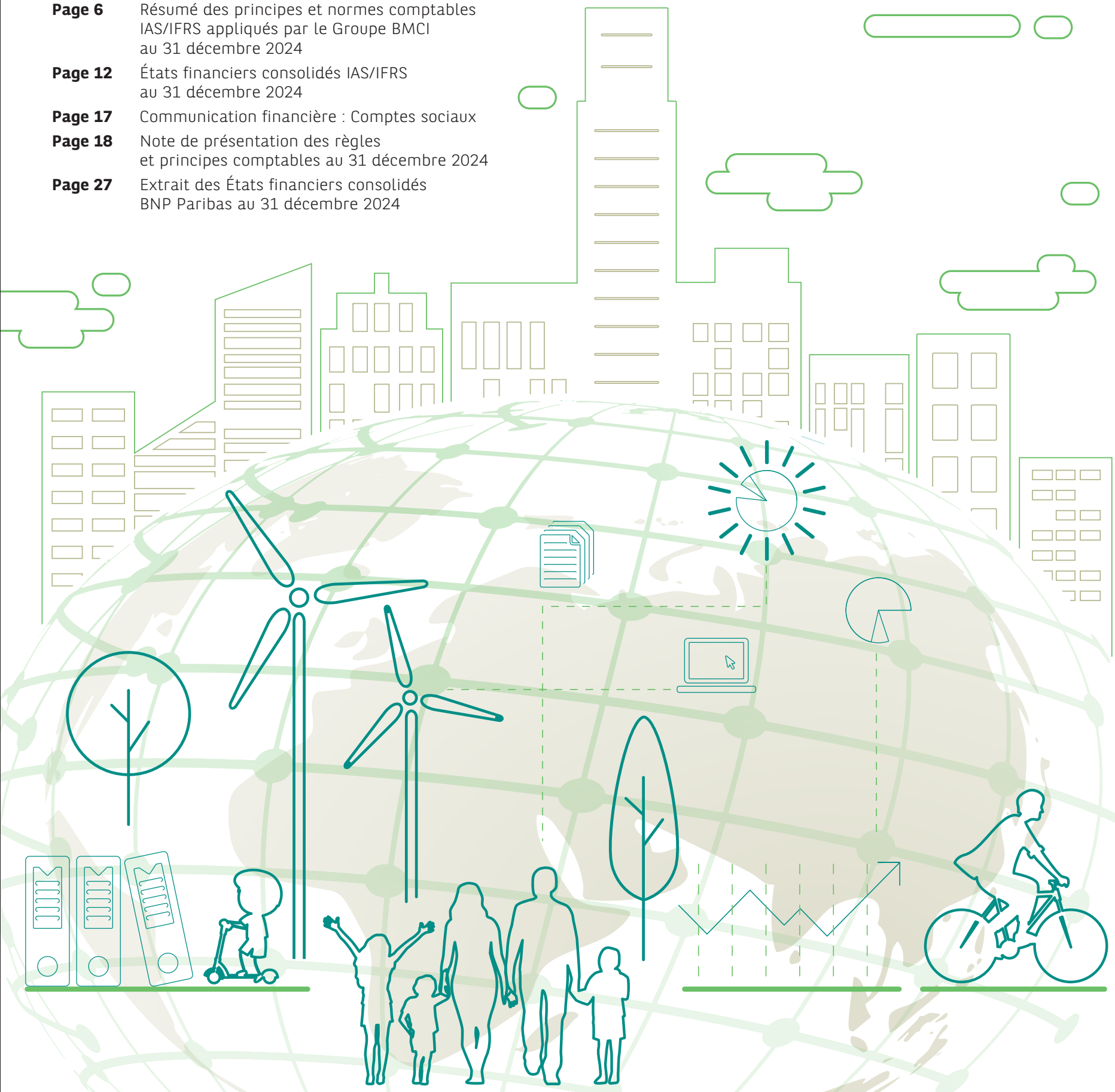
Page 6 Résumé des principes et normes comptables
IAS/IFRS appliqués par le Groupe BMCI
au 31 décembre 2024

Page 12 États financiers consolidés IAS/IFRS
au 31 décembre 2024

Page 17 Communication financière : Comptes sociaux

Page 18 Note de présentation des règles
et principes comptables au 31 décembre 2024

Page 27 Extrait des États financiers consolidés
BNP Paribas au 31 décembre 2024



ÉTATS AU 31 DÉCEMBRE 2024

BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change

BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

COMMUNIQUÉ

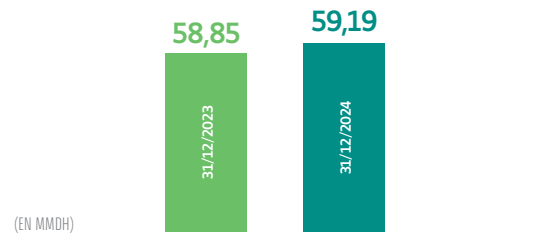
Résultats au 31 décembre 2024

Le groupe BMCI affiche au 31 décembre 2024, un Résultat Net Consolidé de 326 millions de dirhams, en évolution de +91% par rapport à 2023. (1)
Le Produit Net Bancaire Consolidé atteint 3,79 milliards de dirhams en hausse de 10% par rapport au 31 décembre 2023.
Les Frais de Gestion Consolidés s'élèvent à 2,24 milliards de dirhams et le Coefficient d'Exploitation Consolidé s'établit à 59% en baisse de 4,6% par rapport à fin décembre 2023.
Le Coût du Risque Consolidé s'est établi à 810 millions de dirhams, soit une hausse de 28% par rapport au 31 décembre 2023. Cette hausse inclut un effort de provisionnement pour améliorer le taux de couverture des créances détenues en portefeuille.
Le Résultat Net Avant Impôt (RNAI) Consolidé atteint plus de 716 millions de dirhams en progression de 17% par rapport au 31 décembre 2023. (2)

	SOCIAL	CONSOLIDÉ
PRODUIT NET BANCAIRE	3,56 MILLIARDS DE DIRHAMS	3,79 MILLIARDS DE DIRHAMS
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1,33 MILLIARD DE DIRHAMS	1,55 MILLIARD DE DIRHAMS
RÉSULTAT NET	292 MILLIONS DE DIRHAMS	326 MILLIONS DE DIRHAMS
COEFFICIENT D'EXPLOITATION	62,9%	59,1%
CRÉDITS PAR CAISSE À LA CLIENTÈLE	49,15 MILLIARDS DE DIRHAMS	59,19 MILLIARDS DE DIRHAMS
RATIO DE SOLVABILITÉ	15,2%	13,2%
RATIO DE LIQUIDITÉ	186%	140%

CRÉDITS PAR CAISSE À LA CLIENTÈLE CONSOLIDÉS (EN MMDH)

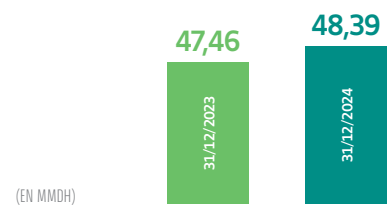
Les Crédits par Caisse à la Clientèle Consolidés ont atteint 59,19 milliards de dirhams à fin décembre 2024 contre 58,85 milliards de dirhams au 31 décembre 2023, tirés par le segment « Corporate »



+0,58%

DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE CONSOLIDÉS (EN MMDH)

Les Dépôts de la Clientèle Consolidés ont enregistré une hausse de 2% pour atteindre 48,39 milliards de dirhams à fin décembre 2024 contre 47,46 milliards de dirhams au 31 décembre 2023.
Les ressources non rémunérées s'améliorent et représentent 77% à fin décembre 2024 contre 75,7% en 2023.



+2,0%

ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE CONSOLIDÉS (EN MMDH)

Les Engagements par Signature Consolidés se sont établis à 19,27 milliards de dirhams à fin décembre 2024, soit une hausse de 22,3% par rapport au 31 décembre 2023.



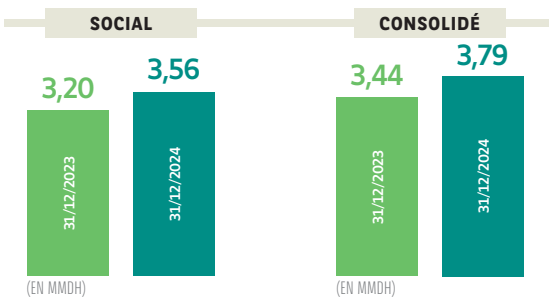
+22,3%

PRODUIT NET BANCAIRE (EN MMDH)

Le Groupe BMCI a réalisé un Produit Net Bancaire Consolidé de 3,79 milliards de dirhams à fin décembre 2024 en hausse de 10,2% par rapport à fin décembre 2023 tiré principalement par les effets cumulés de :

- +9,1% de la marge nette d'intérêt (qui atteint 2,65 milliards de MAD).
- +3,6% du résultat des opérations de marché (qui atteint 626 millions de MAD).
- +13,8% des commissions (qui atteignent 528 millions MAD).

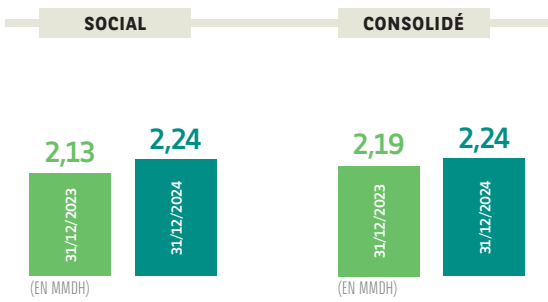
Au niveau des comptes sociaux, le Produit Net Bancaire s'élève à 3,56 milliards de dirhams, en hausse de 11,3% par rapport à fin décembre 2023.



+11,3% **+10,2%**

FRAIS DE GESTION (EN MMDH)

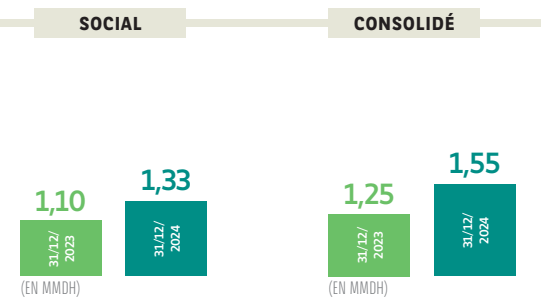
À fin décembre 2024, les Frais de Gestion Consolidés s'élèvent à 2,24 milliards de dirhams.
Par ailleurs, le Coefficient d'Exploitation Consolidé continue à s'améliorer en affichant 59,1% à fin décembre 2024 contre 63,7% à fin décembre 2023 soit une baisse de 4,6%.



+5,1% **+2,3%**

RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION (EN MMDH)

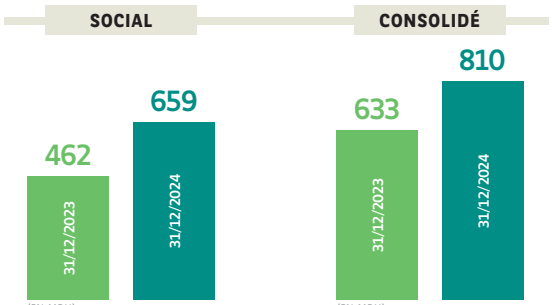
Le Résultat Brut d'Exploitation Consolidé s'établit à 1,55 milliard de dirhams à fin décembre 2024, soit une hausse de 24,1% par rapport à fin décembre 2023.
Au niveau des comptes sociaux, le Résultat Brut d'Exploitation est en hausse de 20,4% par rapport à fin décembre 2023.



+20,4% **+24,1%**

COÛT DU RISQUE (EN MDH)

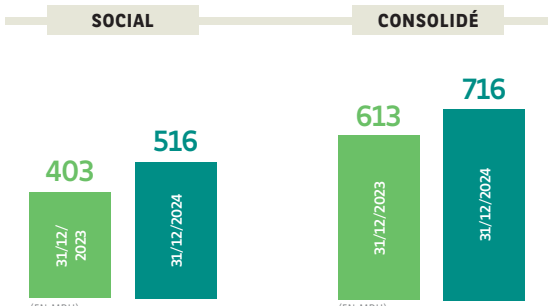
Le Coût du Risque Consolidé a enregistré une hausse de 27,9% à fin décembre 2024 par rapport à fin décembre 2023. Cette hausse inclut à nouveau un effort de provisionnement pour améliorer le taux de couverture des créances par les provisions des comptes sociaux qui va s'établir à 80,1%.



+42,5% **+27,9%**

RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (EN MDH)

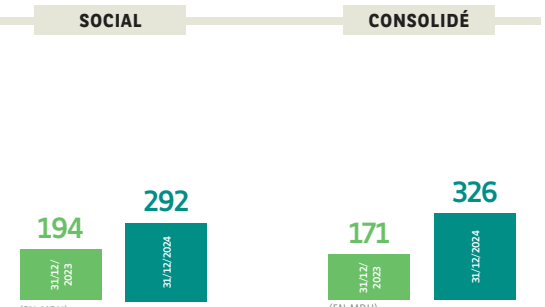
Le Groupe BMCI affiche un Résultat Avant Impôts Consolidé de 716 millions de dirhams à fin décembre 2024, soit une hausse de 16,9% par rapport à fin décembre 2023 (+35% hormis les éléments non récurrents).
Pour les comptes sociaux, le Résultat Avant Impôts enregistre une hausse de 28 % par rapport fin décembre 2023 (+14% hormis les éléments non récurrents).



+28% **+16,9%**

RÉSULTAT NET (EN MDH)

Le Résultat Net Consolidé s'est établi à 326 millions de dirhams à fin décembre 2024, soit une hausse de 90,7% par rapport à fin décembre 2023 (+48% hormis les éléments non récurrents).
Au niveau des comptes sociaux, le Résultat Net s'établit à 292 millions de dirhams, soit une hausse de 50,5% par rapport à décembre 2023 (+25% hormis les éléments non récurrents).



+50,5% **+90,7%**

(1) Ce résultat inclut des éléments non récurrents à hauteur de 180,8 millions de dirhams (après impôts) en 2024 contre 172 millions de dirhams (après impôts) en 2023. Hors éléments non récurrents, le Résultat Net consolidé s'établirait à 506,8 millions de dirhams en 2024 contre 343 millions de dirhams en 2023, soit une progression de 48 %.
(2) Le RNAI consolidé inclut des éléments non récurrents à hauteur de 135 millions de dirhams en 2024 contre 16 millions de dirhams en 2023. Hors éléments non récurrents, le RNAI consolidé s'établirait à 851 millions de dirhams en 2024 contre 629 millions de dirhams en 2023, soit une progression de 35%.

PROPOSITION DE DISTRIBUTION DE DIVIDENDES : Le Directoire proposera à l'Assemblée Générale Ordinaire la distribution d'un dividende ordinaire de **18 dirhams par action**.

L'agence internationale de rating Fitch a confirmé au mois de janvier 2025 les ratings de la BMCI, traduisant sa solidité financière.
Pour rappel, ces notations sont parmi les meilleures obtenues à l'échelle nationale :

Note à long terme : **AAA (mar)** • Perspective d'évolution de la note à long terme : **Stable** • Note à court terme : **F1+ (mar)** • Note de soutien extérieur : **3**

Contact communication financière : E-mail : bmci.commfi@bnpparibas.com • Tél. : +212 5 22 49 44 30 • **Pour consulter les résultats financiers de la BMCI :** https://www.bmci.ma/nous-connaitre/le-groupe-bmci/communication-financiere/

COMMUNICATION FINANCIÈRE

Présentation et gouvernance du Groupe BMCI



BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

PRÉSENTATION ET GOUVERNANCE DU GROUPE BMCI

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

Suivant l'article 15 des statuts de la BMCI, le Conseil de Surveillance est composé de trois membres au moins et de quinze membres au plus.

Sur le plan de la gouvernance, l'Assemblée Générale réunie le 28 juin 2024 a donné quitus entier aux membres du Directoire, du Conseil de Surveillance et aux Commissaires aux Comptes, les Cabinets BDO et FIDAROC GRANT THORNTON, pour l'accomplissement de leurs mandats respectifs pendant l'exercice clos au 31 décembre 2023.

En outre, constatant l'arrivée à échéance des mandats de l'ensemble des membres en fonction composant le Conseil de Surveillance de la Banque, l'Assemblée Générale a décidé de renouveler pour une durée de trois exercices, soit 2024, 2025 et 2026, les mandats de l'ensemble des membres du Conseil de Surveillance, hormis M. Michel Pebereau, suite à l'atteinte de la limite d'âge.

En matière de constitution, l'Assemblée Générale a ratifié les nominations ainsi que les cooptations suivantes :

- La nomination de M. Seyf ISMAIL, en tant que nouveau représentant permanent de « BNP Paribas IRB Participations », en remplacement de M. Abdelmajid FASSI-FIHRI ;
- La ratification de la cooptation de M. Abdelmajid FASSI-FIHRI, en qualité de membre de Conseil de Surveillance et ce, pour une durée de trois exercices, soit 2024, 2025 et 2026.

En matière de fonctionnement, le Conseil de Surveillance a mené un exercice d'auto-évaluation qui a permis d'apprécier son fonctionnement et celui de ses Comités Spécialisés et d'identifier les axes de progrès appropriés.

En conséquence des divers changements intervenus tels que cités ci-avant, le Conseil de Surveillance au 31 décembre 2024 est composé de 12 membres :

Nom	Qualité	Date de nomination	Expiration du mandat
M. Jaouad HAMRI	Président du Conseil de Surveillance - Membre indépendant	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
M. François BENAROYA	Vice-Président - Responsable Territoire Europe - Méditerranée au sein de BNP Paribas	22-fév-22	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
Mme Janie LETROT	Membre indépendant - Présidente du Comité d'Audit	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
Mme Dounia TAARJI	Membre indépendant - Présidente du Comité des Risques	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
M. Yves MARTRENCHAR	Membre - Président du CNRG	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
Mme Soumaya TAZI	Membre indépendant	08-mars-23	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
M. Christian DE CHAISEMARTIN	Membre	21-juin-18	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
M. Gilbert COULOMBEL	Membre	16-déc-22	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
M. Philippe DUMEL	Membre	26-juin-23	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
M. Abdelmajid FASSI-FIHRI	Membre	28-juin-24	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
AXA Assurance Maroc, Représentée par Mme Meryem CHAMI depuis le 19 octobre 2020	Membre	26-mai-06	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
BNP Paribas IRB Participations, représentée par M. Seyf ISMAIL depuis le 28 juin 2024	Membre	26-mai-06	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026

TROIS COMITÉS RATTACHÉS AU CONSEIL DE SURVEILLANCE

- COMITÉ D'AUDIT
- COMITÉ DES RISQUES
- COMITÉ DES NOMINATIONS, DES RÉMUNÉRATIONS ET DE GOUVERNANCE

BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

COMMUNIQUÉ

FAITS MARQUANTS

GOUVERNANCE

Nomination de Sebastien ROLLET en tant que Chief Transformation Officer de la BMCI

Le Conseil de Surveillance de la BMCI réuni en date du 29/11/2024, sous la présidence de Jaouad HAMRI, a nommé Sebastien ROLLET au poste de Chief Transformation Officer et membre du Directoire de la BMCI à compter du 01er janvier 2025.

Diplômé de l'Université Pierre Mendès-France d'un master en management et ingénierie et d'un master en affaires internationales, M. Sebastien Rollet a réalisé l'ensemble de sa carrière au sein du Groupe BNP Paribas. Il a occupé plusieurs postes à responsabilités, notamment dans les domaines de la gestion de projets, de l'efficacité opérationnelle, de la transformation et de l'innovation, en exerçant des fonctions clés dans diverses filiales du Groupe BNP Paribas en France et à l'international, notamment en Egypte, en Ukraine et en Pologne. Fort de son expérience de près de 20 ans, M. Sebastien Rollet contribuera à poursuivre la transformation stratégique de la BMCI pour accompagner ses ambitions de développement et de croissance.

PRIX & DISTINCTIONS

BMCI Factoring remporte le prix du meilleur factor

BMCI Factoring remporte le prix du Meilleur Factor pour la région Afrique et Moyen-Orient lors des FCI Business Awards 2024. Ce prix prestigieux vient récompenser l'excellence et l'innovation de BMCI Factoring sur le marché de l'affacturage.

Après avoir obtenu la troisième place en 2022, BMCI Factoring se hisse cette année sur la plus haute marche du podium, confirmant ainsi son rôle de leader incontournable dans le domaine de l'affacturage à l'export. Cette distinction illustre non seulement la qualité de nos services, mais également l'engagement et le professionnalisme de nos équipes qui œuvrent quotidiennement pour offrir des solutions adaptées aux besoins de nos clients.

ENGAGEMENT

Organisation de la seconde édition du Sustainable Finance Forum

Dans le cadre de son ambition d'être une banque de référence au niveau de la place en termes de financement vert en accompagnant le tissu économique marocain dans son développement durable, et spécifiquement sur le volet de la transition énergétique, la BMCI a organisé le 28 janvier dernier à Casablanca, la seconde édition du Sustainable Finance Forum. Cet événement organisé en présence de plusieurs personnalités influentes et représentants de haut niveau du Royaume tels que des ministres, des dirigeants, des experts et des porteurs de success stories en développement durable, ainsi que par le management BNP Paribas, a permis d'explorer des solutions innovantes pour accélérer la transition vers un avenir durable ; trois thématiques majeures ayant été mises en avant : la décarbonation, la gestion durable de l'eau et l'entrepreneuriat féminin, autant de défis stratégiques pour le Maroc.

A cette occasion, la BMCI a signé deux partenariats majeurs. Le premier, conclu avec la BERD, fait de la BMCI la première banque marocaine à bénéficier du programme de financement vert GEFF III, destiné à soutenir les projets en énergie durable et gestion des ressources naturelles. Le second signé avec EcoVadis, introduit une offre de financement à impact liée à la notation RSE, permettant aux entreprises d'améliorer leur impact environnemental et social tout en bénéficiant de conditions financières avantageuses

L'innovation a également été mise à l'honneur avec la remise des prix du Greentech Roadshow, récompensant les startups les plus prometteuses dans les domaines du bas-carbone, de l'économie bleue et de l'agritech.

Cet événement a ainsi renforcé le positionnement de la BMCI comme un acteur majeur de la finance durable au Maroc, pleinement aligné sur la stratégie du Groupe BNP Paribas, qui place la durabilité au cœur de ses priorités.

Introduction du premier deal ISLF+ au Maroc

Poursuivant son engagement en faveur de l'inclusion financière et du développement durable, la BMCI a mis en place une solution de financement innovante et inédite au Maroc en faveur de l'Association Al Amana, spécialisée dans le micro-crédit. Ce financement, d'un montant de 200 millions de dirhams, sous forme d'ISLF + (Inclusive & Sustainability Linked Financing), constitue une première au Royaume. Dans le cadre de ce nouveau type de financements, les acteurs de la finance inclusive sont soumis à l'atteinte d'objectifs environnementaux, sociaux et de transition prédéfinis afin de bénéficier de taux d'intérêt réduits ou d'assistance technique et d'un accompagnement dédié par le JUST Institute.

Le Greentech Roadshow ; un soutien aux startups signé BMCI

Dans le cadre de son engagement continu en faveur de l'Open Innovation et du développement durable, la BMCI a lancé en juillet 2024, le Greentech Roadshow, un concours d'envergure nationale visant les startups opérant dans le bas carbone, l'économie bleue et l'agritech. Organisé en partenariat avec le Technopark, la French Tech et le Kluster CFCIM, et sponsorisé par Arval et Engie.

Avec plus de 100 candidatures reçues, le roadshow a parcouru les villes d'Essaouira, Fès, Tanger et Casablanca, permettant aux startups retenues de présenter leurs solutions disruptives en matière de technologies vertes et de développement durable. A chaque étape, un finaliste a été choisi, ces derniers ont ensuite été départagés par ordre de mérite lors du Sustainable Finance Forum organisé en janvier 2025 à Casablanca

A ce titre, un partenariat stratégique a été signé entre la BMCI et le Technopark, afin de renforcer la synergie entre les deux structures en matière d'Open Innovation et de soutenir le développement de solutions technologiques durables.

INNOVATION

La BMCI innove avec une émission obligataire subordonnée

Pour la première fois dans le secteur bancaire marocain, la BMCI a clôturé avec succès, en septembre 2024, une émission obligataire subordonnée de 1,5 milliard de dirhams, destinée au rachat des anciennes lignes obligataires subordonnées émises en 2018 et 2019.

Cette opération inédite de refinancement témoigne la gestion proactive de la dette bancaire par la BMCI. En effet, le rachat des lignes obligataires existantes permet d'optimiser la gestion du passif, d'améliorer les ratios prudentiels et d'aborder sereinement son plan de développement.

Le succès de cette émission illustre une nouvelle fois la capacité d'innovation de la BMCI et la confiance des investisseurs, qui participent ainsi activement au renforcement de la solidité du système bancaire marocain.

La BMCI inaugure son DesignLab

Dans la continuité de sa stratégie d'innovation, alignée sur celle du Groupe BNP Paribas, la BMCI a inauguré en mars 2024 son DesignLab, un accélérateur d'innovation au service de l'écosystème entrepreneurial et de la transformation digitale de la banque.

Un espace inspirant et fonctionnel, le DesignLab met à disposition des espaces collaboratifs favorisant la co-création et le développement de nouvelles solutions. Il accompagne les start-ups en partenariat avec des incubateurs, universités et cités de l'innovation, contribuant ainsi à l'émergence de projets à fort impact.

Le DesignLab vise également à favoriser l'émergence et le succès de Startups, à travers des programmes d'accompagnement stratégique et opérationnel ainsi que d'acculturer les collaborateurs aux nouvelles méthodes de travail telles que l'agilité et le Design Thinking, tout en accélérant la transformation digitale amorcée par la BMCI ces dernières années.

PARTENARIATS

La BMCI et le Réseau Entreprendre Maroc renouvellent leur partenariat

La BMCI et le Réseau Entreprendre Maroc (REM) ont renouvelé leur partenariat stratégique, réaffirmant ainsi leur engagement en faveur de l'entrepreneuriat social et féminin au Maroc.

S'inscrivant dans une démarche globale d'accompagnement des jeunes entrepreneuses, notamment celles engagées dans des projets à fort impact social et économique, ce partenariat initié en 2019 a déjà produit des résultats encourageants.

En 2024, cette collaboration prend une nouvelle dimension avec le doublement du financement dédié aux entrepreneuses, passant de 1 à 2 millions de dirhams. Cette étape significative témoigne de la volonté commune de la BMCI et du REM à renforcer leur soutien à l'écosystème entrepreneurial marocain.

BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

PRINCIPES ET NORMES COMPTABLES IAS/IFRS APPLIQUÉS PAR LE GROUPE BMCI

au 31 décembre 2024

NORMES COMPTABLES APPLICABLES

Les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS) ont été appliquées aux comptes consolidés à compter du 1er janvier 2008 avec un bilan d'ouverture au 1er janvier 2007 conformément aux prescriptions énoncées par la norme IFRS 1, « Première application des normes d'information financière internationales », et par les autres normes du référentiel IFRS en tenant compte de la version et des interprétations des normes telles qu'elles ont été approuvées par l'International Accounting Standards Board (IASB) pour ses comptes arrêtés au 31 décembre 2024.
Les États financiers consolidés sont présentés en milliers de dirhams, arrondis au millier le plus proche. Ils sont établis sur la base de :

- La juste valeur pour les actifs financiers à la juste valeur par Capitaux Propres, les actifs financiers à la juste valeur par résultat et les instruments dérivés.
- Le coût historique pour les autres actifs financiers les autres actifs et passifs non financiers.

DESCRIPTION DES RETRAITEMENTS IFRS & PRINCIPES DE CONSOLIDATION

PERIMETRE DE CONSOLIDATION, NORMES APPLIQUÉES PAR LE GROUPE ET REGROUPEMENT D'ENTREPRISE

Principales nouvelles normes publiées et non encore applicables

La norme IFRS17 « Contrats d'assurance » publiée en mai 2017, remplacera la norme IFRS4 « Contrats d'assurance ». Elle entrera en vigueur de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023
Ladite norme n'est pas applicable pour le contexte de la BMCI.

Note relative au changement de méthode comptable :

Aucun changement de méthode comptable de gestion n'a été opéré au cours de l'exercice.

CONVERSION DES OPÉRATIONS EN DEVISES

Le mode de la comptabilisation et d'évaluation du risque de change inhérent aux actifs et aux passifs relatifs aux opérations en devises faites par le Groupe dépend du caractère monétaire ou non monétaire de ces actifs et de ces passifs.

Actifs et passifs monétaires libellés en devises

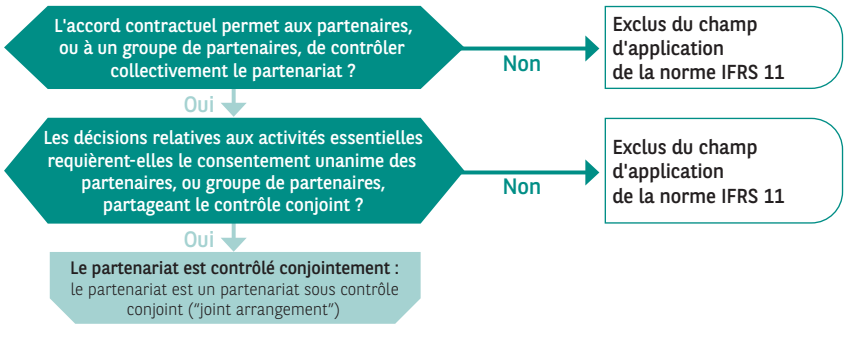
Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité concernée du Groupe au cours de clôture. Les écarts de change sont comptabilisés en résultat, à l'exception des écarts de change relatifs à des instruments financiers désignés comme instruments de couverture de résultats futurs ou de couverture d'investissement net en devises qui sont, dans ce cas, comptabilisés en capitaux propres.

Actifs non monétaires libellés en devises

Les actifs non monétaires peuvent être comptabilisés au coût historique ou à la valeur de marché. Les actifs non monétaires libellés en devises sont dans le premier cas évalues au cours de change du jour de la transaction, c'est-a-dire la date de comptabilisation initiale de l'actif non monétaire. Dans le second cas, ils sont évalués au cours de change prévalant à la date de clôture.
Les écarts de change relatifs aux actifs non monétaires libellés en devises et comptabilisés à la valeur de marché (instruments de capitaux propres) sont constatés en résultat lorsque l'actif est classé dans la rubrique « Instruments financiers à la valeur de marché par résultat » et en capitaux propres lorsque l'actif est classé dans la rubrique « Actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres ».
Périmètre de consolidation : Notions de contrôle et méthodes de consolidation
Les comptes consolidés du Groupe BMCI regroupent l'ensemble des entreprises sous contrôle exclusif, contrôle conjoint ou influence notable.
De même, le Groupe BMCI consolide, le cas échéant, les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour réaliser un objectif limité et bien défini dites « entités ad'hoc » contrôlées et ce, même en l'absence d'un lien capitalistique entre eux.

- Les entreprises sur lesquelles le Groupe BMCI exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le Groupe possède le contrôle exclusif (IFRS 10) d'une filiale lorsqu'il est en mesure de :
  - Détenir le pouvoir sur l'entité,
  - Exposer ou avoir des droits sur les rendements variables provenant de son implication dans l'entité,
  - Avoir la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à affecter le montant de ses rendements.
- Le Groupe possède un contrôle conjoint lorsque, en vertu d'un accord contractuel, les décisions financières et opérationnelles stratégiques liées à l'activité nécessitent l'accord unanime des parties qui se partagent le contrôle d'une part et d'autre part lorsqu'il :
  - Est exposé ou a des droits à des rendements variables provenant de son implication dans le partenariat,
  - À la capacité d'affecter ses rendements grâce à son pouvoir sur le partenariat.

L'appréciation du contrôle conjoint se résume comme suit :



La norme IFRS 11 définit deux catégories de partenariats :

- Les co-entreprises («joint-ventures »), dans lesquelles les partenaires qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité possèdent des droits sur l'actif net de celle-ci. Chaque coentrepreneur comptabilise sa participation selon la méthode de la mise en équivalence.
- Les activités conjointes (« joint opérations »), dans lesquelles les partenaires qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité ont des droits sur les actifs et des obligations sur les passifs relatifs à celle-ci et comptabilisent les actifs et passifs concernés proportionnellement à leurs droits et obligations vis- à- vis du partenariat.
- Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence (IAS 28). Le groupe exerce une influence notable lorsqu'il possède le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans en détenir le contrôle. Elle est présumée si le Groupe détient, directement ou indirectement, 20% ou plus des droits de vote dans une entité.
  L'existence de l'influence notable de la BMCI peut généralement être mise en évidence par :
  - La représentation au conseil d'administration ou à l'organe de direction équivalent de l'entreprise détenue
  - La participation au processus d'élaboration des politiques financières et opérationnelles de l'entité
  - Des transactions significatives entre la BMCI et l'entreprise détenue
  - Un échange de personnels dirigeants
  - La fourniture d'informations techniques essentielles.

Le périmètre de consolidation de la BMCI au 31 décembre 2024 :

Dénomination	Secteur d'activité	Méthode	% Contrôle	% Intérêt
BMCI BANK	Banque	Top	-	-
BMCI Banque Offshore	Banque	IG	100%	100%
BMCI Leasing	Leasing	IG	86, 91%	86, 91%
ARVAL Maroc	Location longue durée	MEE	33,34%	33,34%
BMCI Finance*	Banque d'affaire	IG	100%	100%
BMCI Bourse	Intermédiation boursière	IG	100%	100%
BMCI Assurance	Courtage d'assurance	IG	100%	100%
AKAR REAL ESTATE (EX IMMOBILIÈRE Sidi Maârouf)	Société immobilière	IG	100%	100%
DIGIFI*	Établissement de paiement	IG	69,81%	69,81%
DIGI SERVICE*	Développement de services digitaux	IG	73,93%	73,93%

** En cours de liquidation*

1- INSTRUMENTS FINANCIERS

Classement et évaluation des actifs financiers

Trois catégories d'actifs sont définies dans la norme IFRS 9 (Instruments Financiers) :

Coût amorti (« AC »)

- Détenus aux fins de percevoir des flux de trésorerie contractuels (critère du modèle de gestion)
- Instruments de dette classiques dits « vanille » (critère « SPPI », à savoir uniquement des versements de capital et d'intérêts)
- Comptabilisation :
  - Au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif
  - Dépréciations pour risque de crédit (perte attendue) comptabilisées au compte de résultat

Juste valeur par capitaux propres (FVOCI), déclinée en deux sous-catégories

- « FVOCID » pour les instruments de dette
  - Détenus aux fins de percevoir des flux de trésorerie contractuels ET pour être vendus (critère du modèle de gestion)
  - Instruments de dette classiques dits « vanille » (critère « SPPI », à savoir uniquement des versements de capital et d'intérêts)
  - Comptabilisation :
    - Intérêts comptabilisés au compte de résultat en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif
    - Plus-values et moins-values latentes résultant des variations de valeur de marché comptabilisées en capitaux propres, à l'exception des pertes de valeur et plus-values/moins-values de change comptabilisées au compte de résultat
- « FVOCIE » pour les instruments de capitaux propres
  - Détenus aux fins de percevoir des flux de trésorerie contractuels ET pour être vendus (critère du modèle de gestion)
  - Instruments de dette classiques dits « vanille » (critère « SPPI », à savoir uniquement des versements de capital et d'intérêts)
  - Comptabilisation :
    - Intérêts comptabilisés au compte de résultat en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif
    - Plus-values et moins-values latentes résultant des variations de valeur de marché comptabilisées en capitaux propres, à l'exception des pertes de valeur et plus-values/moins-values de change comptabilisées au compte de résultat

Juste valeur par le résultat (FVPL)

- Catégorie par défaut : instruments non classés dans d'autres catégories
- Comptabilisation :
  - Variations de valeur de marché comptabilisées dans le compte de résultat
  - Intérêts et dividendes comptabilisés dans le compte de résultat

  À l'exception des actifs financiers désignés sur option à la FVPL à la comptabilisation initiale en cas de non-concordance comptable, deux critères sont utilisés pour établir comment classer et évaluer les actifs financiers :
- Le Modèle de Gestion (« Business Model ») suivi par l'entité pour la gestion des actifs financiers :
  Le modèle de Gestion doit refléter la manière avec laquelle l'entité gère les actifs financiers en vue de générer des cash-flows.
  Trois modèles de Gestion possibles:
  - **Held To Collect contractual cash flows (HTC)** la collecte des flux de trésorerie contractuels soit le modèle de gestion « collecte »
  - **Held To Collect and Sale (HTC&S)** la collecte des flux de trésorerie contractuels et la vente des actifs soit le modèle de gestion « collecte et vente »
  - **Autre (Held For Sale - HFS)** Les autres intentions de gestion soit le modèle de gestion « autre/vente »

Le modèle de gestion peut être évalué à partir de différents indicateurs tels que :

- Comment les différentes activités sont gérées (limites définies dans la gestion quotidienne…)
- La cohérence par rapport au reporting interne et la façon dont la performance du modèle de gestion et des actifs financiers qu'il couvre est évaluée et présentée aux principaux dirigeants de l'entité (en fonction des différentes sous-activités/portefeuilles gérés, de la granularité des portefeuilles, de leur interdépendance, etc.)
- Les risques qui influent sur la performance du modèle de gestion et, plus particulièrement, la manière dont ils sont gérés (définition de limites de risque et existence de comités des risques, etc.)
- Le mode de rémunération des managers (par exemple, l'évaluation à la juste valeur de la performance comme base de rémunération).
- Le niveau des ventes passées (indicateur des flux de trésorerie réalisés par le passé) et toute autre information pertinente (telle que les prévisions de ventes futures, etc.)

Les caractéristiques de flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.
Ce critère s'appuie sur l'existence ou non de modalités contractuelles au niveau de l'instrument donnant lieu à dates spécifiées à des flux de trésorerie qui sont seulement des remboursements du principal et versements d'intérêts sur le principal restant dû (désigné comme le test « SPPI ») (Solely Payments of Principal and Interests).
Les flux de trésorerie contractuels qui sont seulement des remboursements du principal et versements d'intérêts sur le principal restant dû sont cohérents avec ceux d'un contrat de prêt de base, ou « vanille », dans lequel les intérêts représentent la contrepartie de :

- La valeur temps de l'argent et le risque de crédit qui sont typiquement les principales composantes des intérêts,
- D'autres risques (risque de liquidité par exemple) et coûts (frais administratifs par exemple) liés à la détention d'un prêt de base pendant une période de temps donnée,
- Une marge bénéficiaire cohérente avec celle d'un prêt de base.

Si un instrument a des caractéristiques contractuelles qui peuvent accroître la variabilité des flux de trésorerie, il ne peut être comptabilisé en AC ou en FVOCID.
Par défaut, les instruments de capitaux propres et autres titres à revenu variable sont comptabilisés à la juste valeur par le résultat (FVPL). Cependant, les instruments de capitaux propres (actions) peuvent être constatés à la juste valeur par capitaux propres au cas par cas (sans recyclage des profits et pertes constatés en « OCI »).
Dès lors que l'option de désigner un instrument de capitaux propres à la FVOCI est retenue

- Seuls les dividendes qui ne représentent pas la récupération d'une partie du coût de l'investissement sont constatés en résultat (cf. encadré ci-dessous).
- Les variations de juste valeur de l'instrument sont comptabilisées en OCI.
- Les variations de justes valeurs constatées en OCI ne sont pas ultérieurement transférées en résultat (elles peuvent être transférées en profit ou perte cumulé(e) au sein des capitaux propres). Par conséquent, en cas de vente de l'investissement, aucun profit ou perte n'est comptabilisé lors de la cession.

Détermination du critère SPPI

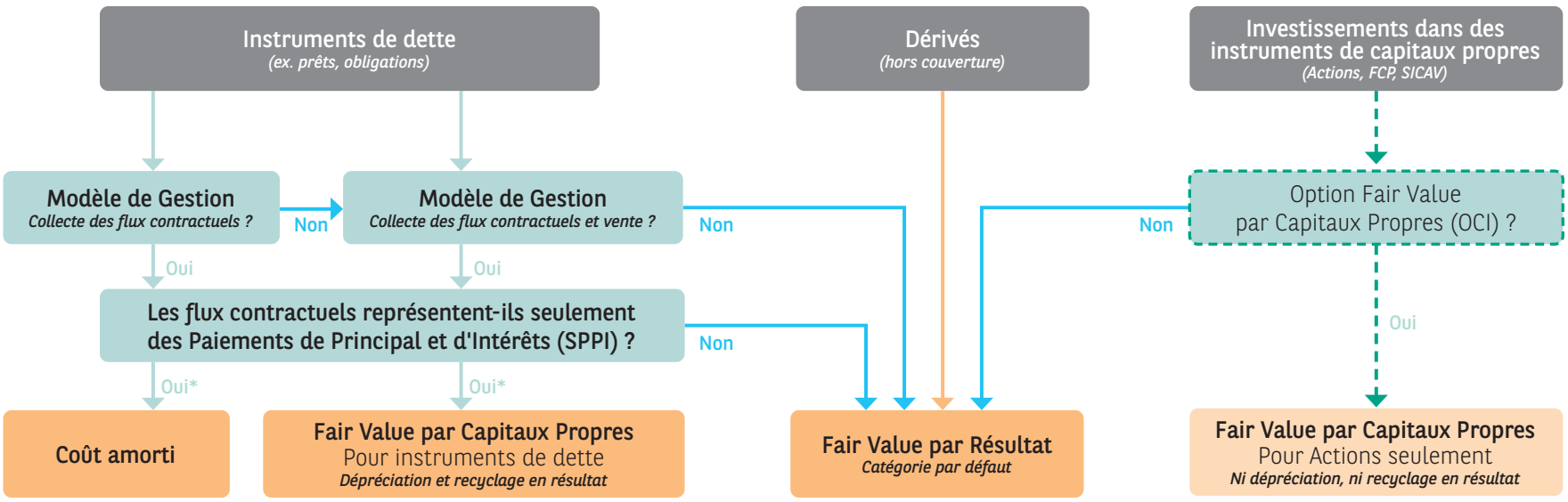
- À la date de comptabilisation initiale sur la base des faits et circonstances en présence à cette date
- Évalué dans la devise dans laquelle l'actif financier est libellé

BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

PRINCIPES ET NORMES COMPTABLES IAS/IFRS APPLIQUÉS PAR LE GROUPE BMCI

au 31 décembre 2024

L'arbre de décision ci-dessous synthétise les dispositions d'IFRS9 en matière de classement et d'évaluation :



** Si l'option Fair Value n'est pas utilisée. Possible pour incohérence comptable*

Classement et évaluation des passifs financiers

Les dispositions relatives aux passifs financiers n'ont pas beaucoup changé

- Les passifs financiers sont classés en deux catégories : juste valeur par le résultat (« FVPL ») et autres passifs au coût amorti.
- Pour les dérivés incorporés dans des passifs financiers, les principes de séparation et l'application des dispositions d'IAS 39 ont été conservés dans IFRS 9.
- L'option juste valeur (« FVO ») a été conservée (pour les non-concordances comptables, l'existence d'un dérivé incorporé, le traitement à la juste valeur).
  Le seul changement introduit par IFRS 9 concernant les passifs financiers a trait à la comptabilisation des variations de juste valeur résultant du risque de crédit propre des dettes désignées en juste valeur sur option, qui sont à constater en capitaux propres (« OCI »).

Opérations de pensions et prêts/emprunts de titres

Les titres cédés temporairement dans le cas d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du groupe dans leur portefeuille d'origine. Le passif correspondant est comptabilisé sous la rubrique de « Dettes » appropriée, à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du groupe, pour lesquelles le passif correspondant est comptabilisé parmi les passifs financiers à la juste valeur par résultat. Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du groupe. La créance correspondante est comptabilisée sous la rubrique « Prêts et Créances », à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles la créance correspondante est comptabilisée en « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat ».

DÉPRÉCIATION DES ACTIFS FINANCIERS

Le modèle de dépréciation pour risque de crédit est fondé sur les pertes attendues. Ce modèle s'applique aux crédits et aux instruments de dette classes au coût amorti ou à la valeur de marche par capitaux propres, aux engagements de prêts et aux contrats de garantie financière donnée qui ne sont pas comptabilisés à la valeur de marche, ainsi qu'aux créances résultant des contrats de location, aux créances commerciales et aux actifs de contrat.

Modèle général

Dans le cadre de l'IFRS 9, le portefeuille de la banque est segmenté en trois « Buckets » correspondant chacun à une situation spécifique au regard de l'évolution du risque de crédit de la contrepartie depuis la comptabilisation initiale de l'actif.

- Pertes de crédit attendues a 12 mois (« Bucket1 ») : si, à la date d'arrêt, le risque de crédit de l'instrument financier n'a pas augmenté de manière significative depuis sa comptabilisation initiale, cet instrument fait l'objet d'une provision pour dépréciation pour un montant égal aux pertes de crédit attendues a 12 mois (résultant de risques de défaut dans les 12 mois à venir) ;
- Pertes de crédit à maturité pour les actifs non dépréciés (« Bucket2 ») : la provision pour dépréciation est évaluée pour un montant égal aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie (à maturité) si le risque de crédit de l'instrument financier a augmenté de manière significative depuis la comptabilisation initiale sans que l'actif financier soit considéré comme déprécié ou en défaut ;
- Pertes de crédit attendues à maturité pour les actifs financiers dépréciés ou en défaut (« Bucket3 ») » la provision pour dépréciation est évaluée par définition des perspectives de récupérations des actifs en défaut. La définition du défaut est alignée avec celle précisée dans la directive 19G de la BAM et elle est cohérente avec celle utilisée pour la gestion du risque de crédit interne.
  Ce modèle général est appliqué à l'ensemble des instruments entrant dans le champ de la dépréciation IFRS 9. L'approche des pertes de crédit attendues sous IFRS 9 implique que si des pertes de crédit attendues à maturité ont été comptabilisées lors d'une précédente période d'arrêté, et s'il s'avère qu''il n'y a plus, pour l'instrument financier et pour la période d'arrêté en cours, d'augmentation significative du risque de crédit depuis sa comptabilisation initiale, la provision est à nouveau calculée sur la base d'une perte de crédit attendue a 12 mois.

Actifs financiers dépréciés ou en défaut

Définition du défaut
Un actif financier est considéré en défaut lorsqu'un ou plusieurs évènements ayant une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs de cet actif financier ont eu lieu.
Les évènements concernés peuvent, à titre d'exemple, porter sur : l'existence d'impayés généralement supérieurs 90 jours ; la connaissance ou l'observation de difficultés financières significatives de la contrepartie telles qu'il est possible de conclure à l'existence d'un risque avéré, qu'un impayé ait été ou non constaté.
Le Processus de mise en défaut repose notamment sur :

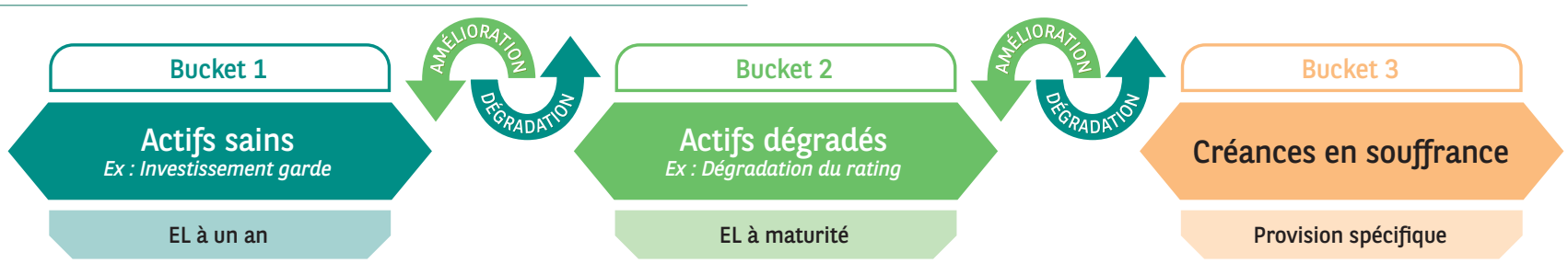
- Retail : une revue mensuelle des facilités éligibles au passage en défaut est effectuée en « comité des tiers dé-classables » sur la base d'un outil détectant les clients présentant des critères de défaut.
- Corporate : une revue est faite dans le cadre des comités Risques.

Appréciation de l'augmentation significative du risque de crédit
L'augmentation significative du risque de crédit peut s'apprécier sur une base individuelle ou sur une base collective (en regroupant les instruments financiers en fonction de caractéristiques de risque de crédit communes) en tenant compte de toutes les informations raisonnables et justifiables et en comparant le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de clôture avec le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de la comptabilisation initiale.
L'appréciation de la détérioration repose sur la comparaison des probabilités de défaut ou des notations en date de comptabilisation initiale des instruments financiers avec celles existant en date de clôture.
Les principes appliqués en matière d'appréciation de l'augmentation significative du risque de crédit sont détailles dans la partie Coût du risque.

Mesure des pertes attendues
Les pertes attendues sont définies comme étant une estimation des pertes de crédit (c'est-à-dire la valeur actuelle des déficits de trésorerie) pondérées par la probabilité d'occurrence de ces pertes au cours de la durée de vie attendue des instruments financiers. Elles sont calculées de manière individuelle, pour chaque exposition. En pratique, pour les expositions classées en Bucket 1 et en Bucket 2, les pertes attendues sont calculées comme le produit de la probabilité de défaut (« PD »), la perte en cas de défaut (Loss Given Default – « LGD ») et le montant de l'exposition en cas de défaut (Exposure at Default – « EAD ») actualisés au taux d'intérêt effectif de l'exposition. Elles résultent du risque de défaut dans les 12 mois à venir (Bucket1) ou du risque de défaut sur la durée de vie de l'instrument financier (Bucket 2).
En effet, le calcul des pertes attendues est déterminé selon les principes suivants :

- lors de l'origination de l'autorisation : le calcul de la dépréciation (EL) se fait à horizon d'un an pour les actifs à risque faible, au regard de leur notation.
- lors des évaluations ultérieures : Les encours présentant des dégradations du rating entrant dans le cadre des critères d'augmentation significative du risque de crédit sont transférées au Bucket 2 et leur dépréciation est calculée à maturité.
- lorsque le risque est avéré, le calcul de la dépréciation est déterminé sur la base des flux futurs de récupération actualisés..

Les règles sont précisées dans le schéma ci-dessous :



Les paramètres de calcul des dépréciations sont détaillés ci-dessous :

Maturité
Tous les termes contractuels de l'instrument financier sur la durée de vie sont pris en compte. La maturité utilisée correspond globalement à la durée résiduelle entre la date d'arrêté et la date d'échéance.

Probabilités de défaut (PD)
La Probabilité de Défaut est une estimation de la probabilité de survenance d'un défaut sur un horizon de temps donné. La mesure des pertes de crédit attendues requiert l'estimation à la fois des probabilités de défaut à 1 an et des probabilités de défaut à maturité.
Les PD à 1 an sont dérivées des PD réglementaires, fondées sur des moyennes long terme à travers le cycle, afin de refléter les conditions actuelles (point in time – « PIT »).
Les PD à maturité sont définies en utilisant des matrices de migration reflétant l'évolution attendue de la note interne de l'exposition jusqu'à maturité et des probabilités de défaut associées.

Pertes en cas de défaut (LGD)
La perte en cas de défaut s'exprime en pourcentage de l'EAD et se calcule à partir des taux de récupérations globales (TRG). Pour le Corporate, l'évaluation des TRG est réalisée en comité sur la base d'une analyse combinant les notations, le type d'engagement et les garanties sous-jacentes. Pour le Retail, L'évaluation des TRG se fait par classe homogène de risque et par garantie, en se basant sur l'historique de récupération.

Exposition en cas de défaut (EAD)
L'exposition en cas de défaut d'un instrument est le montant résiduel anticipé dû par le débiteur au moment du défaut. Ce montant est défini en fonction du profil de remboursement attendu, et prend en compte, selon les types d'exposition, les amortissements contractuels, les remboursements anticipés attendus et les tirages attendus sur les lignes de crédit.

BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

PRINCIPES ET NORMES COMPTABLES IAS/IFRS APPLIQUÉS PAR LE GROUPE BMCI

au 31 décembre 2024

Prise en compte des informations de nature prospective
Le montant des pertes de crédit attendues est calculé sur la base d'une moyenne pondérée de scénarios probabilisés, tenant compte des événements passés, des circonstances actuelles et des prévisions raisonnables et justifiables de la conjoncture économique. (Ce volet est détaillé dans la partie Coût de Risque)

Passages en pertes
Un passage en pertes consiste à réduire la valeur brute comptable d'un actif financier lorsqu'il n'y a plus d'espoir raisonnable de recouvrement de tout ou partie dudit actif financier ou lorsqu'il a fait l'objet d'un abandon total ou partiel. Le passage en perte intervient lorsque toutes les voies de recours offertes à la Banque ont été épuisées. Si le montant de la perte lors du passage en perte est supérieur à la provision pour dépréciation cumulée, la différence est enregistrée comme une perte de valeur supplémentaire en « Coût du risque ».. Pour toute récupération après la sortie de l'actif financier (ou d'une partie de cet actif) du bilan, le montant reçu est enregistré comme un profit en « Coût du risque ».

Recouvrements via la mise en jeu du collatéral
Lorsqu'un prêt est sécurisé par un actif financier ou non financier reçu en garantie et que la contrepartie est en défaut, la banque peut décider d'exercer la garantie et il peut alors devenir propriétaire de l'actif. Dans une telle situation, le prêt est décomptabilisé en contrepartie de l'actif reçu en garantie. Une fois la propriété de l'actif effective, celui-ci est comptabilisé et classé au bilan selon l'intention de gestion.

ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Obligatoire à compter du 1er janvier 2013, la norme IFRS 13 « Évaluation de la juste valeur » définit les modalités de calcul de la valeur de marché ainsi que les informations à fournir en annexe lorsque d'autres normes permettent ou requièrent une évaluation à la valeur de marché ou des informations sur cette valeur. Pour déterminer la valeur de marché selon IFRS 13, la BMCI donne la priorité d'abord à l'utilisation de prix directement cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques avant de recourir à des paramètres internes.
Les paramètres utilisés dans les techniques de valorisation sont classés dans une hiérarchie à trois niveaux, en fonction de l'observabilité de ces paramètres, la primauté étant donnée au niveau 1, puis au niveau 2 et enfin au niveau 3.

Impact des méthodes de valorisation sur la hiérarchie
Pour procéder à l'évaluation des instruments financiers. La BMCI utilise l'une des quatre techniques suivantes:
- **Technique du prix** : utilisation d'un prix pour évaluer un produit identique ; cette technique est principalement utilisée pour l'évaluation des valeurs mobilières, mais également pour les contrats à terme normalisés (futures) et certaines options cotées. Si l'instrument est fongible, liquide et identique au contrat coté, il s'agit d'une évaluation de « niveau 1 » selon les normes IFRS, mais s'il est uniquement similaire il est classé au « niveau 2 ».
- **Technique de comparaison** : elle utilise des produits similaires et souvent des liens entre les caractéristiques des produits pour réaliser l'évaluation. Elle peut également utiliser des multiples de marché. Les techniques de comparaison conduisent généralement à des valeurs de marché de niveau 2 ou 3, en fonction du degré de similarité des instruments et des ajustements passés pour prendre en compte les spécificités de l'instrument évalué.
- **Technique de réplication par modèle** : elle consiste à décomposer le produit en composantes ou facteurs de risque afin de répliquer sa valeur de manière statique ou dynamique. Cette technique équivaut mathématiquement à valoriser en utilisant la théorie des martingales et en faisant des prévisions pour toute évaluation équivalente à l'évaluation en risque neutre.
- **Technique des flux de trésorerie attendus** : consiste à prévoir les flux de trésorerie futurs incertains des instruments financiers puis à les actualiser en tenant compte d'une prime de risque de marché. Pour cela diverses techniques sont disponibles, notamment la modélisation macro-économique en utilisant des fonctions d'« utilité » et l'analyse des statistiques historiques. Il est à noter que cette technique ne fournit pas de couverture de la valeur puisque c'est l'objectif principal de la Technique de réplication par modèle.

2-CONTRATS DE LOCATION

Définition :

Selon l'IFRS 16, il y a un contrat de location lorsque le bailleur ne garde plus un droit de substitution substantiel d'une part et d'autre part, le preneur acquiert le droit de contrôler l'utilisation de l'actif pendant une période donnée en échange d'une contrepartie :

Existence d'un actif identifié*

* Pas d'actif identifié si le fournisseur conserve un droit de substitution substantiel

+

Droit pour le preneur de contrôler l'utilisation du bien pour une période déterminée et moyennement une rémunération
• Décider l'utilisation du bien déterminé (comment et pour quelle fin l'actif est utilisé)
• Obtenir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation du bien

=

LOCATION

Les composantes locatives et non locatives sont comptabilisées séparément :
- La norme IFRS 16 s'applique à la composante locative
- D'autres normes s'appliquent à la composante non locative

Les preneurs peuvent faire le choix par catégorie de bien sous-jacent de comptabiliser les composantes locatives et non locatives en tant que contrat de location. En pratique, le groupe n'applique pas cette mesure de simplification.
Pour les bailleurs, Il y a toujours lieu de distinguer entre :
- Un contrat de location-financement qui est un contrat qui transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif.
- Un contrat de location simple qui est tout contrat de location autre qu'un contrat de location- financement.

Méthode de transition

Le Groupe BMCI a choisi d'appliquer la méthode rétrospective modifiée pour laquelle le droit d'utilisation est la valeur comptable considérant comme si la norme avait été appliquée depuis la date de commencement et les paiements de location à l'ouverture étant actualisés en utilisant la date d'emprunt supplémentaire du preneur à la date de la première application (1er Janvier 2019).
Par conséquent, l'impact FTA de la norme IFRS 16 est comptabilisé en capitaux propres.
La BMCI a opté pour les deux exemptions rendues possible par la norme :
- Contrat de location relatif à des bien de faible valeur.
- Contrat de location ayant une durée inférieure à un an.

Comptabilité du preneur : Comptabilisation, évaluation et présentation

Étapes	Description
Comptabilisation et évaluation initiale	Initialement comptabilisation d'un droit d'utilisation de l'actif et d'un passif de location à la valeur actualisée des paiements de loyers. L'actif de droit d'utilisation est ajusté des prépaiements de loyers, avantages reçus, coûts directs initiaux engagés par le preneur, estimations des coûts de restauration, d'enlèvement et de démantèlement
Évaluation ultérieure du droit d'utilisation et du passif de location	Le droit d'utilisation de l'actif est amorti conformément à la norme IAS 16 Immobilisations corporelles Le preneur augmente le passif lié au contrat de location afin de refléter les intérêts et réduits le passif des paiements de loyers effectués
Présentation du droit d'utilisation dans les États financiers	Séparément des autres actifs (non pris en location), ou avec les actifs sous-jacents correspondants en détaillant en annexe les postes contenant les actifs de droit d'utilisation. Charges d'amortissement en frais généraux
Présentation du passif de location dans les États financiers	Séparément des autres passifs, ou avec ces autres passifs et communication en annexe des postes contenant les passifs de location. Charges d'intérêts en Produit Net Bancaire

Durée du contrat de location

En ce qui concerne la durée de location, elle est synthétisée comme suit :

Période non réalisable + **Période optionnelle de prolongation si le preneur à la certitude raisonnable d'exercer** + **Périodes couvertes par une option de résiliation si le preneur à la certitude raisonnable de ne pas exercer**

Passif de location :

Le passif lié au contrat de location est égal à la valeur actualisée de :

Paiements fixes (incluant les paiements fixes en substance) + **Paiements variables qui dépendent d'un indice ou d'un taux** + **Tout paiement relatif à la valeur résiduelle garantie** + **Le prix d'exercice de l'option d'achat que le preneur à la certitude raisonnable d'exercer** + **Paiement de pénalités en cas de résiliation anticipée du contrat si la durée du contrat suppose l'exercice de cette option**

L'évaluation ultérieure du passif de location correspond aux situations nécessitant une réévaluation du contrat ainsi que leur impact :
- Changement dans l'évaluation initiale de la durée de la location ou des options d'achat/résiliation :
  - Révision du contrat de location en utilisant les nouvelles données
  - Révision du taux d'actualisation
- Changements dans les indices ou les taux affectant les paiements :
  - Taux d'actualisation inchangé

3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition augmenté des frais directement attribuables, et des coûts d'emprunt encourus lorsque la mise en service des immobilisations est précédée d'une longue période de construction ou d'adaptation.
Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes éventuelles de valeur.
Le montant amortissable d'une immobilisation est déterminé après déduction de sa valeur résiduelle. La valeur résiduelle retenue par le Groupe BMCI est supposée nulle.
La durée d'utilité des immobilisations d'exploitation étant généralement égale à la durée de vie économique attendue du bien.
Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire sur la durée d'utilité attendue du bien pour l'entreprise. Les dotations aux amortissements sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.
Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments pouvant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers, ayant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent, chaque élément est comptabilisé séparément et chacun des composants est amorti selon un plan d'amortissement qui lui est propre. L'approche par composants a été retenue pour les immeubles d'exploitation et de placement.
Les durées d'amortissement retenues pour les immeubles de bureaux sont de 80 et 60 ans pour le gros œuvre des immeubles de prestige et les autres immeubles respectivement, 30 ans pour les façades, 20 ans pour les installations générales et techniques et 10 ans pour les agencements.
Les logiciels sont amortis, selon leur nature, sur des durées n'excédant pas 8 ans pour les développements d'infrastructure et 3 ans ou 5 ans pour les développements essentiellement liés à la production de services rendus à la clientèle.
Les immobilisations amortissables font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'à la date de clôture, d'éventuels indices de perte de valeur sont identifiés. Les immobilisations non amortissables font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an sur le modèle de celui effectué pour les survaleurs affectées aux ensembles homogènes de métiers.
S'il existe un tel indice de dépréciation, la nouvelle valeur recouvrable de l'actif est comparée à la valeur nette comptable de l'immobilisation. En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée en compte de résultat. La dépréciation est reprise en cas de modification de l'estimation de la valeur recouvrable ou de disparition des indices de dépréciation. Les dépréciations sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.
Les plus ou moins-values de cession des immobilisations d'exploitation sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Gains nets sur autres actifs immobilisés ».
Les plus ou moins-values de cession des immeubles de placement sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Produits des autres activités » ou « Charges des autres activités ».
Le Groupe BMCI adopte les principes suivants :
- L'approche par composants.
- Une durée d'amortissement qui reflète la durée d'utilisation effective du bien par la banque.

L'amortissement retenu est un amortissement linéaire calculé sur la durée d'utilité de l'actif.

Tableau des composants Groupe BMCI.

Nature du composant	Durée d'amortissement en années	POIDS DU COMPOSANT
Gros œuvre	60	59%
Façade	30	18%
IGT	20	23%

BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

PRINCIPES ET NORMES COMPTABLES IAS/IFRS APPLIQUÉS PAR LE GROUPE BMCI

au 31 décembre 2024

3- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

L'approche retenue par le groupe BMCI pour le traitement des logiciels qui constituent l'essentiel des immobilisations incorporelles consiste à distinguer entre les logiciels dédiés à la clientèle et les logiciels internes d'infrastructures.
La durée d'amortissement est déterminée selon la consommation des avantages économiques en fonction de l'utilisation.

Catégories d'immobilisations	Durée d'amortissement
Logiciels dédiés à la clientèle	3 ans
Logiciels internes d'infrastructure	8 ans

Les logiciels développés en interne, lorsqu'ils remplissent les critères d'immobilisation, sont immobilisés pour leur coût direct de développement qui inclut les dépenses externes et les frais de personnel directement affectables au projet.
Les coûts de maintenance des logiciels sont enregistrés en charges au compte de résultat lorsqu'ils sont encourus. En revanche, les dépenses qui participent à l'amélioration des fonctionnalités du logiciel ou contribuent à en allonger sa durée de vie sont portées en augmentation du coût d'acquisition ou de confection initial.

4- GOODWILL

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition est égal à la valeur de marché ou son équivalent, à la date d'échange des actifs remis, des passifs encourus ou assumés ou des instruments de capitaux propres émis pour obtenir le contrôle de la société acquise.

5- IMMEUBLES DE PLACEMENT

Après sa comptabilisation en tant qu'actif, un immeuble de placement doit être comptabilisé à son coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Dans ce cas, la juste valeur doit être indiquée en annexe.

6- AVANTAGES AU PERSONNEL

Principe

L'objectif de la norme IAS 19 est de prescrire le traitement comptable des avantages du personnel et les informations à fournir à leur sujet. Cette norme impose de comptabiliser :

- un passif lorsqu'un membre du personnel a rendu des services en échange d'avantages du personnel qui lui seront versés dans l'avenir ;
- une charge lorsque l'entité consomme l'avantage économique résultant des services rendus par un membre du personnel en échange d'avantages du personnel.

Classification des avantages au personnel

La norme IAS 19 prévoit quatre catégories d'avantages accordés aux salariés au titre des services rendus :

- les avantages à court terme tels que les salaires, les cotisations de sécurité sociale, les congés annuels payés, les congés de maladie payés, les primes payables dans les douze mois suivant la fin de l'exercice, ...
- les avantages à long terme : médailles du travail, primes payables douze mois ou plus après la fin de l'exercice, ...
- les avantages postérieurs à l'emploi eux-mêmes classés en 2 catégories : régimes à prestations définies et régimes à cotisations définies (retraite, frais de santé et prévoyance pour les retraités, ...)
- les indemnités de fin de contrat de travail : principalement les avantages payables suite à une décision de l'entreprise de mettre fin à l'emploi avant l'âge de la retraite permis par la convention collective ou accord d'entreprise (indemnités de licenciement...) ou du salarié d'accepter le licenciement en échange de ces avantages (départ volontaire).

Couverture des engagements

Les engagements peuvent être couverts de deux manières :

- Constitution d'une provision en interne
- Externalisation de l'obligation de verser des prestations par la souscription d'un contrat d'assurance.

Méthode

La valorisation des régimes à prestations définies implique le recours à des techniques actuarielles afin de quantifier d'une manière fiable le montant de l'engagement naissant des avantages accumulés par le personnel durant les exercices écoulés.
La méthode préconisée par la norme IAS 19 est celle des « Unités de Crédit Projetées », qui présente les caractéristiques suivantes :

- Méthode actuarielle, basée sur l'estimation des prestations futures probables (à partir des salaires projetés à l'échéance de la prestation), qui repose sur le principe suivant lequel chaque période de service rendu donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations.
- Méthode rétrospective, qui définit la valeur de l'engagement au moment de l'évaluation en se fondant sur le rythme d'acquisition des droits prévu au régime. L'objectif est d'attribuer à chaque année passée la quote-part de droits lui revenant.
  L'estimation de la valeur des engagements doit s'appuyer sur des hypothèses actuarielles qui influeront sur le coût des prestations. Ces hypothèses sont relatives aux variables :
- démographiques : taux de rotation du personnel, taux de mortalité, âge de départ à la retraite
- financières : taux d'actualisation, progression estimée des salaires à effectifs constants

Options retenues par la BMCI

À la fin de chaque exercice, la BMCI comptabilise une provision couvrant ses engagements relatifs aux régimes à prestations définies : Ouissam Choghl et indemnités de fin de carrières. La méthode utilisée est celle des « unités de crédit projetées ».
Les taux d'actualisation sont déterminés en fonction de la courbe des taux (Taux de référence des Bons de Trésor) publiée par Bank Al-Maghrib et arrêtée à la date de clôture de l'exercice. Les taux de cette courbe sont ramenés en fonction de la maturité des Bons de Trésors aux durées moyennes d'exigibilité des prestations.
Les autres paramètres d'estimation de l'engagement découlent de la table de mortalité en usage au Maroc, du taux de progression des salaires à effectifs constants estimé par la BMCI ainsi que des statistiques liées à la rotation du personnel observée sur plusieurs années.
Quant aux avantages à court terme, La BMCI a constaté une provision relative au coût salarial lié aux congés maladie et maternités sur les douze mois après la clôture de l'année.

7- COÛT DU RISQUE

Le cout du risque comprend les éléments de résultat suivants :

- les dotations et reprises de dépréciations couvrant les pertes de crédit attendues a 12 mois et à maturité (Bucket1 et Bucket2) relatifs aux crédits et aux instruments de dettes comptabilises au coût amorti ou à la valeur de marché par capitaux propres ;
- les dotations et reprises de dépréciations des actifs financiers pour lesquels il existe une indication objective de perte de valeur (Bucket3), les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties ;

Sont également comptabilisées en coût du risque les charges liées aux incidents et aux litiges inhérents à l'activité de financement.

Augmentation significative du risque de crédit

L'évaluation de l'augmentation significative du risque de crédit est faite au niveau de chaque instrument en s'appuyant sur des indicateurs et des seuils qui varient selon la nature de l'exposition et le type de contrepartie.

- Facilités accordées aux grandes entreprises, institutions financières, États souverains et obligations
  L'indicateur utilisé pour évaluer l'augmentation significative du risque de crédit est la note interne de crédit de la contrepartie. La détérioration de la qualité de crédit est considérée comme significative et la facilité (ou l'obligation) classée en Bucket2 si la différence entre la note interne de la contrepartie à l'origination et celle en date de clôture est supérieure ou égale à 3 crans (par exemple, un passage de la note 4- à la note 5-).
  La mesure de simplification « risque de crédit faible » autorisée par IFRS 9 (i.e. selon laquelle les obligations avec une notation « investment grade » en date de clôture sont considérées comme étant en Bucket1, et celles avec une notation « non-investment grade » en date de clôture sont considérées comme étant en Bucket 2) est utilisée uniquement pour les titres de dette pour lesquels aucune note interne n'est disponible en date de comptabilisation initiale.
- Facilités accordées aux PME et clientèle de détail.

L'augmentation significative du risque de crédit est également liée la note interne de crédit de la contrepartie. Du fait d'une volatilité plus importante dans l'échelle de notation interne utilisée, la détérioration est considérée comme significative et la facilité classée en Bucket2 si la différence entre la note interne de la contrepartie à l'origination et celle en date de clôture est supérieure ou égale à 6 crans.

Informations prospectives

BMCI prend en compte des informations prospectives dans l'estimation de l'augmentation significative du risque de crédit ainsi que dans la mesure des pertes de crédit attendues (Expected Crédit Loss – « ECL »).
S'agissant de la détermination de l'augmentation significative du risque de crédit, au-delà des règles fondées sur la comparaison des paramètres de risque entre la date de comptabilisation initiale et la date de reporting, celle-ci est complétée par la prise en compte d'informations prospectives comme des paramètres macroéconomiques sectoriels ou géographiques, susceptibles d'augmenter le risque de crédit de certaines expositions. Ces informations peuvent amener à resserrer les critères de passage en Bucket2, et ainsi augmenter le montant de pertes de crédit attendues pour des expositions considérées comme particulièrement vulnérables au regard de ces paramètres prospectifs.
S'agissant de la mesure des pertes de crédit attendues, BMCI a fait le choix de retenir 3 scénarios macroéconomiques :

- un scénario central, en ligne avec le scénario utilisé dans le cadre du processus budgétaire ;
- un scénario adverse, correspondant au scénario utilisé trimestriellement dans le cadre des exercices de « stress-test » réalisés par le Groupe ;
- un scénario favorable, permettant de prendre en compte des situations où les performances économiques sont meilleures que prévues.
  Le lien entre les scénarios macroéconomiques et la mesure de l'ECL est principalement établi par le biais de la modélisation des probabilités de défaut. Les probabilités de défaut ainsi déterminées par les scénarios macroéconomiques permettent de mesurer les pertes attendues pour chaque scénario.
  Le poids à attribuer aux pertes de crédit attendues calculées dans chacun des scénarios est défini comme suit :
- 50 % pour le scénario central ;
- le poids des deux scénarios alternatifs est défini selon la position dans le cycle économique. Dans l'approche retenue, le scénario adverse a un poids plus important dans les situations en haut de cycle que dans les situations en bas de cycle, en anticipation d'un retournement potentiel défavorable de l'économie.

8- PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS CONCLUS AVEC LES CLIENTS

Cette norme remplace la norme IAS 18 « Produits des activités ordinaires », IAS 11 « Contrats de construction », leurs interprétations et introduit un principe fondamental selon lequel la comptabilisation du chiffre d'affaires doit traduire, pour le montant auquel un vendeur s'attend à avoir droit, le transfert à un client du contrôle d'un bien ou d'un service.
La norme IFRS 15 énonce une approche développée comprenant 5 étapes successives depuis l'identification du contrat conclu avec le client jusqu'à la reconnaissance en résultat d'un produit lorsqu'une obligation de performance est remplie :

ÉTAPE-1 L'identification des différents éléments des contrats conclus avec les clients

ÉTAPE-2 L'identification des obligations de performance

ÉTAPE-3 L'évaluation du prix de la transaction avec la prise en compte ou non des rémunérations variables

ÉTAPE-4 L'allocation du prix aux différentes obligations de performance

ÉTAPE-5 La comptabilisation des revenus

9- IMPÔT EXIGIBLE ET IMPÔT DIFFÉRÉ

La charge d'impôt sur le bénéfice exigible est déterminée sur la base des règles et taux en vigueur dans chaque pays d'implantation des sociétés du groupe consolidé sur la période à laquelle se rapportent les résultats.
Les impôts différés sont comptabilisés lorsqu'il existe des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales.
Les passifs d'impôts différés sont reconnus pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception:

- Des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ;
- Des différences temporelles taxables relatives aux investissements dans des entreprises sous contrôle exclusif et contrôle conjoint, dans la mesure où le groupe est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et qu'il est probable que cette différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Un actif ou passif d'impôt différé est comptabilisé chaque fois que le recouvrement ou le règlement de la valeur comptable d'un actif augmentera ou diminuera les paiements futurs d'impôt par rapport à ce qu'ils auraient été si un tel recouvrement n'avait pas eu d'incidence fiscale. La gestion fiscale lui donne l'opportunité de générer un bénéfice imposable au cours des exercices appropriés.
L'IAS 12 interdit l'actualisation des impôts différés.
L'interprétation IFRIC 23 clarifie la mise en œuvre de la norme IAS 12 «Impôts sur le résultat» en matière de comptabilisation et d'évaluation, lorsque l'incertitude entoure le traitement de l'impôt sur le résultat.
Cette incertitude peut avoir une incidence sur la détermination du bénéfice imposable, des bases fiscales, des pertes fiscales et crédits d'impôts non utilisés et des taux d'imposition.
Plus spécifiquement, il est nécessaire de déterminer si les positions fiscales décidées par l'entité seront validées ou non par l'autorité fiscale compétente.

PRINCIPES ET NORMES COMPTABLES IAS/IFRS APPLIQUÉS PAR LE GROUPE BMCI

au 31 décembre 2024

10- DÉRIVES

L'ensemble des opérations portant sur des instruments dérivés sont initiées à des fins de transaction et sont de ce fait comptabilisées en tant qu'actifs ou passifs à la juste valeur par résultat.

11- DÉRIVES INCORPORÉS

Un dérivé incorporé est une composante d'un contrat financier ou non qui a pour effet de faire varier une partie des flux de trésorerie de l'opération composée d'une manière analogue à celle d'un dérivé autonome.
Le dérivé incorporé doit faire l'objet d'une séparation si les trois conditions suivantes sont remplies :

- Le contrat hybride n'est pas comptabilisé à la juste valeur.
- Séparé du contrat hôte, le dérivé incorporé possède les caractéristiques d'un dérivé.
- Les caractéristiques du dérivé ne sont pas étroitement liées à celles du contrat hôte.

Au 31 décembre 2024, aucun instrument financier comprenant un dérivé incorporé n'a été identifié.

12- DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE

Les dépôts de la clientèle sont comptabilisés au coût historique.

13- PROVISIONS DU PASSIF

Une provision doit être comptabilisée au passif lorsqu'une entité a une obligation actuelle (explicite ou implicite) découlant d'un évènement passé, et s'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.
Quand il est significatif, l'effet de l'actualisation des flux de trésorerie futurs devant être décaissés pour éteindre l'obligation est obligatoirement comptabilisé quand la sortie des ressources dépasse un an.

14- PASSIFS ÉVENTUELS

La BMCI a reçu de la part de l'Office des Changes, courant mars 2023, un avis de vérification portant sur les opérations de change. La vérification est en cours.
La BMCI a reçu de la part de la CNSS au titre de son contrôle, des observations sur les régularisations proposées au titre de la période 2020 à 2024. La banque a présenté les détails et justificatifs demandés par la CNSS pour leur permettre de clôturer leur mission.

15- UTILISATION DES ESTIMATIONS POUR LA PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

La préparation des États financiers exige des responsables des métiers et des fonctions la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations pour la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme pour l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans l'élaboration des notes relatives aux États financiers.
Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont eu recours à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer différents de celles-ci et avoir un effet significatif sur les États financiers.
C'est le cas notamment :

- Des dépréciations opérées pour couvrir les risques de crédit inhérents aux activités d'intermédiation bancaire,
- De l'usage de modèles internes pour la valorisation des positions sur instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés organisés,
- De l'usage de modèles internes basés sur les flux de récupération passés pour le calcul des provisions pour dépréciation des crédits regroupés par classes homogènes de risques »
- Du calcul de la valeur de marché des instruments financiers non cotés classés en « Instruments financiers en juste valeur par résultat » à l'actif ou au passif, et plus généralement du calcul des valeurs de marché des instruments financiers pour lesquels cette information doit être portée dans les notes afférentes aux États financiers,
- Des tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels,
- De l'estimation de la valeur résiduelle des actifs faisant l'objet d'opérations de location-financement ou de location simple et plus généralement des actifs amortis déduction faite de leur valeur résiduelle estimée,
- De la détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.

INFORMATION SECTORIELLE

Le Groupe BMCI est organisé autour de quatre pôles d'activité principaux :

- Banque de détail ;
- Banque offshore;
- Financements spécialisés : BMCI Leasing et ARVAL ;

Les transactions entre les pôles d'activité sont conclues à des conditions commerciales de marché. Les informations sectorielles sont présentées en tenant compte des prix de transfert négociés entre les différents secteurs en relation au sein du Groupe BMCI.
Les actifs et passifs sectoriels regroupent l'ensemble des éléments composant le bilan du Groupe. Les actifs sectoriels sont directement déterminés à partir des éléments comptables de chaque pôle d'activité. Les passifs sectoriels sont déterminés par le moyen des fonds propres - normalisés par pôle - utilisés pour l'allocation du capital.
Les fonds propres sont alloués par pôles en fonction des risques encourus, sur la base d'un ensemble de conventions principalement fondées sur la consommation en fonds propres résultant des calculs d'actifs pondérés fixés par la réglementation relative à la solvabilité des Établissements de crédit et entreprises d'investissement.
Les résultats par pôles d'activité à fonds propres normalisés sont déterminés en affectant à chacun des pôles le produit des fonds propres qui lui sont ainsi alloués.

GESTION DU CAPITAL ET ADÉQUATION DES FONDS PROPRES

La nouvelle réglementation sur le calcul des fonds propres selon les normes Bâle III est entrée en vigueur. Ainsi une nouvelle hiérarchie des fonds propres a été instaurée:

- les fonds propres de base de catégorie 1 (Common Equity Tier 1 -CET1-) ;
- les fonds propres de catégorie 1 (Tier 1), constitués du CET1 et des fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1) ;
- les fonds propres de catégorie 2 (Tier 2)

  Les fonds propres du Groupe BMCI sont calculés conformément à la circulaire de Banque Al-Maghrib n°14/G/2013

Ratio de Solvabilité

Dans le cadre de la réglementation prudentielle, le ratio de solvabilité du Groupe BMCI est égal au rapport entre les fonds propres prudentiels globaux et les montants pondérés au titre du risque de crédit, de marché et du risque opérationnel, et ce conformément à la circulaire de Banque Al-Maghrib n° 26/G/2006.

Fonction et stratégie de gestion des risques

Le Groupe BMCI considère la maîtrise des risques auxquels il est exposé comme un corollaire indispensable afin d'assurer la pérennité de ses activités et le développement continu de sa rentabilité.
Aussi, le Groupe BMCI est confronté à une multitude de risques induits par la diversité de ses activités aussi bien au niveau de la banque qu'au niveau de l'ensemble des filiales.
Ainsi, conformément à la réglementation de Bank Al-Maghrib et en s'inspirant des meilleures pratiques internationales (notamment celles de l'actionnaire de référence BNP Paribas), le dispositif de contrôle interne mis en place par le Groupe BMCI répond à la réglementation en vigueur, mais permet aussi de se doter d'un dispositif adéquat en termes de suivi et de maîtrise des risques.
Ce dispositif a plus généralement pour objectif la maîtrise optimale des risques auxquels est exposé le Groupe BMCI. Il doit ainsi être compris comme un outil majeur de pilotage pour l'ensemble des acteurs et un instrument indispensable pour assurer la pérennité du Groupe BMCI.
Chaque évolution concernant le dispositif de contrôle interne est validée par le Directoire et par le Conseil de Surveillance.
Dans le cadre de ce dispositif :

- La Banque est organisée en unités responsables de leur système de contrôle interne. Les responsables définissent, en coordination avec les autres entités de la BMCI, leur dispositif de contrôle interne et veillent à son fonctionnement. Ils ont, chacun à son niveau, le devoir d'un contrôle complet et efficace des activités qui sont placées sous leur responsabilité.
- La pratique de délégation est l'un des principes sur lesquels repose le système de contrôle interne. Elle constitue le système de fonctionnement et de décision fondamental de la Banque, en instituant des relais chargés de mettre en œuvre la politique de la Direction Générale. Ces relais doivent s'assurer de l'application stricte de leurs décisions, en contrôlant leurs délégations.

Le dispositif de contrôle interne de la BMCI couvre les familles de risques suivantes :

- Le risque de taux et de liquidité ;
- Le risque de crédit et de contrepartie ;
- Les risques de marché ;
- Les risques opérationnels.

Par ailleurs, une fonction « conformité » a été mise en œuvre dans le cadre du pilier 2 de la réglementation Bâle II. Il s'agit d'une structure indépendante directement rattachée au Directoire, chargée du suivi du risque de non-conformité, lequel est défini comme étant le risque d'exposition à un risque de réputation, de perte financière ou de sanction en raison de l'inobservation des dispositions légales et réglementaires ou des normes et pratiques en vigueur.

1- LE RISQUE DE CRÉDIT OU DE CONTREPARTIE

L'évaluation du risque de crédit résulte de la combinaison de deux paramètres : le risque de défaut de la contrepartie et le risque de perte en cas de défaut de cette contrepartie. Le dispositif de gestion du risque de crédit est fondé sur les deux données suivantes :

- **La Note de Contrepartie**, qui reflète le risque de défaut de la contrepartie : une Note de Contrepartie, et une seule, est ainsi attribuée à chaque client de la BMCI qui bénéficie d'un crédit, quelque soit la nature de la contrepartie.
- **Le Taux de Récupération Global**, qui reflète, pour chaque crédit accordé, la récupération espérée, en cas de défaut de la contrepartie

Ces deux données, utilisées à la BMCI depuis plus de cinq ans, sont fondamentales pour suivre, mesurer et gérer de manière fiable le risque de crédit. Elles constituent, en outre, les éléments essentiels à la mise en place de la réglementation Bâle II en méthode avancée.

Gestion du risque de crédit

La gestion du risque de crédit est appréhendée au niveau de la mise en place des autorisations puis au niveau du suivi et du contrôle des utilisations.
La décision d'octroi ou le renouvellement des crédits obéit au principe du « double regard ». Ainsi, la prise de décision est réalisée conjointement par la ligne de clientèle et la Direction des Risques.
Le processus comprend une analyse complète du dossier réalisée par le site qui propose les concours puis une étude contradictoire réalisée par la filière risque avant présentation du dossier à un comité de crédit ad hoc.
Le contrôle des utilisations comprend plusieurs niveaux définis chacun par une procédure interne :
Contrôles de 1er niveau :Ces contrôles sont effectués par les lignes de clientèles et portent sur des Points de Surveillance Fondamentaux (PSF) qui font l'objet de procédures précises. Ainsi, doivent être effectués selon une périodicité et une méthodologie prédéfinie, des contrôles sur six domaines considérés comme sensibles par la Banque : note de contrepartie, garanties reçues et émises, comptes irréguliers, comptes avec incidents et tenue des dossiers engagements.
Contrôles de 2ème niveau : La Direction des Risques intervient dans le dispositif de contrôle interne en assurant un contrôle de 2ème niveau sur le risque de crédit. La Direction des Risques veille au respect des procédures en matière de gestion du risque de crédit, exerce une surveillance rapprochée de l'utilisation des crédits et assure le suivi de l'évolution du profil de risque de la Banque. D'autres contrôles sont effectués à travers la réalisation d'analyses thématiques, de PSF dédiés et de divers comités de suivi des Risques.
Contrôles de 3ème niveau : Le contrôle périodique, réalisé par l'Inspection Générale, assure une revue régulière de l'ensemble du portefeuille. Ainsi tous, les Groupes d'exploitation sont périodiquement audités et la qualité du portefeuille analysée. Toutefois, en cas de détérioration de la qualité du risque, l'Inspection Générale assure une présence plus rapprochée.

Gestion du risque de concentration du crédit

Le risque de concentration du crédit est le risque inhérent à une exposition excessive pouvant engendrer des pertes pour la Banque; les limites sectorielles sont revues périodiquement.
Une analyse trimestrielle est réalisée sur l'évolution de la concentration des engagements afin de prévenir une trop forte exposition sur un segment donné.
La mesure et la gestion de ce risque permettent d'appréhender la forme et le niveau du risque de concentration du crédit encouru par type d'exposition (contreparties individuelles ; groupes d'intérêt ; contreparties appartenant au même secteur économique ; contreparties appartenant à la même région géographique ; garants) et de mettre en place des limites pour chaque type d'exposition.
Ces limites sont validées et suivies par les instances dirigeantes.

2- RISQUES DE MARCHÉ

Le risque de marché se définit comme la vulnérabilité des positions d'un portefeuille de négociation à la variation des paramètres de marché, de la volatilité de ses paramètres et des corrélations entre ces paramètres , autrement dit c'est le niveau de perte pouvant être subi suite au retournement défavorable du marché. Il se subdivise en cinq grandes familles :

- Risque de taux d'intérêt,
- Risque de change,
- Risque sur titre de propriété,
- Risque sur produit de base,
- Risque sur produit dérivé.

L'importance et la complexité relative de ces risques nécessitent la mise en place d'un dispositif de pilotage des risques encourus afin de les maintenir à des niveaux tolérables par rapport aux positions de la Banque et se conformer en même temps aux exigences des normes Bâloises.

Principes fondamentaux

Dans l'objectif d'encadrement et de maîtrise des risques de marché, la BMCI a mis en place un dispositif de gestion des risques conforme aux normes Baloises et aux standards du groupe BNP Paribas. Ce dispositif est basé sur plusieurs principes parmi lesquels :

- Maîtrise et suivi des risques sur les expositions
- Développement des activités de marché dans le cadre de comités nouveaux produits avec analyse approfondie des risques engendrés par ces activités
- Respect de la réglementation bancaire en matière de gestion prudentielle des risques
- Adoption des standards du groupe et des meilleures pratiques en matière de gestion des risques de marché

La gestion du risque de marché au niveau de la BMCI repose sur des axes fondamentaux, permettant d'assurer un contrôle de qualité et une vision globale du risque sur toutes les activités liées au portefeuille de négociation de la Banque. Ces axes sont de l'ordre de trois :

- Un contrôle de 1er niveau assuré par les opérateurs du Front qui sont tenus au respect des normes internes du Groupe en matière de trading et de prise de position sur les marchés et aussi en termes de déontologie.
- Un contrôle de 2ème niveau matérialisé par le suivi quotidien assuré par la Direction des Risques de Marché qui veille au respect du dispositif de risque en matière de limites VaR et volume sur les positions de taux, change et liquidité. Des reportings journaliers retraçant les principaux indicateurs de risque sont adressés aux membres du Directoire de la Banque afin de les tenir informés des niveaux de risques et PnL dégagés par l'activité du trading.

En plus d'un suivi fonctionnel par l'entité GRM « Group Risk Management » du Groupe BNP Paribas

- Un suivi fonctionnel de 3ème niveau assuré par l'Audit Interne/Inspection Générale

  Un monitoring du top management est aussi assuré à travers la fixation de limites de trading pour bien suivre et cadrer l'activité :
- Position de change : Limite en VaR, en volume et par sens ;
- Position de taux : Limite en position moyenne par bande d'échéance ;
- Position obligataire : Limite en VaR et en sensibilité par bande d'échéance ;
- Position sur option : Limite sur Grecs (Delta – Gamma – Véga).

Ces limites sont revues annuellement, soit à la hausse soit à la baisse, par la Direction Générale avec possibilité de révision tous les six mois ou à la demande.

La VaR (Valve at Risk) GEAR

La VaR peut être définie comme étant la perte potentielle maximale que peut subir un portefeuille en cas de mouvements normaux des paramètres de marché, sur un horizon de temps et pour un niveau de confiance donné. Le Groupe retient un niveau de confiance de 99% et un horizon de temps d'une journée. Les principaux groupes de facteurs simulés sont :

- Prix d'actions et leurs volatilités implicites ;
- Taux d'intérêts, Titres / Swaps de taux ;
- Matières premières ;
- Cours de change et leurs volatilités implicites...

Les simulations des facteurs de risque sont calculées en utilisant l'approche Monté Carlo qui capte la non-normalité des paramètres de marché aussi bien que interdépendance entre les facteurs de marché.

Gestion du Risque de Change

Le risque de change inhérent à l'activité de trading Book BMCI correspond au risque de variation de juste valeur ou au risque de variation de flux de trésorerie futurs d'un instrument financier suite à l'évolution des cours des devises. il trouve ses principales sources dans la position de change classique de la Banque et dans les options de change.
Le monitoring de ce risque est fait à travers deux principaux paramètres : Une limite en GEaR « Gross Earning at Risk » (équivalent VaR), des limites en volumes de position de change (Short // Long) et des Limites sur Grecs (Delta – Gamma – Véga) pour les options de change

Risque de Taux et Risque Obligataire

Le risque de taux correspond au risque de variation de la valeur des positions ou au risque de variation des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier du fait de l'évolution des taux d'intérêts sur le marché. Il trouve ses principales sources dans les positions de trésorerie et obligataires.
Le risque de taux à la BMCI est géré à travers des limites de positions moyennes par bande d'échéance et une limite globale en équivalent un an (One Year Equivalent) pour la Trésorerie. Une limite en GEAR et des limites de sensibilité par bande d'échéance dites PV01 pour l'activité Trading Obligataire.

Système de contrôle et suivi des limites

Le suivi des Utilisations / Limites est réalisé quotidiennement à travers des reportings adressés au Top Management de la banque ainsi qu'à toutes les entités concernées. Ces reportings comprennent les positions de change, les positions sur titres et les positions de taux par devise.
Contrôlés en premier lieu par le Directeur des Risques de Marché, ces reportings sont ensuite transmis au Responsable ALM Trésorerie et Capital Markets à la Direction Générale et à la Direction des Risques.
Le dépassement d'une limite en volume nécessite l'accord préalable du Président du Directoire et de la Direction des Risques. En revanche, le dépassement d'une limite en terme de VaR sur une position individuelle, dû par exemple à la dépréciation d'une devise, est toléré.

Stress Test

En parallèle au dispositif de suivi, des stress tests sur les positions de trésorerie sont réalisés mensuellement depuis 2005. Ils sont effectués selon deux approches :

- Une approche «Mark To Market» qui consiste à calculer l'impact d'un mouvement de taux d'intérêt sur le résultat du portefeuille.
- Une approche "Funding" qui consiste à calculer l'impact, sur le résultat de trésorerie, dû à une crise de liquidité. C'est une approche fondée sur le refinancement O/N du Liquidity Gap.

3- RISQUE DE TAUX ET DE LIQUIDITÉ

La stratégie de gestion du risque global de taux d'intérêt et de liquidité s'articule autour des principaux axes suivants :

- Respecter les ratios réglementaires de liquidité : ratio court terme, ratio de ressources permanentes, réserves Banque Centrale,
- Respecter les ratios de liquidité internes au groupe BNP Paribas (LCR, NSFR)
- Assurer la liquidité de la BMCI à court terme et gérer le GAP de liquidité à long terme
- Eviter les déséquilibres extrêmes en gardant à l'esprit la sauvegarde de la solvabilité, de la capacité d'emprunt de la Banque et de son rating,
- Refinancer la banque commerciale au meilleur coût ;
- Maîtriser les risques financiers,
- Atténuer la variabilité des résultats,
- Limiter le risque de taux au travers du choix de la maturité du portefeuille de Titres, au travers de la maturité des emprunts et en orientant la politique commerciale par la détermination du Taux de Cession Interne adéquat.

L'ALM suit les risques de taux d'intérêt et de liquidité sur 3 périmètres distincts :

- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité structurels liés aux opérations clientèles regroupées dans les livres dénommés Book Commercial.
- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité structurels liés au Book Fonds Propres.
- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité résultant de la somme des sous composantes précédentes.

L'ALM suit et intègre par ailleurs ces risques au niveau du groupe BMCI, intégrant ainsi les principales filiales de financement.
L'ALM suit ces risques de taux d'intérêt et de liquidité pouvant provenir d'une:

- corrélation partielle ou nulle entre les conditions de rémunération clientèle et les conditions de marché (taux réglementés, taux de base...)
- incertitude sur la durée des opérations clientèle (dépôts à vue, comptes d'épargne...)
- existence d'options comportementales sur des produits clientèle longs à taux fixe ou assimilés (remboursements anticipés sur les crédits immobiliers...)

Ces analyses reposent sur l'élaboration des échéanciers reflétant les flux relatifs à une opération à la date de révision de son taux. Si cette dernière opération est à taux fixe, les flux sont positionnés à leur date d'échéance.
Pour les opérations ne disposant pas d'échéances contractuelles (ex : dépôts à vue, fonds propres...), elles sont « écoulées » selon des conventions d'échéancement induites des résultats des études statistiques réalisées sur ces postes.
Des limites d'impasse de taux (ressources taux fixe - emplois taux fixe) et de liquidité sont définies par bande d'échéance pour chaque book.
Des analyses de sensibilité sont également effectuées afin de mesurer la stabilité du PNB (produit net bancaire) par rapport à un choc de taux de 100 à 200 bp.
Par ailleurs, les impasses de liquidité à un an sont également encadrées par une limite fixée en interne. Un plan de gestion de crise selon plusieurs scénarios est établi afin de prévenir tout risque d'illiquidité. Ce plan est déclenché, soit par des indicateurs internes propres à la banque (liés à son niveau de liquidité et son accès au marché), soit par des indicateurs externes provenant de conditions de marché, des interventions des autorités monétaires (office des changes et BAM), des évolutions effectives ou probables de la loi ainsi que des anticipations sur les conditions de liquidité et de financement de la Banque et de ses concurrents.
Périodiquement, un comité ALCO regroupant les membres du Directoire se tient afin de contrôler :

- le niveau d'exposition du groupe en termes de risque de taux et de liquidité
- le respect des limites mises en place pour encadrer ces risques
- la réorientation de la stratégie de la Banque en matière de gestion du bilan en fonction de son profil de risque ainsi que de l'évolution du marché.
- le respect des exigences réglementaires dans le cadre des recommandations du pilier II de Bâle II.

4- RISQUES OPÉRATIONNELS

Bank Al-Maghrib définit le risque opérationnel comme étant « un risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs ». Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation.
Bénéficiant, depuis plusieurs années, des meilleures pratiques de l'actionnaire de référence le « Groupe BNP Paribas », le dispositif de gestion des risques opérationnels du Groupe BMCI a atteint aujourd'hui un niveau de maturité significatif.
Les choix et orientations adoptés par le Groupe BMCI depuis l'exercice 2004 pour la gestion des risques opérationnels répondent aux circulaires et directives de Bank Al-Maghrib en la matière.

APPLICATION DE LA REGLEMENTATION BÂLE II

Le nouveau dispositif Bâle II est entré en vigueur au Maroc en janvier 2007 pour les approches standards de calcul des exigences en fonds propres au titre des risques de crédit, de marché et opérationnels.
Dès la publication de ces textes par le régulateur, la banque a engagé un large chantier induisant la mobilisation significative des équipes et ce afin d'être conforme à la réglementation Bâle II sur les méthodes standards. Ces travaux ont amené à la mise en place d'un dispositif de calcul du ratio de solvabilité en méthode standard. Il permet d'aboutir aux exigences réglementaires au titre du risque de crédit, de marché et opérationnel.
Le régulateur a édicté les textes relatifs au Pilier II « Dispositif de surveillance des risques et l'adéquation des fonds propres internes » ainsi que le Pilier III « Dispositif sur la discipline de marché ».
Par ailleurs, l'analyse des textes réglementaires relatifs au Pilier II a permis à la BMCI de structurer des chantiers complémentaires avec pour objectif l'alignement à la réglementation et l'adoption des meilleures pratiques en matière de gestion des risque
Courant l'année 2013, la BMCI a mis en place un dispositif de maîtrise du risque portant sur le périmètre de la clientèle des particuliers et professionnels en déployant la notation Retail automatisée ; la particularité NEGCOM et le déclassement en défaut automatique.
La notation automatique Retail/Déclassement concerne tous les clients particuliers et professionnels et se base sur les caractéristiques intrinsèques ainsi que sur l'historique de leur relation avec la BMCI (flux confiés, solde, ancienneté de la relation, irrégularités...etc.). La note de contrepartie est mise à jour chaque huitième jour du mois via un traitement automatique. Il s'agit donc de mesurer à partir d'une approche multicritère standard et systématique le niveau de risque d'un client.
La notation automatique est opérationnelle depuis le 08/10/2013

ORGANISATION ET GESTION DES RISQUES

Risque de crédit

La BMCI a mis en place en conformité avec les directives de Bank Al-Maghrib relatives au Pilier II de Bâle II, un dispositif de mesure, de maîtrise et de surveillance des risques adapté à la nature, au volume et au degré de complexité de ses activités. Ce dispositif qui transpose par ailleurs les normes du Groupe BNP Paribas, lui permet notamment :

- d'évaluer et de maîtriser l'ensemble des risques auxquels elle est exposée ;
- de maintenir l'exposition aux différents risques dans les limites globales arrêtées par la réglementation en vigueur et / ou fixées par le Directoire et approuvées par le Conseil de Surveillance.
- d'évaluer et conserver en permanence les niveaux et les catégories des fonds propres ainsi que leur allocation compte tenu de la nature et du niveau des risques auxquels la BMCI pourrait être exposée.

Risques de marché

Dans le cadre des dispositions Bale II en matière de fonds propres et de répartition des risques, la BMCI applique la méthode standard pour le calcul des exigences en fonds propres au titre des risques de marché. L'effet de l'exigence en fonds propres au titre des risques de marché n'est pas important puisqu'elle ne représente que 1% du total des exigences de tous les risques.

Risques opérationnels

Depuis plusieurs années, la BMCI a mis en place un dispositif en vue de se conformer aux exigences Bâle II.
La gouvernance de la gestion des risques opérationnels pour le Groupe BMCI s'appuie sur :

- des comités réguliers où l'État Major de la Banque traite des sujets de risques opérationnels et exploite les informations pour une meilleure maîtrise de ces risques (Comité de Coordination du Contrôle Interne, Comité de la Conformité, Comité d'Audit).
- une structure dédiée à la gestion du Risque Opérationnel créée en 2004, et rattachée à la Direction de la Conformité depuis avril 2008.
- une politique générale de gestion du Risque Opérationnel approuvée par le Conseil de Surveillance de la Banque et un référentiel de procédures complet et mis à jour.
- un outil de gestion du risque opérationnel dédié, commun à l'ensemble des filiales du Groupe BNP Paribas, avec une historisation des incidents historiques et des incidents potentiels de risque opérationnel.

Le Groupe BMCI a mis en place un système d'identification et d'évaluation des risques opérationnels, basé sur :

- l'élaboration de cartographies des processus et des risques couvrant l'ensemble des activités du Groupe BMCI.
- un dispositif de collecte des incidents historiques de risques opérationnels impliquant l'ensemble des entités opérationnelles, complété par un processus d'attestation périodique de la fiabilité et l'exhaustivité des données.
- l'identification et l'analyse qualitative et quantitative des incidents potentiels de risques opérationnels. Cette démarche permet de mettre à la disposition du management de la Banque et des entités opérationnelles une quantification des risques majeurs, pour un pilotage optimal des expositions en terme de risques opérationnels.

Par ailleurs, la maîtrise et l'atténuation des risques opérationnels s'opère notamment à travers :

- la maîtrise des risques extrêmes basée sur le dispositif de continuité d'activité qui a atteint un niveau de maturité global satisfaisant.
- des actions préventives et correctives mises en place suite aux incidents historiques significatifs constatés. À ce titre, le dispositif de contrôle permanent a a atteint un niveau de maturité certain avec une couverture optimale du périmètre par la Direction du Contrôle Permanent Groupe, l'utilisation d'outils ayant permis l'industrialisation des contrôles et l'amélioration de leur qualité et la mise en place d'actions préventives et correctives permettant de couvrir les risques majeurs.
- un processus de validation des produits, activités et organisations nouvelles (PAON) et des Transactions Exceptionnelles, mettant en exergue les risques associés et les conditions de mise en œuvre ainsi que les règles de contrôle appropriées.
- un dispositif de maîtrise des activités externalisées essentielles.
- des actions de sensibilisation sur les sujets de Risque Opérationnel menées auprès des entités opérationnelles.

BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS IAS/IFRS

au 31 décembre 2024

BILAN ACTIF IFRS

En milliers de DH

	31/12/2024	31/12/2023
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 793 805	1 362 880
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2 475 187	1 796 340
Actifs financiers détenus à des fins de transactions	2 160 357	1 459 550
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	314 830	336 790
Instruments dérivés de couverture		
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	1 749 697	1 489 698
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	1 749 697	1 489 698
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables		
Titres au coût amorti	7 118 952	6 980 794
Prêts et créances sur les Établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	2 465 886	1 162 315
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	59 193 851	58 853 849
Écart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		
Placements des activités d'assurance		
Actifs d'impôt exigible	29 088	165 059
Actifs d'impôt différé	301 008	301 326
Comptes de régularisation et autres actifs	1 152 776	1 259 012
Actifs non courants destinés à être cédés		
Participations dans des entreprises mises en équivalence	6 680	14 987
Immeubles de placement	22 320	24 070
Immobilisations corporelles	1 066 024	1 142 062
Immobilisations incorporelles	611 420	561 158
Écarts d'acquisition	87 720	87 720
TOTAL ACTIF IFRS	**78 074 415**	**75 201 270**

BILAN PASSIF IFRS

En milliers de DH

	31/12/2024	31/12/2023
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	7 923	1 674
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	7 923	1 674
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		
Instruments dérivés de couverture		
Dettes envers les Établissements de crédit et assimilés	6 815 939	6 303 229
Dettes envers la clientèle	48 393 162	47 464 482
Titres de créance émis	7 801 290	6 876 580
Écart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		
Passifs d'impôt courant	34 895	9 799
Passifs d'impôt différé	258 113	186 741
Comptes de régularisation et autres passifs	4 270 132	4 094 553
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		
Provisions techniques des contrats d'assurance		
Provisions pour risques et charges	844 945	744 140
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées	2 302 548	2 302 362
Capital et réserves liées	6 541 881	6 541 881
Réserves consolidées	456 938	501 262
Part du groupe	430 575	474 700
Part des minoritaires	26 363	26 562
Gains ou pertes latents ou différés, part du groupe	20 579	3 540
Résultat net de l'exercice	326 070	171 026
Part du groupe	325 146	171 224
Part des minoritaires	924	-199
TOTAL PASSIF IFRS	**78 074 415**	**75 201 270**
CAPITAUX PROPRES	**7 345 468**	**7 217 709**
Part du groupe	7 318 181	7 191 346
Part des intérêts minoritaires	27 287	26 364

COMPTE DE RÉSULTAT IFRS CONSOLIDÉ

En milliers de DH

	31/12/2024	31/12/2023
Intérêts et produits assimilés	3 821 763	3 536 036
Intérêts et charges assimilés	1 172 754	1 107 655
MARGE D'INTÉRÊT	**2 649 009**	**2 428 381**
Commissions perçues	593 568	533 100
Commissions servies	65 118	68 831
MARGE SUR COMMISSIONS	**528 450**	**464 269**
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente		
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	625 141	610 846
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	610 948	506 180
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	14 193	104 666
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	615	-6 544
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	615	-6 544
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)		
Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti		
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste valeur par résultat		
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres en actifs financiers à la juste valeur par résultat		
Produits nets des activités d'assurances		
Produits des autres activités	120 734	90 266
Charges des autres activités	135 227	149 468
PRODUIT NET BANCAIRE	**3 788 722**	**3 437 749**
Charges générales d'exploitation	1 983 205	1 938 719
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	257 772	251 844
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	**1 547 745**	**1 247 186**
COÛT DU RISQUE	**809 988**	**633 364**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**737 757**	**613 822**
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	-4 455	4 046
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-16 848	-5 083
Variations de valeurs des écarts d'acquisition		
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	**716 453**	**612 785**
Impôts sur les bénéfices	390 383	441 760
RÉSULTAT NET	**326 070**	**171 026**
Résultat hors groupe	924	-199
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	**325 146**	**171 224**
Résultat par action (en dirham)	24	13
Résultat dilué par action (en dirham)		

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

En milliers de DH

	31/12/2024	31/12/2023
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	**716 453**	**612 785**
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	257 772	251 844
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	0	0
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	832 794	636 123
+/- Dotations nettes aux provisions	100 805	-17 376
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-4 455	4 046
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement		
+/- Autres mouvements	-37 466	15 493
TOTAL DES ÉLÉMENTS NON MONÉTAIRES INCLUS DANS LE RÉSULTAT NET AVANT IMPÔTS ET DES AUTRES AJUSTEMENTS	**1 149 450**	**890 131**
+/- Flux liés aux opérations avec les Établissements de crédit et assimilés	-1 548 761	-1 304 562
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-184 160	-1 819 557
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-117 646	866 768
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	281 815	288 907
- Impôts versés	-168 986	-615 330
DIMINUTION/(AUGMENTATION) NETTE DES ACTIFS ET DES PASSIFS PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	**-1 737 739**	**-2 583 774**
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE	**128 164**	**-1 080 858**
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	12 762	-2 289
+/- Flux liés aux immeubles de placement	1 750	1 750
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-231 997	-238 918
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	**-217 485**	**-239 457**
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-239 030	-239 027
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	186	792 477
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	**-238 844**	**553 450**
EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE		
AUGMENTATION/(DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	**-328 165**	**-766 865**
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE	**290 214**	**1 057 079**
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 362 880	776 704
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des Établissements de crédit	-1 072 666	280 375
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	**-37 951**	**290 214**
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 793 805	1 362 880
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des Établissements de crédit	-1 831 756	-1 072 666
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	**-328 165**	**-766 865**

RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

En milliers de DH

	31/12/2024	31/12/2023
RÉSULTAT NET	**326 070**	**171 026**
Éléments recyclables en résultat net :		
Écarts de conversion		
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	29 763	5 536
Réévaluation des instruments dérivés de couverture d'éléments recyclables		
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence		
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres et recyclables		
Impôts liés	-12 064	-2 048
Éléments non recyclables en résultat net :		
Réévaluation des immobilisations		
Réévaluation (ou écarts actuariels) au titre des régimes à prestations définies	-1 262	1 243
Réévaluation du risque de crédit propre des passifs financiers ayant fait l'objet d'une option de comptabilisation à la juste valeur par résultat		
Réévaluation des instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres		
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence non recyclables		
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres non recyclables		
Impôts liés	602	-400
TOTAL DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	**17 039**	**4 331**
RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	**343 109**	**175 357**
Dont part du Groupe (ou des propriétaires de la société mère)	342 185	175 555
Dont part des intérêts minoritaires (ou participations ne donnant pas le contrôle	924	-199

IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS

En milliers de DH

	31/12/2024	31/12/2023
Impôts courants	29 088	165 059
Impôts différés	301 008	301 326
ACTIFS D'IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS	**330 097**	**466 385**
Impôts courants	34 895	9 799
Impôts différés	258 113	186 741
PASSIFS D'IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS	**293 008**	**196 541**
Charge d'impôts courants	318 357	478 915
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	72 026	-37 156
CHARGES NETTE DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	**390 383**	**441 760**
LE TAUX EFFECTIF D'IMPÔT	**31/12/2024**	**31/12/2023**
Résultat net	326 070	171 026
Charges d'impôt sur les bénéfices	390 383	441 760
TAUX D'IMPÔT EFFECTIF MOYEN	**54,5%**	**72,1%**
ANALYSE DU TAUX EFFECTIF D'IMPÔT	**31/12/2024**	**31/12/2023**
Taux d'impôt en vigueur	38,5%	37,8%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères		
Imposition forfaitaire		
Différences permanentes		
Changement de taux	0,8%	0,8%
Déficit reportable		
Autres éléments	15,2%	33,6%
TAUX D'IMPÔT EFFECTIF MOYEN	**54,5%**	**72,1%**

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS IAS/IFRS

au 31 décembre 2024

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En milliers de DH

		Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉC 2022		**1 327 928**	**5 213 953**	**-**	**713 641**	**-791**	**7 254 731**	**23 569**	**7 278 300**
Opérations sur capital							-		-
Paiements fondés sur des actions							-		-
Opérations sur actions propres							-		-
Dividendes					-239 027		-239 027	125	-238 902
Autres					5 010		5 010	2 869	7 878
RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2023					**171 224**		**171 224**	**-199**	**171 026**
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions	(D)						-		-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat	(E)					4 331	4 331		4 331
Écarts de conversion : variations et transferts en résultat	(F)				-4 923		-4 923		-4 923
GAINS OU PERTES LATENTS OU DIFFÉRÉS	**(D)+(E)+(F)**	**-**	**-**	**-**	**-4 923**	**4 331**	**-592**	**-**	**-592**
Variations de périmètre							-		-
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉC 2023		**1 327 928**	**5 213 953**	**-**	**645 925**	**3 540**	**7 191 346**	**26 364**	**7 217 709**
Reclassement depuis Actifs disponibles à la vente vers Juste valeur par résultat									-
Élimination des Réévaluations sur titres AFS reclassés en Titres au coût amorti							-		-
Reclassement depuis Actifs disponibles à la vente vers Juste valeur par résultat						-	-		-
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2023 CORRIGÉS		**1 327 928**	**5 213 953**	**-**	**645 925**	**3 540**	**7 191 346**	**26 364**	**7 217 709**
Opérations sur capital							-		-
Paiements fondés sur des actions							-		-
Opérations sur actions propres							-		-
Dividendes					-239 030		-239 030	0	-239 030
Autres					21 617		21 617	-	21 617
RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2024					**325 146**		**325 146**	**923**	**326 069**
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions	(D)						-		-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat	(E)					17 039	17 039		17 039
Écarts de conversion : variations et transferts en résultat	(F)				2 064		2 064		2 064
GAINS OU PERTES LATENTS OU DIFFÉRÉS	**(D)+(E)+(F)**	**-**	**-**	**-**	**2 064**	**17 039**	**19 103**	**-**	**19 103**
Variations de périmètre							-		-
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2024		**1 327 928**	**5 213 953**	**-**	**755 721**	**20 579**	**7 318 181**	**27 287**	**7 345 468**

INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES

En milliers de DH

	31/12/2024	31/12/2023
TITRES ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR	**1 749 697**	**1 489 698**
Effets publics et valeurs assimilés	1 749 697	1 489 698
Obligations et autres titres à revenu fixe		
➔ Titres côtés		
➔ Titres non côtés		
Titres de participations non consolidés		
TOTAL DES INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES	**1 749 697**	**1 489 698**

INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES

En milliers de DH

	31/12/2024			31/12/2023		
	Valeur au Bilan	Gains latents	Pertes latentes	Valeur au Bilan	Gains latents	Pertes latentes
Effets publics et valeurs assimilées	1 706 342	37 538	-	1 467 202	5 305	-
Obligations et autres titres à revenu fixe		-	2 286		-	2 286
Actions et autres titres à revenu variable		-	-		-	-
Titres de participation non consolidés		0	-		0	-
Créances disponibles à la vente		-	-		-	-
Créances rattachées	43 355	-	-	22 496	-	-
VALEUR AU BILAN DES INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES	**1 749 697**	**37 538**	**2 286**	**1 489 698**	**5 305**	**2 286**
Total gains et pertes latents	-	37 538	2 286	-	5 305	2 286
Impôts différés	-	15 015	914	-	2 122	914
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux Propres recyclables	-	22 523	1 371	-	3 183	1 371
GAINS ET PERTES LATENTS INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES		**22 523**	**1 371**		**3 183**	**1 371**

IMMEUBLES DE PLACEMENT

En milliers de DH

	31/12/2023	Variation périmètre	Acquisitions	Cessions et échéances	Écart de conversion	Autres mouvements	31/12/2024
Valeur brute	46 076		-	-			46 076
Amortissements et provisions	22 006					1 750	23 756
VALEUR NETTE AU BILAN	**24 070**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-1 749**	**22 320**

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

En milliers de DH

	31/12/2024			31/12/2023		
	Valeur brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette	Valeur brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette
Terrains et constructions	1 192 988	460 046	732 942	1 210 864	377 379	833 485
Equip. Mobilier, installation	784 364	614 842	169 522	766 260	599 800	166 460
Biens mobiliers donnés en location						
Autres immobilisations	748 431	584 871	163 560	703 792	561 675	142 117
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**2 725 783**	**1 659 759**	**1 066 024**	**2 680 916**	**1 538 854**	**1 142 062**
Logiciels informatiques acquis	1 183 803	674 939	508 863	1 050 574	591 920	458 654
Logiciels informatiques produits par l'entreprise						
Autres immobilisation incorporelles	102 557		102 557	102 504		102 504
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**1 286 360**	**674 939**	**611 420**	**1 153 078**	**591 920**	**561 158**

ÉCARTS D'ACQUISITIONS

En milliers de DH

	31/12/2023	Variation périmètre	Écart de conversion	Autres mouvements	31/12/2024
Valeur brute	87 720				87 720
Cumul des pertes de valeurs					
VALEUR NETTE AU BILAN	**87 720**				**87 720**

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS IAS/IFRS

au 31 décembre 2024

PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ASSIMILÉS AU COÛT AMORTI

En milliers de DH

	31/12/2024	31/12/2023
ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS	**2 465 886**	**1 162 315**
Comptes et prêts	1 326 218	278 188
Valeurs reçues en pension	-	-
Prêts subordonnés	-	-
Autres prêts et créances	1 134 365	880 666
TOTAL EN PRINCIPAL	**2 460 583**	**1 158 853**
Créances rattachées	10 930	5 405
Provisions	5 627	1 944
Valeur nette	2 465 886	1 162 315
OPÉRATIONS INTERNES AU GROUPE	**4 404 685**	**5 214 239**
Comptes à vue	250 049	1 085 721
Comptes et avances à terme	4 145 539	4 119 686
Prêts subordonnés	-	-
Créances rattachées	9 097	8 832

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

En milliers de DH

	31/12/2024	31/12/2023
ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS	**6 815 939**	**6 303 229**
Comptes et emprunts	5 120 611	5 341 462
Valeurs données en pension	1 682 070	950 988
TOTAL EN PRINCIPAL	**6 802 681**	**6 292 450**
Dettes rattachées	13 258	10 779
VALEUR AU BILAN	**6 815 939**	**6 303 229**
OPÉRATIONS INTERNES AU GROUPE	**4 422 591**	**5 231 534**
Comptes ordinaires créditeurs	226 131	48 577
Comptes et avances à terme	4 189 830	5 174 918
Dettes rattachées	6 630	8 039

PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE AU COÛT AMORTI

En milliers de DH

	31/12/2024	31/12/2023
OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE	**53 339 989**	**53 055 253**
Créances commerciales	6 584 025	7 059 511
Autres concours à la clientèle	49 185 603	47 665 286
Valeurs reçues en pension	1 166 193	1 547 327
Comptes ordinaires débiteurs	3 630 764	3 630 473
TOTAL EN PRINCIPAL	**60 566 585**	**59 902 597**
Créances rattachées	225 192	180 721
Provisions	7 451 788	7 028 065
Valeur nette	53 339 989	53 055 253
OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL	**5 853 861**	**5 798 595**
Crédit-bail immobilier	942 722	1 108 972
Crédit-bail mobilier, LOA et opérations assimilées	4 498 663	4 239 671
TOTAL EN PRINCIPAL	**5 441 385**	**5 348 643**
Créances rattachées	796 390	818 837
Provisions	383 914	368 885
VALEUR NETTE	**5 853 861**	**5 798 595**
TOTAL	**59 193 851**	**58 853 849**

DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE

En milliers de DH

	31/12/2024	31/12/2023
Comptes ordinaires créditeurs	34 958 559	34 009 405
Comptes d'épargne	5 781 387	5 946 421
Autres dettes envers la clientèle	7 612 914	7 454 098
Valeurs données en pension		
TOTAL EN PRINCIPAL	**48 352 860**	**47 409 924**
Dettes rattachées	40 302	54 558
VALEUR AU BILAN	**48 393 162**	**47 464 482**

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

En milliers de DH

	Solde au 31/12/2023	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres Variations	Solde au 31/12/2024
Provision pour risques d'exécution des engagements par signature	292 077		16 484			275 593
Provision pour engagements sociaux	113 817	6 595			1 262	121 674
Provision pour litige et garanties de passif	86 827		36 806			50 021
Provision pour risques fiscaux						
Provision pour impôts						
Autres provisions pour risques et charges	251 419	253 942	107 387		-317	397 657
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**744 140**	**260 537**	**160 677**		**945**	**844 945**

MARGE D'INTÉRÊT

En milliers de DH

	31/12/2024			31/12/2023		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE	**3 464 532**	**571 093**	**2 893 439**	**3 195 424**	**593 498**	**2 601 926**
Comptes et prêts / emprunts	2 941 630	341 065	2 600 565	2 681 059	332 142	2 348 917
Opérations de pensions	1 180	2 682	-1 502	5 341	4 731	610
Opérations de location - financement	521 723	227 346	294 377	509 024	256 625	252 400
OPÉRATIONS INTERBANCAIRES	**55 237**	**184 982**	**-129 745**	**58 621**	**175 437**	**-116 816**
Comptes et prêts / emprunts	55 237	121 419	-66 182	58 621	139 388	-80 767
Opérations de pensions		63 563	-63 563		36 049	-36 049
EMPRUNTS ÉMIS PAR LE GROUPE		**416 162**	**-416 162**		**338 720**	**-338 720**
TITRES DE DETTES	**301 993**	**517**	**301 476**	**281 991**		**281 991**
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS	**3 821 763**	**1 172 754**	**2 649 009**	**3 536 036**	**1 107 655**	**2 428 381**

COMMISSIONS NETTES

En milliers de DH

	31/12/2024			31/12/2023		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
COMMISSIONS NETTES SUR OPÉRATIONS	**112 578**	**48 366**	**64 212**	**102 915**	**50 490**	**52 425**
Avec les Établissements de crédit	-	-	-	-	-	-
Avec la clientèle	88 186	48 366	39 820	81 272	50 490	30 782
Sur titres	24 392	-	24 392	21 573	-	21 573
De change	-	-	-	70	-	70
Sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	-	-	-	-	-	-
PRESTATION DE SERVICES BANCAIRES ET FINANCIERS	**480 990**	**16 752**	**464 238**	**430 184**	**18 341**	**411 844**
Produits nets de gestion d'OPCVM	12 090	-	12 090	9 049	-	9 049
Produits nets sur moyen de paiement	219 299	-	219 299	182 028	-	182 028
Assurance	86 702	-	86 702	87 336	-	87 336
Autres	162 899	16 752	146 147	151 771	18 341	133 431
PRODUITS NETS DE COMMISSIONS	**593 568**	**65 118**	**528 450**	**533 100**	**68 831**	**464 269**

INFORMATION PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL - BILAN AU 31/12/2024

En milliers de DH

	Banque de détail	Sociétés de financement spécialisées	Banque offshore	Autres	Total
TOTAL BILAN	**67 665 954**	**5 020 614**	**5 157 475**	**230 372**	**78 074 415**
Dont					
ÉLÉMENTS D'ACTIF					
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2 464 282			10 905	2 475 187
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	1 710 451			39 246	1 749 697
Prêts et créances sur les Établissements de crédit et assimilés,au coût amorti	2 363 802	44	74 833	27 207	2 465 886
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	49 253 324	4 884 981	5 051 821	3 725	59 193 851
Immobilisations corporelles	991 508	93	7 245	67 178	1 066 024
ÉLÉMENTS DU PASSIF					
Dettes envers les Établissements de crédit et assimilés	4 912 231	7 344	1 896 364		6 815 939
Dettes envers la clientèle	45 638 343	17 875	2 736 944		48 393 162
Provisions techniques des contrats d'assurance					
Dettes subordonnées	2 302 548				2 302 548
Capitaux propres	7 244 284	242 258	62 712	-203 786	7 345 468

BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS IAS/IFRS

au 31 décembre 2024

RÉPARTITION DES CRÉANCES, ENGAGEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS PAR BUCKET SOUS IFRS 9

En milliers de DH

	CRÉANCES ET ENGAGEMENTS			DÉPRÉCIATIONS		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
RÉPARTITION DES DÉPRÉCIATIONS PAR BUCKETS SOUS IFRS 9 AU 31/12/2024						
ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES	**1 749 736**			**39**		
Prêts et créances sur les Établissements de crédit						
Prêts et créances sur la clientèle	-					
Titres de dettes	1 749 736			39		
ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI	**58 495 822**	**9 023 223**	**9 101 144**	**341 108**	**626 942**	**6 873 451**
Prêts et créances sur les Établissements de crédit	2 471 513	-		5 627	-	
Prêts et créances sur la clientèle	48 905 186	9 023 223	9 101 144	335 309	626 942	6 873 451
Titres de dettes	7 119 124			172		
TOTAL ACTIF	**60 245 559**	**9 023 223**	**9 101 144**	**341 147**	**626 942**	**6 873 451**
Engagements hors bilan : Répartition par buckets sous IFRS 9	17 413 243	1 855 781	695 891	40 938	59 617	175 038
TOTAL	**77 658 802**	**10 879 004**	**9 797 035**	**382 085**	**686 558**	**7 048 489**
RÉPARTITION DES DÉPRÉCIATIONS PAR BUCKETS SOUS IFRS 9 AU 31/12/2023						
ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES	**1 489 766**			**68**		
Prêts et créances sur les Établissements de crédit						
Prêts et créances sur la clientèle	0					
Titres de dettes	1 489 766			68		
ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI	**58 171 363**	**7 964 885**	**8 259 937**	**322 189**	**654 176**	**6 422 861**
Prêts et créances sur les Établissements de crédit	1 164 259	0		1 944	0	
Prêts et créances sur la clientèle	50 025 977	7 964 885	8 259 937	319 913	654 176	6 422 861
Titres de dettes	6 981 127			333		
TOTAL ACTIF	**59 661 129**	**7 964 885**	**8 259 937**	**322 257**	**654 176**	**6 422 861**
Engagements hors bilan : Répartition par buckets sous IFRS 9	12 554 732	3 200 406	647 036	30 507	71 924	189 636
TOTAL	**72 215 860**	**11 165 292**	**8 906 973**	**352 765**	**726 100**	**6 612 497**

COÛT DU RISQUE CONSOLIDÉ

En milliers de DH

	31/12/2024	31/12/2023
DÉPRÉCIATIONS SUR ACTIFS SAINS (BUCKET 1 ET BUCKET 2)	**10 221**	**204 436**
BUCKET 1 : PERTES ÉVALUÉES AU MONTANT DES PERTES DE CRÉDIT ATTENDUES POUR LES 12 MOIS À VENIR	**-29 320**	**22 328**
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	29	28
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	-18 919	20 583
Engagements par signature	-10 430	1 717
BUCKET 2 : PERTES ÉVALUÉES AU MONTANT DES PERTES DE CRÉDIT ATTENDUES POUR LA DURÉE DE VIE	**39 541**	**182 109**
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-	-
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	27 235	190 575
Engagements par signature	12 307	-8 466
DÉPRÉCIATIONS SUR ACTIFS DÉPRÉCIÉS (BUCKET 3)		
BUCKET 3 : ACTIFS DÉPRÉCIÉS	**-465 187**	**26 079**
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables		
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	-450 589	43 951
Engagements par signature	-14 598	-17 872
Autres actifs	-	-
Provisions pour Risques et charges hors risque de crédit (IAS 37)	-94 251	-49 130
DOTATIONS NETTES DE REPRISES DES DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS	**-549 217**	**181 386**
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables dépréciés		
Gains ou pertes réalisés sur instruments de dettes comptabilisés au coût amorti dépréciés		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables	-273 136	-834 039
Récupérations sur prêts et créances	12 364	19 289
➲ comptabilisés au coût amorti	12 364	19 289
➲ comptabilisés en capitaux propres recyclables		
COÛT DU RISQUE DE CRÉDIT	**-809 988**	**-633 364**

RÉSULTAT PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES AU 31/12/2024

En milliers de DH

	Banque de détail	Sociétés de financement spécialisées	Banque Offshore	Autres	Éliminations	Total
MARGE D'INTÉRÊT	**2 500 531**	**18 396**	**82 497**	**-1 207**	**48 792**	**2 649 009**
MARGE SUR COMMISSIONS	**463 260**	**-262**	**25 915**	**57 222**	**-17 685**	**528 450**
PRODUIT NET BANCAIRE	**3 639 702**	**30 933**	**101 731**	**66 348**	**-49 992**	**3 788 722**
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	**1 941 049**	**41 374**	**12 352**	**17 611**	**-29 181**	**1 983 205**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**646 943**	**-23 608**	**91 705**	**45 072**	**-22 355**	**737 757**
RÉSULTAT NET	**308 596**	**-25 776**	**52 936**	**31 797**	**-41 483**	**326 070**
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	**308 580**	**-26 782**	**52 936**	**31 895**	**-41 483**	**325 146**

ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

En milliers de DH

	31/12/2024		31/12/2023	
	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat
Créances sur les Établissements de crédit				
Créances sur la clientèle				
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes				
Valeur reçus en pension				
Effets publics et valeurs assimilées				
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE	**2 123 488**		**1 418 196**	
➲ Titres côtés				
➲ Titres non côtés	2 123 488		1 418 196	
ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE	**-**	**314 830**	**-**	**336 790**
INSTRUMENTS DÉRIVÉS	**36 869**		**41 354**	
CRÉANCES RATTACHÉES				
JUSTE VALEUR AU BILAN	**2 160 357**	**314 830**	**1 459 550**	**336 790**

PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

En milliers de DH

	31/12/2024	31/12/2023
Valeurs données en pension		
Instruments dérivés	7 923	1 674
JUSTE VALEUR AU BILAN	**7 923**	**1 674**

RELATION ENTRE LES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES DU GROUPE AU 31/12/2024

En milliers de DH

Entreprises consolidées par :	Mise en équivalence	Intégration globale
ACTIF		
PRÊTS, AVANCES ET TITRES	**19 786**	**4 446 490**
Comptes ordinaires	19 786	71 226
Prêts		4 375 264
Titres		
Opération de location financement		
ACTIF DIVERS		**4 445**
TOTAL	**19 786**	**4 450 935**
PASSIF		
DÉPÔTS	**1 203 866**	**71 226**
Comptes ordinaires		71 226
Autres emprunts	1 203 866	
DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE		
PASSIF DIVERS	**3 516**	**4 379 709**
TOTAL	**1 207 382**	**4 450 935**
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE		
Engagements donnés		1 396 983
Engagements reçus	-	1 396 983

ÉLÉMENTS DE RÉSULTAT RELATIFS AUX OPÉRATIONS RÉALISÉES AVEC LES PARTIES LIÉES AU 31/12/2024

En milliers de DH

Entreprises consolidées par :	Mise en équivalence	Intégration globale
INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS		**194 705**
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES	**40 521**	**194 452**
COMMISSIONS (PRODUITS)		**17 948**
COMMISSIONS (CHARGES)		**262**
PRESTATIONS DE SERVICES DONNÉES		
PRESTATIONS DE SERVICES REÇUES	**2 637**	**28 366**
LOYERS REÇUS	**81**	**10 157**

DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNÉES

En milliers de DH

	31/12/2024	31/12/2023
AUTRES DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE	**7 801 290**	**6 876 580**
Titres de créances négociables	7 801 290	6 876 580
Emprunts obligataires		
DETTES SUBORDONNÉES	**2 302 548**	**2 302 362**
Emprunt subordonnés		
➲ À durée déterminée	2 302 548	2 302 362
➲ À durée indéterminée		
TITRES SUBORDONNÉS		
➲ À durée déterminée		
➲ À durée indéterminée		
TOTAL	**10 103 838**	**9 178 942**

DÉTAIL DES TITRES DE DETTE PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR

En milliers de DH

	31/12/2024			31/12/2023		
	Valeur brute avant dépréciation	Dépréciation	Valeur nette comptable	Valeur brute avant dépréciation	Dépréciation	Valeur nette comptable
États	7 119 123	-171	7 118 952	6 981 127	-333	6 980 794
Autres administrations publiques						
Établissements de crédit	-	-	-	-	-	-
Autres			-			-
TOTAL TITRES DE DETTE AU COÛT AMORTI	**7 119 123**	**-171**	**7 118 952**	**6 981 127**	**-333**	**6 980 794**

PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES MISES EN ÉQUIVALENCE

En milliers de DH

		Valeur de mise en équivalence	Résultat	Total bilan	Revenu (CA)	Quote-part de résultat dans les sociétés MEE
Sociétés financières						
Sociétés non financières	Arval Maroc		-12 962	1 465 106	415 520	-4 455
VALEUR NETTE AU BILAN DES QUOTES-PARTS DANS LES SOCIÉTÉS MEE			**-12 962**	**1 465 106**	**415 520**	**-4 455**

BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS IAS/IFRS

au 31 décembre 2024

VARIATION DE DROITS D'UTILISATION PAR ACTIF SOUS-JACENT

En milliers de DH

	31/12/2023	Augmentations / Diminutions	Autres	31/12/2024
IMMOBILIER				
Valeur bute (bail commercial)	544 143	-74 063		470 080
Amortissements et dépréciations (-)	217 544	-8 931		208 612
TOTAL IMMOBILIER	**326 599**	**-65 131**		**261 468**
MOBILIER				
Valeur brute (Matériels informatiques)	45 971	-		45 971
Valeur brute (Automobiles LLD)	10 327	-		10 327
Amortissements et dépréciations (Matériels informatiques) (-)	45 971	-		45 971
Amortissements et dépréciations (Automobiles LLD) (-)	6 977	-311		6 667
TOTAL MOBILIER	**3 349**	**311**		**3 659**
TOTAL DROITS D'UTILISATION	**329 948**	**-64 821**		**265 127**
Impôt différés actif (IDA)	130 238		-17 580	112 658
SOUS TOTAL	**460 186**	**-64 821**	**-17 580**	**377 785**

VARIATION DE LA DETTE DE LOCATION

En milliers de DH

	31/12/2023	Intérêts courus	Paiements	Autres	31/12/2024
PASSIF DE LOCATION					
Dettes de location - (Bail Commercial)	341 678	8 528	-68 142	-3 160	278 904
Dettes de location - (Matériel Informatique)	0	-			0
Dettes de location - (Automobiles LLD)	3 324	10	-593		2 740
TOTAL DETTE DE LOCATION	**345 002**	**8 538**	**-68 735**	**-3 160**	**281 645**
Impôt différés Passif (IDP)	124 555			-18 504	106 051
Capitaux propres	-9 371				-9 371
Résultat				-540	-540
SOUS TOTAL	**460 186**	**8 538**	**-68 735**	**-19 044**	**377 785**

ÉVOLUTION DU CAPITAL ET RÉSULTAT PAR ACTION

	31/12/2024	31/12/2023
Capital en (DH)	1 327 928 600	1 327 928 600
Nombre d'actions	13 279 286	13 279 286
Résultat Part Groupe (KDH)	325 146	171 224
RÉSULTAT PAR ACTION (DH)	**24**	**13**

TRANSFERT DES DÉPRÉCIATIONS PAR BUCKET DES ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI

EN MILLIERS DE DH

	DÉPRÉCIATIONS SUR ENCOURS AVEC PERTES ATTENDUES À 12 MOIS (BUCKET 1)	DÉPRÉCIATIONS SUR ENCOURS AVEC PERTES ATTENDUES À MATURITÉ (BUCKET 2)	DÉPRÉCIATIONS SUR ENCOURS DÉPRÉCIÉS (BUCKET 3)
AU 1ER JANVIER 2024	**-322 189**	**-654 176**	**-6 422 861**
DOTATIONS NETTES AUX DÉPRÉCIATIONS	**-18 919**	**27 235**	**-450 590**
Actifs financiers acquis ou émis pendant la période	-85 820	-141 675	-18 622
Actifs financiers décomptabilisés pendant la période	46 497	90 613	897
TRANSFERT D'ACTIFS EN COURS DE VIE D'UN BUCKET À L'AUTRE	**20 404**	**78 297**	**-432 865**
Transfert de ECL 12 mois (Bucket 1) vers ECL Maturité (Bucket 2)	22 236	-162 308	-
Retour de ECL Maturité (Bucket 2) vers ECL 12 mois (Bucket 1)	-19 613	149 430	-
Transfert vers ECL Maturité Dépréciés (Bucket 3)	7 163	99 486	-452 967
Retour de ECL Maturité Dépréciés (Bucket 3) vers ECL Maturité (Bucket 2) / ECL 12 mois (Bucket 1)	-14	-7 812	41 188
Utilisations de dépréciations			273 136
AUTRES DOTATIONS/REPRISES SANS CHANGEMENT DE STRATE	**10 632**	**-499**	**-294 221**
AU 31 DÉCEMBRE 2024	**-341 108**	**-626 942**	**-6 873 451**

ENGAGEMENTS DE GARANTIE

En milliers de DH

	31/12/2024	31/12/2023
ENGAGEMENTS DE GARANTIE DONNÉS	**11 624 914**	**9 402 706**
D'ordre des Établissements de crédit	3 750 488	2 878 842
D'ordre de la clientèle	7 874 426	6 523 864
Cautions administratives et fiscales et autres cautions	0	0
Autres garanties d'ordre à la clientèle	0	0
ENGAGEMENTS DE GARANTIE REÇUS	**8 596 303**	**5 275 236**
des Établissements de crédit	6 730 891	3 387 494
de l'État et d'autres organismes de garantie	1 865 412	1 887 742
d'autres organismes de garantie	0	0

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS

En milliers de DH

	31/12/2024	31/12/2023
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS DONNÉS	**7 644 110**	**6 352 982**
Aux Établissements de crédit	779 900	20 914
À la clientèle	6 862 210	6 332 068
Autre engagements en faveur de la clientèle	2 000	
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT REÇUS	-	-
Des Établissements de crédit		
De la clientèle		

BDO Audit, Tax & Advisory

AC9, Rue Al Maysse, Secteur 15,
Hay Ryad 10100 Rabat
Maroc

Fidaroc Grant Thornton

7, Boulevard Driss Slaoui
Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de la
Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI)
26, place des Nations-Unies
Casablanca

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
EXERCICE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la **Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie et de ses filiales** (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2024, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de **7.345.468 KMAD** dont un bénéfice net consolidé de **326.070 KMAD.**

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2024, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation

Nous vous renvoyons à la note sur les passifs éventuels, jointe au présent rapport, qui expose les contrôles en cours dont fait l'objet la banque.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Risque de crédit et dépréciations sur les portefeuilles de prêts à la clientèle

Question clé d'audit	Réponse d'audit
Les prêts et créances à la clientèle sont porteurs d'un risque de crédit qui expose le groupe BMCI à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. Le groupe BMCI constitue des dépréciations destinées à couvrir ce risque. Ces dépréciations sont estimées selon les dispositions de la norme IFRS 9 - Instruments financiers. L'évaluation des pertes de crédit attendues pour les portefeuilles de prêts à la clientèle requiert l'exercice du jugement de la part de la direction, notamment pour : - déterminer les critères de classification des encours selon qu'ils soient sains (Bucket 1), dégradés (Bucket 2) ou en défaut (Bucket 3) ; - estimer le montant des pertes attendues en fonction des différents Buckets ; - établir des projections macro-économiques dont les impacts sont intégrés dans la mesure des pertes attendues. Les informations qualitatives concernant les modalités d'évaluation et de comptabilisation des pertes de crédit attendues sont détaillées dans la note « Principes et normes comptables appliqués par le Groupe » de l'annexe aux états financiers consolidés. Au 31 décembre 2024, le montant brut des prêts et créances à la clientèle s'élève à MMAD 67.030 ; le montant total des dépréciations y afférentes s'élève a MMAD 7.836. Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation des dépréciations constituent un point clé de l'audit, ces éléments faisant appel au jugement et aux estimations de la direction.	Nous avons concentré nos travaux sur les encours et portefeuilles de prêts à la clientèle les plus significatifs et notamment sur les financements accordés aux entreprises présentant des risques spécifiques. Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne du groupe BMCI et des contrôles, que nous avons jugé clés pour notre audit, relatifs à l'appréciation du risque de crédit et à l'évaluation des pertes attendues. Sur les aspects de dépréciation, nos travaux d'audit ont consisté principalement à : - examiner le dispositif de gouvernance et tester les contrôles clés mis en place au niveau du Groupe ; - analyser les principaux paramètres retenus par le groupe BMCI pour classer les encours et évaluer les dépréciations au sein des Buckets 1 et 2 au 31 décembre 2024 ; - tester le calcul des pertes attendues sur une sélection d'encours en Buckets 1 et 2 ; - tester les principales hypothèses retenues par la direction pour l'estimation des dépréciations des encours en Bucket 3. Nous avons également examiné les informations présentées dans les notes de l'annexe aux états financiers consolidés relatives au risque de crédit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes de la Profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes de la Profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 16 avril 2025

Les Commissaires aux Comptes

BDO Audit, Tax & Advisory S.A.

Abderrahim GRINE
Associé

Fidaroc Grant Thornton

Faïçal MEKOUAR
Associé

COMMUNICATION FINANCIÈRE

Comptes sociaux



BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

NOTE DE PRÉSENTATION DES RÈGLES ET PRINCIPES COMPTABLES

au 31 décembre 2024

1 1. PRÉSENTATION

BMCI est une société anonyme de droit commun constituée au Maroc en 1943. Les états de synthèse comprennent les comptes du Siège ainsi que des agences établies au Maroc.

1 2 PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux Établissements de crédit.

La présentation des états de synthèse de la BMCI est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Établissements de Crédit.

1 3 CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET LA CLIENTÈLE ET ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE

Présentation générale des créances

- Les créances sur les Établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :
  Créances à vue et à terme, pour les Établissements de crédit, crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.
- Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie.
- Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (Établissements de crédit, clientèle).
- Les valeurs reçues à l'encaissement qui ne sont portées au crédit du remettant qu'après leur encaissement effectif ou après un délai contractuel ne sont pas comptabilisées dans le bilan, mais font l'objet d'une comptabilité matière.
- Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Créances en souffrance sur la clientèle

Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.
Les principales dispositions appliquées se résument comme suit:

- Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises,
- Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de:
  - 20% pour les créances pré-douteuses,
  - 50 % pour les créances douteuses,
  - 100 % pour les créances compromises.

- Les provisions relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.
- Dès le déclassement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils sont constatés en produits à leur encaissement.
- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupérations des créances en souffrance sont jugées nulles.
- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque celles-ci ont connu une évolution favorable (remboursements effectifs ou restructuration de la créance avec un remboursement partiel ou total).

1 4 DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET LA CLIENTÈLE

Les dettes envers les Établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue et à terme pour les Établissements de crédit,
- Comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs.
Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

1 5 PORTEFEUILLE DE TITRES

1. 5. 1 Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Établissements de Crédit.
Les titres sont classés d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), d'autre part, en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

1 5 2 Titres de transaction

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres dont la liquidité est assurée et qui ont été acquis avec une intention de revente à brève échéance.
Ces titres sont enregistrés à leur valeur d'achat (coupon inclus). A chaque arrêté comptable, la différence entre cette valeur et la valeur de marché est inscrite directement en compte de résultats

1 5- 3 Titres de placement

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres acquis dans un objectif de détention supérieure à 6 mois à l'exception des titres à revenus fixes destinés à être conservés jusqu'à leur échéance. Cette catégorie de titres comprend notamment les titres qui ne satisfont pas aux conditions nécessaires leur permettant d'être classés dans une autre catégorie de titres.
Les titres de créances sont comptabilisés, coupon couru inclus dans le prix d'acquisition
Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat hors frais d'acquisition.
A chaque arrêté comptable, la différence négative entre la valeur de marché et la valeur d'entrée des titres fait l'objet d'une provision pour dépréciation. Les plus-values latentes ne sont pas enregistrées.
Comme autorisé par le PCEC en cas de changement d'intention de gestion , un portefeuille d'instrument de dettes a été reclassé de la catégorie « Titres de placement » vers la catégorie « Titres d'investissement ».

1 5 4 Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créance qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour procurer, sur une assez longue période, des revenus réguliers.

A leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon inclus dans le prix d'acquisition
A chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quel que soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latent ne sont pas enregistrés.

1 5 5 -Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque.
A chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis : valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Seules, les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, selon la valeur d'utilité de la participation à la constitution de provisions pour dépréciation

1,5,6 Pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus au bilan et le montant encaissé représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan.
Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant est enregistré à l'actif du bilan.

1 6 LES OPÉRATIONS LIBELLÉES EN DEVISES

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.
La différence de change sur les comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat.
Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

1 7 LES PROVISIONS POUR RISQUES GÉNÉRAUX

Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non identifiés et non mesurables avec précision.
Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

1 8. LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.
Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Droit au bail	non amortissable
Logiciels informatiques	7 ans

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont composées et sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Terrains d'exploitation	non amortissables
Immeubles d'exploitation : bureaux	25 ans
Matériel roulant	5 ans
Matériel de bureau	5 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Agencements, aménagements et installations d'exploitation	10 ans
Matériel informatique :	
Grosse informatique	10 ans
Micro informatique	7 ans

1 9 CHARGES À RÉPARTIR

Les charges à répartir enregistrent des dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

1 10 PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées sont constituées en application de dispositions législatives ou réglementaires, notamment par le souci de bénéficier d'un avantage fiscal.
Dès lors que les conditions de constitution et d'utilisation sont réunies et ayant été constituées pour bénéficier d'un avantage fiscal certain, les provisions réglementées, à l'exception des amortissements dérogatoires, ont un caractère de réserves libérées d'impôt.

1 11 PRISE EN COMPTE DES INTÉRÊTS ET COMMISSIONS DANS LE COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

Intérêts

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.
Sont considérés comme intérêts assimilés, les produits et charges calculés sur une base prorata Temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (caution, crédit documentaire...).
Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachées les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.
Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charges dès leur facturation.

Commissions

Les produits et charges, déterminés sur une base «flat» et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

1 12 CHARGES ET PRODUITS NON COURANTS

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

1 13 ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les engagements de retraites (wissam Al Choghl, indemnités de départ à la retraite) qui ne sont pas couverts par des régimes de retraite gérés par des organismes indépendants externes (à caractère non obligatoire) ne font pas l'objet d'une provision pour risques et charges.

BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

COMPTES SOCIAUX

au 31 décembre 2024

BILAN ACTIF

En milliers de DH

	31/12/2024	31/12/2023
VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	1 793 793	1 362 860
CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	6 755 495	6 227 777
À vue	1 333 366	1 504 541
À terme	5 422 129	4 723 235
CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	46 779 874	47 154 666
Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	19 070 239	18 744 946
Crédits et financements participatifs à l'équipement	8 998 973	9 305 128
Crédits et financements participatifs immobiliers	16 092 873	16 283 662
Autres crédits et financements participatifs	2 617 789	2 820 931
CRÉANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	2 368 940	2 437 252
TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT	3 887 656	3 806 784
Bons du Trésor et valeurs assimilées	3 835 469	2 897 509
Autres titres de créance	52 159	907 799
Certificats de Sukuks		-
Titres de propriété	28	1 475
AUTRES ACTIFS	983 459	1 194 627
TITRES D'INVESTISSEMENT	7 762 254	7 936 616
Bons du Trésor et valeurs assimilées	7 120 491	6 982 428
Autres titres de créance	641 763	954 188
Certificats de Sukuks		
TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS	455 059	450 973
Participation dans les entreprises liées	226 060	224 377
Autres titres de participation et emplois assimilés	229 000	226 596
Titres de Moudaraba et Moucharaka		
CRÉANCES SUBORDONNÉES		
DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT PLACÉS		
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL ET EN LOCATION	698 028	697 133
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN IJARA		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	680 246	612 353
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	832 488	889 476
TOTAL DE L'ACTIF	72 997 292	72 770 516

BILAN PASSIF

En milliers de DH

	31/12/2024	31/12/2023
BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	-	-
DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	4 917 001	4 180 396
À vue	1 533 996	1 832 466
À terme	3 383 005	2 347 930
DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE	45 662 200	46 439 436
Comptes à vue créditeurs	32 945 873	33 422 509
Comptes d'épargne	5 781 384	5 946 316
Dépôts à terme	4 932 858	5 582 094
Autres comptes créditeurs	2 002 085	1 488 516
DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS		
TITRES DE CRÉANCE ÉMIS	8 497 203	8 744 007
Titres de créance négociables émis	8 497 203	8 744 007
Emprunts obligataires émis		
Autres titres de créance émis		
AUTRES PASSIFS	3 280 236	2 919 861
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	800 538	699 752
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTÉS ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE		
DETTES SUBORDONNÉES	2 302 548	2 302 362
DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT REÇUS		
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION		
RÉSERVES ET PRIMES LIÉES AU CAPITAL	5 184 453	5 184 453
CAPITAL	1 327 929	1 327 929
ACTIONNAIRES. CAPITAL NON VERSÉ (-)		
REPORT À NOUVEAU (+/-)	733 294	778 399
RÉSULTATS NETS EN INSTANCE D'AFFECTATION (+/-)		
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+/-)	291 892	193 922
TOTAL DU PASSIF	72 997 292	72 770 516

HORS BILAN

En milliers de DH

	31/12/2024	31/12/2023
ENGAGEMENTS DONNÉS	20 262 870	17 325 707
Engagements de financement donnés en faveur d'Établissements de crédit et assimilés	709 899	
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	6 592 868	6 211 492
Engagements de garantie d'ordre d'Établissements de crédit et assimilés	5 113 284	4 612 748
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	7 844 820	6 501 467
Titres achetés à réméré		
Autres titres à livrer	2 000	
ENGAGEMENTS REÇUS	8 457 978	5 145 024
Engagements de financement reçus d'Établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie reçus d'Établissements de crédit et assimilés	6 592 566	3 257 282
Engagements de garantie reçus de l'État et d'organismes de garantie divers	1 865 412	1 887 742
Titres vendus à réméré		
Autres titres à recevoir		
Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir		

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

En milliers de DH

	31/12/2024	31/12/2023
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	4 891 040	4 626 321
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les Établissements de crédit	200 159	238 438
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 749 349	2 529 069
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	301 147	281 991
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuks	90 225	63 799
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Produits sur immobilisations en Crédit-bail et en location	386 374	434 423
Produits sur immobilisations données en Ijara		
Commissions sur prestations de service	520 159	471 649
Autres produits bancaires	643 627	606 953
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus		
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 334 500	-1 430 707
Intérêts et charges sur opérations avec les Établissements de crédit et assimilés	-132 809	-115 244
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	-324 392	-337 608
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	-371 148	-363 462
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Charges sur immobilisations en Crédit-bail et en location	-333 927	-368 014
Charges sur immobilisations données en Ijara		
Autres charges bancaires	172 223	-246 379
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus		
PRODUIT NET BANCAIRE	3 556 540	3 195 615
Produits d'exploitation non bancaire	7 313	74 144
Charges d'exploitation non bancaire	-1 216	-45 957
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	-2 238 335	-2 128 976
Charges de personnel	-961 682	-896 984
Impôts et taxes	-36 926	-38 298
Charges externes	-948 642	-929 844
Autres charges générales d'exploitation	-77 436	-75 840
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	-213 649	-188 011
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	-1 452 646	-1 859 243
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-1 014 189	-836 545
Pertes sur créances irrécouvrables	-199 123	-817 578
Autres dotations aux provisions	-239 333	-205 120
REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	684 099	1 480 623
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	514 659	1 208 737
Récupérations sur créances amorties	12 886	20 001
Autres reprises de provisions	156 554	251 885
RÉSULTAT COURANT	555 755	716 205
Produits non courants	64 280	21 567
Charges non courantes	-103 746	-334 299
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	516 289	403 473
Impôts sur les résultats	-224 398	-209 551
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	291 892	193 922
TOTAL PRODUITS	5 646 733	6 202 654
TOTAL CHARGES	5 354 841	-6 008 732
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	291 892	193 922

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

En milliers de DH

LIBELLE	31/12/2024	31/12/2023
(+) Intérêts et produits assimilés	3 231 387	3 034 967
(-) Intérêts et charges assimilées	828 350	816 314
MARGE D'INTÉRÊT	2 403 037	2 218 653
(+) Produits sur financements participatifs	19 269	14 531
(-) Charges sur financements participatifs		
MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	19 269	14 531
(+) Produits sur immobilisations en Crédit-bail et location	386 374	434 423
(-) Charges sur immobilisations en Crédit-bail et location	333 927	368 014
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL ET LOCATION	52 446	66 409
(+) Produits sur immobilisations données en Ijara		
(-) Charges sur immobilisations données en Ijara		
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS D'IJARA (1)	0	0
(+) Commissions perçues	520 159	471 719
(-) Commissions servies	63 059	64 585
MARGE SUR COMMISSIONS (1)	457 100	407 133
(+) Résultat des opérations sur titres de transaction	179 738	63 602
(+) Résultat des opérations sur titres de placement	4 311	3 737
(+) Résultat des opérations de change	449 012	417 514
(+) Résultat des opérations sur produits dérivés	-4 054	27 777
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ	629 007	512 629
+/- RÉSULTAT DES OPÉRATIONS SUR TITRES DE MOUDARABA ET MOUCHARAKA		
(+) Divers autres produits bancaires	97 341	76 868
(-) Diverses autres charges bancaires	101 659	100 608
(+/-) PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT		
PRODUIT NET BANCAIRE	3 556 540	3 195 615
(+) Résultat des opérations sur immobilisations financières	2 756	67 894
(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	5 461	5 144
(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	1 216	38 637
(-) Charges générales d'exploitation	2 238 335	2 128 976
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 325 206	1 101 039
(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-685 768	-425 385
(+) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-83 683	40 551
RÉSULTAT COURANT	555 755	716 205
RÉSULTAT NON COURANT	-39 466	-312 732
(-) Impôts sur les résultats	224 398	209 551
(+) RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	291 892	193 922
(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	213 649	188 011
(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières (1)	15	1 134
(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	5 845	37 301
(+) Dotations aux provisions réglementées		
(+) Dotations non courantes		14 862
(-) Reprises de provisions	-44 561	-11 741
(-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	-3 645	
(+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	692	33 502
(-) Plus-values de cession des immobilisations financières (1)	-1 853	-69 000
(+) Moins-values de cession des immobilisations financières (1)		7 320
(-) Reprises de subventions d'investissement reçues		
(+) CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	462 034	395 311
(-) Bénéfices distribués	239 027	239 027
(+) AUTOFINANCEMENT	223 007	156 284

BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

COMPTES SOCIAUX

au 31 décembre 2024

CRÉANCES SUBORDONNÉES DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

En milliers de DH

Créances	Montant Brut 1	31/12/2024 Prov. 2	Net 3	31/12/2023 Net 4	Dont entreprises liées et apparentées 31/12/2024 Net 5	31/12/2023 Net 6
Créances subordonnées aux Établissements de crédit et assimilés				NÉANT		
Créances subordonnées à la clientèle						
TOTAL						

DÉTAIL DES AUTRES ACTIFS DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

En milliers de DH

ACTIF	31/12/2024	31/12/2023
INSTRUMENTS OPTIONNELS ACHETÉS	2 934	3 016
OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES	34 897	36 199
DÉBITEURS DIVERS	178 207	336 107
Sommes dues par l'État	173 154	328 985
Sommes dues par les organismes de prévoyance	-	-
Sommes diverses dues par le personnel	2 818	2 332
Comptes clients de prestations non bancaires		
Divers autres débiteurs	2 235	4 790
VALEURS ET EMPLOIS DIVERS	70 357	85 651
COMPTES DE RÉGULARISATION	697 063	733 655
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	-	-
Comptes d'écarts sur devises et titres	2 463	3 663
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	9 601	12 031
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	-	-
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	104 807	136 054
Autres comptes de régularisation	580 193	581 907
CRÉANCES EN SOUFFRANCE SUR OPÉRATIONS DIVERSES		
TOTAL	983 459	1 194 627

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIES DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

En milliers de DH

	31/12/2024	31/12/2023
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNÉS	20 260 870	17 325 707
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT EN FAVEUR D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	709 899	-
Crédits documentaires import	-	-
Acceptations ou engagements de payer		
Ouvertures de crédits confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Engagements irrévocables de Crédit-bail		
Engagements révocables sur produits participatifs		
Autres engagements de financement donnés	709 899	-
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT EN FAVEUR DE LA CLIENTÈLE	6 592 868	6 211 492
Crédits documentaires import	2 364 261	2 369 617
Acceptations ou engagements de payer	1 619 794	1 199 701
Ouvertures de crédits confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres		
Engagements irrévocables de Crédit-bail		
Engagements révocables sur produits participatifs	8 992	7 408
Autres engagements de financement donnés	2 599 821	2 634 765
ENGAGEMENTS DE GARANTIE EN FAVEUR D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	5 113 284	4 612 748
Crédits documentaires export confirmés	7	6 614
Acceptations ou engagements de payer	-	334
Garanties de crédits données		
Autres cautions, avals et garanties donnés	5 113 277	4 605 799
Engagements en souffrance		
ENGAGEMENTS DE GARANTIE DE L'ORDRE DE LA CLIENTÈLE	7 844 820	6 501 467
Garanties de crédits données	105 785	
Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	6 229 013	4 915 521
Autres cautions et garanties données	1 510 023	1 585 947
Engagements en souffrance		
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE REÇUS	8 457 978	5 145 024
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT REÇUS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	-	-
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Autres engagements de financement reçus		
ENGAGEMENTS DE GARANTIE REÇUS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	6 592 566	3 257 282
Garanties de crédits		
Autres garanties reçues	6 592 566	3 257 282
ENGAGEMENTS DE GARANTIE REÇUS DE L'ÉTAT ET D'ORGANISMES DE GARANTIE DIVERS	1 865 412	1 887 742
Garanties de crédits	1 865 412	1 887 742
Autres garanties reçues	-	-

COMMISSIONS DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

En milliers de DH

Commissions	Montant
COMMISSIONS PERÇUES	520 159
Sur opérations de change	
Sur opérations sur titres	3 692
Sur engagements sur titres	
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	32 790
Sur moyens de paiement	219 299
Sur activités de conseil et d'assistance	21 297
Sur ventes de produits d'assurances	36 967
Commissions de fonctionnement de compte	39 861
Commissions sur prestations de service sur crédit	24 651
Sur autres prestations de service	141 602
COMMISSIONS VERSÉES	63 059
Sur opérations de change	-
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	
Sur produits dérivés	
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	-
Sur moyens de paiement	46 308
Sur activités de conseil et d'assistance	-
Sur ventes de produits d'assurances	-
Sur autres prestations de service	16 751

DÉTAIL DES AUTRES PASSIFS DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

En milliers de DH

PASSIF	31/12/2024	31/12/2023
INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS	3 388	4 224
OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES	46 520	36 516
CRÉDITEURS DIVERS	871 186	1 047 957
Sommes dues à l'État	185 938	324 682
Sommes dues aux organismes de prévoyance	4 552	4 258
Sommes diverses dues au personnel	36	36
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	1 042	1 625
Fournisseurs de biens et services	19 116	16 715
Divers autres créditeurs	660 502	700 642
COMPTES DE RÉGULARISATION	2 359 141	1 831 164
Compte de concordance Dirhams/devises	-	-
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	83 139	4 144
Comptes d'écarts sur devises et titres	0	549
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	239	56
Charges à payer et produits constatés d'avance	1 776 620	1 508 284
Autres comptes de régularisation	-	-
Comptes transitoires ou d'attente créditeur	499 142	318 131
TOTAL	3 280 236	2 919 861

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIÉTÉ DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

En milliers de DH

Catégorie des titres	Produits perçus
Titres de participation	69 555
Participations dans les entreprises liées	20 670
Titres de l'activité de portefeuille	-
Emplois assimilés	-
TOTAL	90 225

ENGAGEMENTS SUR TITRES DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

En milliers de DH

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Titres achetés à réméré	0
Autres titres à livrer	2 000,00
ENGAGEMENTS REÇUS	Montant
Titres vendus à réméré	0
Autres titres à recevoir	0

VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ÉTRANGÈRE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

En milliers de DH

Bilan	Montant
ACTIF	4 452 238
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	28 240
Créances sur les Établissements de crédit et assimilés	1 172 738
Créances sur la clientèle	3 012 395
Titres de transaction et de placement et investissement	155 839
Autres actifs	27 413
Titres de participation et emplois assimilés	55 613
Créances subordonnées	
Immobilisations données en Crédit-bail et location	
Immobilisations incorporelles et corporelles	
PASSIF	4 452 238
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	
Dettes envers les Établissements de crédit et assimilés	772 196
Dépôts de la clientèle	2 008 401
Titres de créance émis	
Autres passifs	1 671 641
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	
Dettes subordonnées	
HORS BILAN	7 189 840
Engagements donnés	7 176 718
Engagements reçus	13 122

OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DÉRIVÉS

En milliers de DH

Titres	OPÉRATIONS DE COUVERTURE 31/12/2024	OPÉRATIONS DE COUVERTURE 31/12/2023	AUTRES OPÉRATIONS 31/12/2024	AUTRES OPÉRATIONS 31/12/2023
OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME	9 950 690	13 763 152		
Devises à recevoir	2 313 516	3 059 118		
Dirhams à livrer	1 914 682	2 032 486		
Devises à livrer	3 068 366	4 858 927		
Dirhams à recevoir	2 654 127	3 812 621		
Dont swaps financiers de devises				
ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DÉRIVÉS				
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt				
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt				
Engagements sur marchés réglementés de cours de change				
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change				
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments				
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments				
TOTAL	9 950 690	13 763 152		

ÉTAT DES DÉROGATIONS DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

En milliers de DH

Indications de dérogations	Justifications des dérogations	Influence des dérogations sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NÉANT	NÉANT
Dérogations aux méthodes d'évaluation	NÉANT	NÉANT
Dérogations aux règles d'Établissement et de présentation des États de synthèse	NÉANT	NÉANT

ÉTAT DES CHANGEMENTS DES MÉTHODES DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

En milliers de DH

Nature des changements	Justifications des changements	Influence sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	NÉANT	NÉANT
II. Changements affectant les règles de présentation	NÉANT	NÉANT

BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

COMPTES SOCIAUX

au 31 décembre 2024

AUTRES PRODUITS ET CHARGES DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

En milliers de DH

PRODUITS ET CHARGES	MONTANT
AUTRES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES	471 404
AUTRES PRODUITS BANCAIRES	643 627
AUTRES CHARGES BANCAIRES	172 223
Commentaires	
Dont gains sur titres de transaction	182 793
Dont plus-values de cession sur BDT	1 002
Dont Produits sur engagements sur titres	-
Dont Produits sur engagements sur produits dérivés	-
Dont produits sur opérations de change	449 012
Dont Divers autres Produits bancaires	7 116
Dont reprises de provision p/dep des titres de placement	3 704
Dont pertes sur titres de transaction	3 055
Dont moins-values de cession sur titres	396
Dont charges sur moyens de paiement	46 308
Dont autres charges sur prestations de service	16 751
Dont charges sur engagements de titres	-
Dont charges sur produits dérivés	4 054
Dont pertes sur opérations de change	-
Dont cotisation au fonds de garantie des dépôts	85 476
Dont dotations aux prov dépréciation des titres de placement	-
DIVERSES CHARGES BANCAIRES	16 182
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	**MONTANT**
PRODUITS D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	7 313
CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	1 216
Commentaires	
PRODUITS	
Dont produits sur valeurs et emplois divers	1 023
Dont plus-values de cession sur immobilisations financières	1 853
Dont plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	3 645
Dont produits accessoires	791
Dont autres produits d'exploitation non bancaire	2
CHARGES	
Dont autres charges sur valeurs et emplois divers	524
Dont moins-values de cession sur immobilisations.	692
AUTRES CHARGES	**MONTANT**
DOTATION AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	1 452 646
Commentaires	
Dont dotations aux provisions pour créances en souffrance	990 876
Dont pertes sur créances irrécouvrables	199 123
Dont dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	15
Dont dotations aux provisions pour risques d'exécution d'engagement par signature	23 313
Dont dotations aux provisions pour autres risques et charges	239 318
Dont dotations aux provisions réglementées	
Dont dotations aux autres provisions	
AUTRES PRODUITS	**MONTANT**
REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	684 099
Commentaires	
Dont reprise de provisions pour créances en souffrance	508 645
Dont récupérations sur créances amorties	12 886
Dont reprise aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	919
Dont reprise de provisions pour risque d'exécution d'engagement par signature	6 014
Dont reprise de provisions pour autres risques et charges	155 636
Dont reprise de provisions réglementées	
Dont reprise des autres provisions	
PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS	**MONTANT**
PRODUITS NON COURANTS	64 280
CHARGES NON COURANTES	103 746

RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

En milliers de DH

PRODUITS ET CHARGES	MONTANT
PRODUITS	636 512
Gains sur les titres de transaction	182 793
Plus-value de cession sur titres de placement	1 002
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement	3 704
Gains sur les produits dérivés	-
Gains sur les opérations de change	449 012
CHARGES	7 505
Pertes sur les titres de transaction	3 055
Moins-value de cession sur titres de placement	396
Dotation aux provisions sur dépréciation des titres de placement	-
Pertes sur les produits dérivés	4 054
Pertes sur opérations de change	
RÉSULTAT	629 007

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

En milliers de DH

I. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	MONTANT
Résultat courant d'après le compte de produits et charges	555 755
Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	7 041
Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	102 736
Résultat courant théoriquement imposable (=)	460 059
Impôt théorique sur le résultat courant (-)	177 123
Résultat courant après impôts (=)	378 632
II. INDICATIONS DU RÉGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYÉS PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LÉGALES SPÉCIFIQUES	NÉANT

CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

En milliers de DH

CHARGES	MONTANT
CHARGES DE PERSONNEL	961 682
Commentaires	
Dont salaires et appointements	540 444
Dont primes et gratifications	131 094
Dont charges d'assurances sociales	154 885
Dont charges de retraite	13 947
Dont charges de formation	23 259
Dont autres charges de personnel	98 053
CHARGES	**MONTANT**
IMPÔTS ET TAXES	36 926
Commentaires	
Taxe urbaine et taxe d'édilité	
Patente	19 803
Droits d'enregistrements	-
Timbres fiscaux et formules timbrées	211
Taxe sur les véhicules	
Autres impôts, taxe et droits assimilés	16 913
CHARGES	**MONTANT**
CHARGES EXTERNES	948 642
Commentaires	
Dont loyers de Crédit-bail et de location	198 159
Dont frais d'entretien et de réparation	110 214
Dont rémunérations d'intermédiaire , et honoraires	387 838
Prime d'assurance	4 309
Frais d'électricité, d'eau, de chauffage et de combustible	15 791
Dont transports et déplacements	31 148
Mission et réception	8 970
Dont publicité et publication	34 157
Frais postaux et télécommunications	81 178
Frais de recherche et de documentation	37
Frais de conseils et d'assemblée	940
Dons et cotisations	3 099
Fournitures de bureau et imprimés	6 498
Dont autres charges externes	66 303
CHARGES	**MONTANT**
AUTRES CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	77 436
Commentaires	
Dont pénalités et dédits	
Dont diverses autres charges générales d'exploitation	77 436
CHARGES	**MONTANT**
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	213 649
Commentaires	

CAPITAUX PROPRES DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

En milliers de DH

CAPITAUX PROPRES	Encours 31/12/2023	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 31/12/2024
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION				
Réserves et primes liées au capital	5 184 453			5 184 453
Réserve légale	132 793			132 793
Autres réserves	2 266 714			2 266 714
Primes d'émission, de fusion et d'apport	2 784 946			2 784 946
CAPITAL	1 327 929			1 327 929
Capital appelé	1 327 929			1 327 929
Capital non appelé				
Certificats d'investissement				
Fonds de dotations				
ACTIONNAIRES / CAPITAL NON VERSÉ				
REPORT À NOUVEAU (+/-)	778 399	-45 105		733 294
RÉSULTAT NET EN INSTANCE D'AFFECTATION (+/-)				
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+/-)	193 922			291 892
TOTAL	7 484 702	-45 105		7 537 567

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

En milliers de DH

TITRES	Établissement de crédit et assimilés	Émetteurs publics	ÉMETTEURS PRIVÉS — Financiers	ÉMETTEURS PRIVÉS — Non financiers	Total au 31/12/2024	Total au 31/12/2023
TITRES COTÉS						
Bons du trésor et valeurs assimilées						
Obligations						
Autres titres de créance						
Certificats de sukuk						
Titres de propriété						
TITRES NON COTÉS	675 878	10 769 741	28	-	11 445 648	11 529 994
Bons du trésor et valeurs assimilées		10 769 741		-	10 769 741	9 726 468
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	675 878			-	675 878	1 802 051
Certificats de sukuk	-	-			-	-
Titres de propriété	-		28	-	28	1 475
TOTAL	675 878	10 769 741	28	-	11 445 648	11 529 994

Les chiffres ci-dessus sont présentés hors intérêts courus

DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

En milliers de DH

DÉPÔTS	Secteur public	SECTEUR PRIVÉ — Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	Total au 31/12/2024	Total au 31/12/2023
COMPTES À VUE CRÉDITEURS	183 968	409 573	13 786 068	18 295 427	32 675 036	33 119 832
COMPTE D'ÉPARGNE				5 781 387	5 781 387	5 946 421
DÉPÔTS À TERME	15 000	521 828	2 013 323	2 347 122	4 897 273	5 528 160
AUTRES COMPTES CRÉDITEURS (Y COMPRIS HAMISH AL JIDDIYA)	15407	342 126	1 736 888	178 281	2 272 702	1 791 029
INTÉRÊTS COURUS À PAYER		3 021	9 351	23 430	35 802	53 994
TOTAL	214 375	1 276 548	17 545 630	26 625 647	45 662 200	46 439 436

BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

COMPTES SOCIAUX

au 31 décembre 2024

CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

En milliers de DH

		SECTEUR PRIVÉ				
	Secteur public	Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	Total au 31/12/2024	Total au 31/12/2023
CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS DE TRÉSORERIE	**1 784 534**	**738**	**12 019 358**	**225 585**	**14 030 215**	**13 230 961**
Comptes à vue débiteurs	34 534	738	3 142 712	159 090	3 337 074	3 235 606
Créances commerciales sur le Maroc	0		2 032 317	0	2 032 317	2 253 104
Crédits à l'exportation			0		0	107 083
Autres crédits de trésorerie	1 750 000		6 844 329	66 495	8 660 824	7 635 168
Autres financements participatifs de trésorerie						
CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS À LA CONSOMMATION				**4 931 675**	**4 931 675**	**5 413 925**
Crédits à la consommation				4 928 111	4 928 111	5 409 597
Mourabaha à la consommation						
Mourabaha pour donneur d'ordre à la consommation				3 564	3 564	4 327
Autres financements participatifs à la consommation						
CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS À L'ÉQUIPEMENT	**1 322 223**		**7 440 634**	**199 522**	**8 962 379**	**9 263 708**
Crédits à l'équipement	1 322 223		7 440 634	196 078	8 958 935	9 260 900
Mourabaha à l'équipement						
Mourabaha pour donneur d'ordre à l'équipement				3 444	3 444	2 808
Autres financements participatifs à l'équipement						
CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS IMMOBILIERS			**2 207 766**	**13 827 454**	**16 035 220**	**16 244 924**
Crédits immobiliers			2 207 766	13 142 066	15 349 832	15 728 565
Mourabaha immobilière						
Mourabaha pour donneur d'ordre immobilière				685 388	685 388	516 359
Autres financements participatifs immobiliers						
AUTRES CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS		**1 166 121**		**1 757**	**1 167 878**	**1 547 995**
CRÉANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	**622 634**		**1 732 664**		**2 355 298**	**2 437 252**
INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR	**18 968**	**439**	**159 095**	**37 816**	**216 318**	**180 605**
CRÉANCES EN SOUFFRANCE			**522 288**	**927 543**	**1 449 830**	**1 272 549**
Créances pré-douteuses			158	126 577	126 734	148 070
Dont créances pré-douteuses sur financements participatifs						
Créances douteuses			489 198	467 572	956 771	695 985
Dont créances douteuses sur financements participatifs						
Créances compromises			32 932	333 394	366 325	428 495
Dont créances compromises sur financements participatifs						
TOTAL	**3 748 359**	**1 167 298**	**24 081 805**	**20 151 351**	**49 148 814**	**49 591 917**

CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

En milliers de DH

	ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT AU MAROC					
	Bank Al-Maghrib Trésor public service des chèques postaux	Banque au Maroc	Autres Établissements de crédit et assimilés au Maroc	Établissements de crédit à l'étranger	Total au 31/12/2024	Total au 31/12/2023
COMPTES ORDINAIRES DÉBITEURS	**1 100 601**	**33 558**	**46 509**	**67 442**	**1 248 109**	**971 410**
VALEURS REÇUES EN PENSION	-	-	-	-	-	-
Au jour le jour		-	-		-	-
À terme			-		-	-
PRÊTS DE TRÉSORERIE	-	**1 094**	**928 823**	**925 672**	**1 855 589**	**1 685 064**
Au jour le jour	-	1 094	178 823	925 672	1 105 589	1 005 064
À terme	-	-	750 000	-	750 000	680 000
PRÊTS FINANCIERS		**233 333**	**4 239 964**	-	**4 473 297**	**4 029 076**
CRÉANCES SUR FINANCEMENT PARTICIPATIF	-	-	-	-	-	-
Mourabaha						
Salam						
Autres financements participatifs						
AUTRES CRÉANCES		**259 074**	-	-	**259 074**	**287 386**
INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR		**9 292**	**10 735**		**20 027**	**14 174**
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	-	-	-	-	-	-
Dont créances en souffrance sur financements participatifs						
TOTAL	**1 100 601**	**536 351**	**5 226 031**	**993 114**	**7 856 096**	**6 987 111**

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

En milliers de DH

	ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT AU MAROC					
	Bank Al-Maghrib Trésor public service des chèques postaux	Banque au Maroc	Autres Établissements de crédit et assimilés au Maroc	Établissements de crédit à l'étranger	Total au 31/12/2024	Total au 31/12/2023
COMPTES ORDINAIRES CRÉDITEURS		**3 282**	**40 762**	**698 099**	**742 144**	**701 342**
VALEURS DONNÉES EN PENSION	**1 500 012**		**182 057**		**1 682 069**	**950 988**
Au jour le jour			182 057		182 057	150 074
À terme	1 500 012				1 500 012	800 914
EMPRUNTS DE TRÉSORERIE	**1 132 000**		-	**543 432**	**1 675 432**	**1 521 592**
Au jour le jour				141 560	141 560	0
À terme	1 132 000		-	401 872	1 533 872	1 521 592
EMPRUNTS FINANCIERS			**6 649**		**6 649**	**6 649**
DETTES SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS		-	-		-	-
Mourabaha		-	-		-	-
Salam						
Autres financements participatifs						
AUTRES DETTES		**800 138**	**11**	-	**800 149**	**993 261**
INTÉRÊTS COURUS À PAYER	**9 467**		**12**	**1 077**	**10 557**	**6 564**
TOTAL	**2 641 479**	**803 420**	**229 492**	**1 242 609**	**4 917 000**	**4 180 396**

VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

En milliers de DH

TITRES	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
TITRES DE TRANSACTION	**2 123 488**	**2 123 488**	**1 974 600**		-	-
Bons du trésor et valeurs assimilées	2 123 488	2 123 488	1 974 600		-	-
Obligations	-	-	-		-	-
Autres titres de créance	-	-	-		-	-
Certificats de sukuk						
Titres de propriété						
TITRES DE PLACEMENT	**1 719 699**	**1 719 521**	**1 684 628**	**33 461**	**179**	**179**
Bons du trésor et valeurs assimilées	1 668 803	1 668 625	1 633 700	33 461	179	179
Obligations						
Autres titres de créance	50 868	50 868	50 900		-	-
Certificats de sukuk						
Titres de propriété	28	28	28		-	-
TITRES D'INVESTISSEMENT	**7 603 932**	**7 602 638**	**7 545 685**		**1 294**	**1 294**
Bons du trésor et valeurs assimilées	6 978 922	6 977 628	6 920 085		1 294	1 294
Obligations						
Autres titres de créance	625 011	625 011	625 600		-	-
Certificats de sukuk						
TOTAL	**11 447 120**	**11 445 647**	**11 204 913**	**33 461**	**1 473**	**1 473**

Non inclus les intérêts courus à recevoir.

BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

COMPTES SOCIAUX

au 31 décembre 2024

TITRES DE CRÉANCE ÉMIS DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

En milliers de DH

Nature titres	CARACTÉRISTIQUES Date de jouissance	Date d'échéance	Valeur nominale unitaire	Taux nominal	Mode de remboursement	Montant (1)	DONT entreprises liées	DONT autres apparentés	Montant non amorti des primes d'émission ou de remboursement
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36		20 000			
Certificats de dépôt	19/09/2024	04/09/2025	100	2,98		16 000			
Certificats de dépôt	25/06/2024	27/03/2025	100	3,37		4 000			
Certificats de dépôt	19/09/2024	06/03/2025	100	2,88		30 000			
Certificats de dépôt	25/06/2024	27/03/2025	100	3,37		15 000			
Certificats de dépôt	08/08/2024	08/08/2025	100	3,20		14 000			
Certificats de dépôt	04/03/2024	05/03/2025	100	3,35		20 000			
Certificats de dépôt	12/01/2024	11/12/2025	100	3,60		27 700			
Certificats de dépôt	09/02/2024	12/02/2025	100	3,40		124 900			
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36		120 000			
Certificats de dépôt	19/09/2024	04/09/2025	100	2,98		100 000			
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36		63 000			
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36		340 000			
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36		30 000			
Certificats de dépôt	19/09/2024	04/09/2025	100	2,98		50 000			
Certificats de dépôt	25/06/2024	27/03/2025	100	3,37		260 000			
Certificats de dépôt	25/06/2024	27/03/2025	100	3,37		3 000			
Certificats de dépôt	19/09/2024	04/09/2025	100	2,98		1 600			
Certificats de dépôt	25/06/2024	27/03/2025	100	3,37		15 000			
Certificats de dépôt	11/08/2023	10/07/2025	100	3,60		15 100			
Certificats de dépôt	15/03/2024	17/03/2025	100	3,40		13 600			
Certificats de dépôt	27/12/2024	30/12/2025	100	2,90		213 900			
Certificats de dépôt	29/11/2024	01/12/2025	100	3,20		32 700			
Certificats de dépôt	08/10/2024	09/10/2025	100	3,00		70 000			
Certificats de dépôt	25/06/2024	27/03/2025	100	3,37		15 000			
Certificats de dépôt	19/09/2024	04/09/2025	100	2,98		20 000			
Certificats de dépôt	19/09/2024	04/09/2025	100	2,98		30 000			
Certificats de dépôt	25/06/2024	27/03/2025	100	3,37		30 000			
Certificats de dépôt	19/09/2024	04/09/2025	100	2,98		100 000			
Certificats de dépôt	19/09/2024	04/09/2025	100	2,98		50 000			
Certificats de dépôt	06/03/2024	05/02/2026	100	3,45		182 000			
Certificats de dépôt	06/08/2024	06/08/2025	100	3,00		133 700			
Certificats de dépôt	30/01/2024	31/01/2025	100	3,20		238 200			
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36		107 000			
Certificats de dépôt	19/09/2024	04/09/2025	100	2,98		30 000			
Certificats de dépôt	25/06/2024	27/03/2025	100	3,37		50 000			
Certificats de dépôt	19/09/2024	04/09/2025	100	2,98		10 000			
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36		30 000			
Certificats de dépôt	19/09/2024	04/09/2025	100	2,98		100 000			
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36		80 000			
Certificats de dépôt	19/09/2024	04/09/2025	100	2,98		8 000			
Certificats de dépôt	19/09/2024	04/09/2025	100	2,98		17 000			
Certificats de dépôt	19/09/2024	04/09/2025	100	2,98		10 000			
Certificats de dépôt	25/06/2024	27/03/2025	100	3,37		10 000			
Certificats de dépôt	21/04/2023	20/03/2025	100	4,00		18 500			
Certificats de dépôt	03/04/2024	04/04/2025	100	3,20		211 000			
Certificats de dépôt	13/06/2024	17/06/2025	100	3,20		112 800			
Certificats de dépôt	09/07/2024	10/07/2025	100	3,20		172 900			
Certificats de dépôt	13/09/2024	16/09/2025	100	2,90		113 600			
Certificats de dépôt	17/01/2024	16/12/2025	100	3,60		198 700			
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36		93 000			
Certificats de dépôt	19/09/2024	04/09/2025	100	2,98		100 000			
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36		60 000			
Certificats de dépôt	19/09/2024	04/09/2025	100	2,98		30 000			
Certificats de dépôt	19/09/2024	04/09/2025	100	2,98		100 000			
Certificats de dépôt	19/09/2024	04/09/2025	100	2,98		100 000			
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36		180 000			
Certificats de dépôt	19/09/2024	06/03/2025	100	2,88		50 000			
Certificats de dépôt	19/09/2024	04/09/2025	100	2,98		150 000			
Certificats de dépôt	19/09/2024	04/09/2025	100	2,98		56 000			
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36		15 000			
Certificats de dépôt	19/09/2024	04/09/2025	100	2,98		10 000			
Certificats de dépôt	15/03/2024	13/02/2026	100	3,60		172 900			
Certificats de dépôt	25/06/2024	27/03/2025	100	3,37		200 000			
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36		80 000			
Certificats de dépôt	19/09/2024	04/09/2025	100	2,98		40 000			
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36		172 000			
Certificats de dépôt	19/09/2024	04/09/2025	100	2,98		25 000			
Certificats de dépôt	19/09/2024	04/09/2025	100	2,98		30 000			
Certificats de dépôt	09/10/2023	09/10/2025	100	3,70		48 300			
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36		80 000			
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36		5 000			
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36		15 000			
Certificats de dépôt	24/04/2024	25/04/2025	100	3,50		38 000			
Certificats de dépôt	08/03/2024	06/02/2026	100	3,60		119 900			
Certificats de dépôt	09/07/2024	10/07/2025	100	3,30		43 500			
Certificats de dépôt	20/05/2024	21/05/2025	100	3,20		204 200			
Certificats de dépôt	20/05/2024	21/05/2025	100	3,30		38 400			
Certificats de dépôt	26/08/2024	27/08/2025	100	3,20		11 000			
Certificats de dépôt	10/10/2024	10/10/2025	100	2,90		160 100			
Certificats de dépôt	05/11/2024	05/11/2026	100	0,10		36 700			
Certificats de dépôt	05/11/2024	05/11/2026	100	0,10		19 200			
Certificats de dépôt	19/09/2024	04/09/2025	100	2,98		100 000			
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36		35 000			
Certificats de dépôt	19/09/2024	04/09/2025	100	2,98		70 000			
Certificats de dépôt	19/09/2024	04/09/2025	100	2,98		80 000			
Certificats de dépôt	16/12/2024	16/12/2028	100	3,36		40 000			
Certificats de dépôt	19/09/2024	04/09/2025	100	2,98		41 400			
Certificats de dépôt	31/05/2024	03/06/2025	100	3,40		20 000			
Certificats de dépôt	04/09/2024	05/09/2025	100	3,00		40 000			
Certificats de dépôt	30/10/2024	31/10/2025	100	2,90		157 600			
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36		150 000			
Certificats de dépôt	19/09/2024	04/09/2025	100	2,98		20 000			
Certificats de dépôt	19/09/2024	04/09/2025	100	2,98		100 000			
Certificats de dépôt	19/09/2024	04/09/2025	100	2,98		100 000			
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36		50 000			
Certificats de dépôt	25/06/2024	27/03/2025	100	3,37		40 000			
Certificats de dépôt	16/12/2024	16/12/2028	100	3,36		260 000			
Certificats de dépôt	19/09/2024	04/09/2025	100	2,98		20 000			
Certificats de dépôt	25/06/2024	27/03/2025	100	3,37		50 000			
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36		20 000			
Certificats de dépôt	04/03/2024	05/03/2025	100	3,20		111 500			
Certificats de dépôt	18/03/2024	19/03/2025	100	3,20		90 700			
Certificats de dépôt	30/09/2024	30/09/2025	100	3,30		31 000			
Certificats de dépôt	28/11/2024	28/11/2025	100	2,90		244 200			
Certificats de dépôt	16/11/2023	15/10/2025	100	3,60		68 200			
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36		40 000			
Certificats de dépôt	19/09/2024	04/09/2025	100	2,98		40 000			
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36		25 000			
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36		60 000			
Certificats de dépôt	19/09/2024	04/09/2025	100	2,98		45 000			
Certificats de dépôt	09/10/2023	09/10/2025	100	3,70		51 700			
TOTAL						8 362 400			

(1) Les chiffres ci-dessus sont présentés hors intérêts courus qui s'élèvent à 134 803 KDH

TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

En milliers de DH

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition	Valeur comptable nette	Extrait des derniers États de synthèse de la société émettrice: Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	Produits inscrits au CPC de l'exercice
PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES LIÉES					226 060				
BMCI LEASING	Crédit-bail	80 000	86,91%	111 714	111 714	31/12/2024	214 258	-13 128	
BMCI BANQUE OFFSHORE	Banque offshore	KUSD 5 500	100%	55 454	55 613	31/12/2024	11 292	5 236	30 099
BMCI BOURSE	Intermédiaire boursier	5 000	100%	20 000	11 694	31/12/2024	11 861	927	
BMCI FINANCE*	Prise de participation	8 500	100%	8 500	8 500	31/12/2024	10 312	-422	7 000
BMCI ASSURANCE	Intermédiaire en assurances	100	100%	100	100	31/12/2024	30 130	29 979	28 604
FCP BMCI GESTION SOLIDARI	Fonds	1 000	50%	500	500				
FCP BMCI ISR	Fonds	1 000	50%	500	500				
DELTA RECOUVREMENT	Recouvrement des créances	2 000	100%	2 000		31/12/2024	-81	-49	
ARVAL MAROC	Location longue durée	30 000	33,34%	27 339	27 339	31/12/2024	20 068	-12 932	3 852
AKAR REAL ESTATE	Société immobilière	10 100	100%	10 100	10 100	31/12/2024	17 007	2 585	
DIGIFI*	Transfet de fonds	105 524	69,81%	160 520	0	22/09/2024	34 621	-53 762	
DIGI SERVICE*	Services Digitaux	71 500	73,9%	52 864	0	23/05/2024	11 675	-19 151	
AUTRES TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES					229 000				
Centre monétique Interbank	Gestion cartes monétiques	98 200	13%	13 000	13 000	31/12/2022	175 644	39 345	
NOVEC	Bureau d'études et d'ingénierie	25 700	2,82%	725	725	31/12/2023	552 253	18 555	209
ARADEI	Sociétés de placement immobilier	1 064 578		171 380	171 380	31/12/2024	205 635	75 987	8 770
Société Interbank	Gestion cartes monétiques	11 500	22%	2 530	2 530	31/05/2023	12 107	-59	
BDSI	Maintenance et devel Inform	16 000	11%	1 760	1 760	31/12/2024	59 167	39 355	7 851
Sté Immobil Interbancaire GBPM	Société immobilière	19 005	13%	2 534	2 050				
SOGEPIB	Gest & exploit parc indust	18 000	5%	900	900	31/12/2023	33 400	7 856	393
SOGEPOS	Gest & exploit parc indust	35 000	13%	4 622	4 622	31/12/2023	64 478	14 728	1 945
BNP PARISBAS MED BUSINES Process	Gestion de process BACK-OFFICE	14 600	4%	584	584	31/08/2023	29 834	-1 428	
SCI Romandie	Société immobilière			2 930	2 930				
FGCP	Fonds de garantie			5 000	5 000				
Bourse de Casablanca	Bourse	387 518	3,04%		11 765	31/12/2023	751 607	10 891	165
SETTAPARK	Gest & exploit parc indust				3 415	31/12/2023	21 248	329	
ECOPARC	Gest & exploit parc indust	55 000	18,18%		3 616	31/12/2023	213	1 666	
CASABLANCA PATRIMOINE S.A	Fonds	1 000		500					
Divers					4 723				1 337
TITRES DE MOUCHARAKA									
Moucharaka fixe									
Moucharaka dégressive									
TITRES DE MOUDARABA									
Moudaraba restreinte									
Moudaraba non restreinte									
TOTAL					455 059				90 225

* En cours de liquidation

BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

COMPTES SOCIAUX

au 31 décembre 2024

VALEURS ET SÛRETÉS REÇUES ET DONNÉES EN GARANTIE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

En milliers de DH

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées	-		
Certificats de Sukuk			
Autres titres			
Hypothèques	51 173 484		
Autres valeurs et sûretés réelles	78 984 515		
TOTAL	**130 157 999**		
Valeurs et sûretés données en garantie	**Valeur comptable nette**	**Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus**	**Montants des dettes ou engagements par signature reçus couverts**
Bons du trésor et valeurs assimilées			
Certificats de Sukuk			
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles	583 800	BDT donnés en garantie CDG	583 800
TOTAL	**583 800**		**583 800**

PROVISIONS DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

En milliers de DH

PROVISIONS	Encours 31/12/2023	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2024
PROVISIONS DÉDUITES DE L'ACTIF, SUR :	**5 606 710**	**990 891**	**513 268**	**58**	**6 084 391**
Créances sur les Établissements de crédit et assimilés	-	-			-
Créances sur la clientèle	5 339 370	990 876	508 645	58	5 821 660
Titres de placement & investissement	5 177	-	3 704	-	1 473
Titres de participation et emplois assimilés	238 599	15	919	-	237 695
Dépôts d'investissements et Wakala Bil Istithmar placés					
Immobilisations en Crédit-bail et en location	12 993	-	-		12 993
Immobilisations en Ijara					
Autres actifs	10 572			-	10 572
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	**699 751**	**262 631**	**161 650**	**-194**	**800 538**
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	215 353	23 313	6 014		232 652
provisions pour risques de change	24				24
provisions pour pertes sur marchés à terme	1 404	6 248	-		7 652
provisions pour risques généraux et charges	482 971	233 070	155 636	-194	560 211
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
Provisions pour autres risques et charges					
Provisions réglementées					
TOTAL GÉNÉRAL	**6 306 461**	**1 253 522**	**674 918**	**-136**	**6 884 929**

PASSIFS ÉVENTUELS

La BMCI a reçu de la part de l'office des changes, courant mars 2023, un avis de vérification portant sur les opérations de change. La vérification est en cours.
La BMCI a reçu de la part de la CNSS au titre de son contrôle, des observations sur les régularisations proposées au titre des périodes 2020 à 2024. La banque a présenté les détails et justificatifs demandés par la CNSS pour leur permettre de clôturer leur mission.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

En milliers de DH

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice [1]	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice [1]	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions : Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	Montant net à la fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**1 227 326**	**165 851**	**-**	**1 393 176**	**614 973**	**97 958**	**0**	**712 931**	**680 246**
Droit au bail	239 166		-	239 166	2 667	-	-	2 667	236 498
Immobilisations en recherche et développement					-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	988 160	165 851	-	1 154 011	612 305	97 958	-	710 263	443 748
Immobilisations incorporelles hors exploitation									
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**2 569 801**	**98 406**	**61 308**	**2 606 900**	**1 734 917**	**113 350**	**49 856**	**1 798 410**	**808 489**
Immeubles d'exploitation	1 102 345	1 043	20 078	1 083 310	596 370	38 724	12 107	622 988	460 322
→ Terrain d'exploitation	22 099		150	21 949				0	21 949
→ Immeubles d'exploitation Bureaux	1 059 397	1 043	19 928	1 040 512	581 089	38 321	12 107	607 303	433 209
→ Immeubles d'exploitation Logements de fonction	20 849			20 849	15 281	403	-	15 684	5 164
Mobilier et matériel d'exploitation	754 773	57 842	36 997	775 617	589 734	49 401	36 932	602 202	173 415
→ Mobilier de bureau d'exploitation	185 935	3 804	61	189 677	164 018	5 684	61	169 640	20 037
→ Matériel de bureau d'exploitation	53 178	592		53 769	51 156	1 186	-	52 342	1 427
→ Matériel informatique	515 453	53 082	36 937	531 598	374 504	42 502	36 871	380 134	151 464
→ Matériel roulant rattaché à l'exploitation	208	364		572	56	29		85	487
→ Autres matériels d'exploitation									
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	662 242	39 522	4 232	697 531	523 173	23 280	817	545 637	151 894
Immobilisations corporelles hors exploitation	50 442	-	-	50 442	25 639	1 944	-	27 584	22 858
→ Terrains hors exploitation	-			-					
→ Immeubles hors exploitation	46 075			46 075	22 006	1 750		23 755	22 320
→ Mobilier et matériel hors exploitation	4 367			4 367	3 633	195		3 828	539
→ Autres immobilisations corporelles hors exploitation									
IMMOBILISATIONS EN COURS	**54 591**	**3 144**	**33 736**	**23 999**	**-**	**-**	**-**	**-**	**23 999**
TOTAL	**3 851 718**	**267 401**	**95 043**	**4 024 075**	**2 349 889**	**211 307**	**49 856**	**2 511 341**	**1 512 734**

(1) Ces rubriques comprennent également les mouvements Entrées et Sorties des immobilisations.

IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

En milliers de DH

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements : Dotation au titre de l'exercice	Amortissements : Cumul des amortissements	Provisions : Dotation au titre de l'exercice	Provisions : Reprises de provisions	Provisions : Cumul des provisions	Montant net à la fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT	**1 597 129**	**365 242**	**429 447**	**1 532 294**	**333 927**	**821 903**	**-**	**-**	**12 993**	**698 028**
CRÉDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
CRÉDIT-BAIL MOBILIER	**1 564 522**	**342 904**	**429 447**	**1 477 979**	**333 927**	**787 520**	**-**	**-**	**-**	**690 458**
→ Crédit-bail mobilier en cours	192	507		699	-	-	-	-	-	699
→ Crédit-bail mobilier loué	1 564 330	342 397	429 447	1 477 280	333 927	787 520	-	-	-	689 759
→ Crédit-bail mobilier non loué après résiliation										
CRÉDIT-BAIL IMMOBILIER	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
→ Crédit-bail immobilier en cours										
→ Crédit-bail immobilier loué										
→ Crédit-bail immobilier non loué après résiliation										
LOYERS COURUS À RECEVOIR							-		-	
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYÉS	**7 570**	**-**		**7 570**	**-**			**-**		**7 570**
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	**25 038**	**22 338**		**47 375**		**34 383**			**12 993**	
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN LOCATION SIMPLE	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
LOYERS COURUS À RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYÉS										
LOYERS EN SOUFFRANCE										
TOTAL	**1 597 129**	**365 242**	**429 447**	**1 532 924**	**333 927**	**821 903**	**-**	**-**	**12 993**	**698 028**

BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

COMPTES SOCIAUX

au 31 décembre 2024

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

En milliers de DH

	31/12/2024	31/12/2023
1. (+) Produits d'exploitation bancaire perçus	4 873 593	4 600 311
2. (+) Récupérations sur créances amorties	12 886	20 001
3. (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	3 668	5 144
4. (-) Charges d'exploitation bancaire versées	-2 136 900	-2 131 998
5. (-) Charges d'exploitation non bancaire versées	-1 216	-12 455
6. (-) Charges générales d'exploitation versées	-2 024 686	-1 940 966
7. (-) Impôts sur les résultats versés	-224 398	-209 551
I. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	**502 948**	**330 487**
Variation des :		
8. (±) Créances sur les Établissements de crédit et assimilés	-527 719	-639 219
9. (±) Créances sur la clientèle	443 103	-2 129 094
10. (±) Titres de transaction et de placement	93 490	-702 361
11. (±) Autres actifs	211 169	-185 549
12. (±) Titres Moudaraba et Moucharaka		
13. (±) Immobilisations données en Crédit-bail et en location	-895	121 113
14. (±) Immobilisations données en Ijara		
15. (±) Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar placés auprès des EC et assimilés		
16. (±) Dettes envers les Établissements de crédit et assimilés	736 605	-1 901 103
17. (±) Dépôts de la clientèle	-777 236	3 371 424
18. (±) Dettes envers la clientèle dur produits participatifs		
19. (±) Titres de créance émis	-246 804	1 593 198
20. (±) Autres passifs	360 375	314 718
II. SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION	**292 087**	**-156 874**
III. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION (I + II)	**795 035**	**173 613**
21. (+) Produit des cessions d'immobilisations financières	-	70 000
22. (+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	17 729	-
23. (-) Acquisition d'immobilisations financières	-	0
24. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-233 073	-231 791
25. (+) Intérêts perçus		
26. (+) Dividendes perçus	90 269	63 370
IV. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	**-125 075**	**-98 420**
27. (+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
28. (+) Variation de dettes subordonnées	-	750 000
29. (+) Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus		
30. (+) Émission d'actions		
31. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	-
32. (-) Dépôts d'investissement remboursés		
33. (-) Intérêts versés		
34. (-) Rémunérations versées sur DI et Wakala Bil Istithmar		
35. (-) Dividendes versés	-239 027	-239 027
V. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	**-239 027**	**510 973**
VI. VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (III+IV+V)	**430 933**	**586 165**
VII. TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	**1 362 860**	**776 695**
VIII. TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	**1 793 793**	**1 362 860**

ACTIF DE LA FENÊTRE PARTICIPATIVE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

En milliers de DH

ACTIF	31/12/2024	31/12/2023
1. VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	45 881	78 385
2. CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	449	479
À vue	449	479
À terme		
3. CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	694 185	524 214
Créances sur Mourabaha	694 185	524 214
Créances sur Salam		
Créances sur autres financements participatifs		
Autres créances sur la clientèle		
4. TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT		
Dont Certificats de Sukuk		
5. BIENS ACQUIS DANS LE CADRE DE FINANCEMENTS PARTICIPATIFS		
6. IMMOBILISATIONS DONNÉES EN IJARA		
7. TITRES D'INVESTISSEMENT TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS DIVERS		
Dont Certificats de Sukuk		
Dont titres de Moudaraba et Moucharaka		
8. DÉPÔTS D'INVESTISSEMENTS ET WAKALA BIL ISTITHMAR PLACÉS		
9. AUTRES ACTIFS	8 719	4 530
TOTAL DES ACTIFS	749 234	607 608

PASSIF DE LA FENÊTRE PARTICIPATIVE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

En milliers de DH

PASSIF	31/12/2024	31/12/2023
1. BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC,SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX		
2. DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉES	240 053	180 190
Dettes sur Mourabaha		
Dettes sur Salam		
Dettes sur autres financements participatifs		
Autres dettes sur les Établissements de crédit et assimilés	240 053	180 190
3. DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE	24 275	16 736
Comptes à vue créditeurs	23 368	14 627
Autres comptes créditeurs	907	2 109
4. DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS		
Dettes sur Mourabaha		
Dettes sur Salam		
Dettes sur autres financements participatifs		
5. AUTRES PASSIFS	257 923	192 703
6. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	75	64
7. DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT ET WAKALA BIL ISTITHMAR REÇUS		
8. DOTATION EN CAPITAL	205 000	205 000
9. REPORTS	12 916	6 487
10. RÉSULTAT DE L'EXERCICE	8 991	6 429
TOTAL DES PASSIFS	749 234	607 608

PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL AU 31/12/2024

En milliers de DH

INTITULÉS	Montant	Montant
RÉSULTAT NET COMPTABLE	**291.892**	
Bénéfice net	291.892	
Perte nette		
RÉINTÉGRATIONS FISCALES	**473.063**	
1. COURANTES	**7.041**	
Cadeaux à la clientèle	63	
Redevances et locations non déductibles	571	
Pénalités et amendes		
dons , subventions et cotisations	1.261	
Sponsoring & Mécenat culturel	5.145	
Frais de réception et évènements exceptionnels		
Dotations aux amortissement / immos hors exploitation		
2. NON COURANTES	**466.022**	
IS	224.398	
Pertes sur créances et comptes soldés (non couvertes par des provisions)	29.558	
Pertes sur CES	-	
Charges non courantes	27.755	
Dotations aux amortissement / immos hors exploitation	1.944	
Provisions pour risques généraux	3.518	
Provision pour risques et charges	177.000	
Charges sur exercice antérieurs	1.848	
DÉDUCTIONS FISCALES		**182.104**
1. COURANTES		**102.736**
Dividendes		90.225
Reprise des provisions / Créances en souffrance CF 2012-2015 et 2019-2022		10.659
Boni de liquidation / participations		1.853
2. NON COURANTES		**79.367**
Transfert de charges		1.361
Reprise de provision		78.006
TOTAL	**764.954**	**182.104**
RÉSULTAT BRUT FISCAL		
Bénéfice brut si T1 > T2 (A)		582.851
Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		
REPORTS DÉFICITAIRES IMPUTES (C) (1)		
Exercice n - 4		
Exercice n - 3		
Exercice n - 2		
Exercice n - 1		
RÉSULTAT NET FISCAL		
Bénéfice net fiscal (A - C)		582.851
ou déficit net fiscal (B)		
CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFÉRÉS		
CUMUL DES DÉFICITS FISCAUX RESTANT À REPORTER		
Exercice n - 4		
Exercice n - 3		
Exercice n - 2		
Exercice n - 1		

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

TITRES ET AUTRES ACTIFS GÉRÉS OU EN DÉPÔTS DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

En milliers de DH

	NOMBRE DE TITRES		MONTANTS	
TITRES	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2023
Titres dont l'Établissement est dépositaire	123 633 673	120 632 548	79 833 002	70 708 489
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Titres d'OPCVM domiciliés dont l'Établissement est dépositaire	28 346 278	9 893 991	9 801 507	6 587 639
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Autres actifs dont l'Établissement est dépositaire				
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion				

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES DE LA FENÊTRE PARTICIPATIVE AU 31/12/2024

En milliers de DH

	31/12/2024	31/12/2023
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	**19 460**	**15 096**
Rémunération et produits assimilés sur opérations avec les Établissements de crédit		
Rémunération et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	19 269	14 531
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuks		430
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Produits sur immobilisations données en Ijara		
Commission sur prestations de service	191	135
Autres produits bancaires		
Transfert de charges sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus		
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	**30**	**29**
Charges sur opérations avec les Établissements de crédit et assimilés		
Charges sur opérations avec la clientèle		
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Charges sur immobilisations données en Ijara		
Autres charges bancaires	30	29
Charges sur immobilisations		
Transfert de produits sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus		
PRODUIT NET BANCAIRE	**19 430**	**15 067**
Produits d'exploitation non bancaire		
Charges d'exploitation non bancaire		
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	**4 799**	**4 799**
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	**11**	**64**
REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES		
RÉSULTAT COURANT	**14 620**	**10 205**
RÉSULTAT NON COURANT		
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	**14 620**	**10 205**
Impôts théorique	5 629	3 776
RÉSULTAT APRES IMPÔTS	**8 991**	**6 429**

TABLEAU DES MARGES CONSTATÉES D'AVANCE SUR MOURABAHA AU 31/12/2024

En milliers de DH

BIENS	Montant brut au début de l'exercice	Marges sur opérations de l'exercice	Quote-part reprise en compte de résultat	Quote-part constatée en rémunération réservée	Quote-part de marge abandonnée	Montant brut au 31/12/2024	Encours des créances Mourabaha au 31/12/2024
MARGES CONSTATÉES D'AVANCE SUR MOURABAHA AVEC LES Établissement DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS							
MARGES CONSTATÉES D'AVANCE SUR MOURABAHA AVEC LA CLIENTÈLE							
MOURABAHA							
MOURABAHA POUR DONNEUR D'ORDRE	137 843	64 245	19 269	0	187	182 632	692 396
TOTAL	137 843	64 245	19 269	0	187	182 632	692 396

DETTE ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS AU 31/12/2024

En milliers de DH

DETTES	SECTEUR PUBLIC	SECTEUR PRIVE			Total 31/12/2024	Total 31/12/2023
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS						
Mourabaha						
SALAM						
Autre financements participatifs						

NÉANT

TABLEAU DE VARIATION DES BIENS ACQUIS DANS LE CADRE DE FINANCEMENTS PARTICIPATIFS AU 31/12/2024

En milliers de DH

BIENS	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions ou transfert au cours de l'exercice	– Montant des cessions au cours de l'exercice – Exploitation bancaire	Exploitation non bancaire	Montant brut au 31/12/2024	Provisions – Montant des provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des reprises sur biens sortis	Montant des reprises sur biens en stocks	Cumul à la fin de l'exercice	Montant net au 31/12/2024
BIENS ACQUIS - MOURABAHA											
Biens mobiliers											
Biens immobiliers											
BIENS ACQUIS - MOURABAHA POUR DONNEUR D'ORDRE	-	193 059	193 059	-	-	-	-	-	-	-	-
Biens mobiliers		3 248	3 248		-						
Biens immobiliers	-	189 811	189 811		-	-	-	-	-	-	-
BIENS ACQUIS - AUTRES FINANCEMENTS PARTICIPATIFS											
TOTAL	-	193 059	193 059	-	-	-	-	-	-	-	-

DETTES SUBORDONNÉES DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

En milliers de DH

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours	Taux	Durée	Conditions de remboursement anticipé, subordination et convertibilité	Montant de l'emprunt en monnaie nationale	Dont entreprises liées Montant 31/12/2024	Dont entreprises liées Montant 31/12/2023	Dont autres apparentés Montant 31/12/2024	Dont autres apparentés Montant 31/12/2023
MAD	734 500	100	4,16%	10	Subordination classique	734 500				
MAD	765 500	100	3,45%	10	Subordination classique	765 500				
MAD	750 000	100	5,68%	Perpétuelle	Subordination perpétuelle	750 000				
TOTAL	2 250 000					2 250 000	0	0	0	0

PLUS OU MOINS-VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

En milliers de DH

NATURE	Montant Brut	Amortissements Cumulés	Valeur nette comptable	Produit de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession
Autres immobilisations corporelles hors exploitation	6 600	2 686	3 914	4 224	310	-
Terrain d'exploitation	150	0	150	450	300	-
Immeubles d'exploitation Bureaux	19 928	12 107	7 821	10 231	3 035	625
Mobilier de bureau d'exploitation	61	61	-	-	-	-
Matériel informatique	36 937	36 871	67	-	-	67
Agencement Aménagement Installation	3 641	817	2 824	2 824	-	-
Frais d'acquisitions des immobilisations	207	207	-	-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	67 523	52 750	14 775	17 729	3 645	692

DATATION ET ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

I. DATATION

Date de clôture (1)	au 31 décembre 2024
Date d'Établissement des États de synthèse (2)	Mars 2025

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice.
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des États de synthèse.

II. ÉVÈNEMENTS NÉS POSTÉRIEUREMENT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES À CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ÈRE COMMUNICATION EXTERNE DES ÉTATS DE SYNTHÈSE

DATES	Indications des événements
Favorables	NÉANT
Défavorables	NÉANT

BDO Audit, Tax & Advisory

AC9, Rue Al Maysse, Secteur 15,
Hay Ryad 10100 Rabat
Maroc

Fidaroc Grant Thornton

7, Boulevard Driss Slaoui
Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de la
Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI)
26, place des Nations-Unies
Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la **Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie**, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de **9.840,115 KMAD** dont un bénéfice net de **291.892 KMAD**.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de **la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie** au 31 décembre 2024 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation

Nous vous renvoyons à l'état B35 sur les passifs éventuels, joint au présent rapport, qui expose les contrôles en cours dont fait l'objet la banque.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Risque de crédit et provisionnement des crédits à la clientèle

Question clé d'audit	Réponse d'audit
Les crédits à la clientèle sont porteurs d'un risque de crédit qui expose la banque à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. La banque constitue des provisions destinées à couvrir ce risque. Ces provisions sont estimées et comptabilisées en application des principes du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC), des dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions et des règles de Bank Al Maghrib relatives au provisionnement des créances sensibles (watchlist). L'évaluation des provisions en couverture des créances sur la clientèle requiert : - l'identification des créances en souffrance et des créances sensibles ; - l'évaluation du montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances et des garanties dont dispose la banque. Les informations concernant les règles de classification et de provisionnement des créances sont présentées dans l'état « Principales méthodes comptables » de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC). Au 31 décembre 2024, le montant des provisions pour dépréciation s'élève à MMAD 5.822 ; il ramène les créances à la clientèle (y compris opérations d'affacturage) à un montant net de MMAD 49.149. Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit relatif aux créances sur la clientèle et l'évaluation des provisions y afférentes constituent un point clé de l'audit, ces éléments étant de montants significatifs et faisant appel au jugement et aux estimations de la direction.	Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne de la banque et des contrôles clés relatifs à la classification des créances et à l'évaluation des provisions y afférentes. Nos travaux d'audit ont principalement consisté à : - étudier la conformité au PCEC et notamment à la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib des principes mis en œuvre par la banque ; - examiner le dispositif de gouvernance et tester les contrôles clés mis en place au niveau de la banque ; - tester par sondage la correcte classification des créances dans les catégories appropriées ; - tester l'évaluation des provisions sur une sélection de créances sensibles et en souffrance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la banque.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes de la Profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la banque ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la banque à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque.

Casablanca, le 16 avril 2025

Les Commissaires aux Comptes

BDO Audit, Tax & Advisory S.A.
Abderrahim GRINE
Associé

Fidaroc Grant Thornton
Faïçal MEKOUAR
Associé

BNP PARIBAS

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

ÉTABLIS SELON LES NORMES COMPTABLES IFRS ADOPTÉES PAR L'UNION EUROPÉENNE

Les comptes consolidés du Groupe ont été arrêtés par le Conseil d'administration de BNP Paribas le 3 février 2025.
Les états financiers consolidés sont présentés au titre des exercices 2024 et 2023. Conformément à l'annexe I du Règlement délégué (UE) n° 2019/980, amendé par le Règlement délégué (UE) n° 2020/1273, il est précisé que l'exercice 2022 est consultable dans le Document d'enregistrement universel déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 15 mars 2024 sous le numéro D.24- 0117.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2024

En millions d'Euros

	Exercice 2024	Exercice 2023
ACTIF		
ACTIF		
Caisse, banques centrales	182 496	288 259
Instruments financiers en valeur de marché par résultat		
Portefeuille de titres	267 357	211 634
Prêts et opérations de pension	225 699	227 175
Instruments financiers dérivés	322 631	292 079
Instruments financiers dérivés de couverture	20 851	21 692
Actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres		
Titres de dette	71 430	50 274
Instruments de capitaux propres	1 610	2 275
Actifs financiers au coût amorti		
Prêts et créances sur les Établissements de crédit	31 147	24 335
Prêts et créances sur la clientèle	900 141	859 200
Titres de dette 4.e	146 975	121 161
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	(758)	(2 661)
Placements et autres actifs liés aux activités d'assurance	286 849	257 098
Actifs d'impôts courants et différés	6 215	6 556
Comptes de régularisation et actifs divers	174 147	170 758
Participations dans les entreprises mises en équivalence	7 862	6 751
Immobilisations corporelles et immeubles de placement	50 314	45 222
Immobilisations incorporelles	4 392	4 142
Écarts d'acquisition	5 550	5 549
TOTAL ACTIF	**2 704 908**	**2 591 499**
DETTES		
Banques centrales	3 366	3 374
Instruments financiers en valeur de marché par résultat		
Portefeuille de titres	79 958	104 910
Dépôts et opérations de pension	304 817	273 614
Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées	104 934	83 763
Instruments financiers dérivés	301 953	278 892
Instruments financiers dérivés de couverture	36 864	38 011
Passifs financiers au coût amorti		
Dettes envers les Établissements de crédit	66 872	95 175
Dettes envers la clientèle	1 034 857	988 549
Dettes représentées par un titre	198 119	191 482
Dettes subordonnées	31 799	24 743
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	(10 696)	(14 175)
Passifs d'impôts courants et différés	3 657	3 821
Comptes de régularisation et passifs divers	136 955	143 673
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	247 699	218 043
Passifs financiers liés aux activités d'assurance	19 807	18 239
Provisions pour risques et charges	9 806	10 518
TOTAL DETTES	**2 570 767**	**2 462 632**
CAPITAUX PROPRES		
Capital et réserves	118 957	115 809
Résultat de la période, part du Groupe	11 688	10 975
Total capital, réserves consolidées et résultat de la période, part du Groupe	130 645	126 784
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres	(2 508)	(3 042)
TOTAL PART DU GROUPE	**128 137**	**123 742**
INTÉRÊTS MINORITAIRES	**6 004**	**5 125**
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**134 141**	**128 867**
TOTAL PASSIF	**2 704 908**	**2 591 499**

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE RELATIFS À L'EXERCICE 2024

En millions d'Euros

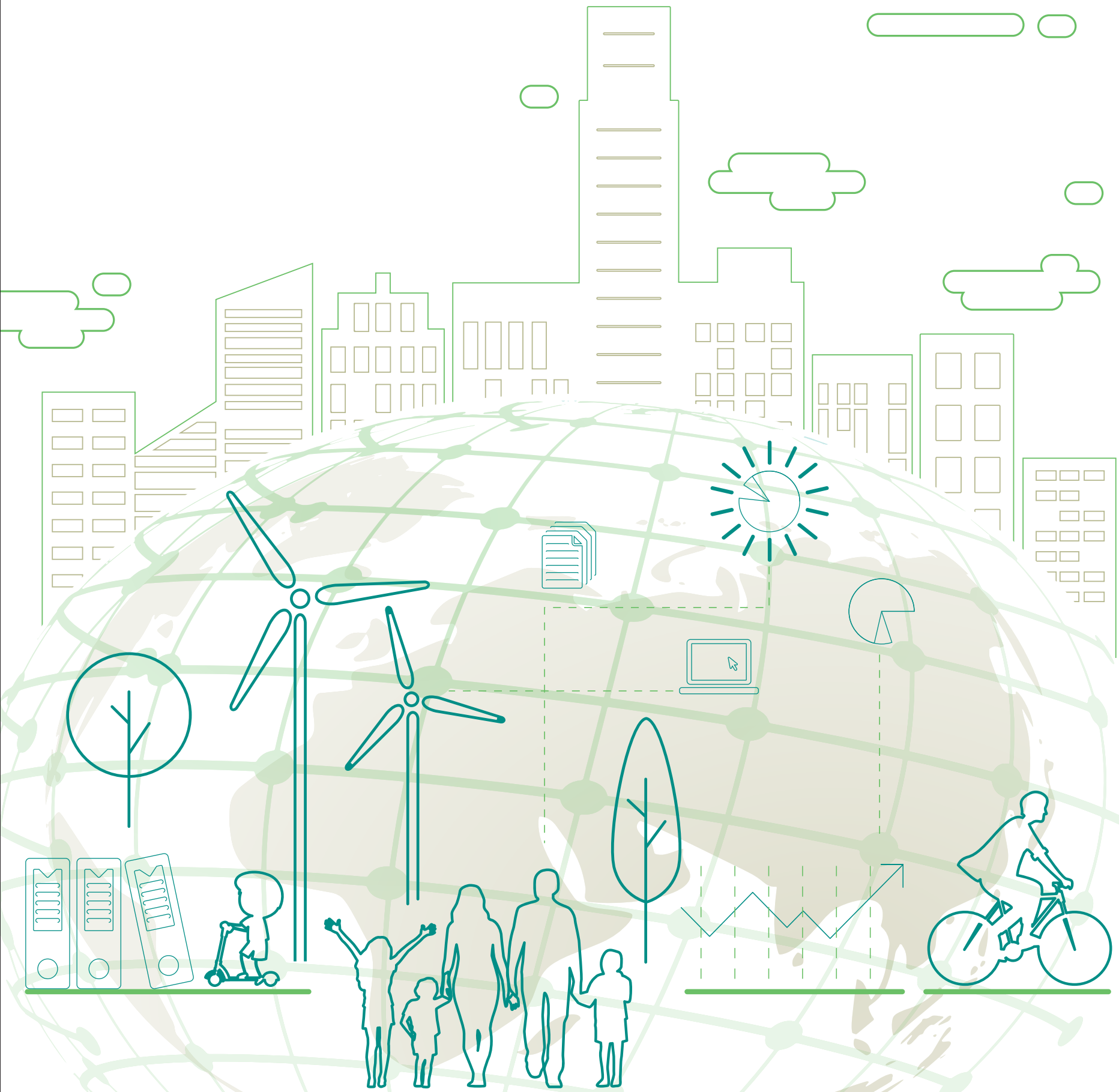
	Exercice 2024	Exercice 2023
RÉSULTAT AVANT IMPÔT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	**16 188**	**11 725**
RÉSULTAT AVANT IMPÔT DES ACTIVITÉS DESTINÉES À ÊTRE CÉDÉES	**-**	**3 658**
ÉLÉMENTS NON MONÉTAIRES INCLUS DANS LE RÉSULTAT NET AVANT IMPÔT ET AUTRES AJUSTEMENTS HORS RÉSULTAT	**11 094**	**8 495**
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	7 272	6 245
Dotations nettes aux provisions des autres immobilisations et dépréciation des écarts d'acquisition	21	(32)
Dotations nettes aux provisions	3 023	3 646
Variation des actifs/passifs relatifs aux contrats d'assurance	3 181	(6 240)
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	(701)	(593)
Produits nets des activités d'investissement	(277)	(3 600)
Produits (charges) nets des activités de financement	(604)	506
Autres mouvements	(821)	8 563
DIMINUTION NETTE LIÉE AUX ACTIFS ET PASSIFS PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	**(124 658)**	**(58 119)**
Diminution nette liée aux opérations avec la clientèle et les Établissements de crédit	(8 672)	(7 751)
Diminution nette liée aux opérations affectant les autres actifs ou passifs financiers	(102 669)	(32 712)
Diminution nette liée aux opérations affectant les actifs ou passifs non financiers	(10 184)	(14 297)
Impôts versés	(3 133)	(3 359)
DIMINUTION NETTE DE LA TRÉSORERIE GÉNÉRÉE PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE	**(97 376)**	**(34 241)**
Augmentation nette liée aux actifs financiers et aux participations	1 956	9 520
Diminution nette liée aux immobilisations corporelles et incorporelles	(2 136)	(2 216)
DIMINUTION (AUGMENTATION) NETTE DE LA TRÉSORERIE LIÉE AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	**(180)**	**7 304**
Diminution de trésorerie liée aux opérations réalisées avec les actionnaires	(8 756)	(8 698)
Augmentation de trésorerie provenant des autres activités de financement	2 338	4 022
DIMINUTION NETTE DE LA TRÉSORERIE LIÉE AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	**(6 418)**	**(4 676)**
EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE ET ASSIMILÉE	**(393)**	**(3 506)**
DIMINUTION NETTE DE LA TRÉSORERIE	**(104 367)**	**(35 119)**
dont augmentation nette de la trésorerie des activités destinées à être cédées	-	9 909
SOLDE DES COMPTES DE TRÉSORERIE ET ASSIMILÉE À L'OUVERTURE DE LA PÉRIODE	**282 579**	**317 698**
Comptes actifs de caisse, banques centrales	288 279	318 581
Comptes passifs de banques centrales	(3 374)	(3 054)
Prêts à vue aux Établissements de crédit	8 352	11 927
Emprunts à vue auprès des Établissements de crédit	(10 770)	(12 538)
Déduction des créances et dettes rattachées sur les comptes de trésorerie et assimilée	92	163
Comptes de trésorerie et assimilée classés au sein des « Actifs destinés à être cédés »	-	2 619
SOLDE DES COMPTES DE TRÉSORERIE ET ASSIMILÉE À LA CLÔTURE DE LA PÉRIODE	**178 212**	**282 579**
Comptes actifs de caisse, banques centrales	182 511	288 279
Comptes passifs de banques centrales	(3 366)	(3 374)
Prêts à vue aux Établissements de crédit	9 482	8 352
Emprunts à vue auprès des Établissements de crédit	(10 608)	(10 770)
Déduction des créances et dettes rattachées sur les comptes de trésorerie et assimilée	193	92
DIMINUTION DES SOLDES DES COMPTES DE TRÉSORERIE ET ASSIMILÉE	**(104 367)**	**(35 119)**

(1) À compter de l'exercice 2024, les actifs en location simple cédés sont présentés sur la ligne « Diminution nette liée aux opérations affectant les actifs ou passifs non financiers ». En 2023, ils étaient présentés au sein de la ligne « Autres mouvements » pour 3 612 millions d'euros.

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2024

En millions d'Euros

	Exercice 2024	Exercice 2023
Intérêts et produits assimilés	83 020	79 542
Intérêts et charges assimilées	(63 496)	(60 484)
Commissions (produits)	16 196	15 011
Commissions (charges)	(5 495)	(5 190)
Gains nets sur instruments financiers en valeur de marché par résultat	11 569	10 346
Gains nets sur instruments financiers en valeur de marché par capitaux propres	209	28
Gains nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	55	66
Produits nets des activités d'assurance	2 396	2 320
dont Produits des activités d'assurance	9 711	8 945
Charges afférentes aux contrats d'assurance	(7 502)	(6 786)
Produits nets des placements liés aux activités d'assurance	11 554	10 254
Produits ou charges financiers afférents aux contrats d'assurance	(11 367)	(10 093)
Produits des autres activités	21 922	18 560
Charges des autres activités	(17 545)	(14 325)
PRODUIT NET BANCAIRE DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	**48 831**	**45 874**
Charges générales d'exploitation	(27 803)	(28 713)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	(2 390)	(2 243)
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	**18 638**	**14 918**
Coût du risque	(2 999)	(2 907)
Autres charges nettes pour risque sur instruments financiers	(202)	(775)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	**15 437**	**11 236**
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	701	593
Gains nets sur autres actifs immobilisés	(191)	(104)
Écarts d'acquisition	241	-
RÉSULTAT AVANT IMPÔT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	**16 188**	**11 725**
Impôt sur les bénéfices des activités poursuivies	(4 001)	(3 266)
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	**12 187**	**8 459**
Résultat net des activités destinées à être cédées	-	2 947
RÉSULTAT NET	**12 187**	**11 406**
dont intérêts minoritaires	499	431
RÉSULTAT NET, PART DU GROUPE	**11 688**	**10 975**
Résultat par action	9,57	8,58
Résultat dilué par action	9,57	8,58



BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2024

BDO Audit, Tax & Advisory

AC9, Rue Al Maysse, Secteur 15,
Hay Ryad 10100 Rabat
Maroc

Fidaroc Grant Thornton

7, Boulevard Driss Slaoui
Casablanca
Maroc

Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI)

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

EXERCICE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

BDO Audit, Tax & Advisory

AC9, Rue Al Maysse, Secteur 15,
Hay Ryad 10100 Rabat
Maroc

Fidaroc Grant Thornton

7, Boulevard Driss Slaoui
Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de la
Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI)
26, place des Nations-Unies
Casablanca

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la **Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie et de ses filiales** (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2024, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de **7.345.468 KMAD** dont un bénéfice net consolidé de **326.070 KMAD.**

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2024, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation

Nous vous renvoyons à la note sur les passifs éventuels, jointe au présent rapport, qui expose les contrôles en cours dont fait l'objet la banque.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

BDO Audit, Tax & Advisory

AC9, Rue Al Maysse, Secteur 15,
Hay Ryad 10100 Rabat
Maroc

Fidaroc Grant Thornton

7, Boulevard Driss Slaoui
Casablanca
Maroc

Risque de crédit et dépréciations sur les portefeuilles de prêts à la clientèle	
Question clé d'audit	**Réponse d'audit**
Les prêts et créances à la clientèle sont porteurs d'un risque de crédit qui expose le groupe BMCI à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. Le groupe BMCI constitue des dépréciations destinées à couvrir ce risque. Ces dépréciations sont estimées selon les dispositions de la norme IFRS 9 - Instruments financiers. L'évaluation des pertes de crédit attendues pour les portefeuilles de prêts à la clientèle requiert l'exercice du jugement de la part de la direction, notamment pour : - déterminer les critères de classification des encours selon qu'ils soient sains (Bucket 1), dégradés (Bucket 2) ou en défaut (Bucket 3) ; - estimer le montant des pertes attendues en fonction des différents Buckets ; - établir des projections macro-économiques dont les impacts sont intégrés dans la mesure des pertes attendues. Les informations qualitatives concernant les modalités d'évaluation et de comptabilisation des pertes de crédit attendues sont détaillées dans la note « Principes et normes comptables appliqués par le Groupe » de l'annexe aux états financiers consolidés. Au 31 décembre 2024, le montant brut des prêts et créances à la clientèle s'élève à MMAD 67.030 ; le montant total des dépréciations y afférentes s'élève à MMAD 7.836. Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation des dépréciations constituent un point clé de l'audit, ces éléments faisant appel au jugement et aux estimations de la direction.	Nous avons concentré nos travaux sur les encours et portefeuilles de prêts à la clientèle les plus significatifs et notamment sur les financements accordés aux entreprises présentant des risques spécifiques. Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne du groupe BMCI et des contrôles, que nous avons jugé clés pour notre audit, relatifs à l'appréciation du risque de crédit et à l'évaluation des pertes attendues. Sur les aspects de dépréciation, nos travaux d'audit ont consisté principalement à : - examiner le dispositif de gouvernance et tester les contrôles clés mis en place au niveau du Groupe ; - analyser les principaux paramètres retenus par le groupe BMCI pour classer les encours et évaluer les dépréciations au sein des Buckets 1 et 2 au 31 décembre 2024 ; - tester le calcul des pertes attendues sur une sélection d'encours en Buckets 1 et 2 ; - tester les principales hypothèses retenues par la direction pour l'estimation des dépréciations des encours en Bucket 3. Nous avons également examiné les informations présentées dans les notes de l'annexe aux états financiers consolidés relatives au risque de crédit.

BDO Audit, Tax & Advisory

AC9, Rue Al Maysse, Secteur 15,
Hay Ryad 10100 Rabat
Maroc

Fidaroc Grant Thornton

7, Boulevard Driss Slaoui
Casablanca
Maroc

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes de la Profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes de la Profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;

BDO Audit, Tax & Advisory

AC9, Rue Al Maysse, Secteur 15,
Hay Ryad 10100 Rabat
Maroc

Fidaroc Grant Thornton

7, Boulevard Driss Slaoui
Casablanca
Maroc

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 16 avril 2025

Les Commissaires aux Comptes

BDO Audit, Tax & Advisory S.A.

BDO SA
Audit, Tax & Advisory
AC9, Rue Al Maysse, Secteur 15
Hay Ryad - 10100 - Rabat
Téléphone : 212 5 37 63 37 02 (à 06)
Télécopie : 212 5 37 63 37 11
ICE : 001529604000091

Abderrahim GRINE
Associé

Fidaroc Grant Thornton

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
International
7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca
Tél : 05 22 54 48 00 - Fax : 05 22 29 86 70

Faïçal MEKOUAR
Associé

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS IFRS

PRINCIPES ET NORMES COMPTABLES APPLIQUES PAR LE GROUPE.

NORMES COMPTABLES APPLICABLES

Les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS) ont été appliquées aux comptes consolidés à compter du 1er janvier 2008 avec un bilan d'ouverture au 1er janvier 2007 conformément aux prescriptions énoncées par la norme IFRS 1, « Première application des normes d'information financière internationales », et par les autres normes du référentiel IFRS en tenant compte de la version et des interprétations des normes telles qu'elles ont été approuvées par l'International Accounting Standards Board (IASB) pour ses comptes arrêtés au 31 Décembre 2024.

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers de dirhams, arrondis au millier le plus proche. Ils sont établis sur la base de :

- La juste valeur pour les actifs financiers à la juste valeur par Capitaux Propres, les actifs financiers à la juste valeur par résultat et les instruments dérivés.
- Le coût historique pour les autres actifs financiers les autres actifs et passifs non financiers.

DESCRIPTION DES RETRAITEMENTS IFRS & PRINCIPES DE CONSOLIDATION :

PERIMETRE DE CONSOLIDATION, NORMES APPLIQUÉES PAR LE GROUPE ET REGROUPEMENT D'ENTREPRISE :

Principales nouvelles normes publiées et non encore applicables

La norme IFRS17 « Contrats d'assurance » publiée en mai 2017, remplacera la norme IFRS4 « Contrats d'assurance ». Elle entrera en vigueur de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du1er janvier 2023

Ladite norme n'est pas applicable pour le contexte de la BMCI.

Note relative au changement de méthode comptable :

Aucun changement de méthode comptable de gestion n'a été opéré au cours de l'exercice.

Conversion des opérations en devises

Le mode de la comptabilisation et d'évaluation du risque de change inhérent aux actifs et aux passifs relatifs aux opérations en devises faites par le Groupe dépend du caractère monétaire ou non monétaire de ces actifs et de ces passifs.

- **Actifs et passifs monétaires libellés en devises**

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité concernée du Groupe au cours de clôture. Les écarts de change sont comptabilisés en résultat, à l'exception des écarts de change relatifs à des instruments financiers designés comme instruments de couverture de résultats futurs ou de couverture d'investissement net en devises qui sont, dans ce cas, comptabilisés en capitaux propres.

- **Actifs non monétaires libellés en devises**

Les actifs non monétaires peuvent être comptabilisés au coût historique ou à la valeur de marché. Les actifs non monétaires libellés en devises sont dans le premier cas evalues au cours de change du jour de la transaction, c'est-a-dire la date de comptabilisation initiale de l'actif non monetaire. Dans le second cas, ils sont évalués au cours de change prévalant à la date de clôture.

Les écarts de change relatifs aux actifs non monétaires libellés en devises et comptabilisés à la valeur de marché (instruments de capitaux propres) sont constatés en résultat lorsque l'actif est classé dans la rubrique « Instruments financiers à la valeur de marché par résultat » et en capitaux propres lorsque l'actif est classé dans la rubrique « Actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres ».

Périmètre de consolidation : Notions de contrôle et méthodes de consolidation

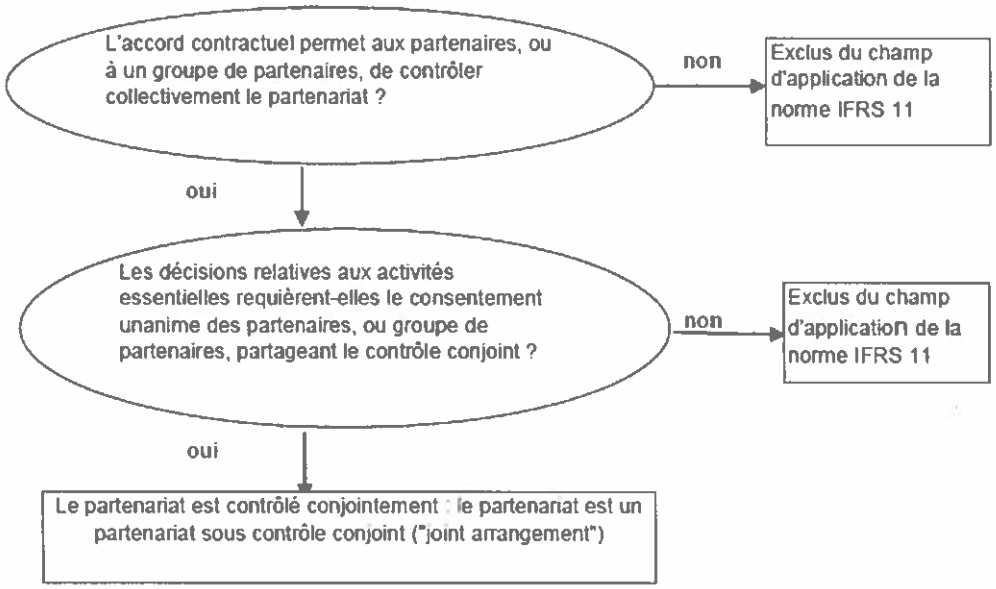
Les comptes consolidés du Groupe BMCI regroupent l'ensemble des entreprises sous contrôle exclusif, contrôle conjoint ou influence notable.

De même, le Groupe BMCI consolide, le cas échéant, les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour réaliser un objectif limité et bien défini dites « entités ad'hoc » contrôlées et ce, même en l'absence d'un lien capitalistique entre eux.

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory
FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

- Les entreprises sur lesquelles le Groupe BMCI exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le Groupe possède le contrôle exclusif (IFRS 10) d'une filiale lorsqu'il est en mesure de :
  - Détenir le pouvoir sur l'entité,
  - Exposer ou avoir des droits sur les rendements variables provenant de son implication dans l'entité,
  - Avoir la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à affecter le montant de ses rendements.
- Le Groupe possède un contrôle conjoint lorsque, en vertu d'un accord contractuel, les décisions financières et opérationnelles stratégiques liées à l'activité nécessitent l'accord unanime des parties qui se partagent le contrôle d'une part et d'autre part lorsqu'il :
  - Est exposé ou a des droits à des rendements variables provenant de son implication dans le partenariat,
  - A la capacité d'affecter ses rendements grâce à son pouvoir sur le partenariat.

L'appréciation du contrôle conjoint se résume comme suit :



La norme IFRS 11 définit deux catégories de partenariats :

- Les co-entreprises (« joint-ventures »), dans lesquelles les partenaires qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité possèdent des droits sur l'actif net de celle-ci. Chaque coentrepreneur comptabilise sa participation selon la méthode de la mise en équivalence.
- Les activités conjointes (« joint operations »), dans lesquelles les partenaires qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité ont des droits sur les actifs et des obligations sur les passifs relatifs à celle-ci et comptabilisent les actifs et passifs concernés proportionnellement à leurs droits et obligations vis- à- vis du partenariat.
- Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence (IAS 28). Le groupe exerce une influence notable lorsqu'il possède le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans en détenir le contrôle. Elle est présumée si le Groupe détient, directement ou indirectement, 20% ou plus des droits de vote dans une entité.

  L'existence de l'influence notable de la BMCI peut généralement être mise en évidence par :
  - La représentation au conseil d'administration ou à l'organe de direction équivalent de l'entreprise détenue
  - La participation au processus d'élaboration des politiques financières et opérationnelles de l'entité
  - Des transactions significatives entre la BMCI et l'entreprise détenue
  - Un échange de personnels dirigeants
  - La fourniture d'informations techniques essentielles.

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Le périmètre de consolidation de la BMCI au 31 Décembre 2024 :

Dénomination	Secteur d'activité	Méthode	% Contrôle	% Intérêt
BMCI BANK	Banque	Top	-	-
BMCI Banque Offshore	Banque	IG	100%	100%
BMCI Leasing	Leasing	IG	86, 91%	86, 91%
ARVAL Maroc	Location longue durée	MEE	33,34%	33,34%
BMCI Finance	Banque d'affaire	IG	100%	100%
BMCI Bourse	Intermédiation boursière	IG	100%	100%
BMCI Assurance	Courtage d'assurance	IG	100%	100%
AKAR REAL ESTATE (EX IMMOBILIÈRE Sidi Maârouf)	Société immobilière	IG	100%	100%
DIGIFI	Etablissement de paiement	IG	69.81%	69.81%
DIGISERV	Développement de services digitaux	IG	73.93%	73.93%

1. INSTRUMENTS FINANCIERS

Classement et évaluation des actifs financiers

Trois catégories d'actifs sont définies dans la norme IFRS 9 (Instruments Financiers):

- Coût amorti (« AC ») :
  - Détenus aux fins de percevoir des flux de trésorerie contractuels (critère du modèle de gestion)
  - Instruments de dette classiques dits « vanille » (critère « SPPI », à savoir uniquement des versements de capital et d'intérêts)
  - Comptabilisation :
    - Au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif
    - Dépréciations pour risque de crédit (perte attendue) comptabilisées au compte de résultat
- Juste valeur par capitaux propres (FVOCI), déclinée en deux sous-catégories :
  - « FVOCID » pour les instruments de dette :
    - Détenus aux fins de percevoir des flux de trésorerie contractuels ET pour être vendus (critère du modèle de gestion)
    - Instruments de dette classiques dits « vanille » (critère « SPPI », à savoir uniquement des versements de capital et d'intérêts)
    - Comptabilisation :
      - Intérêts comptabilisés au compte de résultat en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif
      - Plus-values et moins-values latentes résultant des variations de valeur de marché comptabilisées en capitaux propres, à l'exception des pertes de valeur et plus-values/moins-values de change comptabilisées au compte de résultat
  - « FVOCIE » pour les instruments de capitaux propres
    - Détenus aux fins de percevoir des flux de trésorerie contractuels ET pour être vendus (critère du modèle de gestion)
    - Instruments de dette classiques dits « vanille » (critère « SPPI », à savoir uniquement des versements de capital et d'intérêts)
    - Comptabilisation :
      - Intérêts comptabilisés au compte de résultat en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif
      - Plus-values et moins-values latentes résultant des variations de valeur de marché comptabilisées en capitaux propres, à l'exception des pertes de valeur et plus-values/moins-values de change comptabilisées au compte de résultat

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory
FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

- Juste valeur par le résultat (**FVPL**)
  - Catégorie par défaut : instruments non classés dans d'autres catégories
  - Comptabilisation :
    - Variations de valeur de marché comptabilisées dans le compte de résultat
    - Intérêts et dividendes comptabilisés dans le compte de résultat

À l'exception des actifs financiers désignés sur option à la FVPL à la comptabilisation initiale en cas de non-concordance comptable, deux critères sont utilisés pour établir comment classer et évaluer les actifs financiers :

➢ Le Modèle de Gestion (« Business Model ») suivi par l'entité pour la gestion des actifs financiers :

Le modèle de Gestion doit refléter la manière avec laquelle l'entité gère les actifs financiers en vue de générer des cash-flows.

Trois modèles de Gestion possibles :

- **Held To Collect contractual cash flows (HTC)** la collecte des flux de trésorerie contractuels soit le modèle de gestion « collecte »
- **Held To Collect and Sale (HTC&S)** la collecte des flux de trésorerie contractuels et la vente des actifs soit le modèle de gestion « collecte et vente »
- **Autre (Held For Sale - HFS)** Les autres intentions de gestion soit le modèle de gestion « autre/vente »

Le modèle de gestion peut être évalué à partir de différents indicateurs tels que :

- Comment les différentes activités sont gérées (limites définies dans la gestion quotidienne...)
- La cohérence par rapport au reporting interne et la façon dont la performance du modèle de gestion et des actifs financiers qu'il couvre est évaluée et présentée aux principaux dirigeants de l'entité (en fonction des différentes sous-activités/portefeuilles gérés, de la granularité des portefeuilles, de leur interdépendance, etc.)
- Les risques qui influent sur la performance du modèle de gestion et, plus particulièrement, la manière dont ils sont gérés (définition de limites de risque et existence de comités des risques, etc.)
- Le mode de rémunération des managers (par exemple, l'évaluation à la juste valeur de la performance comme base de rémunération).
- Le niveau des ventes passées (indicateur des flux de trésorerie réalisés par le passé) et toute autre information pertinente (telle que les prévisions de ventes futures, etc.)

➢ Les caractéristiques de flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

Ce critère s'appuie sur l'existence ou non de modalités contractuelles au niveau de l'instrument donnant lieu à dates spécifiées à des flux de trésorerie qui sont seulement des remboursements du principal et versements d'intérêts sur le principal restant dû (désigné comme le test « SPPI ») (Solely Payments of Principal and Interests) .

Les flux de trésorerie contractuels qui sont seulement des remboursements du principal et versements d'intérêts sur le principal restant dû sont cohérents avec ceux d'un contrat de prêt de base, ou « vanille », dans lequel les intérêts représentent la contrepartie de :

- La valeur temps de l'argent et le risque de crédit qui sont typiquement les principales composantes des intérêts,
- D'autres risques (risque de liquidité par exemple) et coûts (frais administratifs par exemple) liés à la détention d'un prêt de base pendant une période de temps donnée,
- Une marge bénéficiaire cohérente avec celle d'un prêt de base.

Si un instrument a des caractéristiques contractuelles qui peuvent accroître la variabilité des flux de trésorerie, il ne peut être comptabilisé en AC ou en FVOCID.

Par défaut, les instruments de capitaux propres et autres titres à revenu variable sont comptabilisés à la juste valeur par le résultat (FVPL). Cependant, les instruments de capitaux propres (actions) peuvent être constatés à la juste valeur par capitaux propres au cas par cas (sans recyclage des profits et pertes constatés en « OCI »).

Dès lors que l'option de désigner un instrument de capitaux propres à la FVOCI est retenue

- Seuls les dividendes qui ne représentent pas la récupération d'une partie du coût de l'investissement sont constatés en résultat (cf. encadré ci-dessous).
- Les variations de juste valeur de l'instrument sont comptabilisées en OCI.
- Les variations de justes valeurs constatées en OCI ne sont pas ultérieurement transférées en résultat (elles peuvent être transférées en profit ou perte cumulé(e) au sein des capitaux propres). Par conséquent, en cas de vente de l'investissement, aucun profit ou perte n'est comptabilisé lors de la cession.

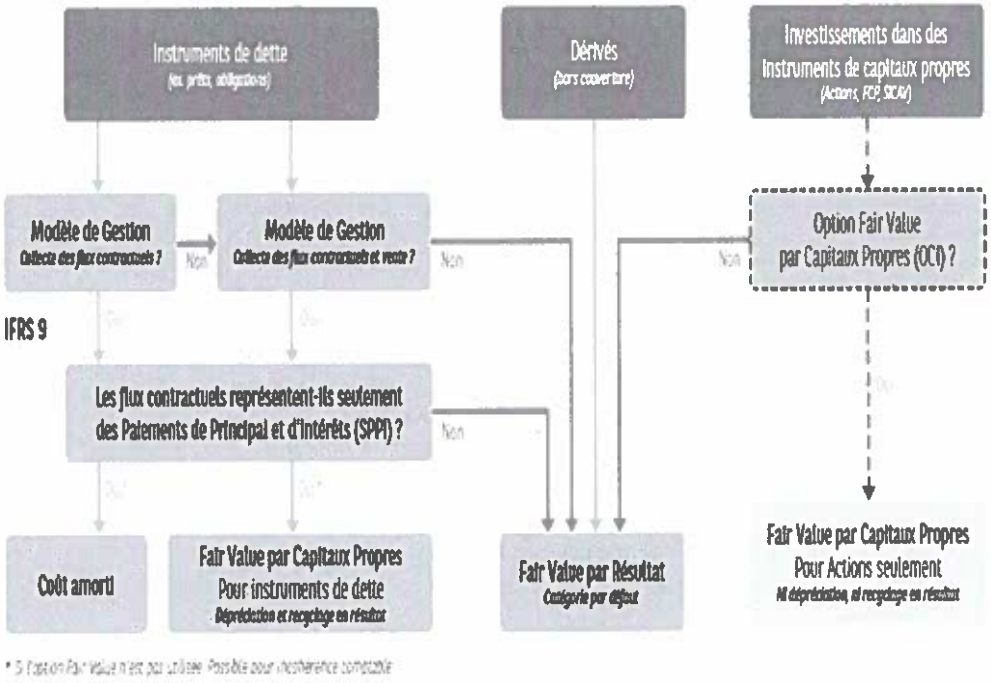
FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Détermination du critère SPPI

- A la date de comptabilisation initiale sur la base des faits et circonstances en présence à cette date
- Evalué dans la devise dans laquelle l'actif financier est libellé

L'arbre de décision ci-dessous synthétise les dispositions d'IFRS9 en matière de classement et d'évaluation :



* Si l'option Fair Value n'est pas utilisée. Possible pour incohérence comptable

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Classement et évaluation des passifs financiers

Les dispositions relatives aux passifs financiers n'ont pas beaucoup changé.

- Les passifs financiers sont classés en deux catégories : juste valeur par le résultat (« FVPL ») et autres passifs au coût amorti.
- Pour les dérivés incorporés dans des passifs financiers, les principes de séparation et l'application des dispositions d'IAS 39 ont été conservés dans IFRS 9.
- L'option juste valeur (« FVO ») a été conservée (pour les non-concordances comptables, l'existence d'un dérivé incorporé, le traitement à la juste valeur).

Le seul changement introduit par IFRS 9 concernant les passifs financiers a trait à la comptabilisation des variations de juste valeur résultant du risque de crédit propre des dettes désignées en juste valeur sur option, qui sont à constater en capitaux propres (« OCI »).

Opérations de pensions et prêts/emprunts de titres

Les titres cédés temporairement dans le cas d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du groupe dans leur portefeuille d'origine. Le passif correspondant est comptabilisé sous la rubrique de « Dettes » appropriée, à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du groupe, pour lesquelles le passif correspondant est comptabilisé parmi les passifs financiers à la juste valeur par résultat.

Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du groupe. La créance correspondante est comptabilisée sous la rubrique « Prêts et Créances », à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles la créance correspondante est comptabilisée en « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat ».

DEPRECIATION DES ACTIFS FINANCIERS :

Le modèle de dépréciation pour risque de crédit est fondé sur les pertes attendues. Ce modèle s'applique aux crédits et aux instruments de dette classes au coût amorti ou à la valeur de marche par capitaux propres, aux engagements de prêts et aux contrats de garantie financière donnée qui ne sont pas comptabilisés à la valeur de marche, ainsi qu'aux créances résultant des contrats de location, aux créances commerciales et aux actifs de contrat.

Modèle général

Dans le cadre de l'IFRS 9, le portefeuille de la banque est segmenté en trois ≪ Buckets ≫ correspondant chacun à une situation spécifique au regard de l'évolution du risque de crédit de la contrepartie depuis la comptabilisation initiale de l'actif.

- Pertes de crédit attendues a 12 mois (≪ Bucket1 ≫) : si, à la date d'arrête, le risque de crédit de l'instrument financier n'a pas augmenté de manière significative depuis sa comptabilisation initiale, cet instrument fait l'objet d'une provision pour dépréciation pour un montant égal aux pertes de crédit attendues a 12 mois (résultant de risques de défaut dans les 12 mois à venir) ;
- Pertes de crédit à maturité pour les actifs non dépréciés (≪ Bucket2 ≫) : la provision pour dépréciation est évaluée pour un montant égal aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie (à maturité) si le risque de crédit de l'instrument financier a augmenté de manière significative depuis la comptabilisation initiale sans que l'actif financier soit considéré comme déprécié ou en défaut ;
- Pertes de crédit attendues à maturité pour les actifs financiers dépréciés ou en défaut (≪ Bucket3 ≫) » la provision pour dépréciation est évaluée par définition des perspectives de récupérations des actifs en défaut. La définition du défaut est alignée avec celle précisée dans la directive 19G de la BAM et elle est cohérente avec celle utilisée pour la gestion du risque de crédit interne.

Ce modèle général est appliqué à l'ensemble des instruments entrant dans le champ de la dépréciation IFRS 9. L'approche des pertes de crédit attendues sous IFRS 9 implique que si des pertes de crédit attendues à maturité ont été comptabilisées lors d'une précédente période d'arrêté, et s'il s'avère qu"il n'y a plus, pour l'instrument financier et pour la période d'arrêté en cours, d'augmentation significative du risque de crédit depuis sa comptabilisation initiale, la provision est à nouveau calculée sur la base d'une perte de crédit attendue a 12 mois.

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Actifs financiers dépréciés ou en défaut

Définition du défaut

Un actif financier est considéré en défaut lorsqu'un ou plusieurs évènements ayant une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs de cet actif financier ont eu lieu.

Les évènements concernés peuvent à titre d'exemple, porter sur : l'existence d'impayés généralement supérieurs 90 jours ; la connaissance ou l'observation de difficultés financières significatives de la contrepartie telles qu'il est possible de conclure à l'existence d'un risque avéré, qu'un impayé ait été ou non constaté.

Le Processus de mise en défaut repose notamment sur :

- **Retail :** une revue mensuelle des facilités éligibles au passage en défaut est effectuée en « comité des tiers dé-classables » sur la base d'un outil détectant les clients présentant des critères de défaut.
- **Corporate :** une revue est faite dans le cadre des comités Risques.

Appréciation de l'augmentation significative du risque de crédit

L'augmentation significative du risque de crédit peut s'apprécier sur une base individuelle ou sur une base collective (en regroupant les instruments financiers en fonction de caractéristiques de risque de crédit communes) en tenant compte de toutes les informations raisonnables et justifiables et en comparant le risque de défaillance sur l'instrument financier a la date de clôture avec le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de la comptabilisation initiale.

L'appréciation de la détérioration repose sur la comparaison des probabilités de défaut ou des notations en date de comptabilisation initiale des instruments financiers avec celles existant en date de clôture.

Les principes appliqués en matière d'appréciation de l'augmentation significative du risque de crédit sont détailles dans la partie Coût du risque.

Mesure des pertes attendues

Les pertes attendues sont définies comme étant une estimation des pertes de crédit (c'est-à-dire la valeur actuelle des déficits de trésorerie) pondérées par la probabilité d'occurrence de ces pertes au cours de la durée de vie attendue des instruments financiers. Elles sont calculées de manière individuelle, pour chaque exposition. En pratique, pour les expositions classées en Bucket 1 et en Bucket 2, les pertes attendues sont calculées comme le produit de la probabilité de défaut (« PD »), la perte en cas de défaut (Loss Given Default – « LGD ») et le montant de l'exposition en cas de défaut (Exposure at Default – « EAD ») actualisés au taux d'intérêt effectif de l'exposition. Elles résultent du risque de défaut dans les 12 mois à venir (Bucket1) ou du risque de défaut sur la durée de vie de l'instrument financier (Bucket 2).

En effet, le calcul des pertes attendues est déterminé selon les principes suivants :

- lors de l'origination de l'autorisation : le calcul de la dépréciation (EL) se fait à horizon d'un an pour les actifs à risque faible, au regard de leur notation.
- lors des évaluations ultérieures : Les encours présentant des dégradations du rating entrant dans le cadre des critères d'augmentation significative du risque de crédit sont transférés au Bucket 2 et leur dépréciation est calculée à maturité.
- lorsque le risque est avéré, le calcul de la dépréciation est déterminé sur la base des flux futurs de récupération actualisés.

Les règles sont précisées dans le schéma ci-dessous :



Les paramètres de calcul des dépréciations sont détaillés ci-dessous :

Maturité

Tous les termes contractuels de l'instrument financier sur la durée de vie sont pris en compte. La maturité utilisée correspond globalement à la durée résiduelle entre la date d'arrêté et la date d'échéance.

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory
FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Probabilités de défaut (PD)

La Probabilité de Défaut est une estimation de la probabilité de survenance d'un défaut sur un horizon de temps donné. La mesure des pertes de crédit attendues requiert l'estimation à la fois des probabilités de défaut à 1 an et des probabilités de défaut à maturité.

Les PD à 1 an sont dérivées des PD réglementaires, fondées sur des moyennes long terme à travers le cycle, afin de refléter les conditions actuelles (point in time – « PIT »).

Les PD à maturité sont définies en utilisant des matrices de migration reflétant l'évolution attendue de la note interne de l'exposition jusqu'à maturité et des probabilités de défaut associées.

Pertes en cas de défaut (LGD)

La perte en cas de défaut s'exprime en pourcentage de l'EAD et se calcule à partir des taux de récupérations globales (TRG). Pour le Corporate, l'évaluation des TRG est réalisée en comité sur la base d'une analyse combinant les notations, le type d'engagement et les garanties sous-jacentes. Pour le Retail, L'évaluation des TRG se fait par classe homogène de risque et par garantie, en se basant sur l'historique de récupération.

Exposition en cas de défaut (EAD)

L'exposition en cas de défaut d'un instrument est le montant résiduel anticipé dû par le débiteur au moment du défaut. Ce montant est défini en fonction du profil de remboursement attendu, et prend en compte, selon les types d'exposition, les amortissements contractuels, les remboursements anticipés attendus et les tirages attendus sur les lignes de crédit.

Prise en compte des informations de nature prospective

Le montant des pertes de crédit attendues est calculé sur la base d'une moyenne pondérée de scénarios probabilisés, tenant compte des événements passés, des circonstances actuelles et des prévisions raisonnables et justifiables de la conjoncture économique. (Ce volet est détaillé dans la partie Coût de Risque)

Passages en pertes

Un passage en pertes consiste à réduire la valeur brute comptable d'un actif financier lorsqu'il n'y a plus d'espoir raisonnable de recouvrement de tout ou partie dudit actif financier ou lorsqu''il a fait l'objet d'un abandon total ou partiel. Le passage en perte intervient lorsque toutes les voies de recours offertes à la Banque ont été épuisées. Si le montant de la perte lors du passage en perte est supérieur à la provision pour dépréciation cumulée, la différence est enregistrée comme une perte de valeur supplémentaire en « Coût du risque ». Pour toute récupération après la sortie de l'actif financier (ou d'une partie de cet actif) du bilan, le montant reçu est enregistré comme un profit en « Coût du risque ».

Recouvrements via la mise en jeu du collatéral

Lorsqu''un prêt est sécurisé par un actif financier ou non financier reçu en garantie et que la contrepartie est en défaut, la banque peut décider d'exercer la garantie et il peut alors devenir propriétaire de l'actif. Dans une telle situation, le prêt est décomptabilisé en contrepartie de l'actif reçu en garantie. Une fois la propriété de l'actif effective, celui-ci est comptabilisé et classé au bilan selon l'intention de gestion.

EVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Obligatoire à compter du 1er janvier 2013, la norme IFRS 13 « Evaluation de la juste valeur » définit les modalités de calcul de la valeur de marché ainsi que les informations à fournir en annexe lorsque d'autres normes permettent ou requièrent une évaluation à la valeur de marché ou des informations sur cette valeur.

Pour déterminer la valeur de marché selon IFRS 13, la BMCI donne la priorité d'abord à l'utilisation de prix directement cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques avant de recourir à des paramètres internes.

Les paramètres utilisés dans les techniques de valorisation sont classés dans une hiérarchie à trois niveaux, en fonction de l'observabilité de ces paramètres, la primauté étant donnée au niveau 1, puis au niveau 2 et enfin au niveau 3.

Impact des méthodes de valorisation sur la hiérarchie

Pour procéder à l'évaluation des instruments financiers. La BMCI utilise l'une des quatre techniques suivantes:

- **Technique du prix :** utilisation d'un prix pour évaluer un produit identique ; cette technique est principalement utilisée pour l'évaluation des valeurs mobilières, mais également pour les contrats à terme normalisés (futures) et certaines options cotées. Si l'instrument est fongible, liquide et identique au contrat coté, il s'agit d'une évaluation de « niveau 1 » selon les normes IFRS, mais s'il est uniquement similaire il est classé au « niveau 2 ».
- **Technique de comparaison :** elle utilise des produits similaires et souvent des liens entre les caractéristiques des produits pour réaliser l'évaluation. Elle peut également utiliser des multiples de

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

marché. Les techniques de comparaison conduisent généralement à des valeurs de marché de niveau 2 ou 3, en fonction du degré de similarité des instruments et des ajustements passés pour prendre en compte les spécificités de l'instrument évalué.

- **Technique de réplication par modèle :** elle consiste à décomposer le produit en composantes ou facteurs de risque afin de répliquer sa valeur de manière statique ou dynamique. Cette technique équivaut mathématiquement à valoriser en utilisant la théorie des martingales et en faisant des prévisions pour toute évaluation équivalente à l'évaluation en risque neutre.

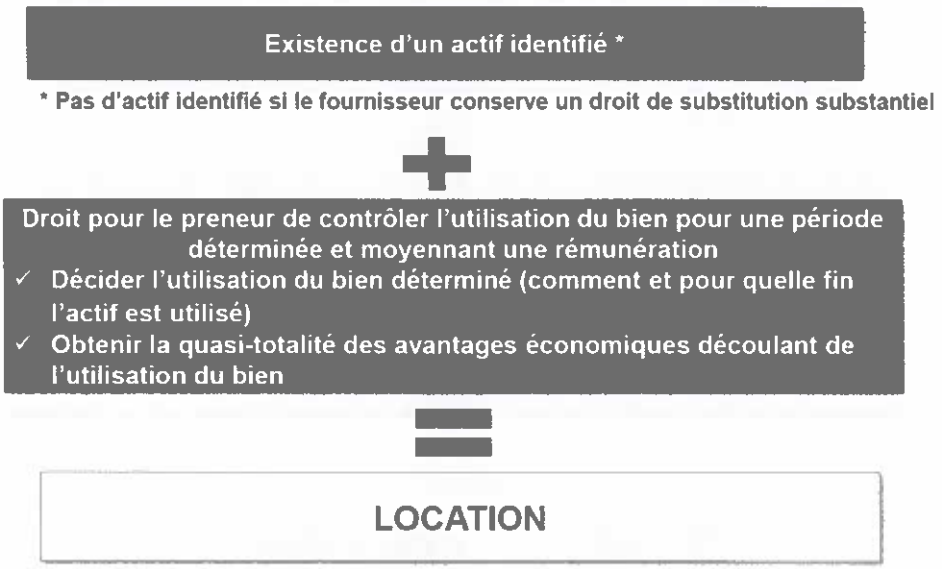
- **Technique des flux de trésorerie attendus :** consiste à prévoir les flux de trésorerie futurs incertains des instruments financiers puis à les actualiser en tenant compte d'une prime de risque de marché. Pour cela diverses techniques sont disponibles, notamment la modélisation macro-économique en utilisant des fonctions d'« utilité » et l'analyse des statistiques historiques. Il est à noter que cette technique ne fournit pas de couverture de la valeur puisque c'est l'objectif principal de la Technique de réplication par modèle.

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory
FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

2. CONTRATS DE LOCATION.

Définition :

Selon l'IFRS 16, il y a un contrat de location lorsque le bailleur ne garde plus un droit de substitution substantiel d'une part et d'autre part, le preneur acquiert le droit de contrôler l'utilisation de l'actif pendant une période donnée en échange d'une contrepartie :



Les composantes locatives et non locatives sont comptabilisées séparément :

- ✓ La norme IFRS 16 s'applique à la composante locative
- ✓ D'autres normes s'appliquent à la composante non locative

Les preneurs peuvent faire le choix par catégorie de bien sous-jacent de comptabiliser les composantes locatives et non locatives en tant que contrat de location. En pratique, le groupe n'applique pas cette mesure de simplification.

Pour les bailleurs, Il y a toujours lieu de distinguer entre :

- Un contrat de location-financement qui est un contrat qui transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif.
- Un contrat de location simple qui est tout contrat de location autre qu'un contrat de location- financement.

Méthode de transition :

Le Groupe BMCI a choisi d'appliquer la méthode rétrospective modifiée pour laquelle le droit d'utilisation est la valeur comptable considérant comme si la norme avait été appliquée depuis la date de commencement et les paiements de location à l'ouverture étant actualisés en utilisant la date d'emprunt supplémentaire du preneur à la date de la première application (1er Janvier 2019).

Par conséquent, l'impact FTA de la norme IFRS 16 est comptabilisé en capitaux propres.

La BMCI a opté pour les deux exemptions rendues possible par la norme :

- Contrat de location relatif à des bien de faible valeur.
- Contrat de location ayant une durée inférieure à un an.

Comptabilité du preneur : Comptabilisation, évaluation et présentation.

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Etapes	Description
Comptabilisation et évaluation initiale	Initialement comptabilisation d'un droit d'utilisation de l'actif et d'un passif de location à la valeur actualisée des paiements de loyers. L'actif de droit d'utilisation est ajusté des prépaiements de loyers, avantages reçus, coûts directs initiaux engagés par le preneur, estimations des coûts de restauration, d'enlèvement et de démantèlement
Evaluation ultérieure du droit d'utilisation et du passif de location	Le droit d'utilisation de l'actif est amorti conformément à la norme IAS 16 Immobilisations corporelles Le preneur augmente le passif lié au contrat de location afin de refléter les intérêts et réduits le passif des paiements de loyers effectués
Présentation du droit d'utilisation dans les états financiers	Séparément des autres actifs (non pris en location), ou avec les actifs sous-jacents correspondants en détaillant en annexe les postes contenant les actifs de droit d'utilisation. Charges d'amortissement en frais généraux
Présentation du passif de location dans les états financiers	Séparément des autres passifs, ou avec ces autres passifs et communication en annexe des postes contenant les passifs de location. Charges d'intérêts en Produit Net Bancaire

Durée du contrat de location :

En ce qui concerne la durée de location, elle est synthétisée comme suit :

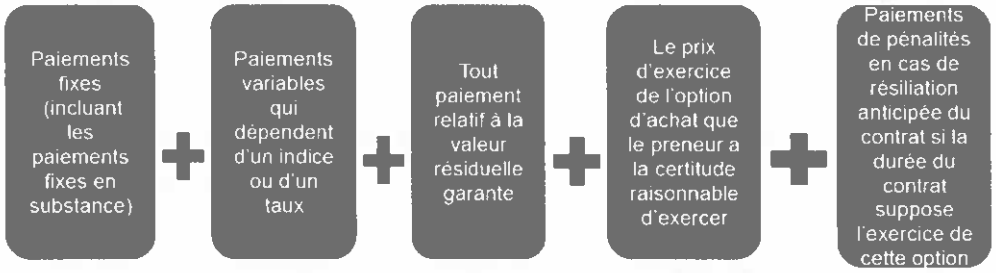


FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Passif de location :

Le passif lié au contrat de location est égal à la valeur actualisée de :



L'évaluation ultérieure du passif de location correspond aux situations nécessitant une réévaluation du contrat ainsi que leur impact :

- Changement dans l'évaluation initiale de la durée de la location ou des options d'achat/résiliation :
  - Révision du contrat de location en utilisant les nouvelles données
  - Révision du taux d'actualisation
- Changements dans les indices ou les taux affectant les paiements :
  - Révision du contrat de location en utilisant les nouvelles données
  - Taux d'actualisation inchangé

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition augmenté des frais directement attribuables, et des coûts d'emprunt encourus lorsque la mise en service des immobilisations est précédée d'une longue période de construction ou d'adaptation.

Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes éventuelles de valeur.

Le montant amortissable d'une immobilisation est déterminé après déduction de sa valeur résiduelle. La valeur résiduelle retenue par le Groupe BMCI est supposée nulle.

La durée d'utilité des immobilisations d'exploitation étant généralement égale à la durée de vie économique attendue du bien.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire sur la durée d'utilité attendue du bien pour l'entreprise. Les dotations aux amortissements sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments pouvant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers, ayant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent, chaque élément est comptabilisé séparément et chacun des composants est amorti selon un plan d'amortissement qui lui est propre. L'approche par composants a été retenue pour les immeubles d'exploitation et de placement.

Les durées d'amortissement retenues pour les immeubles de bureaux sont de 80 et 60 ans pour le gros œuvre des immeubles de prestige et les autres immeubles respectivement, 30 ans pour les façades, 20 ans pour les installations générales et techniques et 10 ans pour les agencements.

Les logiciels sont amortis, selon leur nature, sur des durées n'excédant pas 8 ans pour les développements d'infrastructure et 3 ans ou 5 ans pour les développements essentiellement liés à la production de services rendus à la clientèle.

Les immobilisations amortissables font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'à la date de clôture, d'éventuels indices de perte de valeur sont identifiés. Les immobilisations non amortissables font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an sur le modèle de celui effectué pour les survaleurs affectées aux ensembles homogènes de métiers.

S'il existe un tel indice de dépréciation, la nouvelle valeur recouvrable de l'actif est comparée à la valeur nette comptable de l'immobilisation. En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée en compte de résultat. La dépréciation est reprise en cas de modification de l'estimation de la valeur recouvrable ou de disparition des indices de dépréciation. Les dépréciations sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Les plus ou moins-values de cession des immobilisations d'exploitation sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Gains nets sur autres actifs immobilisés ».

Les plus ou moins-values de cession des immeubles de placement sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Produits des autres activités » ou « Charges des autres activités ».

Le Groupe BMCI adopte les principes suivants :

- L'approche par composants.
- Une durée d'amortissement qui reflète la durée d'utilisation effective du bien par la banque.

L'amortissement retenu est un amortissement linéaire calculé sur la durée d'utilité de l'actif.

Tableau des composants Groupe BMCI

Nature du composant	Durée d'amortissement en années	Poids Du Composant
Gros œuvre	60	59%
Façade	30	18%
IGT	20	23%

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDARGE GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

4. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

L'approche retenue par le groupe BMCI pour le traitement des logiciels qui constituent l'essentiel des immobilisations incorporelles consiste à distinguer entre les logiciels dédiés à la clientèle et les logiciels internes d'infrastructures.

La durée d'amortissement est déterminée selon la consommation des avantages économiques en fonction de l'utilisation.

Logiciels dédiés à la clientèle	3 ans
Logiciels internes d'infrastructure	8 ans

Les logiciels développés en interne, lorsqu'ils remplissent les critères d'immobilisation, sont immobilisés pour leur coût direct de développement qui inclut les dépenses externes et les frais de personnel directement affectables au projet.

Les coûts de maintenance des logiciels sont enregistrés en charges au compte de résultat lorsqu'ils sont encourus. En revanche, les dépenses qui participent à l'amélioration des fonctionnalités du logiciel ou contribuent à en allonger sa durée de vie sont portées en augmentation du coût d'acquisition ou de confection initial.

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

5. GOODWILL :

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition est égal à la valeur de marché ou son équivalent, à la date d'échange des actifs remis, des passifs encourus ou assumés ou des instruments de capitaux propres émis pour obtenir le contrôle de la société acquise.

6. IMMEUBLES DE PLACEMENT :

Après sa comptabilisation en tant qu'actif, un immeuble de placement doit être comptabilisé à son coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Dans ce cas, la juste valeur doit être indiquée en annexe.

7. AVANTAGES AU PERSONNEL :

Principe :

L'objectif de la norme IAS 19 est de prescrire le traitement comptable des avantages du personnel et les informations à fournir à leur sujet. Cette norme impose de comptabiliser :

- Un passif lorsqu'un membre du personnel a rendu des services en échange d'avantages du personnel qui lui seront versés dans l'avenir ;
- Une charge lorsque l'entité consomme l'avantage économique résultant des services rendus par un membre du personnel en échange d'avantages du personnel.

Classification des avantages au personnel :

La norme IAS 19 prévoit quatre catégories d'avantages accordés aux salariés au titre des services rendus :

- Les avantages à court terme tels que les salaires, les cotisations de sécurité sociale, les congés annuels payés, les congés de maladie payés, les primes payables dans les douze mois suivant la fin de l'exercice, …
- Les avantages à long terme : médailles du travail, primes payables douze mois ou plus après la fin de l'exercice, …
- Les avantages postérieurs à l'emploi eux-mêmes classés en 2 catégories : régimes à prestations définies et régimes à cotisations définies (retraite, frais de santé et prévoyance pour les retraités, …)
- Les indemnités de fin de contrat de travail : principalement les avantages payables suite à une décision de l'entreprise de mettre fin à l'emploi avant l'âge de la retraite permis par la convention collective ou accord d'entreprise (indemnités de licenciement...) ou du salarié d'accepter le licenciement en échange de ces avantages (départ volontaire).

Couverture des engagements :

Les engagements peuvent être couverts de deux manières :

- Constitution d'une provision en interne
- Externalisation de l'obligation de verser des prestations par la souscription d'un contrat d'assurance.

Méthode :

La valorisation des régimes à prestations définies implique le recours à des techniques actuarielles afin de quantifier d'une manière fiable le montant de l'engagement naissant des avantages accumulés par le personnel durant les exercices écoulés.

La méthode préconisée par la norme IAS 19 est celle des **« Unités de Crédit Projetées »**, qui présente les caractéristiques suivantes :

- Méthode actuarielle, basée sur l'estimation des prestations futures probables (à partir des salaires projetés à l'échéance de la prestation), qui repose sur le principe suivant lequel chaque période de service rendu donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations.
- Méthode rétrospective, qui définit la valeur de l'engagement au moment de l'évaluation en se fondant sur le rythme d'acquisition des droits prévu au régime. L'objectif est d'attribuer à chaque année passée la quote-part de droits lui revenant.

L'estimation de la valeur des engagements doit s'appuyer sur des hypothèses actuarielles qui influeront sur le coût des prestations. Ces hypothèses sont relatives aux variables :

- Démographiques : taux de rotation du personnel, taux de mortalité, âge de départ à la retraite
- Financières : taux d'actualisation, progression estimée des salaires à effectifs constants

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Options retenues par la BMCI :

A la fin de chaque exercice, la BMCI comptabilise une provision couvrant ses engagements relatifs aux régimes à prestations définies : Ouissam Choghl et indemnités de fin de carrières. La méthode utilisée est celle des « unités de crédit projetées ».

Les taux d'actualisation sont déterminés en fonction de la courbe des taux (Taux de référence des Bons de Trésor) publiée par Bank Al-Maghrib et arrêtée à la date de clôture de l'exercice. Les taux de cette courbe sont ramenés en fonction de la maturité des Bons de Trésors aux durées moyennes d'exigibilité des prestations.

Les autres paramètres d'estimation de l'engagement découlent de la table de mortalité en usage au Maroc, du taux de progression des salaires à effectifs constants estimé par la BMCI ainsi que des statistiques liées à la rotation du personnel observée sur plusieurs années.

Quant aux avantages à court terme, La BMCI a constaté une provision relative au coût salarial lié aux congés maladie et maternités sur les douze mois après la clôture de l'année.

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

8. COÛT DU RISQUE :

Le coût du risque comprend les éléments de résultat suivants :

- Les dotations et reprises de dépréciations couvrant les pertes de crédit attendues a 12 mois et à maturité (Bucket1 et Bucket2) relatifs aux crédits et aux instruments de dettes comptabilises au coût amorti ou à la valeur de marché par capitaux propres

- Les dotations et reprises de dépréciations des actifs financiers pour lesquels il existe une indication objective de perte de valeur (Bucket3), les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties

Sont également comptabilisées en coût du risque les charges liées aux incidents et aux litiges inhérents à l'activité de financement.

Augmentation significative du risque de crédit

L'évaluation de l'augmentation significative du risque de crédit est faite au niveau de chaque instrument en s'appuyant sur des indicateurs et des seuils qui varient selon la nature de l'exposition et le type de contrepartie.

- **Facilités accordées aux grandes entreprises, institutions financières, États souverains et obligations**

L'indicateur utilisé pour évaluer l'augmentation significative du risque de crédit est la note interne de crédit de la contrepartie. La détérioration de la qualité de crédit est considérée comme significative et la facilité (ou l'obligation) classée en Bucket2 si la différence entre la note interne de la contrepartie à l'origination et celle en date de clôture est supérieure ou égale à 3 crans (par exemple, un passage de la note 4- à la note 5-).

La mesure de simplification « risque de crédit faible » autorisée par IFRS 9 (i.e. selon laquelle les obligations avec une notation « investment grade » en date de clôture sont considérées comme étant en Bucket1, et celles avec une notation « non-investment grade » en date de clôture sont considérées comme étant en Bucket 2) est utilisée uniquement pour les titres de dette pour lesquels aucune note interne n'est disponible en date de comptabilisation initiale.

- **Facilités accordées aux PME et clientèle de détail**

L'augmentation significative du risque de crédit est également liée la note interne de crédit de la contrepartie. Du fait d'une volatilité plus importante dans l'échelle de notation interne utilisée, la détérioration est considérée comme significative et la facilité classée en Bucket2 si la différence entre la note interne de la contrepartie à l'origination et celle en date de clôture est supérieure ou égale à 6 crans.

Informations prospectives

BMCI prend en compte des informations prospectives dans l'estimation de l'augmentation significative du risque de crédit ainsi que dans la mesure des pertes de crédit attendues (Expected Credit Loss – « ECL »).

S'agissant de la détermination de l'augmentation significative du risque de crédit, au-delà des règles fondées sur la comparaison des paramètres de risque entre la date de comptabilisation initiale et la date de reporting, celle-ci est complétée par la prise en compte d'informations prospectives comme des paramètres macroéconomiques sectoriels ou géographiques, susceptibles d'augmenter le risque de crédit de certaines expositions. Ces informations peuvent amener à resserrer les critères de passage en Bucket2, et ainsi augmenter le montant de pertes de crédit attendues pour des expositions considérées comme particulièrement vulnérables au regard de ces paramètres prospectifs.

S'agissant de la mesure des pertes de crédit attendues, BMCI a fait le choix de retenir 3 scénarios macroéconomiques :

- Un scénario central, en ligne avec le scénario utilisé dans le cadre du processus budgétaire ;
- Un scénario adverse, correspondant au scénario utilisé trimestriellement dans le cadre des exercices de « stress-test » réalisés par le Groupe ;
- Un scénario favorable, permettant de prendre en compte des situations où les performances économiques sont meilleures que prévues.

Le lien entre les scénarios macroéconomiques et la mesure de l'ECL est principalement établi par le biais de la modélisation des probabilités de défaut. Les probabilités de défaut ainsi déterminées par les scénarios macroéconomiques permettent de mesurer les pertes attendues pour chaque scénario.

Le poids à attribuer aux pertes de crédit attendues calculées dans chacun des scénarios est défini comme suit :

- 50 % pour le scénario central ;
- Le poids des deux scénarios alternatifs est défini selon la position dans le cycle économique. Dans l'approche retenue, le scénario adverse a un poids plus important dans les situations en haut de cycle que dans les situations en bas de cycle, en anticipation d'un retournement potentiel défavorable de l'économie.

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

9. PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DECONTRATS CONCLUS AVEC LES CLIENTS :

Cette norme remplace la norme IAS 18 « Produits des activités ordinaires », IAS 11 « Contrats de construction », leurs interprétations et introduit un principe fondamental selon lequel la comptabilisation du chiffre d'affaires doit traduire, pour le montant auquel un vendeur s'attend à avoir droit, le transfert à un client du contrôle d'un bien ou d'un service.

La norme IFRS 15 énonce une approche développée comprenant 5 étapes successives depuis l'identification du contrat conclu avec le client jusqu'à la reconnaissance en résultat d'un produit lorsqu'une obligation de performance est remplie :

ÉTAPE-1 : L'identification des différents éléments des contrats conclus avec les clients

ÉTAPE-2 : L'identification des obligations de performance

ÉTAPE-3 : L'évaluation du prix de la transaction avec la prise en compte ou non des rémunérations variables

ÉTAPE-4 : L'allocation du prix aux différentes obligations de performance

ÉTAPE-5 : La comptabilisation des revenus

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

10. IMPOT EXIGIBLE ET IMPOT DIFFERE :

La charge d'impôt sur le bénéfice exigible est déterminée sur la base des règles et taux en vigueur dans chaque pays d'implantation des sociétés du groupe consolidé sur la période à laquelle se rapportent les résultats.

Les impôts différés sont comptabilisés lorsqu'il existe des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales.

Les passifs d'impôts différés sont reconnus pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception :

- Des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ;
- Des différences temporelles taxables relatives aux investissements dans des entreprises sous contrôle exclusif et contrôle conjoint, dans la mesure où le groupe est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et qu'il est probable que cette différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Un actif ou passif d'impôt différé est comptabilisé chaque fois que le recouvrement ou le règlement de la valeur comptable d'un actif augmentera ou diminuera les paiements futurs d'impôt par rapport à ce qu'ils auraient été si un tel recouvrement n'avait pas eu d'incidence fiscale. La gestion fiscale lui donne l'opportunité de générer un bénéfice imposable au cours des exercices appropriés.

L'IAS 12 interdit l'actualisation des impôts différés.

L'interprétation IFRIC 23 clarifie la mise en œuvre de la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat » en matière de comptabilisation et d'évaluation, lorsque l'incertitude entoure le traitement de l'impôt sur le résultat.

Cette incertitude peut avoir une incidence sur la détermination du bénéfice imposable, des bases fiscales, des pertes fiscales et crédits d'impôts non utilisés et des taux d'imposition.

Plus spécifiquement, il est nécessaire de déterminer si les positions fiscales décidées par l'entité seront validées ou non par l'autorité fiscale compétente.

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

11. DERIVES :

L'ensemble des opérations portant sur des instruments dérivés sont initiées à des fins de transaction et sont de ce fait comptabilisées en tant qu'actifs ou passifs à la juste valeur par résultat.

12. DERIVES INCORPORÉS :

Un dérivé incorporé est une composante d'un contrat financier ou non qui a pour effet de faire varier une partie des flux de trésorerie de l'opération composée d'une manière analogue à celle d'un dérivé autonome.

Le dérivé incorporé doit faire l'objet d'une séparation si les trois conditions suivantes sont remplies :

- Le contrat hybride n'est pas comptabilisé à la juste valeur.
- Séparé du contrat hôte, le dérivé incorporé possède les caractéristiques d'un dérivé.
- Les caractéristiques du dérivé ne sont pas étroitement liées à celles du contrat hôte.

Au 31 Décembre 2024, aucun instrument financier comprenant un dérivé incorporé n'a été identifié.

13. DEPOTS DE LA CLIENTELE :

Les dépôts de la clientèle sont comptabilisés au coût hitstorique.

14. PROVISIONS DU PASSIF

Une provision doit être comptabilisée au passif lorsqu'une entité a une obligation actuelle (explicite ou implicite) découlant d'un évènement passé, et s'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Quand il est significatif, l'effet de l'actualisation des flux de trésorerie futurs devant être décaissés pour éteindre l'obligation est obligatoirement comptabilisé quand la sortie des ressources dépasse un an.

15. PASSIFS EVENTUELS

La BMCI a reçu de la part de l'office des changes, courant le mois mars 2023, un avis de vérification portant sur les opérations de change. La vérification et en cours.

La BMCI a reçu de la part de la CNSS au titre de son contrôle, des observations sur les régularisations proposées au titre de la périodes 2020 à 2024. La banque a présenté les détails et justificatifs demandés par la CNSS pour leur permettre de clôturer leur mission.

16. UTILISATION DES ESTIMATIONS POUR LA PREPARATION DES ETATS FINANCIERS

La préparation des états financiers exige des responsables des métiers et des fonctions la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations pour la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme pour l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans l'élaboration des notes relatives aux états financiers.

Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont eu recours à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer différents de celles-ci et avoir un effet significatif sur les états financiers.

C'est le cas notamment :

- Des dépréciations opérées pour couvrir les risques de crédit inhérents aux activités d'intermédiation bancaire,
- De l'usage de modèles internes pour la valorisation des positions sur instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés organisés,
- De l'usage de modèles internes basés sur les flux de récupération passés pour le calcul des provisions pour dépréciation des crédits regroupés par classes homogènes de risques »
- Du calcul de la valeur de marché des instruments financiers non cotés classés en « Instruments financiers en juste valeur par résultat » à l'actif ou au passif, et plus généralement du calcul des valeurs de marché des instruments financiers pour lesquels cette information doit être portée dans les notes afférentes aux états financiers,
- Des tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels,
- De l'estimation de la valeur résiduelle des actifs faisant l'objet d'opérations de location-financement ou de location simple et plus généralement des actifs amortis déduction faite de leur valeur résiduelle estimée,
- De la détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Information sectorielle

Le Groupe BMCI est organisé autour de quatre pôles d'activité principaux :

- Banque de détail ;
- Banque offshore ;
- Financements spécialisés : BMCI Leasing et ARVAL ;
- Banque de Gestion : gestion d'actifs.

Les transactions entre les pôles d'activité sont conclues à des conditions commerciales de marché. Les informations sectorielles sont présentées en tenant compte des prix de transfert négociés entre les différents secteurs en relation au sein du Groupe BMCI.

Les actifs et passifs sectoriels regroupent l'ensemble des éléments composant le bilan du Groupe. Les actifs sectoriels sont directement déterminés à partir des éléments comptables de chaque pôle d'activité. Les passifs sectoriels sont déterminés par le moyen des fonds propres - normalisés par pôle - utilisés pour l'allocation du capital.

Les fonds propres sont alloués par pôles en fonction des risques encourus, sur la base d'un ensemble de conventions principalement fondées sur la consommation en fonds propres résultant des calculs d'actifs pondérés fixés par la réglementation relative à la solvabilité des établissements de crédit et entreprises d'investissement.

Les résultats par pôles d'activité à fonds propres normalisés sont déterminés en affectant à chacun des pôles le produit des fonds propres qui lui sont ainsi alloués.

Gestion du Capital et Adéquation des Fonds Propres

La nouvelle réglementation sur le calcul des fonds propres selon les normes Bâle III est entrée en vigueur. Ainsi une nouvelle hiérarchie des fonds propres a été instaurée :

- les fonds propres de base de catégorie 1 (Common Equity Tier 1 -CET1-) ;
- les fonds propres de catégorie 1 (Tier 1), constitués du CET1 et des fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1) ;
- les fonds propres de catégorie 2 (Tier 2)

Les fonds propres du Groupe BMCI sont calculés conformément à la circulaire de Banque Al Maghrib n°14/G/2013

Ratio de Solvabilité

Dans le cadre de la réglementation prudentielle, le ratio de solvabilité du Groupe BMCI est égal au rapport entre les fonds propres prudentiels globaux et les montants pondérés au titre du risque de crédit, de marché et du risque opérationnel, et ce conformément à la circulaire de Banque Al Maghrib n° 26/G/2006.

Fonction et stratégie de gestion des risques

Le Groupe BMCI considère la maîtrise des risques auxquels il est exposé comme un corollaire indispensable afin d'assurer la pérennité de ses activités et le développement continu de sa rentabilité.

Aussi, le Groupe BMCI est confronté à une multitude de risques induits par la diversité de ses activités aussi bien au niveau de la banque qu'au niveau de l'ensemble des filiales.

Ainsi, conformément à la réglementation de Bank-Al Maghrib et en s'inspirant des meilleures pratiques internationales (notamment celles de l'actionnaire de référence BNP Paribas), le dispositif de contrôle interne mis en place par le Groupe BMCI répond à la réglementation en vigueur, mais permet aussi de se doter d'un dispositif adéquat en termes de suivi et de maîtrise des risques.

Ce dispositif a plus généralement pour objectif la maîtrise optimale des risques auxquels est exposé le Groupe BMCI. Il doit ainsi être compris comme un outil majeur de pilotage pour l'ensemble des acteurs et un instrument indispensable pour assurer la pérennité du Groupe BMCI.

Chaque évolution concernant le dispositif de contrôle interne est validée par le Directoire et par le Conseil de Surveillance.

Dans le cadre de ce dispositif :

- La Banque est organisée en unités responsables de leur système de contrôle interne. Les responsables définissent, en coordination avec les autres entités de la BMCI, leur dispositif de contrôle interne et veillent à son fonctionnement. Ils ont, chacun à son niveau, le devoir d'un contrôle complet et efficace des activités qui sont placées sous leur responsabilité.
- La pratique de délégation est l'un des principes sur lesquels repose le système de contrôle interne. Elle constitue le système de fonctionnement et de décision fondamental de la Banque, en instituant des relais

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

chargés de mettre en œuvre la politique de la Direction Générale. Ces relais doivent s'assurer de l'application stricte de leurs décisions, en contrôlant leurs délégations.

Le dispositif de contrôle interne de la BMCI couvre les familles de risques suivantes :

- Le risque de taux et de liquidité ;
- Le risque de crédit et de contrepartie ;
- Les risques de marché ;
- Les risques opérationnels.

Par ailleurs, une fonction « conformité » a été mise en œuvre dans le cadre du pilier 2 de la réglementation Bâle II. Il s'agit d'une structure indépendante directement rattachée au Directoire, chargée du suivi du risque de non-conformité, lequel est défini comme étant le risque d'exposition à un risque de réputation, de perte financière ou de sanction en raison de l'inobservation des dispositions légales et réglementaires ou des normes et pratiques en vigueur.

1- Le risque de crédit ou de contrepartie

L'évaluation du risque de crédit résulte de la combinaison de deux paramètres : le risque de défaut de la contrepartie et le risque de perte en cas de défaut de cette contrepartie. Le dispositif de gestion du risque de crédit est fondé sur les deux données suivantes :

- **La Note de Contrepartie,** qui reflète le risque de défaut de la contrepartie : une Note de Contrepartie, et une seule, est ainsi attribuée à chaque client de la BMCI qui bénéficie d'un crédit, quel que soit la nature de la contrepartie.
- **Le Taux de Récupération Global**, qui reflète, pour chaque crédit accordé, la récupération espérée, en cas de défaut de la contrepartie

Ces deux données, utilisées à la BMCI depuis plus de cinq ans, sont fondamentales pour suivre, mesurer et gérer de manière fiable le risque de crédit. Elles constituent, en outre, les éléments essentiels à la mise en place de la réglementation Bâle II en méthode avancée.

Gestion du risque de crédit

La gestion du risque de crédit est appréhendée au niveau de la mise en place des autorisations puis au niveau du suivi et du contrôle des utilisations.

La décision d'octroi ou le renouvellement des crédits obéit au principe du « double regard ». Ainsi, la prise de décision est réalisée conjointement par la ligne de clientèle et la Direction des Risques.

Le processus comprend une analyse complète du dossier réalisée par le site qui propose les concours puis une étude contradictoire réalisée par la filière risque avant présentation du dossier à un comité de crédit ad hoc.

Le contrôle des utilisations comprend plusieurs niveaux définis chacun par une procédure interne :

Contrôles de 1er niveau :Ces contrôles sont effectués par les lignes de clientèles et portent sur des Points de Surveillance Fondamentaux (PSF) qui font l'objet de procédures précises. Ainsi, doivent être effectués selon une périodicité et une méthodologie prédéfinie, des contrôles sur six domaines considérés comme sensibles par la Banque : note de contrepartie, garanties reçues et émises, comptes irréguliers, comptes avec incidents et tenue des dossiers engagements.

Contrôles de 2ème niveau : La Direction des Risques intervient dans le dispositif de contrôle interne en assurant un contrôle de 2ème niveau sur le risque de crédit. La Direction des Risques veille au respect des procédures en matière de gestion du risque de crédit, exerce une surveillance rapprochée de l'utilisation des crédits et assure le suivi de l'évolution du profil de risque de la Banque. D'autres contrôles sont effectués à travers la réalisation d'analyses thématiques, de PSF dédiés et de divers comités de suivi des Risques.

Contrôles de 3ème niveau : Le contrôle périodique, réalisé par l'Inspection Générale, assure une revue régulière de l'ensemble du portefeuille. Ainsi tous, les Groupes d'exploitation sont périodiquement audités et la qualité du portefeuille analysée. Toutefois, en cas de détérioration de la qualité du risque, l'Inspection Générale assure une présence plus rapprochée.

Gestion du risque de concentration du crédit

Le risque de concentration du crédit est le risque inhérent à une exposition excessive pouvant engendrer des pertes pour la Banque ; les limites sectorielles sont revues périodiquement.

Une analyse trimestrielle est réalisée sur l'évolution de la concentration des engagements afin de prévenir une trop forte exposition sur un segment donné.

La mesure et la gestion de ce risque permettent d'appréhender la forme et le niveau du risque de concentration du crédit encouru par type d'exposition (contreparties individuelles ; groupes d'intérêt ; contreparties appartenant au

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

même secteur économique ; contreparties appartenant à la même région géographique ; garants) et de mettre en place des limites pour chaque type d'exposition.

Ces limites sont validées et suivies par les instances dirigeantes.

2- <u>Risque de Marché :</u>

Le risque de marché se définit comme la vulnérabilité des positions d'un portefeuille de négociation à la variation des paramètres de marché, de la volatilité de ses paramètres et des corrélations entre ces paramètres , autrement dit c'est le niveau de perte pouvant être subi suite au retournement défavorable du marché. Il se subdivise en cinq grandes familles :

- Risque de taux d'intérêt,
- Risque de change,
- Risque sur titre de propriété,
- Risque sur produit de base,
- Risque sur produit dérivé.

L'importance et la complexité relative de ces risques nécessitent la mise en place d'un dispositif de pilotage des risques encourus afin de les maintenir à des niveaux tolérables par rapport aux positions de la Banque et se conformer en même temps aux exigences des normes bâloises.

Principes fondamentaux :

Dans l'objectif d'encadrement et de maîtrise des risques de marché, la BMCI a mis en place un dispositif de gestion des risques conforme aux normes Baloises et aux standards du groupe BNP PARIBAS. Ce dispositif est basé sur plusieurs principes parmi lesquels :

- Maîtrise et suivi des risques sur les expositions
- Développement des activités de marché dans le cadre de comités nouveaux produits avec analyse approfondie des risques engendrés par ces activités
- Respect de la réglementation bancaire en matière de gestion prudentielle des risques
- Adoption des standards du groupe et des meilleures pratiques en matière de gestion des risques de marché

La gestion du risque de marché au niveau de la BMCI repose sur des axes fondamentaux, permettant d'assurer un contrôle de qualité et une vision globale du risque sur toutes les activités liées au portefeuille de négociation de la Banque. Ces axes sont de l'ordre de trois :

- Un contrôle de 1er niveau assuré par les opérateurs du Front qui sont tenus au respect des normes internes du Groupe en matière de trading et de prise de position sur les marchés et aussi en termes de déontologie.
- Un contrôle de 2ème niveau matérialisé par le suivi quotidien assuré par la Direction des Risques de Marché qui veille au respect du dispositif de risque en matière de limites VaR et volume sur les positions de taux, change et liquidité. Des reportings journaliers retraçant les principaux indicateurs de risque sont adressés aux membres du Directoire de la Banque afin de les tenir informés des niveaux de risques et PnL dégagés par l'activité du trading

En plus d'un suivi fonctionnel par l'entité GRM « Group Risk Management » du Groupe BNP PARIBAS :

- Un suivi fonctionnel de 3ème niveau assuré par l'Audit Interne/Inspection Générale

Un monitoring du top management est aussi assuré à travers la fixation de limites de trading pour bien suivre et cadrer l'activité :

- Position de change : Limite en VaR, en volume et par sens ;
- Position de taux : Limite en position moyenne par bande d'échéance ;
- Position obligataire : Limite en VaR et en sensibilité par bande d'échéance ;
- Position sur option : Limite sur Grecs (Delta – Gamma – Véga)

Ces limites sont revues annuellement, soit à la hausse soit à la baisse, par la Direction Générale avec possibilité de révision tous les six mois ou à la demande.

La VaR (Value at Risk) GEAR :

La VaR peut être définie comme étant la perte potentielle maximale que peut subir un portefeuille en cas de mouvements normaux des paramètres de marché, sur un horizon de temps et pour un niveau de confiance donné. Le Groupe retient un niveau de confiance de 99% et un horizon de temps d'une journée. Les principaux groupes de facteurs simulés sont :

- Prix d'actions et leurs volatilités implicites ;

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

- Taux d'intérêts, Titres / Swaps de taux ;
- Matières premières ;
- Cours de change et leurs volatities implicites…

Les simulations des facteurs de risque sont calculées en utilisant l'approche Monté Carlo qui capte la non-normalité des paramètres de marché aussi bien que l'interdépendance entre les facteurs de marché.

Gestion du Risque de Change :

Le risque de change inhérent à l'activité de trading Book BMCI correspond au risque de variation de juste valeur ou au risque de variation de flux de trésorerie futurs d'un instrument financier suite à l'évolution des cours des devises. il trouve ses principales sources dans la position de change classique de la Banque et dans les options de change.

Le monitoring de ce risque est fait à travers deux principaux paramètres : Une limite en GEaR « Gross Earning at Risk » (équivalent VaR), des limites en volumes de position de change (Short // Long) et des Limites sur Grecs (Delta – Gamma – Véga) pour les options de change

Risque de Taux et Risque Obligataire :

Le risque de taux correspond au risque de variation de la valeur des positions ou au risque de variation des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier du fait de l'évolution des taux d'intérêts sur le marché. Il trouve ses principales sources dans les positions de trésorerie et obligataires.

Le risque de taux à la BMCI est géré à travers des limites de positions moyennes par bande d'échéance et une limite globale en équivalent un an (One Year Equivalent) pour la Tresorerie. Une limite en GEAR et des limites de sensibilté par bande d'échéance dites PV01 pour l'activité Trading Obligataire.

Système de contrôle et suivi des limites

Le suivi des Utilisations / Limites est réalisé quotidiennement à travers des reportings adressés au Top Management de la banque ainsi qu'à toutes les entités concernées. Ces reportings comprennent les positions de change, les positions sur titres et les positions de taux par devise.

Contrôlés en premier lieu par le Directeur des Risques de Marché, ces reportings sont ensuite transmis au Responsable ALM Trésorerie et Capital Markets à la Direction Générale et à la Direction des Risques.

Le dépassement d'une limite en volume nécessite l'accord préalable du Président du Directoire et de la Direction des Risques. En revanche, le dépassement d'une limite en terme de VaR sur une position individuelle, dû par exemple à la dépréciation d'une devise, est toléré.

Stress Test :

En parallèle au dispositif de suivi, des stress tests sur les positions de trésorerie sont réalisés mensuellement depuis 2005. Ils sont effectués selon deux approches :

- Une approche «Mark To Market» qui consiste à calculer l'impact d'un mouvement de taux d'intérêt sur le résultat du portefeuille.
- Une approche "Funding" qui consiste à calculer l'impact, sur le résultat de trésorerie, dû à une crise de liquidité. C'est une approche fondée sur le refinancement O/N du Liquidity Gap.

3- Risque de taux et de liquidité :

La stratégie de gestion du risque global de taux d'intérêt et de liquidité s'articule autour des principaux axes suivants :

- Respecter les ratios réglementaires de liquidité : ratio court terme, ratio de ressources permanentes, réserves Banque Centrale,
- Respecter les ratios de liquidité internes au groupe BNPPARIBAS (LCR, NSFR)
- Assurer la liquidité de la BMCI à court terme, et gérer le GAP de liquidité à long terme
- Eviter les déséquilibres extrêmes en gardant à l'esprit la sauvegarde de la solvabilité, de la capacité d'emprunt de la Banque et de son rating,
- Refinancer la banque commerciale au meilleur coût ;
- Maîtriser les risques financiers,
- Atténuer la variabilité des résultats,
- Limiter le risque de taux au travers du choix de la maturité du portefeuille de Titres, au travers de la maturité des emprunts et en orientant la politique commerciale par la détermination du Taux de Cession Interne adéquat.

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

L'ALM suit les risques de taux d'intérêt et de liquidité sur 3 périmètres distincts :

- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité structurels liés aux opérations clientèles regroupées dans les livres dénommés Book Commercial.
- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité structurels liés au Book Fonds Propres.
- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité résultant de la somme des sous composantes précédentes.

L'ALM suit et intègre par ailleurs ces risques au niveau du groupe BMCI, intégrant ainsi les principales filiales de financement.

L'ALM suit ces risques de taux d'intérêt et de liquidité pouvant provenir d'une :

- corrélation partielle ou nulle entre les conditions de rémunération clientèle et les conditions de marché (taux réglementés, taux de base…)
- incertitude sur la durée des opérations clientèle (dépôts à vue, comptes d'épargne…)
- existence d'options comportementales sur des produits clientèle longs à taux fixe ou assimilés (remboursements anticipés sur les crédits immobiliers…)

Ces analyses reposent sur l'élaboration des échéanciers reflétant les flux relatifs à une opération à la date de révision de son taux. Si cette dernière opération est à taux fixe, les flux sont positionnés à leur date d'échéance.

Pour les opérations ne disposant pas d'échéances contractuelles (ex : dépôts à vue, fonds propres...), elles sont « écoulées » selon des conventions d'échéancement induites des résultats des études statistiques réalisées sur ces postes.

Des limites d'impasse de taux (ressources taux fixe - emplois taux fixe) et de liquidité sont définies par bande d'échéance pour chaque book.

Des analyses de sensibilité sont également effectuées afin de mesurer la stabilité du PNB (produit net bancaire) par rapport à un choc de taux de 100 à 200 bp.

Par ailleurs, les impasses de liquidité à un an sont également encadrées par une limite fixée en interne. Un plan de gestion de crise selon plusieurs scénarios est établi afin de prévenir tout risque d'illiquidité. Ce plan est déclenché, soit par des indicateurs internes propres à la banque (liés à son niveau de liquidité et son accès au marché), soit par des indicateurs externes provenant de conditions de marché, des interventions des autorités monétaires (office des changes et BAM), des évolutions effectives ou probables de la loi ainsi que des anticipations sur les conditions de liquidité et de financement de la Banque et de ses concurrents.

Périodiquement, un comité ALCO regroupant les membres du Directoire se tient afin de contrôler :

- le niveau d'exposition du groupe en termes de risque de taux et de liquidité
- le respect des limites mises en place pour encadrer ces risques
- la réorientation de la stratégie de la Banque en matière de gestion du bilan en fonction de son profil de risque ainsi que de l'évolution du marché.
- le respect des exigences réglementaires dans le cadre des recommandations du pilier II de Bâle II.

4- Risques opérationnels :

Bank Al Maghrib définit le risque opérationnel comme étant « un risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs ». Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation.

Bénéficiant, depuis plusieurs années, des meilleures pratiques de l'actionnaire de référence le « Groupe BNP Paribas », le dispositif de gestion des risques opérationnels du Groupe BMCI a atteint aujourd'hui un niveau de maturité significatif.

Les choix et orientations adoptés par le Groupe BMCI depuis l'exercice 2004 pour la gestion des risques opérationnels répondent aux circulaires et directives de Bank Al Maghrib en la matière.

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

APPLICATION DE LA REGLEMENTATION BÂLE II

Le nouveau dispositif Bâle II est entré en vigueur au Maroc en janvier 2007 pour les approches standards de calcul des exigences en fonds propres au titre des risques de crédit, de marché et opérationnels.

Dès la publication de ces textes par le régulateur, la banque a engagé un large chantier induisant la mobilisation significative des équipes et ce afin d'être conforme à la réglementation Bâle II sur les méthodes standards. Ces travaux ont amené à la mise en place d'un dispositif de calcul du ratio de solvabilité en méthode standard. Il permet d'aboutir aux exigences réglementaires au titre du risque de crédit, de marché et opérationnel.

Le régulateur a édicté les textes relatifs au Pilier II « Dispositif de surveillance des risques et l'adéquation des fonds propres internes » ainsi que le Pilier III « Dispositif sur la discipline de marché ».

Par ailleurs, l'analyse des textes réglementaires relatifs au Pilier II a permis à la BMCI de structurer des chantiers complémentaires avec pour objectif l'alignement à la réglementation et l'adoption des meilleures pratiques en matière de gestion des risques.

Courant l'année 2013, la BMCI a mis en place un dispositif de maîtrise du risque portant sur le périmètre de la clientèle des particuliers et professionnels en déployant la notation Retail automatisée ; la particularité NEGCOM et le déclassement en défaut automatique.

La notation automatique Retail/Déclassement concerne tous les clients particuliers et professionnels et se base sur les caractéristiques intrinsèques ainsi que sur l'historique de leur relation avec la BMCI (flux confiés, solde, ancienneté de la relation, irrégularités…etc.). La note de contrepartie est mise à jour chaque huitième jour du mois via un traitement automatique. Il s'agit donc de mesurer à partir d'une approche multicritére standard et systématique le niveau de risque d'un client.

La notation automatique est opérationnelle depuis le 08/10/2013.

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Organisation et Gestion des risques :

Risque de crédit :

La BMCI a mis en place en conformité avec les directives de Bank Al Maghrib relatives au Pilier II de Bâle II, un dispositif de mesure, de maîtrise et de surveillance des risques adapté à la nature, au volume et au degré de complexité de ses activités. Ce dispositif qui transpose par ailleurs les normes du Groupe BNP Paribas, lui permet notamment :

- d'évaluer et de maîtriser l'ensemble des risques auxquels elle est exposée ;
- de maintenir l'exposition aux différents risques dans les limites globales arrêtées par la réglementation en vigueur et / ou fixées par le Directoire et approuvées par le Conseil de Surveillance.
- d'évaluer et conserver en permanence les niveaux et les catégories des fonds propres ainsi que leur allocation compte tenu de la nature et du niveau des risques auxquels la BMCI pourrait être exposée.

Risques de marché :

Dans le cadre des dispositions Bale II en matière de fonds propres et de répartition des risques, la BMCI applique la méthode standard pour le calcul des exigences en fonds propres au titre des risques de marché.

L'effet de l'exigence en fonds propres au titre des risques de marché n'est pas important puisqu'elle ne représente que 1% du total des exigences de tous les risques.

Risques opérationnels

Depuis plusieurs années, la BMCI a mis en place un dispositif en vue de se conformer aux exigences Bâle II.

La gouvernance de la gestion des risques opérationnels pour le Groupe BMCI s'appuie sur :

- des comités réguliers où l'État Major de la Banque traite des sujets de risques opérationnels et exploite les informations pour une meilleure maîtrise de ces risques (Comité de Coordination du Contrôle Interne, Comité de la Conformité, Comité d'Audit).
- une structure dédiée à la gestion du Risque Opérationnel créée en 2004, et rattachée à la Direction de la Conformité depuis avril 2008.
- une politique générale de gestion du Risque Opérationnel approuvée par le Conseil de Surveillance de la Banque et un référentiel de procédures complet et mis à jour.
- un outil de gestion du risque opérationnel dédié, commun à l'ensemble des filiales du Groupe BNP Paribas, avec une historisation des incidents historiques et des incidents potentiels de risque opérationnel.

Le Groupe BMCI a mis en place **un système d'identification et d'évaluation des risques opérationnels**, basé sur :

- l'élaboration de cartographies des processus et des risques couvrant l'ensemble des activités du Groupe BMCI.
- un dispositif de collecte des incidents historiques de risques opérationnels impliquant l'ensemble des entités opérationnelles, complété par un processus d'attestation périodique de la fiabilité et l'exhaustivité des données.
- l'identification et l'analyse qualitative et quantitative des incidents potentiels de risques opérationnels. Cette démarche permet de mettre à la disposition du management de la Banque et des entités opérationnelles une quantification des risques majeurs, pour un pilotage optimal des expositions en termes de risques opérationnels.

Par ailleurs, la **maîtrise et l'atténuation des risques opérationnels** s'opère notamment à travers :

- la maîtrise des risques extrêmes basée sur le dispositif de continuité d'activité qui a atteint un niveau de maturité global satisfaisant.
- des actions préventives et correctives mises en place suite aux incidents historiques significatifs constatés. A ce titre, le dispositif de contrôle permanent a a atteint un niveau de maturité certain avec une couverture optimale du périmètre par la Direction du Contrôle Permanent Groupe, l'utilisation d'outils ayant permis l'industrialisation des contrôles et l'amélioration de leur qualité et la mise en place d'actions préventives et correctives permettant de couvrir les risques majeurs .
- un processus de validation des produits, activités et organisations nouvelles (PAON) et des Transactions Exceptionnelles, mettant en exergue les risques associés et les conditions de mise en œuvre ainsi que les règles de contrôle appropriées.
- un dispositif de maîtrise des activités externalisées essentielles.
- des actions de sensibilisation sur les sujets de Risque Opérationnel menées auprès des entités opérationnelles.

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Actif IFRS

(en milliers de DH)

ACTIF IFRS	31/12/2024	31/12/2023
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	**1.793.805**	**1.362.880**
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	**2.475.187**	**1.796.340**
Actifs financiers détenus à des fins de transactions	2.160.357	1.459.550
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	314.830	336.790
Instruments dérivés de couverture	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	**1.749.697**	**1.489.698**
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	1.749.697	1.489.698
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	-	-
Titres au coût amorti	**7.118.952**	**6.980.794**
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimi-lés,au coût amorti	**2.465.886**	**1.162.315**
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	**59.193.851**	**58.853.849**
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux	-	-
Placements des activités d'assurance	-	-
Actifs d'impôt exigible	**29.088**	**165.059**
Actifs d'impôt différé	**301.008**	**301.326**
Comptes de régularisation et autres actifs	**1.152.776**	**1.259.012**
Actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence	**6.680**	**14.987**
Immeubles de placement	**22.320**	**24.070**
Immobilisations corporelles	**1.066.024**	**1.142.062**
Immobilisations incorporelles	**611.420**	**561.158**
Ecarts d'acquisition	**87.720**	**87.720**
TOTAL ACTIF IFRS	**78.074.415**	**75.201.270**

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Passif IFRS

(en milliers de DH)

PASSIF IFRS	31/12/2024	31/12/2023
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	**7.923**	**1.674**
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	7.923	1.674
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	-	-
Instruments dérivés de couverture	-	-
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	**6.815.939**	**6.303.229**
Dettes envers la clientèle	**48.393.162**	**47.464.482**
Titres de créance émis	**7.801.290**	**6.876.580**
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux	-	-
Passifs d'impôt courant	**34.895**	**9.799**
Passifs d'impôt différé	**258.113**	**186.741**
Comptes de régularisation et autres passifs	**4.270.132**	**4.094.553**
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Provisions techniques des contrats d'assurance	-	-
Provisions pour risques et charges	**844.945**	**744.140**
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	**2.302.548**	**2.302.362**
Capital et réserves liées	**6.541.881**	**6.541.881**
Réserves consolidées	**456.938**	**501.262**
- Part du groupe	430.575	474.700
- Part des minoritaires	26.363	26.562
Gains ou pertes latents ou différés, part du groupe	**20.579**	**3.540**
Résultat net de l'exercice	**326.070**	**171.026**
- Part du groupe	325.146	171.224
- Part des minoritaires	924	- 199
TOTAL PASSIF IFRS	**78.074.415**	**75.201.270**

Capitaux propres	**7.345.468**	**7.217.709**
. Part du groupe	**7.318.181**	**7.191.346**
. Part des intérêts minoritaires	**27.287**	**26.364**

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Compte de résultat IFRS consolidé

(en milliers de DH)

Compte de résultat IFRS consolidé	31/12/2024	31/12/2023
Intérêts et produits assimilés	3.821.763	3.536.036
Intérêts et charges assimilés	1.172.754	1.107.655
MARGE D' INTERÊT	2.649.009	2.428.381
Commissions perçues	593.568	533.100
Commissions servies	65.118	68.831
MARGE SUR COMMISSIONS	528.450	464.269
Gains ou pertes nets résultant des couvertures de position nette	-	-
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	-	-
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	625.141	610.846
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	610.948	506.180
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	14.193	104.666
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	615	- 6.544
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	615	- 6.544
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)	-	-
Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	-	-
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres en actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-
Produits nets des activités d'assurances	-	-
RESULTAT DES OPERATIONS S DE MARCHES	625.756	604.302
Produits des autres activités	120.734	90.266
Charges des autres activités	135.227	149.468
RESULTAT DES AUTRES ACTIVITES	- 14.493	- 59.202
PRODUIT NET BANCAIRE	3.788.722	3.437.749
Charges générales d'exploitation	1.983.205	1.938.719
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	257.772	251.844
Frais de gestion	2.240.977	2.190.563
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1.547.745	1.247.186
Coût du risque	809.988	633.364
RESULTAT D'EXPLOITATION	737.757	613.822
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	- 4.455	4.046
Gains ou pertes nets sur autres actifs	- 16.848	- 5.083
Variations de valeurs des écarts d'acquisition	-	-
RESULTAT AVANT IMPÔTS	716.453	612.785
Impôts sur les bénéfices	390.383	441.760
RESULTAT NET	326.070	171.026
Résultat hors groupe	924	- 199
RESULTAT NET PART DU GROUPE	325.146	171.224
Résultat par action (en dirham)	24	13
Résultat dilué par action (en dirham)		

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Tableau de variation des capitaux propres

(en milliers de DH)

		Capital (1)	Réserves liées au capital (2)	Actions propres (3)	Réserves et résultats consolidés (4)	Gains ou pertes latents ou différés (5)	Capitaux propres part Groupe (6)	Intérêts minoritaires (7)	Total (8)
Capitaux propres clôture au 31 Déc 2022		**1.327.928**	**5.213.953**	**-**	**713.641**	**- 791**	**7.254.731**	**23.569**	**7.278.300**
Opérations sur capital		-	-	-	-	-	-	-	-
Paiements fondés sur des actions		-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres		-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes		-	-	-	- 239.027	-	- 239.027	125	- 238.902
Autres		-	-	-	5.010	-	5.010	2.869	7.879
Résultat au 31 Décembre 2023		-	-	-	171.224	-	171.224	- 199	171.026
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions	(D)	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat	(E)	-	-	-	-	4.331	4.331	-	4.331
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat	(F)	-	-	-	- 4.923	-	- 4.923	-	- 4.923
Gains ou pertes latents ou différés	**(D)+(E)+(F)**	**-**	**-**	**-**	**- 4.923**	**4.331**	**- 592**	**-**	**- 592**
Variations de périmètre		-	-	-			-	-	-
Capitaux propres clôture au 31 Déc 2023		**1.327.928**	**5.213.953**	**-**	**645.925**	**3.540**	**7.191.346**	**26.364**	**7.217.710**
Reclassement depuis Actifs disponibles à la vente vers Juste valeur par résultat		-	-	-	-	-	-	-	-
Elimination des Réevaluations sur titres AFS reclassés en Titres au coût amorti		-	-	-	-	-	-	-	-
Reclassement depuis Actifs disponibles à la vente vers Juste valeur par résultat		-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2023 corrigés		**1.327.928**	**5.213.953**	**-**	**645.925**	**3.540**	**7.191.346**	**26.364**	**7.217.710**
Opérations sur capital		-	-	-	-	-	-	-	-
Paiements fondés sur des actions		-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres		-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes		-	-	-	- 239.030	-	- 239.030	-	- 239.030
Autres		-	-	-	21.617	-	21.617	-	21.617
Résultat au 31 Décembre 2024		-	-	-	325.146	-	325.146	923	326.069
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions	(D)	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat	(E)	-	-	-	-	17.039	17.039	-	17.039
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat	(F)	-	-	-	2.064	-	2.064	-	2.064
Gains ou pertes latents ou différés	**(D)+(E)+(F)**	**-**	**-**	**-**	**2.064**	**17.039**	**19.103**	**-**	**19.103**
Variations de périmètre		-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2024		**1.327.928**	**5.213.953**	**-**	**758.721**	**20.579**	**7.318.181**	**27.287**	**7.345.468**

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Tableau de flux de trésorerie

(en milliers de DH)

	Tableau de flux de trésorerie	31-déc-24	31-déc-23
1	**Résultat avant impôts**	**716 453**	**612 785**
2	+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	257 772	251 844
3	+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-
4	+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	832 794	636 123
5	+/- Dotations nettes aux provisions	100 805	- 17 376
6	+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	- 4 455	4 046
7	+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement		
8	+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	-	-
9	+/- Autres mouvements	- 37 466	15 493
10	**Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements**	**1 149 450**	**890 131**
11	+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	- 1 548 761	- 1 304 562
12	+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	- 184 160	- 1 819 557
13	+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	- 117 646	866 768
14	+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	281 815	288 907
15	- Impôts versés	- 168 986	- 615 330
16	**Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles**	**- 1 737 739**	**- 2 583 774**
17	**Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle**	**128 164**	**- 1 080 858**
18	+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	12 762	- 2 289
19	+/- Flux liés aux immeubles de placement	1 750	1 750
20	+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	- 231 997	- 238 918
21	**Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement**	**- 217 485**	**- 239 457**
22	+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	- 239 030	- 239 027
23	+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	186	792 477
24	**Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement**	**- 238 844**	**553 450**
25	**Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie**		
26	**Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie**	**- 328 165**	**- 766 865**
27	**Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture**	**290 214**	**1 057 079**
28	Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 362 880	776 704
29	Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	- 1 072 666	280 375
30	**Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture**	**- 37 951**	**290 214**
31	Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 793 805	1 362 880
32	Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	- 1 831 756	- 1 072 666
33	**Variation de la trésorerie nette**	**- 328 165**	**- 766 865**

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Résultat net des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

(en milliers de DH)

Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	31/12/2024	31/12/2023
Résultat Net	326.070	171.026
Éléments recyclables en résultat net :		
Écarts de conversion	-	-
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	29.763	5.536
Réévaluation des instruments dérivés de couverture d'éléments recyclables	-	-
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence	-	-
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres et recyclables	-	-
Impôts liés	- 12.064	- 2.048
Éléments non recyclables en résultat net :		
Réévaluation des immobilisations	-	-
Réévaluation (ou écarts actuariels) au titre des régimes à prestations définies	- 1.262	1.243
Réévaluation du risque de crédit propre des passifs financiers ayant fait l'objet d'une option de comptabilisation à la juste valeur par résultat	-	-
Réévaluation des instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres	-	-
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence non recyclables	-	-
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres non recyclables	-	-
Impôts liés	602	- 400
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	17.039	4.331
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	343.109	175.357
Dont part du Groupe (ou des propriétaires de la société mère)	342.185	175.555
Dont part des intérêts minoritaires (ou participations ne donnant pas le contrôle	924	- 199

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Actifs financiers à la juste valeur par résultat

(en milliers de DH)

	31/12/2024		31/12/2023	
	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat
Créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	-	-	-	-
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes	-	-	-	-
Valeur reçus en pension	-	-	-	-
Effets publics et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	**2.123.488**		**1.418.196**	
o Titres côtés	-	-	-	-
o Titres non côtés	2.123.488	-	1.418.196	-
Actions et autres titres à revenu variable	-	**314.830**	-	**336.790**
Instruments dérivés	**36.869**	-	**41.354**	-
Créances rattachées	-	-	-	-
Juste valeur au bilan	2.160.357	314.830	1.459.550	336.790

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables

(en milliers de DH)

	31/12/2024	31/12/2023
Titres évalués à la juste valeur	1.749.697	1.489.698
o Effets publics et valeurs assimilés	1.749.697	1.489.698
o Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-
o Titres côtés	-	-
o Titres non côtés	-	-
Total des instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	1.749.697	1.489.698

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables

(en milliers de DH)

	31/12/2024			31/12/2023		
	Valeur au Bilan	Gains latents	Pertes latentes	Valeur au Bilan	Gains latents	Pertes latentes
Effets publics et valeurs assimilées	1.706.342	37.538	-	1.467.202	5.305	-
Obligations et autres titres à revenu fixe			2.286	-	-	2.286
Actions et autres titres à revenu variable			-	-	-	-
Titres de participation non consolidés			-	-	0	-
Créances disponibles à la vente	-	-	-	-	-	-
Créances rattachées	43.355	-	-	22.496	-	-
Valeur au bilan des instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	1.749.697	37.538	2.286	1.489.698	5.305	2.286
Total gains et pertes latents	-	37.538	2.286	-	5.305	2.286
Impôts différés	-	15.015	914	-	2.122	914
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux Propres recyclables	-	22.523	1.371	-	3.183	1.371
Gains et pertes latents instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables		22.523	1.371		3.183	1.371

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDARGE GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Titres au coût amorti

(en milliers de DH)

	31/12/2024			31/12/2023		
En milliers de DH	Valeur brute avant dépréciation	Dépréciation	Valeur nette comptable	Valeur brute avant dépréciation	Dépréciation	Valeur nette comptable
États	7.119.123	- 171	7.118.952	6.981.127	- 333	6.980.794
Autres administrations publiques						
Établissements de crédit	-	-	-	-	-	-
Autres			-			-
TOTAL TITRES DE DETTE AU COÛT AMORTI	7.119.123	- 171	7.118.952	6.981.127	- 333	6.980.794

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés au coût amorti

(en milliers de DH)

	31/12/2024	31/12/2023
Etablissements de crédits	**2 465 886**	**1 162 315**
Comptes et prêts	1 326 218	278 188
Valeurs reçues en pension	-	-
Prêts subordonnés	-	-
Autres prêts et créances	1 134 365	880 666
Total en principal	**2 460 583**	**1 158 853**
Créances rattachées	10 930	5 405
Provisions	5 627	1 944
Valeur nette	**2 465 886**	**1 162 315**
Opérations internes au groupe	**4 404 685**	**5 214 239**
Comptes à vue	250 049	1 085 721
Comptes et avances à terme	4 145 539	4 119 686
Prêts subordonnés	-	-
Créances rattachées	9 097	8 832

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti

(en milliers de DH)

	31/12/2024	31/12/2023
Opérations avec la clientèle	**53.339.989**	**53.055.253**
Créances commerciales	6.584.025	7.059.511
Autres concours à la clientèle	49.185.603	47.665.266
Valeurs reçues en pension	1.166.193	1.547.327
Comptes ordinaires débiteurs	3.630.764	3.630.473
Total en principal	**60.566.585**	**59.902.597**
Créances rattachées	225.192	180.721
Provisions	7.451.788	7.028.065
Valeur nette	**53.339.989**	**53.055.253**
Opérations de crédit bail	**5.853.861**	**5.798.595**
Crédit-bail immobilier	942.722	1.108.972
Crédit-bail mobilier, LOA et opérations assimilées	4.498.663	4.239.671
Total en principal	**5.441.385**	**5.348.643**
Créances rattachées	796.390	818.837
Provisions	383.914	368.885
Valeur nette	**5.853.861**	**5.798.595**
Total	**59.193.851**	**58.853.849**

	31/12/2024	31/12/2023
Entreprises	34.505.284	33.635.707
Dont Grandes Entreprises	23.238.156	22.396.321
Particuliers et professionnels	23.666.984	24.218.581
Total en principal	**58.172.268**	**57.854.290**
Créances rattachées	**1.021.582**	**999.559**
Valeurs nettes au bilan	**59.193.851**	**58.853.849**

(en milliers de DH)

	<= 3mois	Entre 3 mois et 1an	Entre 1 an et 5 ans	D> 5 ans	Total
Prêts et créances émis sur la clientèle	13.789.953	7.164.508	16.152.179	17.434.865	**54.541.505**

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Échéancier des opérations de location financement

(en milliers de DH)

En milliers de MAD	31/12/2024	31/12/2023
Investissement brut	**4.825.648**	**4.750.587**
À recevoir dans moins d'1 an	1.397.436	1.239.915
À recevoir dans plus d'1 an et moins de 5 ans	2.978.838	3.029.923
À recevoir au-delà de 5 ans	449.373	480.749
Produits financiers non acquis	- 595.970	- 590.909
Investissement net avant dépréciation	**4.229.678**	**4.159.678**
À recevoir dans moins d'1 an	1.181.988	1.051.850
À recevoir dans plus d'1 an et moins de 5 ans	2.642.145	2.679.217
À recevoir au-delà de 5 ans	405.545	428.610
Dépréciations	- 383.914	- 277.609
Investissement net après dépréciation	**3.845.764**	**3.882.069**

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Impôts courants et impôts différés

(en milliers de DH)

	31/12/2024	31/12/2023
Impôts courants	29.088	165.059
Impôts différés	301.008	301.326
Actifs d'impôts courants et différés	**330.097**	**466.385**
Impôts courants	34.895	9.799
Impôts différés	258.113	186.741
Passifs d'impôts courants et différés	**293.008**	**196.541**
Charge d'impôts courants	318.357	478.915
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	72.026	- 37.156
Charges nette de l'impôt sur les bénéfices	**390.383**	**441.760**

Le taux effectif d'impôt

(en milliers de DH)

	31/12/2024	31/12/2023
Résultat net	326.070	171.026
Charges d'impôt sur les bénéfices	390.383	441.760
Taux d'impôt effectif moyen	**54,5%**	**72,1%**

Analyse du taux effectif d'impôt

(en milliers de DH)

	31/12/2024	31/12/2023
Taux d'impôt en vigueur	38,5%	37,75%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères	0,0%	0,0%
Imposition forfaitaire	0,0%	0,0%
Différences permanentes	0,0%	0,0%
Changement de taux	0,8%	0,8%
Déficit reportable	0,0%	0,0%
Autres éléments	15,2%	33,6%
Taux d'impôt effectif moyen	**54,5%**	**72,1%**

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Comptes de régularisation et autres actifs

(en milliers de DH)

	31/12/2024	31/12/2023
Autres Actifs	428.764	472.048
Débiteurs divers	320.576	347.182
Valeurs et emplois divers	70.357	85.651
Autres actifs d'assurance		
Autres	37.831	39.215
Comptes de régularisation	724.013	786.964
Produits à recevoir	82.521	82.240
Charges constatées d'avance	29.408	58.139
Autres comptes de régularisation	612.084	646.585
Total	1.152.776	1.259.012

Comptes de régularisation et autres passifs

(en milliers de DH)

	31/12/2024	31/12/2023
Autres Passifs	1.363.607	1.619.412
Opérations diverses sur titres	46.520	36.515
Créditeurs divers	1.317.087	1.582.897
Autres Passifs d'assurance		
Comptes de régularisation	2.906.525	2.475.141
Charges à payer	1.508.552	1.298.560
Produits constatés d'avance	412.908	346.350
Autres comptes de régularisation	985.065	830.231
Total	4.270.132	4.094.553

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Participations dans les entreprises mises en équivalence

(en milliers de DH)

	Valeur de mise en équivalence	Résultat	Total bilan	Revenu (CA)	Quote-part de résultat dans les sociétés MEE
Sociétés financière					
Sociétés non financières	Arval Maroc	-12.962	1.465.106	415.520	-4.455
Valeur nette au bilan des quotes-parts dans les sociétés MEE		**-12.962**	**1.465.106**	**415.520**	**-4.455**

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Immeubles de placement

(en milliers de DH)

	31/12/2023	Variation périmètre	Acquisitions	Cessions et échéances	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2024
Valeur brute	46.076	-	-	-	-	-	46.076
Amortissements et provisions	22.006	-	-	-	-	1.750	23.756
Valeur nette au bilan	24.070	-	-	-	-	- 1.749	22.320

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Immobilisations corporelles et incorporelles

(en milliers de DH)

	31/12/2024			31/12/2023		
	Valeur Brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur Nette	Valeur Brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur Nette
Terrains et constructions	1.192.988	460.046	732.942	1.210.864	377.379	833.485
Equip. Mobilier, installation	784.364	614.842	169.522	766.260	599.800	166.460
Biens mobiliers donnés en location	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations	748.431	584.871	163.560	703.792	561.675	142.117
Total Immobilisations corporelles	2.725.783	1.659.759	1.066.024	2.680.916	1.538.854	1.142.062
Logiciels informatiques acquis	1.183.803	674.939	508.863	1.050.574	591.920	458.654
Logiciels informatiques produits par l'entreprise	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisation incorporelles	102.557	-	102.557	102.504	-	102.504
Total Immobilisations incorporelles	1.286.360	674.939	611.420	1.153.078	591.920	561.158

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Ecarts d'acquisitions

(en milliers de DH)

	31/12/2023	Variation périmètre	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2024
Valeur brute	87.720	-	-	-	87.720
Cumul des pertes de valeurs	-	-	-	-	-
Valeur nette au bilan	**87.720**	**-**	**-**		**87.720**

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDARGE GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Passifs financiers à la juste valeur par résultat

(en milliers de DH)

	31/12/2024	31/12/2023
Valeurs données en pension	-	-
Instruments dérivés	7.923	1.674
Juste valeur au bilan	**7.923**	**1.674**

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Dettes envers les établissements de crédit

(en milliers de DH)

	31/12/2024	31/12/2023
Etablissements de crédits	**6.815.939**	**6.303.229**
Comptes et emprunts	5.120.611	5.341.462
Valeurs données en pension	1.682.070	950.988
Total en principal	**6.802.681**	**6.292.450**
Dettes rattachées	13.258	10.779
Valeur au bilan	**6.815.939**	**6.303.229**
Opérations internes au groupe	**4.422.591**	**5.231.534**
Comptes ordinaires créditeurs	226.131	48.577
Comptes et avances à terme	4.189.830	5.174.918
Dettes rattachées	6.630	8.039

Ventilation des dettes par durée restant à courir

(en milliers de DH)

	<= 3mois	Entre 3 mois et 1an	Entre 1an et 5 ans	>5ans	Total
Dettes envers les établissements de crédit	4.756.321	1.942.456	101.095	2.810	6.802.682

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Ventilation des dettes envers la clientèle par agent économique

(en milliers de DH)

	31/12/2024	31/12/2023
Entreprises	14.896.929	13.402.986
Dont Grandes Entreprises	10.560.808	8.995.535
Particuliers	33.455.931	34.006.938
Total en principal	**48.352.860**	**47.409.924**
Créances rattachées	**40.302**	**54.558**
Valeurs nettes au bilan	**48.393.162**	**47.464.482**

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées

(en milliers de DH)

	31/12/2024	31/12/2023
Autres dettes représentées par un titre	**7.801.290**	**6.876.580**
Titres de créances négociables	7.801.290	6.876.580
Emprunts obligataires	-	-
Dettes subordonnées	**2.302.548**	**2.302.362**
à durée déterminée	2.302.548	2.302.362
à durée indéterminée	-	-
Titres subordonnés	-	-
à durée déterminée	-	-
à durée indéterminée	-	-
Total	**10.103.838**	**9.178.942**

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Provisions pour risques et charges

(en milliers de DH)

	31/12/2023	Impact IFRS 9	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres variations	31/12/2024
Provision pour risques d'exécution des engagements par signature	292.077	-	-	16.484	-	-	275.593
Provision pour engagements sociaux	113.817	-	6.595	-	-	1.262	121.674
Provision pour litige et garanties de passif	86.827	-	-	36.806	-	-	50.021
Provision pour risques fiscaux	-	-	-	-	-	-	-
Provision pour impôts	-	-	-	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	251.419	-	253.942	107.387	-	- 317	397.657
Provisions pour risques et charges	744.140	-	260.537	160.677	-	945	844.945

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Engagements de financements

(en milliers de DH)

	31/12/2024	31/12/2023
Engagements de financements donnés	**7.644.110**	**6.352.982**
Aux établissements de crédit	779.900	20.914
A la clientèle	6.862.210	6.332.068
Autre engagements en faveur de la clientèle	2.000	-
Engagements de financement reçus	**-**	**-**
des établissements de crédit	-	-
de la clientèle	-	-

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Engagements de garantie

(en milliers de DH)

	31/12/2024	31/12/2023
Engagements de garantie donnés	**11.624.914**	**9.402.706**
D'ordre des établissements de crédit	3.750.488	2.878.842
D'ordre de la clientèle	7.874.426	6.523.864
Cautions administratives et fiscales et autres cautions	-	-
Autres garanties d'ordre à la clientèle	-	-
Engagements de garantie reçus	**8.596.303**	**5.275.236**
des établissements de crédit	6.730.891	3.387.494
de l'état et d'autres organismes de garantie	1.865.412	1.887.742
d'autres organismes de garantie	-	-

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

MARGE D'INTERET

(en milliers de DH)

	31/12/2024			31/12/2023		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	**3.464.532**	**571.093**	**2.893.439**	**3.195.424**	**593.498**	**2.601.926**
Comptes et prêts / emprunts	2.941.630	341.065	2.600.565	2.681.059	332.142	2.348.917
Opérations de pensions	1.180	2.682	-1.502	5.341	4.731	610
Opérations de location-financement	521.723	227.346	294.377	509.024	256.625	252.400
Opérations interbancaires	**55.237**	**184.982**	**-129.745**	**58.621**	**175.437**	**-116.816**
Comptes et prêts / emprunts	55.237	121.419	-66.182	58.621	139.388	-80.767
Opérations de pensions	-	63.563	-63.563	-	36.049	-36.049
Emprunts émis par le groupe	**-**	**416.162**	**-416.162**	**-**	**338.720**	**-338.720**
Titres de Dettes	**301.993**	**517**	**301.476**	**281.991**	**-**	**281.991**
Total des produits et charges d'intérêts ou assimilés	**3.821.763**	**1.172.754**	**2.649.008**	**3.536.036**	**1.107.655**	**2.428.381**

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDARGE GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Commissions nettes

(en milliers de DH)

	31/12/2024			31/12/2023		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	**112.578**	**48.366**	**64.212**	**102.915**	**50.490**	**52.425**
avec les établissements de crédit	-	-	-	-	-	-
avec la clientèle	88.186	48.366	39.820	81.272	50.490	30.782
sur titres	24.392	-	24.392	21.573	-	21.573
de change	-	-	-	70	-	70
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	-	-	-	-	-	-
Prestation de services bancaires et financiers	**480.990**	**16.752**	**464.238**	**430.184**	**18.341**	**411.844**
Produits nets de gestion d'OPCVM	12.090	-	12.090	9.049	-	9.049
Produits nets sur moyen de paiement	219.299	-	219.299	182.028	-	182.028
Assurance	86.702	-	86.702	87.336	-	87.336
Autres	162.899	16.752	146.147	151.771	18.341	133.431
Produits nets de commissions	**593.568**	**65.118**	**528.450**	**533.100**	**68.831**	**464.269**

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDARGC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Gains et pertes nettes sur instruments financiers à la JV par résultat

(en milliers de DH)

	31/12/2024	31/12/2023
Titres de transaction	179.738	63.603
Titres à revenus variables	-	-
dont dividendes	-	-
Instruments financiers dérivés	- 14.788	25.805
Réévaluation des positions de change manuel	445.998	416.773
Gains ou pertes nets sur titres à la juste valeur par résultat	14.192	104.666
Total	**625.141**	**610.846**

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables

(en milliers de DH)

	31/12/2024	31/12/2023
Produits des titres comptabilisés en capitaux propres recyclables	-	0
Resultats de cession	615	- 6.544
Plus-value	667	503
Moins-value	52	7.047
Pertes de valeur des titres comptabilisés en capitaux propres recyclables	-	-
Gains ou pertes sur titres à revenu fixe	-	-
Gains ou pertes sur produits dérivés	-	-
Total	615	- 6.544

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Produits et charges des autres activités

(en milliers de DH)

	31/12/2024			31/12/2023		
	Produits	Charges	Nets	Produits	Charges	Nets
Produits nets de l'assurance	-	-	-	-	-	-
Produits nets des immeubles de placement	-	-	-	-	-	-
Produits nets des immobilisations en location simple	791	-	791	-	-	-
Produits nets de l'activité de promotion immobilière	-	-	-	-	-	-
Autres produits	119.943	135.227	- 15.284	90.266	149.468	- 59.202
Total des produits et charges des autres activités	**120.734**	**135.227**	**- 14.493**	**90.266**	**149.468**	**- 59.202**

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Produits nets de l'activité de l'assurance

(en milliers de DH)

	31/12/2024	31/12/2023
Primes acquise brutes		
Variation des provisions techniques		
Charges des prestations des contrats		
Charges ou produits nets des cessions en réassurance		
Variation de valeur des actifs supports de contrats en unité de compte		
Total	-	-

Néant

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

COÛT DU RISQUE

(en milliers de DH)

CONSOLIDE	31/12/2024	31/12/2023
Dépréciations sur actifs sains (Bucket 1 et Bucket 2)	**10.221**	**204.436**
Bucket 1 : Pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	**29.320**	**22.328**
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	29	28
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	18.919	20.583
Engagements par signature	10.430	1.717
Bucket 2 : Pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour la durée de vie	**39.541**	**182.109**
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-	-
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	27.235	190.575
Engagements par signature	12.307	8.466
Dépréciations sur actifs dépréciés (Bucket 3)		
Bucket 3 : Actifs dépréciés	**465.187**	**26.079**
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-	-
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	450.589	43.951
Engagements par signature	14.598	17.872
Autres actifs	-	-
Povisions pour Risques et charges hors risque de credit (IAS 37)	94.251	49.130
Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions	**549.217**	**181.386**
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables dépréciés	-	-
Gains ou pertes réalisés sur instruments de dettes comptabilisés au coût amorti dépréciés	-	-
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables	**273.136**	**834.039**
Récupérations sur prêts et créances	**12.364**	**19.289**
comptabilisés au coût amorti	12.364	19.289
comptabilisés en capitaux propres recyclables	-	-
Coût du risque de crédit	**809.988**	**633.364**

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Gains et pertes nettes sur les autres actifs

(en milliers de DH)

	31/12/2024	31/12/2023
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	**- 16.848**	**- 5.082**
Plus-values de cession	4.668	-
Moins-value de cession	- 21.516	- 5.083
Gains ou pertes nettes sur autres actifs	**- 16.848**	**- 5.083**

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Parties liées

Les transactions opérées entre BMCI et les parties qui lui sont liées sont réalisées aux conditions de marché prévalant au moment de la réalisation de ces transactions.

Relation entre les sociétés consolidées du groupe au 31/12/2024

(en milliers de DH)

	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration globale
Actif		
Prêts, avances et titres	**19.786**	**4.446.490**
Comptes ordinaires	19.786	71.226
Prêts	-	4.375.264
Titres	-	-
Opération de location financement	-	-
Actif divers		**4.445**
Total	**19.786**	**4.450.935**
Passif		
Dépôts	**1.203.866**	**71.226**
Comptes ordinaires		71.226
Autres emprunts	1.203.866	-
Dettes représentées par un titre	-	-
Passif divers	3.516	**4.379.709**
Total	**1.207.382**	**4.450.935**
Engagements de financement et de garantie		
Engagements donnés		1.396.983
Engagements reçus	-	1.396.983

Eléments de résultat relatifs aux opérations réalisées avec les parties liées au 31/12/2024

(en milliers de DH)

	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration globale
Intérêts et produits assimilés		194.705
Intérêts et charges assimilées	40.521	194.452
Commissions (produits)		17.948
Commissions (charges)		262
Prestations de services données		
Prestations de services reçues	2.637	28.366
Loyers reçus	81	10.157

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

EVOLUTION DU CAPITAL ET RESULTAT PAR ACTION

	31/12/2024	31/12/2023
Capital en(DH)	1.327.928.600	1.327.928.600
Nombre d'actions	13.279.286	13.279.286
Resultat Part Groupe (KDH)	325.146	171.224
Resultat par action (DH)	**24**	**13**

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Résultat par secteur opérationnel

(en milliers de DH)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES 31/12/2024	Banque de détail	Sociétés de Financement Spécialisées	BANQUE Offshore	Autres	Eliminations	TOTAL
Marge d'intérêt	2.500.531	18.396	82.497	- 1.207	48.792	**2.649.009**
Marge sur commissions	463.260	- 262	25.915	57.222	- 17.685	**528.450**
Produit net bancaire	3.639.702	30.933	101.731	66.348	- 49.992	**3.788.722**
Charges de fonctionnement	1.941.049	41.374	12.352	17.611	- 29.181	**1.983.205**
Résultat d'exploitation	646.943	- 23.608	91.705	45.072	- 22.355	**737.757**
Résultat net	308.596	- 25.776	52.936	31.797	- 41.483	**326.070**
Résultat net part du Groupe	308.580	- 26.782	52.936	31.895	- 41.483	**325.146**

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

INFORMATION PAR SECTEUR OPERATIONNEL AU 31/12/2024

(en milliers de DH)

Bilan 31/12/2024	Banque de détail	Sociétés de Financement Spécialisées	Banque offshore	société de gestion d'actifs	Autres	TOTAL
Total Bilan	67.665.954	5.020.614	5.157.475	-	230.372	**78.074.415**
dont						
Eléments d'Actif						
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2.464.282	-	-	-	10.905	**2.475.187**
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	1.710.451	-	-	-	39.246	**1.749.697**
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés,au coût amorti	2.363.802	44	74.833	-	27.207	**2.465.886**
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	49.253.324	4.884.981	5.051.821	-	3.725	**59.193.851**
Immobilisations corporelles	991.508	93	7.245	-	67.177	**1.066.023**
Eléments du Passif						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	4.912.231	7.344	1.896.364	-	-	**6.815.939**
Dettes envers la clientèle	45.638.343	17.875	2.736.944	-	-	**48.393.162**
Provisions techniques des contrats d'assurance	-	-	-	-	-	-
Dettes subordonnées	2.302.548	-	-	-	-	**2.302.548**
Capitaux propres	7.244.284	242.258	62.712	-	- 203.786	**7.345.468**

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Répartition des créances, engagements et dépréciations par bucket sous IFRS 9

Actifs financiers : Répartition des dépréciations par buckets sous IFRS 9 au 31.12.2024	Créances et engagements			Dépréciations		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	1.749.736	-	-	39	-	-
Prêts et créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	-	-	-	-	-	-
Titres de dettes	1.749.736	-	-	39	-	-
Actifs financiers au coût amorti	58.495.822	9.023.223	9.101.144	341.108	626.942	6.873.451
Prêts et créances sur les établissements de crédit	2.471.513	-	-	5.627	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	48.905.186	9.023.223	9.101.144	335.309	626.942	6.873.451
Titres de dettes	7.119.124	-	-	172	-	-
Total Actif	60.245.559	9.023.223	9.101.144	341.147	626.942	6.873.451
Engagements hors bilan : Répartition par buckets sous IFRS 9	17.413.243	1.855.781	695.891	40.938	59.617	175.038
Total	77.658.802	10.879.004	9.797.035	382.085	686.558	7.048.489

Actifs financiers : Répartition des dépréciations par buckets sous IFRS 9 au 31.12.2023	Créances et engagements			Dépréciations		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	1.489.766	-	-	68	-	-
Prêts et créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	-	-	-	-	-	-
Titres de dettes	1.489.766	-	-	68	-	-
Actifs financiers au coût amorti	58.171.363	7.964.885	8.259.937	322.189	654.176	6.422.861
Prêts et créances sur les établissements de crédit	1.164.259	-	-	1.944	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	50.025.977	7.964.885	8.259.937	319.913	654.176	6.422.861
Titres de dettes	6.981.127	-	-	333		
Total Actif	59.661.129	7.964.885	8.259.937	322.257	654.176	6.422.861
Engagements hors bilan : Répartition par buckets sous IFRS 9	12.554.732	3.200.406	647.036	30.507	71.924	189.636
Total	72.215.860	11.165.292	8.906.973	352.765	726.100	6.612.497

DÉTAIL DES ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI PAR BUCKET

En milliers de DH	31 décembre 2024			31 décembre 2023		
	Valeur brute avant dépréciation	Dépreciation	Valeur nette comptable	Valeur brute avant dépréciation	Depreciation	Valeur nette comptable
Prêts et créances sur les établissements de crédit	**2.471.513**	**- 5.627**	**2.465.886**	**1.164.259**	**- 1.944**	**1.162.315**
Stage 1	2.471.513	- 5.627	2.465.886	1.164.259	- 1.944	1.162.315
Stage 2	-	-	-	-	-	-
Stage 3	-	-	-	-	-	-
Prêts et créances envers la clientèle	**67.029.553**	**- 7.835.702**	**59.193.851**	**66.250.799**	**- 7.396.950**	**58.853.849**
Stage 1	48.905.186	- 335.309	48 569.877	50.025.977	- 319.913	49.706 064
Stage 2	9.023.223	- 626.942	8 396.281	7.964.885	- 654.176	7.310 709
Stage 3	9.101.144	- 6.873.451	2 227 693	8.259.937	- 6.422.861	1.837 075
Titres de dette	**7.119.124**	**- 172**	**7.118.952**	**6.981.127**	**- 333**	**6.980.794**
Stage 1	7.119.124	- 172	7 118.952	6 981.127	- 333	6 980 794
Stage 2	-	-	-	-	-	-
Stage 3	-	-	-	-	-	-
Total actifs financiers au coût amorti	**76.620.190**	**- 7.841.501**	**68.778.686**	**74.396.185**	**- 7.399.227**	**66.996.958**

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Variation du droits d'utilisation par actif sous-jacent

	31/12/2023	Augmentation / Diminution	Autres	31/12/2024
IMMOBILIER				
Valeur bute (bail commercial)	544.143	- 74.063	-	470.080
Amortissements et dépreciations (-)	217.544	- 8.931	-	208.612
Total immobilier	**326.599**	**- 65.131**	**-**	**261.468**
MOBILIER				
Valeur brute (Materiels informatiques)	45.971	-	-	45.971
Valeur brute (Automobiles LLD)	10.327	-	-	10.327
Amortissements et dépreciations (Materiels informatiques) (-)	45.971	-	-	45.971
Amortissements et dépreciations (Automobiles LLD) (-)	6.977	- 311	-	6.667
Total mobilier	**3.349**	**311**	**-**	**3.659**
TOTAL DROITS D'UTILISATION	329.948	- 64.821	-	265.127
Impôt différés actif (IDA)	130.238	-	- 17.580	112.658
Sous Total	460.186	- 64.821	- 17.580	377.785

Variation de la dette de location

	31/12/2023	Intérets courus	Paiements	Autres	31/12/2024
Passif de location					
Dettes de location - (Bail Commercial)	341.678	8.528	- 68.142	- 3.160	278.904
Dettes de location - (Matériel Informatique)	0	-	-	-	0
Dettes de location - (Automobiles LLD)	3.324	10	- 593	-	2.740
TOTAL PASSIF DE LOCATION	345.002	8.538	- 68.735	- 3.160	281.645
Impôt différés Passif (IDP)	124.555	-	-	- 18.504	106.051
Capitaux propres	- 9.371	-	-	-	- 9.371
Resultat	-	-	-	- 540	- 540
Sous Total	460.186	8.538	- 68.735	- 19.044	377.785

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Transfert des Dépréciations par Bucket des actifs financiers au coût amorti sur la période

	Dépréciations sur encours avec pertes attendues à 12 mois (Bucket 1)	Dépréciations sur encours avec pertes attendues à maturité (Bucket 2)	Dépréciations sur encours dépréciés (Bucket 3)
Au 1er janvier 2024	**- 322.189**	**- 654.176**	**- 6.422.861**
Dotations nettes aux dépréciations	- 18.919	27.235	- 450.590
Actifs financiers acquis ou émis pendant la période	- 85.820	- 141.675	- 18.622
Actifs financiers décomptabilisés pendant la période	46.497	90.613	897
Transfert d'actifs en cours de vie d'un bucket à l'autre	20.404	78.297	- 432.865
Transfert de ECL 12 mois (Bucket 1) vers ECL Maturité (Bucket 2)	22.236	- 162.308	-
Retour de ECL Maturité (Bucket 2) vers ECL 12 mois (Bucket 1)	- 19.613	149.430	-
Transfert vers ECL Maturité Dépréciés (Bucket 3)	7.163	99.486	- 452.967
Retour de ECL Maturité Dépréciés (Bucket 3) vers ECL Maturité (Bucket 2) / ECL 12 mois (Bucket 1)	- 14	- 7.812	41.188
Utilisations de dépréciations			273.136
Autres dotations/reprises sans changement de strate	10.632	- 499	- 294.221
Au 31 Décembre 2024	**- 341.108**	**- 626.942**	**- 6.873.451**

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

DÉTAIL DES PRÊTS ET CRÉANCES PAR TYPE DE PRODUIT

	31-déc-24			31-déc-23		
En milliers de DH	Valeur brute avant dépréciation	Dépréciation	Valeur nette comptable	Valeur brute avant dépréciation	Dépréciation	Valeur nette comptable
Prêts et créances sur les établissements de crédit	2.471.514	- 5.627	2.465.887	1.164.259	- 1.944	1.162.315
Prêts et Comptes à vue	2.471.514	- 5.627	2.465.887	1.164.259	- 1.944	1.162.315
Opérations de pension			-			-
Prêts et créances envers la clientèle	67.029.552	- 7.835.702	59.193.851	66.250.798	- 7.396.950	58.853.849
Prêts à la clientèle Comptes Ordinaires débiteurs	59.625.584	- 7.451.788	52.173.796	58.535.991	- 7.028.065	51.507.926
Opérations de location-financement	6.237.775	- 383.914	5.853.861	6.167.480	- 368.885	5.798.595
Opérations de pension	1.166.193		1.166.193	1.547.327		1.547.327
TOTAL PRÊTS ET CRÉANCES AU COÛT AMORTI	69.501.066	- 7.841.329	61.659.738	67.415.057	- 7.398.894	60.016.164

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Variation au cours de la période des dépréciations constituées par catégorie comptable et nature d'actifs

En milliers de DH	31/12/2023	Dotations nettes aux dépréciations	Utilisation de dépréciations	Variation de périmètre,de parités monétaires	31/12/2024
Dépréciation des actifs					
Banques centrales	53	30			83
Instruments financiers en valeur de marché par résultat					
Actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres	68	- 29			39
Actifs financiers au coût amorti	7.399.227	715.381	- 273.136		7.841.472
dont prêts et créances	7.398.894	715.541	- 273.136		7.841.299
dont titres de dette	333	- 161			172
Autres actifs					
Total des dépréciations d'actifs financiers	**7.399.348**	**715.381**	**- 273.136**		**7.841.593**
dont stage 1	322.189	18.919			341.108
dont stage 2	654.176	- 27.235			626.942
dont stage 3	6.422.861	723.697	- 273.136		6.873.422
Provisions inscrites au passif					
Provisions pour engagements de financement et de garantie	292.067	- 16.474			275.593
Autres dépréciations					
Total des provisions constituées au titre des engagements de crédit	**292.014**	**- 16.474**			**275.540**
dont stage 1	30.507	10.430			40.938
dont stage 2	71.924	- 12.307			59.617
dont stage 3	189.583	- 14.598			174.985
TOTAL DES DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS CONSTITUÉES	7.691.361	698.907	- 273.136	-	8.117.133

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX

EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2024

BDO Audit, Tax & Advisory

AC9, Rue Al Maysse, Secteur 15,
Hay Ryad 10100 Rabat
Maroc

Fidaroc Grant Thornton

7, Boulevard Driss Slaoui
Casablanca
Maroc

Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI)

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

BDO Audit, Tax & Advisory

AC9, Rue Al Maysse, Secteur 15,
Hay Ryad 10100 Rabat
Maroc

Fidaroc Grant Thornton

7, Boulevard Driss Slaoui
Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de la
Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI)
26, place des Nations-Unies
Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la **Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie**, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de **9.840.115 KMAD** dont un bénéfice net de **291.892 KMAD**.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la **Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie** au 31 décembre 2024 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation

Nous vous renvoyons à l'état B35 sur les passifs éventuels, joint au présent rapport, qui expose les contrôles en cours dont fait l'objet la banque.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

BDO Audit, Tax & Advisory

AC9, Rue Al Maysse, Secteur 15,
Hay Ryad 10100 Rabat
Maroc

Fidaroc Grant Thornton

7, Boulevard Driss Slaoui
Casablanca
Maroc

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Risque de crédit et provisionnement des crédits à la clientèle	
Question clé d'audit	**Réponse d'audit**
Les crédits à la clientèle sont porteurs d'un risque de crédit qui expose la banque à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. La banque constitue des provisions destinées à couvrir ce risque. Ces provisions sont estimées et comptabilisées en application des principes du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC), des dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions et des règles de Bank Al Maghrib relatives au provisionnement des créances sensibles (watchlist). L'évaluation des provisions en couverture des créances sur la clientèle requiert : - l'identification des créances en souffrance et des créances sensibles ; - l'évaluation du montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances et des garanties dont dispose la banque. Les informations concernant les règles de classification et de provisionnement des créances sont présentées dans l'état « Principales méthodes comptables » de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC). Au 31 décembre 2024, le montant des provisions pour dépréciation s'élève à MMAD 5.822 ; il ramène les créances à la clientèle (y compris opérations d'affacturage) à un montant net de MMAD 49.149. Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit relatif aux créances sur la clientèle et l'évaluation des provisions y afférentes constituent un point clé de l'audit, ces éléments étant de montants significatifs et faisant appel au jugement et aux estimations de la direction.	Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne de la banque et des contrôles clés relatifs à la classification des créances et à l'évaluation des provisions y afférentes. Nos travaux d'audit ont principalement consisté à : - étudier la conformité au PCEC et notamment à la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib des principes mis en œuvre par la banque ; - examiner le dispositif de gouvernance et tester les contrôles clés mis en place au niveau de la banque ; - tester par sondage la correcte classification des créances dans les catégories appropriées ; - tester l'évaluation des provisions sur une sélection de créances sensibles et en souffrance.

BDO Audit, Tax & Advisory

AC9, Rue Al Maysse, Secteur 15,
Hay Ryad 10100 Rabat
Maroc

Fidaroc Grant Thornton

7, Boulevard Driss Slaoui
Casablanca
Maroc

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la banque.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes de la Profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la banque ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la banque à cesser son exploitation ;

BDO Audit, Tax & Advisory

AC9, Rue Al Maysse, Secteur 15,
Hay Ryad 10100 Rabat
Maroc

Fidaroc Grant Thornton

7, Boulevard Driss Slaoui
Casablanca
Maroc

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque.

Casablanca, le 16 avril 2025

Les Commissaires aux Comptes

BDO Audit, Tax & Advisory S.A.

BDO S.A
Audit, Tax & Advisory
AC9, Rue Al Maysse, Secteur 15
Hay Ryad - 10100 - Rabat
Téléphone : 212 5 37 63 37 06 (6 06)
Télécopie : 212 5 37 63 37 11
ICE : 001529004000091

Abderrahim GRINE
Associé

Fidaroc Grant Thornton

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
International
7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca
Tél : 05 22 54 [illegible] 00 - Fax : 05 22 29 66 70

Faïçal MEKOUAR
Associé

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

en milliers de DH

ACTIF	31/12/2024	31/12/2023
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chéques postaux	**1 793 793**	**1 362 860**
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	**6 755 495**	**6 227 777**
. A vue	1 333 366	1 504 541
. A terme	5 422 129	4 723 235
Créances sur la clientèle	**46 779 874**	**47 154 666**
. Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	19 070 239	18 744 946
. Crédits et financements participatifs à l'équipement	8 998 973	9 305 128
. Crédits et financements participatifs immobiliers	16 092 873	16 283 662
. Autres crédits et financements participatifs	2 617 789	2 820 931
Créances acquises par affacturage	**2 368 940**	**2 437 252**
Titres de transaction et de placement	**3 887 656**	**3 806 784**
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	3 835 469	2 897 509
. Autres titres de créance	52 159	907 799
. Certificats de Sukuks		-
. Titres de propriété	28	1 475
Autres actifs	**983 459**	**1 194 627**
Titres d'investissement	**7 762 254**	**7 936 616**
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	7 120 491	6 982 428
. Autres titres de créance	641 763	954 188
. Certificats de Sukuks		
Titres de participation et emplois assimilés	**455 059**	**450 973**
. Participation dans les entreprises liées	226 060	224 377
. Autres titres de participation et emplois assimilés	229 000	226 596
. Titres de Moudaraba et Moucharaka		
Créances subordonnées		
Dépôts d'investissement placés		
Immobilisations données en crédit-bail et en location	**698 028**	**697 133**
Immobilisations données en Ijara		
Immobilisations incorporelles	**680 246**	**612 353**
Immobilisations corporelles	**832 488**	**889 476**
Total de l'Actif	**72 997 292**	**72 770 516**

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

en milliers de DH

PASSIF	31/12/2024	31/12/2023
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	**4 917 001**	**4 180 396**
. A vue	1 533 996	1 832 466
. A terme	3 383 005	2 347 930
Dépôts de la clientèle	**45 662 200**	**46 439 436**
. Comptes à vue créditeurs	32 945 873	33 422 509
. Comptes d'épargne	5 781 384	5 946 316
. Dépôts à terme	4 932 858	5 582 094
. Autres comptes créditeurs	2 002 085	1 488 516
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs		
Titres de créance émis	**8 497 203**	**8 744 007**
. Titres de créance négociables émis	8 497 203	8 744 007
. Emprunts obligataires émis		
. Autres titres de créance émis		
Autres passifs	**3 280 236**	**2 919 861**
Provisions pour risques et charges	**800 538**	**699 752**
Provisions réglementées		
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées	**2 302 548**	**2 302 362**
Dépôts d'investissement reçus		
Ecarts de réévaluation		
Réserves et primes liées au capital	**5 184 453**	**5 184 453**
Capital	**1 327 929**	**1 327 929**
Actionnaires.Capital non versé (-)		
Report à nouveau (+/-)	**733 294**	**778 399**
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)		
Résultat net de l'exercice (+/-)	**291 892**	**193 922**
Total du Passif	**72 997 292**	**72 770 516**

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

en milliers de DH

HORS BILAN	31/12/2024	31/12/2023
ENGAGEMENTS DONNES	**20 262 870**	**17 325 707**
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	709 899	
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	6 592 868	6 211 492
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	5 113 284	4 612 748
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	7 844 820	6 501 467
Titres achetés à réméré		
Autres titres à livrer	2 000	
ENGAGEMENTS RECUS	**8 457 978**	**5 145 024**
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	6 592 566	3 257 282
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	1 865 412	1 887 742
Titres vendus à réméré		
Autres titres à recevoir		
Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir		

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

AU 31/12/2024

en milliers de DH

LIBELLE	31/12/2024	31/12/2023
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	**4 891 040**	**4 628 321**
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	200 159	238 436
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 749 349	2 529 069
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	301 147	281 991
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuks	90 225	63 799
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	386 374	434 423
Produits sur immobilisations données en Ijara		
Commissions sur prestations de service	520 159	471 649
Autres produits bancaires	643 627	608 953
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus		
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	**-1 334 500**	**-1 430 707**
Intérêts et charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	-132 809	-115 244
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	-324 392	-337 606
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	-371 148	-383 462
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-333 927	-368 014
Charges sur immobilisations données en Ijara		
Autres charges bancaires	-172 223	-246 379
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus		
PRODUIT NET BANCAIRE	**3 556 540**	**3 195 615**
Produits d'exploitation non bancaire *	7 313	74 144
Charges d'exploitation non bancaire	-1 216	-45 957
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	**-2 238 335**	**-2 128 978**
Charges de personnel	-961 682	-896 964
Impôts et taxes	-36 926	-38 296
Charges externes	-948 642	-929 844
Autres charges générales d'exploitation	-77 436	-75 840
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	-213 649	-188 011
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	**-1 452 646**	**-1 858 243**
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-1 014 189	-836 545
Pertes sur créances irrécouvrables	-199 123	-817 576
Autres dotations aux provisions	-239 333	-205 120
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	**684 099**	**1 480 623**
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	514 659	1 208 737
Récupérations sur créances amorties	12 886	20 001
Autres reprises de provisions	156 554	251 885
RESULTAT COURANT	**555 755**	**716 205**
Produits non courants	64 280	21 567
Charges non courantes	-103 746	-334 299
RESULTAT AVANT IMPOTS	**516 289**	**403 473**
Impôts sur les résultats	-224 396	-209 551
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	**291 892**	**193 922**

TOTAL PRODUITS	**5 646 733**	**6 202 654**
TOTAL CHARGES	**-5 354 841**	**-6 008 732**
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	**291 892**	**193 922**

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

ETAT DES SOLDES DE GESTION

DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

en milliers de DH

LIBELLE	31/12/2024	31/12/2023
(+) Intérêts et produits assimilés	3 231 387	3 034 967
(-) Intérêts et charges assimilées	828 350	816 314
MARGE D'INTERET	**2 403 037**	**2 218 653**
(+) Produits sur financements participatifs	19 269	14 531
(-) Charges sur financements participatifs		
MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	**19 269**	**14 531**
(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et location	386 374	434 423
(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et location	333 927	368 014
Résultat des opérations de crédit-bail et location	**52 446**	**66 409**
(+) Produits sur immobilisations données en Ijara		
(-) Charges sur immobilisations données en Ijara		
Résultat des opérations d'Ijara (1)		
(+) Commissions perçues	520 159	471 719
(-) Commissions servies	63 059	64 585
Marge sur commissions (1)	**457 100**	**407 133**
(+) Résultat des opérations sur titres de transaction	179 738	63 602
(+) Résultat des opérations sur titres de placement	4 311	3 737
(+) Résultat des opérations de change	449 012	417 514
(+) Résultat des opérations sur produits dérivés	-4 054	27 777
Résultat des opérations de marché	**629 007**	**512 629**
+/- Résultat des opérations sur titres de Moudarabe et Moucharaka		
(+) Divers autres produits bancaires	97 341	76 868
(-) Diverses autres charges bancaires	101 659	100 608
(+/-) PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DEPÔTS D'INVESTISSEMENT		
PRODUIT NET BANCAIRE	**3 556 540**	**3 195 615**
(+) Résultat des opérations sur immobilisations financières	2 756	67 894
(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	5 461	5 144
(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	1 216	38 637
(-) Charges générales d'exploitation	2 238 335	2 128 976
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	**1 325 206**	**1 101 039**
(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-685 768	-425 385
(+) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-83 683	40 551
RESULTAT COURANT	**555 755**	**716 205**
RESULTAT NON COURANT	**-39 466**	**-312 732**
(-) Impôts sur les résultats	224 398	209 551
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	**291 892**	**193 922**

	31/12/2024	31/12/2023
(+) RESULTAT NET DE L'EXERCICE	**291 892**	**193 922**
(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	213 649	188 011
(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières (1)	15	1 134
(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	5 845	37 301
(+) Dotations aux provisions réglementées		
(+) Dotations non courantes		14 862
(-) Reprises de provisions	-44 561	-11 741
(-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	-3 645	
(+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	692	33 502
(-) Plus-values de cession des immobilisations financières (1)	-1 853	-69 000
(+) Moins-values de cession des immobilisations financières (1)		7 320
(-) Reprises de subventions d'investissement reçues		
(+) CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	**462 034**	**395 311**
(-) Bénéfices distribués	239 027	239 027
(+) AUTOFINANCEMENT	**223 007**	**156 284**

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

en milliers de DH

LIBELLE	31/12/2024	31/12/2023
1. (+) Produits d'exploitation bancaire perçus	4 873 593	4 600 311
2. (+) Récupérations sur créances amorties	12 886	20 001
3. (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	3 668	5 144
4. (-) Charges d'exploitation bancaire versées	- 2 136 900	- 2 131 998
5. (-) Charges d'exploitation non bancaire versées	- 1 216	- 12 455
6. (-) Charges générales d'exploitation versées	- 2 024 686	- 1 940 966
7. (-) Impôts sur les résultats versés	- 224 398	- 209 551
I. Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	**502 948**	**330 487**
Variation des :		
8. (±) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	- 527 719	- 639 219
9. (±) Créances sur la clientèle	443 103	- 2 129 094
10. (±) Titres de transaction et de placement	93 490	- 702 361
11. (±) Autres actifs	211 169	- 185 549
12. (±) Titres Moudaraba et Moucharaka		
13. (±) Immobilisations données en crédit-bail et en location	- 895	121 113
14. (±) Immobilisations données en Ijara		
15. (±) Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar placés auprès des EC et assimilés		
16. (±) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	736 605	- 1 901 103
17. (±) Dépôts de la clientèle	- 777 236	3 371 424
18. (±) Dettes envers la clientèle dur produits participatifs		
19. (±) Titres de créance émis	- 246 804	1 593 198
20. (±) Autres passifs	360 375	314 718
II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	**292 087**	**- 156 874**
III. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I+II)	**795 035**	**173 613**
21. (+) Produit des cessions d'immobilisations financières	-	70 000
22. (+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	17 729	-
23. (-) Acquisition d'immobilisations financières	-	-
24. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	- 233 073	- 231 791
25. (+) Intérêts perçus		
26. (+) Dividendes perçus	90 269	63 370
IV. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	**- 125 075**	**- 98 420**
27. (+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
28. (+) Variation de dettes subordonnées	-	750 000
29. (+) Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus		
30. (+) Emission d'actions		
31. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	-
32. (-) Dépôts d'investissement remboursés		
33. (-) Intérêts versés		
34. (-) Rémunérations versées sur DI et Wakala Bil Istithmar		
35. (-) Dividendes versés	- 239 027	- 239 027
V. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	**- 239 027**	**510 973**
VI. VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III+IV+V)	**430 933**	**586 165**
VII. TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	**1 362 860**	**776 695**
VIII. TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	**1 793 793**	**1 362 860**

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

NOTE DE PRESENTATION DES REGLES ET PRINCIPES COMPTABLES

1.1. Présentation

BMCI est une société anonyme de droit commun constituée au Maroc en 1943. Les états de synthèse comprennent les comptes du Siège ainsi que des agences établies au Maroc.

1.2. Principes généraux

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.

La présentation des états de synthèse de la BMCI est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

1.3. Créances sur les établissements de crédit et la clientèle et engagements par signature

Présentation générale des créances

- Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :

  Créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit, crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.

- Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie.

- Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (Etablissements de crédit, clientèle).

- Les valeurs reçues à l'encaissement qui ne sont portées au crédit du remettant qu'après leur encaissement effectif ou après un délai contractuel ne sont pas comptabilisées dans le bilan, mais font l'objet d'une comptabilité matière.

- Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Créances en souffrance sur la clientèle

Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.

Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :

Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises,

Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de :

- 20% pour les créances pré-douteuses,
- 50 % pour les créances douteuses,
- 100 % pour les créances compromises.

Les provisions relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.

- Dès le déclassement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils sont constatés en produits à leur encaissement.

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupérations des créances en souffrance sont jugées nulles.

- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque celles-ci ont connu une évolution favorable (remboursements effectifs ou restructuration de la créance avec un remboursement partiel ou total).

1.4. Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- Dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit,
- Comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

1.5. Portefeuille de titres

1.5.1 - Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), d'autre part, en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

1.5.2 - Titres de transaction

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres dont la liquidité est assurée et qui ont été acquis avec une intention de revente à brève échéance.

Ces titres sont enregistrés à leur valeur d'achat (coupon inclus). A chaque arrêté comptable, la différence entre cette valeur et la valeur de marché est inscrite directement en compte de résultats

1.5.3 - Titres de placement

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres acquis dans un objectif de détention supérieure à 6 mois à l'exception des titres à revenus fixes destinés à être conservés jusqu'à leur échéance. Cette catégorie de titres comprend notamment les titres qui ne satisfont pas aux conditions nécessaires leur permettant d'être classés dans une autre catégorie de titres.

Les titres de créances sont comptabilisés, coupon couru inclus dans le prix d'acquisition
Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat hors frais d'acquisition.
A chaque arrêté comptable, la différence négative entre la valeur de marché et la valeur d'entrée des titres fait l'objet d'une provision pour dépréciation. Les plus-values latentes ne sont pas enregistrées.

Comme autorisé par le PCEC en cas de changement d'intention de gestion, un portefeuille d'instrument de dettes a été reclassé de la catégorie « Titres de placement » vers la catégorie « Titres d'investissement ».

1.5.4 - Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créance qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour procurer, sur une assez longue période, des revenus réguliers.

A leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon inclus dans le prix d'acquisition

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

A chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quel que soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latent ne sont pas enregistrés.

1.5.5 - Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque.

A chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis : valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Seules, les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, selon la valeur d'utilité de la participation à la constitution de provisions pour dépréciation

1.5.6 - Pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus au bilan et le montant encaissé représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan.

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant est enregistré à l'actif du bilan.

1.6. Les opérations libellées en devises

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.
La différence de change sur les comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat.
Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

1.7. Les provisions pour risques généraux

Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non identifiés et non mesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

1.8. Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
- Droit au bail	non amortissable
- Logiciels informatiques	7 ans

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont composées et sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
- Terrains d'exploitation	Non amortissable
- Immeubles d'exploitation : bureaux	25 ans
- Matériel roulant	5 ans
- Matériel de bureau	5 ans
- Mobilier de bureau	10 ans
- Agencements, aménagements et installations d'exploitation	10 ans
- Matériel informatique :	
Grosse informatique	10 ans
Micro-informatique	7 ans

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

1.9. Charges à répartir

Les charges à répartir enregistrent des dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

1.10. Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont constituées en application de dispositions législatives ou réglementaires, notamment par le souci de bénéficier d'un avantage fiscal.

Dès lors que les conditions de constitution et d'utilisation sont réunies et ayant été constituées pour bénéficier d'un avantage fiscal certain, les provisions réglementées, à l'exception des amortissements dérogatoires, ont un caractère de réserves libérées d'impôt.

1.11. Prise en compte des intérêts et commissions dans le compte de produits et charges

Intérêts

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés, les produits et charges calculés sur une base prorata Temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (caution, crédit documentaire…).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachées les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charges dès leur facturation.

Commissions

Les produits et charges, déterminés sur une base « flat » et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

1.12. Charges et produits non courants

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

1.13. Engagements de retraite

Les engagements de retraites (wissam Al Choghl, indemnités de départ à la retraite) qui ne sont pas couverts par des régimes de retraite gérés par des organismes indépendants externes (à caractère non obligatoire) ne font pas l'objet d'une provision pour risques et charges.

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

A2

ETAT DES DEROGATIONS

DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

INDICATIONS DE DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
III. Dérogations aux régles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NEANT	NEANT

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

A3

ETAT DES CHANGEMENTS DES METHODES

DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
II. Changements affectant les régles de présentation	NEANT	NEANT

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

B1 CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

en milliers de DH

CREANCES	Etablissements de crédit au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2024	Total 31/12/2023
	Bank Al Maghrib Trésor public Service des Chèques postaux	Banque au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	1 100 601	33 558	46 509	67 442	1 248 109	971 410
VALEURS RECUES EN PENSION	-	-	-	-	-	-
-au jour le jour		-	-		-	-
-à terme			-		-	-
PRETS DE TRESORERIE	-	1 094	928 823	925 672	1 855 589	1 685 064
-au jour le jour	-	1 094	178 823	925 672	1 105 589	1 005 064
-à terme	-	-	750 000	-	750 000	680 000
PRETS FINANCIERS		233 333	4 239 964	-	4 473 297	4 029 076
CREANCES SUR FINANCEMENT PARTICIPATIF	-	-	-	-	-	-
-Mourabaha						
-Salam						
-Autres financements participatifs						
AUTRES CREANCES		259 074	-	-	259 074	287 386
INTERETS COURUS A RECEVOIR		9 292	10 735		20 027	14 174
CREANCES EN SOUFFRANCE	-	-	-	-	-	-
-Dont créances en souffrance sur financements participatifs						
TOTAL	1 100 601	536 351	5 226 031	993 114	7 856 096	6 987 111

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

B2 **CREANCES SUR LA CLIENTELE**

DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

en milliers de DH

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2024	Total 31/12/2023
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CREDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS DE TRESORERIE	1 784 534	738	12 019 358	225 585	14 030 215	13 230 961
- Comptes à vue débiteurs	34 534	738	3 142 712	159 090	3 337 074	3 235 606
- Créances commerciales sur le Maroc	0		2 032 317	0	2 032 317	2 253 104
- Crédits à l'exportation			0		0	107 083
- Autres crédits de trésorerie	1 750 000		6 844 329	66 495	8 660 824	7 635 168
- Autres financements participatifs de trésorerie						
CREDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS A LA CONSOMMATION				4 931 675	4 931 675	5 413 925
- Crédits à la consommation				4 928 111	4 928 111	5 409 597
- Mourabaha à la consommation						
- Mourabaha pour donneur d'ordre à la consommation				3 564	3 564	4 327
- Autres financements participatifs à la consommation						
CREDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS A L'EQUIPEMENT	1 322 223		7 440 634	199 522	8 962 379	9 263 708
- Crédits à l'équipement	1 322 223		7 440 634	196 078	8 958 935	9 260 900
- Mourabaha à l'équipement						
- Mourabaha pour donneur d'ordre à l'équipement				3 444	3 444	2 808
- Autres financements participatifs à l'équipement						
CREDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS IMMOBILIERS			2 207 766	13 827 454	16 035 220	16 244 924
- Crédits immobiliers			2 207 766	13 142 066	15 349 832	15 728 565
- Mourabaha immobilière						
- Mourabaha pour donneur d'ordre immobilière				685 388	685 388	516 359
- Autres financements participatifs immobiliers						
AUTRES CREDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS		1 166 121		1 757	1 167 878	1 547 995
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	622 634		1 732 664		2 355 298	2 437 252
INTERETS COURUS A RECEVOIR	18 968	439	159 095	37 816	216 318	180 605
CREANCES EN SOUFFRANCE			522 288	927 543	1 449 830	1 272 549
- Créances pré-douteuses			158	126 577	126 734	148 070
-Dont créances pré-douteuses sur financements participatifs						
- Créances douteuses			489 196	467 572	956 771	695 985
-Dont créances douteuses sur financements participatifs						
- Créances compromises			32 932	333 394	366 325	428 495
-Dont créances compromises sur financements participatifs						
TOTAL	3 748 359	1 167 296	24 081 805	20 151 351	49 148 814	49 591 917

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

B3 VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATEGORIE D'EMETTEUR

DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

en milliers de DH

TITRES	Etablissement de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		Total au 31/12/2024	Total au 31/12/2023
			Financiers	Non financiers		
TITRES COTES						
Bons du trésor et valeurs assimilées						
Obligations						
Autres titres de créance						
Certificats de sukuk						
Titres de propriété						
TITRES NON COTES	**675 878**	**10 769 741**	**28**	**-**	**11 445 648**	**11 529 994**
Bons du trésor et valeurs assimilées		10 769 741		-	10 769 741	9 726 468
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	675 878			-	675 878	1 802 051
Certificats de sukuk	-	-			-	-
Titres de propriété	-	-	28	-	28	1 475
TOTAL	**675 878**	**10 769 741**	**28**	**-**	**11 445 648**	**11 529 994**

Commentaire:
Les chiffres ci-dessus sont présentés hors intérêts courus

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

B4 VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT

DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

en milliers de DH

TITRES	Valeur comptable brute	Valeur Actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
Titres de transaction	**2 123 488**	**2 123 488**	**1 974 600**		-	-
Bons du trésor et valeurs assimilées	2 123 488	2 123 488	1 974 600		-	-
Obligations	-	-	-		-	-
Autres titres de créance	-	-	-		-	-
Certificats de sukuk						
Titres de propriété						
Titres de placement	**1 719 699**	**1 719 521**	**1 684 628**	**33 461**	**179**	**179**
Bons du trésor et valeurs assimilées	1 668 803	1 668 625	1 633 700	33 461	179	179
Obligations						
Autres titres de créance	50 868	50 868	50 900		-	-
Certificats de sukuk	-	-				
Titres de propriété	28	28	28		-	-
Titres d'investissement	**7 603 932**	**7 602 638**	**7 545 685**		**1 294**	**1 294**
Bons du trésor et valeurs assimilées	6 978 922	6 977 628	6 920 085		1 294	1 294
Obligations						
Autres titres de créance	625 011	625 011	625 600		-	-
Certificats de sukuk						
TOTAL	**11 447 120**	**11 445 647**	**11 204 913**	**33 461**	**1 473**	**1 473**

Non inclus les intérêts courus à recevoir

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

B5

DETAIL DES AUTRES ACTIFS

DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

en milliers de DH

ACTIF	31/12/2024	31/12/2023
INSTRUMENTS OPTIONNELS ACHETES	**2 934**	**3 016**
OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES	**34 897**	**36 199**
DEBITEURS DIVERS	**178 207**	**336 107**
Sommes dues par l'Etat	173 154	328 985
Sommes dues par les organismes de prévoyance	-	-
Sommes diverses dues par le personnel	2 818	2 332
Comptes clients de prestations non bancaires		
Divers autres débiteurs	2 235	4 790
VALEURS ET EMPLOIS DIVERS	**70 357**	**85 651**
COMPTES DE REGULARISATION	**697 063**	**733 655**
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	-	-
Comptes d'écarts sur devises et titres	2 463	3 663
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	9 601	12 031
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	-	-
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	104 807	136 054
Autres comptes de régularisation	580 193	581 907
CREANCES EN SOUFFRANCE SUR OPERATIONS DIVERSES		
Total	**983 459**	**1 194 627**

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

B6

TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES

DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

en milliers de DH

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES LIEES					226,060				
BMCI-LEASING	Crédit bail	80,000	86.91%	111,714	111,714	31/12/2024	214,258	-13,128	
BMCI BANQUE OFFSHORE	Banque offshore	KUSD 5 500	100%	55,454	55,613	31/12/2024	11,292	5,236	30,099
BMCI BOURSE	Intermédiaire boursier	5,000	100%	20,000	11,694	31/12/2024	11,861	927	
BMCI FINANCE	Prise de participation	8,500	100%	8,500	8,500	31/12/2024	10,312	-422	7,000
BMCI ASSURANCE	Intermédiaire en assurances	100	100%	100	100	31/12/2024	30,146	29,994	28,604
FCP BMCI GESTION SOLIDARI	Fonds	1,000	50%	500	500				
FCP BMCI ISR	Fonds	1,000	50%	500	500				
DELTA RECOUVREMENT	Recouvrement des créances	2,000	100%	2,000		31/12/2024	-81	-49	
ARVAL MAROC	Location longue durée	30,000	33.34%	27,339	27,339	31/12/2024	20,038	12,962	3,852
AKAR REAL ESTATE	Société immobilière	10,100	100%	10,100	10,100	31/12/2024	17,007	2,585	
DIGIFI	Transfet de fonds	105,524	69.8%	160,520		22/09/2024	34,621	-53,762	
DIGI SERVICE	Services Digitaux	71,500	73.9%	52,864		23/05/2024	11,675	-19,151	
AUTRES TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES					229,000				
Centre monétique Interbank	Gestion cartes monétiques	98,200	13%	13,000	13,000	31/12/2022	175,644	39,345	1,337
NOVEC	Bureau d'études et d'ingéniérie	25,700	2.82%	725	725	31/12/2023	552,253	18,555	209
ARADEI	Sociétés de placement immobilier	1,064,578		171,380	171,380	31/12/2024	205,635	75,987	8,770
Société Interbank	Gestion cartes monétiques	11,500	22%	2,530	2,530	31/05/2023	12,107	-59	
BDSI	Maintenance et devel Inform	16,000	11%	1,760	1,760	31/12/2024	59,167	39,355	7,851
Sté Immobil Interbancaire GBPM	Société immobilière	19,005	13%	2,534	2,050				
SOGEPIB	Gest & exploit parc indust	18,000	5%	900	900	31/12/2023	33,400	7,856	393
SOGEPOS	Gest & exploit parc indust	35,000	13%	4,622	4,622	31/12/2023	64,478	14,728	1,945
BNP PARISBAS MED BUSINES Process	Gestion de process BACK-OFFICE	14,600	4%	584	584	31/08/2023	29,834	-1,428	
SCI Romandie	Société immobilière			2,930	2,930				
FGCP	Fonds de garantie			5,000	5,000				
Bourse de Casablanca	Bourse	387,518	3.04%		11,765	31/12/2023	751,607	10,891	165
SETTAPARK	Gest & exploit parc indust				3,415	31/12/2023	21,248	329	
ECOPARC	Gest & exploit parc indust	55,000	18.18%		3,616	31/12/2023	213	1,666	
CASABLANCA PATRIMOINE S.A	Fonds	1,000	50%	500					
Divers					4,723				0
TITRES DE MOUCHARAKA									
- Moucharaka fixe									
- Moucharaka dégressive									
TITRES DE MOUDARABA									
- Moudaraba restreinte									
-Moudaraba non restreinte									
TOTAL					455,059				90,225

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

B7 CREANCES SUBORDONNEES

DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

en milliers de DH

Créances	MONTANT				Dont Entreprises liées et Apparentées	
	31/12/2024			31/12/2023	31/12/2024	31/12/2023
	Brut 1	Prov. 2	Net 3	Net 4	Net 5	Net 6
Créances subordonnées aux Etablissements de crédit et assimilés				NEANT		
Créances subordonnées à la clientèle						
TOTAL						

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

B8

IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE

DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions			Montant net à la fin de l'exercice
					Dotation au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotation au titre de l'exercice	Reprises de provisions	Cumul des provisions	
IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL	1,597,129	365,242	429,447	1,532,924	333,927	821,903	-	-	12,993	698,028
CREDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS I										
CREDIT-BAIL MOBILIER	1,564,522	342,904	429,447	1,477,979	333,927	787,520	-	-	-	690,458
- Crédit-bail mobilier en cours	192	507		699	-	-	-	-	-	699
- Crédit-bail mobilier loué	1,564,330	342,397	429,447	1,477,280	333,927	787,520	-	-	-	689,759
- Crédit-bail mobilier non loué après résilia										
CREDIT-BAIL IMMOBILIER	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Crédit-bail immobilier en cours										
- Crédit-bail immobilier loué										
- Crédit-bail immobilier non loué après rés										
LOYERS COURUS A RECEVOIR							-		-	
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES	7,570	-		7,570	-			-		7,570
CREANCES EN SOUFFRANCE	25,038	22,338		47,375		34,383			12,993	0
IMMOBILISATIONS DONNEES EN LOCA	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMP										
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SI										
LOYERS COURUS A RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES										
LOYERS EN SOUFFRANCE										
TOTAL	1,597,129	365,242	429,447	1,532,924	333,927	821,903	-	-	12,993	698,028

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

B9

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

en milliers de DH

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice (1)	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice (1)	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 227 328	165 851	-	1 393 176	614 973	97 958	-	712 931	680 246
-Droit au bail	239 166		-	239 166	2 667	-	-	2 667	236 498
-Immobilisations en recherche et développement					-	-	-	-	-
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	988 160	165 851	-	1 154 011	612 305	97 958	-	710 263	443 748
-Immobilisations incorporelles hors exploitation									
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 569 801	98 406	61 308	2 606 900	1 734 917	113 350	49 858	1 798 410	808 489
-Immeubles d'exploitation	1 102 345	1 043	20 078	1 083 310	596 370	38 724	12 107	622 988	460 322
Terrain d'exploitation	22 099		150	21 949				-	21 949
Immeubles d'exploitation Bureaux	1 059 397	1 043	19 928	1 040 512	581 089	38 321	12 107	607 303	433 209
Immeubles d'exploitation Logements de fonction	20 849			20 849	15 281	403	-	15 684	5 164
-Mobilier et matériel d'exploitation	754 773	57 842	36 997	775 617	589 734	49 401	36 932	602 202	173 415
Mobilier de bureau d'exploitation	185 935	3 804	61	189 677	164 018	5 684	61	169 640	20 037
Matériel de bureau d'exploitation	53 178	592		53 769	51 156	1 186	-	52 342	1 427
Matériel informatique	515 453	53 082	36 937	531 598	374 504	42 502	36 871	380 134	151 464
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	208	364		572	56	29		85	487
Autres matériels d'exploitation									
-Autres immobilisations corporelles d'exploitaion	682 242	39 522	4 232	697 531	523 173	23 280	817	545 637	151 894
-Immobilisations corporelles hors exploitaion	50 442	-	-	50 442	25 639	1 944	-	27 584	22 858
Terrains hors exploitation	-			-					
Immeubles hors exploitation	46 075			46 075	22 006	1 750		23 755	22 320
Mobilier et matériel hors exploitation	4 367			4 367	3 633	195		3 828	539
Autres immobilisations corporelles hors exploitation									
IMMOBILISATIONS EN COURS	54 591	3 144	33 736	23 999	-	-	-	-	23 999
TOTAL	3 851 718	267 401	95 043	4 024 075	2 349 889	211 307	49 856	2 511 341	1 512 734

* (1) Ces rubriques comprennent également les mouvements Entrées et Sorties des immobilisations

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

B9 bis **PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS**

DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

en milliers de DH

Date de cession ou de retrait	Nature	Montant Brut	Amortissements Cumulés	Valeur nette comptable	Produit de cession	Plus-Values de cession	Moins-values de cession
	Autres immobilisations corporelles hors exploitation	6 600	2 686	3 914	4 224	310	-
	Terrain d'exploitation	150	-	150	450	300	-
	Immeubles d'exploitation Bureaux	19 928	12 107	7 821	10 231	3 035	625
	Mobilier de bureau d'exploitation	61	61	-	-	-	-
	Matériel informatique	36 937	36 871	67	-	-	67
	Agencement Aménagement Installation	3 641	817	2 824	2 824	-	-
	Frais d'acquisitions des immobilisations	207	207	-	-	-	-
TOTAL		67 523	52 750	14 775	17 729	3 645	692

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

B10 DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

en milliers de DH

DETTES	Etablissements de crédit au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2024	Total 31/12/2023
	Bank Al Maghrib Trésor public Service des Chèques postaux	Banque au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS		3 282	40 762	698 099	742 144	701 342
VALEURS DONNEES EN PENSION	1 500 012		182 057		1 682 069	950 988
-au jour le jour			182 057		182 057	150 074
-à terme	1 500 012				1 500 012	800 914
EMPRUNTS DE TRESORERIE	1 132 000		0	543 432	1 675 432	1 521 592
-au jour le jour				141 560	141 560	0
-à terme	1 132 000		0	401 872	1 533 872	1 521 592
EMPRUNTS FINANCIERS			6 649		6 649	6 649
DETTES SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS		0	0		0	0
-Mourabaha		0	0		0	0
-Salam						
-Autres financements participatifs						
AUTRES DETTES		800 138	11	0	800 149	993 261
INTERETS COURUS A PAYER	9 467		12	1 077	10 557	6 564
TOTAL	2 641 479	803 420	229 492	1 242 609	4 917 000	4 180 396

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

B11 DEPOT DE LA CLIENTELE

DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

en milliers de DH

DEPOTS DE LA CLIENTELE	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2024	Total 31/12/2023
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES A VUE CREDITEURS	183 968	409 573	13 786 068	18 295 427	32 675 036	33 119 832
COMPTE D'EPARGNE				5 781 387	5 781 387	5 946 421
DEPOTS A TERME		536 828	2 013 323	2 347 122	4 897 273	5 528 160
AUTRES COMPTES CREDITEURS (y compris Hamish Al Jiddiya)	15407	342 126	1 736 888	178 281	2 272 702	1 791 029
INTERETS COURUS A PAYER		3 021	9 351	23 430	35 802	53 994
TOTAL	199 375	1 291 548	17 545 630	26 625 647	45 662 200	46 439 436

Commentaires:

Les entreprises non financières comprennent également les entreprises publiques non financières conformément à la présentation préconisée par le PCEC.

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

B1G

TITRES DE CREANCE ÉMIS
DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

NATURE TITRES	CARACTERISTIQUES					MONTANT	Dont		Montant non amorti des primes d'émission ou de remboursement
	Date de jouissance	Date d'échéance	Valeur Nominale Unitaire	Taux Nominal	Mode de remboursement		Entreprises liées	Autres apparentés	
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36		20 000			
Certificats de dépôt	19/08/2024	04/08/2025	100	2,88		16 000			
Certificats de dépôt	25/08/2024	27/03/2025	100	3,37		4 000			
Certificats de dépôt	19/08/2024	08/03/2025	100	2,88		30 000			
Certificats de dépôt	25/08/2024	27/03/2025	100	3,37		15 000			
Certificats de dépôt	08/08/2024	08/08/2025	100	3,20		14 000			
Certificats de dépôt	04/03/2024	05/03/2025	100	3,35		20 000			
Certificats de dépôt	13/01/2024	11/12/2025	100	3,60		27 700			
Certificats de dépôt	08/02/2024	12/02/2025	100	3,40		124 000			
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36		120 000			
Certificats de dépôt	19/08/2024	04/08/2025	100	2,88		100 000			
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36		63 000			
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36		340 000			
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36		30 000			
Certificats de dépôt	19/08/2024	04/08/2025	100	2,88		60 000			
Certificats de dépôt	25/08/2024	27/03/2025	100	3,37		200 000			
Certificats de dépôt	25/08/2024	27/03/2025	100	3,37		3 000			
Certificats de dépôt	19/08/2024	04/08/2025	100	2,88		1 600			
Certificats de dépôt	25/08/2024	27/03/2025	100	3,37		15 000			
Certificats de dépôt	11/08/2023	10/07/2025	100	3,60		15 100			
Certificats de dépôt	19/03/2024	17/03/2025	100	3,40		13 600			
Certificats de dépôt	27/12/2024	30/12/2025	100	3,60		213 900			
Certificats de dépôt	29/11/2024	01/12/2025	100	3,20		32 700			
Certificats de dépôt	09/10/2024	09/10/2025	100	3,00		70 000			
Certificats de dépôt	25/08/2024	27/03/2025	100	3,37		15 000			
Certificats de dépôt	19/08/2024	04/08/2025	100	2,88		20 000			
Certificats de dépôt	19/08/2024	04/08/2025	100	2,88		30 000			
Certificats de dépôt	25/08/2024	27/03/2025	100	3,37		30 000			
Certificats de dépôt	19/08/2024	04/08/2025	100	2,88		100 000			
Certificats de dépôt	19/08/2024	04/08/2025	100	2,88		50 000			
Certificats de dépôt	05/02/2024	05/02/2026	100	3,45		162 000			
Certificats de dépôt	08/08/2024	08/08/2025	100	3,00		133 700			
Certificats de dépôt	30/01/2024	31/01/2025	100	3,20		238 200			
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36		107 000			
Certificats de dépôt	19/08/2024	04/08/2025	100	2,88		30 000			
Certificats de dépôt	25/08/2024	27/03/2025	100	3,37		60 000			
Certificats de dépôt	19/08/2024	04/08/2025	100	2,88		10 000			
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36		30 000			
Certificats de dépôt	19/08/2024	04/08/2025	100	2,88		100 000			
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36		60 000			
Certificats de dépôt	19/08/2024	04/08/2025	100	2,88		6 000			
Certificats de dépôt	19/08/2024	04/08/2025	100	2,88		17 000			
Certificats de dépôt	19/08/2024	04/08/2025	100	2,88		10 000			
Certificats de dépôt	25/08/2024	27/03/2025	100	3,37		10 000			
Certificats de dépôt	21/04/2023	20/03/2025	100	4,00		16 500			
Certificats de dépôt	03/04/2024	04/04/2025	100	3,20		211 000			
Certificats de dépôt	13/08/2024	17/08/2025	100	3,20		112 800			
Certificats de dépôt	09/07/2024	10/07/2025	100	3,30		172 900			
Certificats de dépôt	13/08/2024	18/08/2025	100	3,60		113 600			
Certificats de dépôt	17/01/2024	16/12/2025	100	3,60		198 700			
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36		93 000			
Certificats de dépôt	19/08/2024	04/08/2025	100	2,88		100 000			
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36		60 000			
Certificats de dépôt	19/08/2024	04/08/2025	100	2,88		30 000			
Certificats de dépôt	19/08/2024	04/08/2025	100	2,88		100 000			
Certificats de dépôt	19/08/2024	04/08/2025	100	2,88		100 000			

NATURE TITRES	CARACTERISTIQUES					MONTANT	Dont		Montant non amorti des primes d'émission ou de remboursement
	Date de jouissance	Date d'échéance	Valeur Nominale Unitaire	Taux Nominal	Mode de remboursement		Entreprises liées	Autres apparentés	
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36		180 000			
Certificats de dépôt	19/08/2024	08/03/2025	100	2,88		50 000			
Certificats de dépôt	19/08/2024	04/08/2025	100	2,88		150 000			
Certificats de dépôt	19/08/2024	04/08/2025	100	2,88		56 000			
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36		15 000			
Certificats de dépôt	19/08/2024	04/08/2025	100	2,88		10 000			
Certificats de dépôt	15/03/2024	13/02/2026	100	3,60		172 800			
Certificats de dépôt	25/08/2024	27/03/2025	100	3,37		200 000			
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36		80 000			
Certificats de dépôt	19/08/2024	04/08/2025	100	2,88		40 000			
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36		172 000			
Certificats de dépôt	19/08/2024	04/08/2025	100	2,88		25 000			
Certificats de dépôt	19/08/2024	04/08/2025	100	2,88		30 000			
Certificats de dépôt	09/10/2023	09/10/2025	100	3,70		48 300			
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36		60 000			
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36		5 000			
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36		15 000			
Certificats de dépôt	24/04/2024	23/04/2025	100	3,50		39 000			
Certificats de dépôt	08/03/2024	06/02/2026	100	3,60		118 800			
Certificats de dépôt	09/07/2024	10/07/2025	100	3,30		43 800			
Certificats de dépôt	20/05/2024	21/05/2025	100	3,36		204 200			
Certificats de dépôt	20/05/2024	21/05/2025	100	3,30		39 400			
Certificats de dépôt	26/08/2024	27/08/2025	100	3,30		11 000			
Certificats de dépôt	10/10/2023	10/10/2025	100	2,80		160 100			
Certificats de dépôt	05/11/2024	05/11/2026	100	0,10		38 700			
Certificats de dépôt	05/11/2024	05/11/2026	100	0,10		18 200			
Certificats de dépôt	19/08/2024	04/08/2025	100	2,88		100 000			
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36		35 000			
Certificats de dépôt	19/08/2024	04/08/2025	100	2,88		70 000			
Certificats de dépôt	19/08/2024	04/08/2025	100	2,88		80 000			
Certificats de dépôt	16/12/2024	16/12/2026	100	3,36		40 000			
Certificats de dépôt	19/08/2024	04/08/2025	100	2,88		41 400			
Certificats de dépôt	31/05/2024	03/08/2025	100	3,40		20 000			
Certificats de dépôt	04/09/2024	05/08/2025	100	3,00		40 000			
Certificats de dépôt	30/10/2024	31/10/2025	100	3,60		157 800			
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36		160 000			
Certificats de dépôt	19/08/2024	04/08/2025	100	2,88		20 000			
Certificats de dépôt	19/08/2024	04/08/2025	100	2,88		100 000			
Certificats de dépôt	19/08/2024	04/08/2025	100	2,88		100 000			
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36		80 000			
Certificats de dépôt	25/08/2024	27/03/2025	100	3,37		40 000			
Certificats de dépôt	16/12/2024	16/12/2026	100	3,36		280 000			
Certificats de dépôt	19/08/2024	04/08/2025	100	2,88		20 000			
Certificats de dépôt	26/08/2024	27/03/2025	100	3,37		90 000			
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2026	100	3,36		20 000			
Certificats de dépôt	04/03/2024	05/03/2025	100	3,20		111 600			
Certificats de dépôt	18/03/2024	19/03/2025	100	3,20		80 700			
Certificats de dépôt	30/08/2024	30/08/2025	100	3,30		31 000			
Certificats de dépôt	29/11/2024	28/11/2025	100	3,60		244 200			
Certificats de dépôt	16/11/2023	15/10/2025	100	3,60		88 200			
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36		40 000			
Certificats de dépôt	19/08/2024	04/08/2025	100	2,88		40 000			
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36		28 000			
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36		60 000			
Certificats de dépôt	19/08/2024	04/08/2025	100	2,88		45 000			
Certificats de dépôt	09/10/2023	09/10/2025	100	3,70		51 709			
TOTAL						9 363 409			

(1) Les chiffres ci-dessus sont présentés hors intérêts courus qui s'élèvent à 136 882 MDH

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

B13 **DETAIL DES AUTRES PASSIFS**

DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

en milliers de DH

PASSIF	31/12/2024	31/12/2023
INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS	**3 388**	**4 224**
OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES	**46 520**	**36 516**
CREDITEURS DIVERS	**871 186**	**1 047 957**
Sommes dues à l'Etat	185 938	324 682
Sommes dues aux organismes de prévoyance	4 552	4 258
Sommes diverses dues au personnel	36	36
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	1 042	1 625
Fournisseurs de biens et services	19 116	16 715
Divers autres créditeurs	660 502	700 642
COMPTES DE REGULARISATION	**2 359 141**	**1 831 184**
Compte de concordance Dirhams/devises	-	-
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	83 139	4 144
Comptes d'écarts sur devises et titres	0	549
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	239	56
Charges à payer et produits constatés d'avance	1 776 620	1 508 284
Autres comptes de régularisation	-	-
Comptes transitoires ou d'attente créditeus	499 142	318 131
TOTAL	**3 280 236**	**2 919 861**

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

B14

PROVISIONS

DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

PROVISIONS	Encours 31/12/2023	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2024
PROVISIONS DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:	**5,606,710**	**990,891**	**513,268**	**58**	**6,084,391**
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-		-		-
Créances sur la clientèle	5,339,370	990,876	508,645	58	5,821,660
Titres de placement & Investissement	5,177	-	3,704	-	1,473
Titres de participation et emplois assimilés	238,599	15	919	-	237,695
Dépôts d'investissements et Wakala Bil Istithmar placés					
Immobilisations en crédit-bail et en location	12,993	-	-		12,993
Immobilisations en Ijara					
Autres actifs	10,572			-	10,572
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	**699,751**	**262,631**	**161,650**	**- 194**	**800,538**
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	215,353	23,313	6,014		232,652
provisions pour risques de change	24				24
provisions pour pertes sur marchés a terme	1,404	6,248	-		7,652
provisions pour risques généraux et charges	482,971	233,070	155,636	- 194	560,211
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
Provisions pour autres risques et charges					
Provisions réglementées					
TOTAL	**6,306,461**	**1,253,522**	**674,918**	**-136**	**6,884,929**

B15	SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTES ET FONDS SPECIAUX

DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

Etat non applicable à la BMCI	NEANT

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

B16 DETTES SUBORDONNEES

DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

en milliers de DH

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt (1)	Cours	Taux	Durée	Condition de remboursement anticipé, subordination et convertibilité	Montant de l'emprunt en monnaie nationale	dont entreprises liées		dont autres apparentés	
							Montant 31/12/2024	Montant 31/12/2023	Montant 31/12/2024 (2)	Montant 31/12/2023
MAD	734 500	100	4,16%	10	Subordinnation classique	734 500				
MAD	765 500	100	3,45%	10	Subordinnation classique	765 500				
MAD	750 000	100	5,68%	Perpétuelle	Subordinnation perpétuelle	750 000				
TOTAL	2 250 000					2 250 000	-	-	-	-

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

B17

CAPITAUX PROPRES

DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

en milliers de DH

CAPITAUX PROPRES	ENCOURS 31/12/2023	AFFECTATION DU RESULTAT	AUTRES VARIATIONS	ENCOURS 31/12/2024
Ecarts de réévaluation				
Réserves et primes liées au capital	5 184 453			5 184 453
Réserve légale	132 793			132 793
Autres réserves	2 266 714			2 266 714
Primes d'émission, de fusion et d'apport	2 784 946			2 784 946
Capital	1 327 929			1 327 929
Capital appelé	1 327 929			1 327 929
Capital non appelé				
Certificats d'investissement				
Fonds de dotations				
Actionnaires / Capital non versé				
Report à nouveau (+/-)	778 399	-45 105		733 294
Résultat net en instance d'affectation (+/-)				
Résultat net de l'exercice (+/-)	193 922			291 892
TOTAL	7 484 702	-45 105		7 537 567

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

B18 ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIES

DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

en milliers de DH

ENGAGEMENTS	31/12/2024	31/12/2023
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNES	**20 260 870**	**17 325 707**
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	**50 000**
- Crédits documentaires import	-	-
- Acceptations ou engagements de payer		
- Ouvertures de crédits confirmés		
- Engagements de substitution sur émission de titres		
- Engagements irrévocables de crédit-bail		
- Engagements révocables sur produits participatifs		
- Autres engagements de financement donnés	-	50 000
Engagements de financement en faveur de la clientèle	**6 211 492**	**7 096 769**
- Crédits documentaires import	2 369 617	2 120 938
- Acceptations ou engagements de payer	1 199 701	1 411 623
- Ouvertures de crédits confirmés	-	-
- Engagements de substitution sur émission de titres		
- Engagements irrévocables de crédit-bail		
- Engagements révocables sur produits participatifs	7 408	7 049
- Autres engagements de financement donnés	2 634 765	3 557 160
Engagements de garantie en faveur d'établissements de crédit et assimilés	**4 612 748**	**5 354 929**
- Crédits documentaires export confirmés	6 614	-
- Acceptations ou engagements de payer	334	66 499
- Garanties de cérdits données		
- Autres cautions, avals et garanties donnés	4 605 799	5 288 429
- Engagements en souffrance		
Engagements de garantie de l'ordre de la clientèle	**7 844 820**	**6 501 467**
- Garanties de crédits données	105 785	-
- Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	6 229 013	4 915 521
- Autres cautions et garanties données	1 510 023	1 585 947
- Engagements en souffrance		
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE RECUS	**8 457 978**	**5 145 024**
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
- Ouvertures de crédit confirmés		
- Engagements de substitution sur émission de titres		
- Autres engagements de financement reçus		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	**6 592 566**	**3 257 282**
- Garanties de crédits		
- Autres garanties reçues	6 592 566	3 257 282
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	**1 865 412**	**1 887 742**
- Garanties de crédits	1 865 412	1 887 742
- Autres garanties reçues	-	-

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

B19 **ENGAGEMENTS SUR TITRES**

DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

en milliers de DH

ENGAGEMENTS SUR TITRES	MONTANT
Engagements donnés	
Titres achetés à réméré	-
Autres titres à livrer	2 000,00
Engagements reçus	
Titres vendus à réméré	-
Autres titres à recevoir	-

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

B20 **OPERATIONS DE CHANGE A TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DERIVES**

DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

en milliers de DH

TITRES	Opérations de couverture		Autres opérations	
	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2023
Opérations de change à terme	**9 950 690**	**13 763 152**		
Devises à recevoir	2 313 516	3 059 118		
Dirhams à livrer	1 914 682	2 032 486		
Devises à livrer	3 068 366	4 858 927		
Dirhams à recevoir	2 654 127	3 812 621		
Dont swaps financiers de devises				
Engagements sur produits dérivés				
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt				
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt				
Engagements sur marchés réglementés de cours de change				
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change				
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments				
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments				
TOTAL	**9 950 690**	**13 763 152**		

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

B21

VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE

DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

en milliers de DH

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées	-		-
Certificats de Sukuk			
Autres titres			-
Hypothèques	51 173 484		
Autres valeurs et sûretés réelles	78 984 515		
TOTAL	**130 157 999**		-

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou engagements par signature reçus couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées			
Certificats de Sukuk			
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles	583 800	BDT donnés en garantie CDG	583 800
TOTAL	**583 800**		**583 800**

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

B22

VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DUREE RESIDUELLE

DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

en milliers de DH

LIBELLE	D< 1 mois	1 mois <D< 3 mois	3 mois <D< 1 an	1 an <D< 5 ans	D> 5ans	TOTAL
ACTIF						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	590 000	312 618	88 401	3 321 590	910 688	5 223 297
Créances sur la clientèle	4 264 728	6 169 253	4 417 122	10 492 533	17 516 514	42 860 149
Titres de créance	0	563 054	1 092 321	3 688 926	6 102 793	11 447 093
Créances subordonnées						
Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar placés						
Crédit-bail et assimilé	17 155	31 805	128 929	298 149	3 297	479 335
Ijara						
TOTAL	**4 871 883**	**7 076 731**	**5 726 772**	**17 801 197**	**24 533 292**	**60 009 875**
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 530 708	12 571	1 111 771	378 835	6 649	3 040 534
Dettes envers la clientèle	1 177 358	1 676 364	1 942 456	101 095	2 810	4 900 083
Titres de créance émis	-	1 389 400	6 142 300	830 700	-	8 362 400
Emprunts subordonnées			-	-	2250000	2 250 000
Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar placés						
TOTAL	**2 708 066**	**3 078 335**	**9 196 527**	**1 310 630**	**2 259 459**	**18 553 017**

Commentaires:

Conformément au PCEC, cet état présente, hors intérêts courus, les emplois et ressources ayant une échéance contractuelle.

De ce fait, les comptes à vue et les titres de propriété sont exclus de ce tableau.

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

B23

CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MEME BENEFICIAIRE

AU 31/12/2024

en milliers de DH

Nombre	Montant global des risques	Montant des risques dépassant 10% des fonds propres		
		crédits par décaissement	crédits par signature	Montant des titres détenus dans le capital des bénéficiaires
8	17 989 625	11 481 454	6 351 718	

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

B24 VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ETRANGERE

DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

en milliers de DH

BILAN	MONTANT
ACTIF:	**4 452 238**
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	28 240
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	1 172 738
Créances sur la clientèle	3 012 395
Titres de transaction et de placement et investissement	155 839
Autres actifs	27 413
Titres de participation et emplois assimilés	55 613
Créances subordonnées	
Immobilisations données en crédit-bail et location	
Immobilisations incorporelles et corporelles	
PASSIF:	**4 452 238**
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	772 196
Dépôts de la clientèle	2 008 401
Titres de créance émis	
Autres passifs	1 671 641
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	
Dettes subordonnées	
HORS BILAN:	**7 189 840**
Engagements donnés	7 176 718
Engagements reçus	13 122

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

B25

MARGE D'INTERET

AU 31/12/2024

INTERETS	31/12/2024	31/12/2023
Intérêts perçus	**3 250 655**	**3 049 497**
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	200 159	238 438
Intérêts et produits assimilés opérations avec la clientèle	2 749 349	2 529 069
Intérêts et produits assimilés sur titres et créances	301 147	281 991
Intérêts versés	**828 350**	**816 314**
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	132 809	115 244
Intérêts et charges assimilés opérations avec la clientèle	324 392	337 608
Intérêts et charges assimilés sur titres de créances émis	371 148	363 462
Marge d'intérêts	**2 422 306**	**2 233 184**

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

B26 PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIETE

DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

en milliers de DH

CATEGORIE DES TITRES	PRODUITS PERCUS
Titres de participation	69 555
Participations dans les entreprises liées	20 670
Titres de l'activité de portefeuille	-
Emplois assimilés	-
TOTAL	**90 225**

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

B27

COMMISSIONS

DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

en milliers de DH

Commissions	Montant
COMMISSIONS PERCUES :	**520 159**
sur opérations de change	-
sur opérations sur titres	3 692
sur engagements sur titres	-
sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	32 790
sur moyens de paiement	219 299
sur activités de conseil et d'assistance	21 297
sur ventes de produits d'assurances	36 967
Commissions de fonctionnement de compte	39 861
Commissions sur prestations de service sur crédit	24 651
sur autres prestations de service	141 602
COMMISSIONS VERSEES :	**63 059**
sur opérations de change	-
relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	-
sur produits dérivés	-
sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	-
sur moyens de paiement	46 308
sur activités de conseil et d'assistance	-
sur ventes de produits d'assurances	-
sur autres prestations de service	16 751

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

B28 RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHE

DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

En milliers de DH

PRODUITS ET CHARGES	Montant
PRODUITS	**636 512**
Gains sur les titres de transaction	182 793
Plus value de cession sur titres de placement	1 002
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement	3 704
Gains sur les produits dérivés	-
Gains sur les opérations de change	449 012
CHARGES	**7 505**
Pertes sur les titres de transaction	3 055
Moins value de cession sur titres de placement	396
Dotation aux provisions sur dépréciation des titres de placement	-
Pertes sur les produits dérivés	4 054
Pertes sur opérations de change	-
RESULTAT	**629 007**

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

B29 **CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION**

DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

Feuillet 01

en milliers de DH

CHARGES	Montant
CHARGES DE PERSONNEL	**961 682**
COMMENTAIRES	
Dont salaires et appointements	540 444
Dont primes et gratifications	131 094
Dont charges d'assurances sociales	154 885
Dont charges de retraite	13 947
Dont charges de formation	23 259
Dont autres charges de personnel	98 053

Feuillet 02

CHARGES	Montant
IMPOTS ET TAXES	**36 926**
COMMENTAIRES	
Taxe urbaine et taxe d'édilité	-
Patente	19 803
Droits d'enregistrements	-
Timbres fiscaux et formules timbrées	211
Taxe sur les véhicules	-
Autres impôts, taxe et droits assimilés	16 913

Feuillet 03

CHARGES	Montant
CHARGES EXTERNES	**948 642**
COMMENTAIRES	
Dont loyers de crédit-bail et de location	198 159
Dont frais d'entretien et de réparation	110 214
Dont rémunérations d'intermédiaire , et honoraires	387 838
Prime d'assurance	4 309
Frais d'électricité, d'eau, de chauffage et de combustible	15 791
Dont transports et déplacements	31 148
Mission et réception	8 970
Dont publicité et publication	34 157
Frais postaux et télécommunications	81 178
frais de recherche et de documentation	37
frais de conseils et d'assemblée	940
Dons et cotisations	3 099
Fournitures de bureau et imprimés	6 498
Dont autres charges externes	66 303

Feuillet 04

CHARGES	Montant
AUTRES CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	**77 436**
COMMENTAIRES	
Dont pénalités et dédits	-
Dont diverses autres charges générales d'exploitation	77 436

Feuillet 05

CHARGES	Montant
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	**213 649**
COMMENTAIRES	

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

B30 AUTRES PRODUITS ET CHARGES

DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

Feuillet 01

En milliers de DH

PRODUITS ET CHARGES	Montant
AUTRES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES	471 404
Autres produits bancaires	643 627
Autres charges bancaires	172 223
COMMENTAIRES	
Dont gains sur titres de transaction	182 793
Dont plus-values de cession sur BDT	1 002
Dont Produits sur engagements sur titres	-
Dont Produits sur engagements sur produits dérivés	-
Dont produits sur opérations de change	449 012
Dont Divers autres Produits bancaires	7 116
Dont reprises de provision p/dep des titres de placement	3 704
Dont pertes sur titres de transaction	3 055
Dont MOINS-values de cession sur titres	398
Dont charges sur moyens de paiement	46 308
Dont autres charges sur prestations de service	16 751
Dont charges sur engagements de titres	-
Dont charges sur produits dérivés	4 054
Dont pertes sur opérations de change	-
Dont cotisation au fonds de garantie des dépôts	85 476
Dont dotations aux prov depreciat des titres de placement	-
DIVERSES CHARGES BANCAIRES	16 182

Feuillet 02

PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	Montant
Produits d'exploitation non bancaire	7 313
Charges d'exploitation non bancaire	1 216
COMMENTAIRES	
Produits	
- dont produits sur valeurs et emplois divers	1 023
- dont plus-values de cession sur immobilisations financières	1 853
- dont plus-values de cession sur immobilisations incorp et corporelles	3 645
- dont produits accessoires	791
- dont autres produits d'exploitation non bancaire	2
Charges	
- dont autres charges sur valeurs et emplois divers	524
- dont moins-values de cession sur immobilisations.	692

Feuillet 03

AUTRES CHARGES	Montant
DOTATION AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	1 452 646
COMMENTAIRES	
Dont dotations aux provisions pour créances en souffrance	990 876
Dont pertes sur créances irrécouvrables	199 123
Dont dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	15
Dont dotations aux provisions pour risques d'éxecut d'engag par signature	23 313
Dont dotations aux provisions pour autres risques et charges	239 318
Dont dotations aux provisions réglementées	
Dont dotations aux autres provisions	

Feuillet 04

AUTRES PRODUITS	Montant
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	684 099
COMMENTAIRES	
dont reprise de provisions pour créances en souffrance	506 645
dont recupérations sur créances amorties	12 886
Dont reprise aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	919
dont reprise de provisions pour risque d'éxecut d'engag p signat	6 014
dont reprise de provisions pour autres risques et charges	155 636
dont reprise de provisions réglementées	
dont reprise des autres provisions	

Feuillet 05

PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS	Montant
PRODUITS NON COURANTS	64 280
CHARGES NON COURANTES	103 746
COMMENTAIRES	

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

B31 **VENTILATION DES RESULTATS PAR METIER OU POLE D'ACTIVITE**

AU 31/12/2024

Feuillet 01: **Résultats par métier ou pôle d'activité**

en milliers de DH

	ACTIVITE I	ACTIVITE II	ACTIVITE III	ACTIVITE IV	TOTAL
Produit net bancaire					3,556,540
Résultat brut d'exploitation					1,325,206
Résultat avant impôt					516,289

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

B32

PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET

DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

En milliers de DH

	INTITULES	Montant	Montant
I.	**RESULTAT NET COMPTABLE**	**291,892**	
	Bénéfice net	291,892	
	Perte nette		
II.	**REINTEGRATIONS FISCALES**	**473,063**	
	1. Courantes	**7,041**	
	- Cadeaux à la clientèle	63	
	- Redevances et locations non déductibles	571	
	- Pénalités et amendes	-	
	- dons , subventions et cotisations	1,261	
	- Sponsoring &Mécenat culturel	5,145	
	- Frais de réception et evenements exceptionnels	-	
	- Dotations aux amortissement/ immos hors exploitation	-	
	2. Non courantes	**466,022**	
	- IS	224,398	
	- Pertes sur créances et comptes soldés (non couvertes par des provisions)	29,558	
	- Pertes sur CES	-	
	- Charges non courantes	27,755	
	- Dotations aux amortissement/ immos hors exploitation	1,944	
	- Provisions pour risques généraux	3,518	
	- Provision pour risques et charges	177,000	
	- Charges sur exercice anterieurs	1,848	
III.	**DEDUCTIONS FISCALES**		**182,104**
	1. Courantes		**102,736**
	- Dividendes		90,225
	- Reprise des provisions / Créances en souffrance CF 2012-2015 et 2019-2022		10,659
	- Boni de liquidation/participations		1,853
	2. Non courantes		**79,367**
	- Transfert de charges		1,361
	- Reprise de provision		78,006
	Total	**764,954**	**182,104**
III.	**RESULTAT BRUT FISCAL**		
	Bénéfice brut si T1 > T2 (A)		**582,851**
	Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		
V.	**REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)**		
	Exercice n - 4		
	Exercice n - 3		
	Exercice n - 2		
	Exercice n - 1		
VI.	**RESULTAT NET FISCAL**		
	Bénéfice net fiscal (A - C)		**582,851**
	ou déficit net fiscal (B)		
VII.	**CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES**		
VIII.	**CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER**		
	Exercice n - 4		
	Exercice n - 3		
	Exercice n - 2		
	Exercice n - 1		

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

B33 **DETERMINATION DU RESULTAT COURANT APRES IMPOTS**

DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

en milliers de DH

I. DETERMINATION DU RESULTAT	MONTANT
. Résultat courant d'après le compte de produits et charges	555,755
. Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	7,041
. Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	102,736
. Résultat courant théoriquement imposable (=)	460,059
. Impôt théorique sur le résultat courant (-)	177,123
. Résultat courant après impôts (=)	378,632
II. INDICATIONS DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES	**NEANT**

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

B34 **DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE**

EXERCICE AU 31/12/2024

En milliers de DH

NATURE	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations TVA de l'exercice 3	Solde fin d'exercice 4
A. T.V.A. Collectée	**65,013**	**515,225**	**523,379**	**56,859**
. Tva collectée	65,013	515,225	523,379	56,859
B. T.V.A. Récupérable	**32,713**	**266,925**	**270,733**	**28,905**
. Sur charges	20,107	154,941	159,230	15,818
. Sur immobilisations	12,606	111,985	111,504	13,087
B. T.V.A due ou crédit de T.V.A = (A - B)	**32,301**	**248,300**	**252,645**	**27,955**

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

B35 - PASSIFS EVENTUELS :

La BMCI a reçu de la part de l'office des changes, courant le mois mars 2023, un avis de vérification portant sur les opérations de change. La vérification et en cours.

La BMCI a reçu de la part de la CNSS au titre de son contrôle, des observations sur les régularisations proposées aux titres des périodes 2020 à 2024. La banque a présenté les détails et justificatifs demandés par la CNSS pour leur permettre de clôturer leur mission.

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

C1 **REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL**

En nombre
Exercice au 31-12-2024

Montant du capital (en milliers)	1,327,929
Montant du capital social souscrit et non appelé	
Valeur nominale des titres	2,732,401 DH

Nom , prénom ou raison sociale des principaux associés (1)	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %
		Exercice précédent	Exercice actuel	
1	2	3	4	5
BNP Paribas BDDI-Participations	1, BD Haussmann 75009-Paris France	8,862,017	8,861,417	66.73%
AXA Assurance Maroc	122, Avenue HASSAN II Casablanca	1,181,697	1,181,697	8.90%
ATLANTASANAD assurance	181, Bd d'Anfa Casablanca	1,120,351	1,120,351	8.44%
Divers actionnaires		2,115,221	2,115,821	15.93%
TOTAL		**13,279,286**	**13,279,286**	**100.00%**

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

C2

AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

Au 31/12/2024

Nom de l'établissement : **BMCI**
Article IS : **01084015**

En milliers de DH

	MONTANT		MONTANT
A- Origine des résultats affectés (AGO Juin 2024)		**B- Affectation des résultats**	
Report à nouveau	778 399	Réserve légale	-
Résultats nets en instance d'affectation	-	Dividendes	239 027
Résultat net de l'exercice	193 922	Autres affectations	-
Prélèvements sur les bénéfices	-	Report à nouveau	733 294
Autres prélèvements	-		
TOTAL A	**972 321**	**TOTAL B**	**972 321**

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

C3 **RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES**

Au 31/12/2024

Nom de l'établissement : BMCI

En milliers de DH

	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES	**9 840 115**	**9 787 064**	**9 039 693**
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE			
1- Produit net bancaire	3 556 540	3 195 615	2 934 655
2- Résultat avant impôts	516 289	403 473	288 624
3- Impôts sur les résultats	224 398	209 551	44 283
4- Bénéfices distribués	239 027	239 027	132 793
5- Résultats non distribués (mis en réserve ou en instance d'affectation)			
RESULTAT PAR TITRE (en dirhams)			
Résultat net par action ou part sociale	21,98	14,60	18,40
Bénéfice distribué par action ou part sociale			
PERSONNEL			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	918 376	857 423	825 706
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	2 658	2 688	2 789

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

C4 **DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS**

DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

I. DATATION

Date de clôture (1)	AU 31/12/2024
Date d'établissement des états de synthèse (2)	MARS 2025

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.

II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

Dates	Indications des événements	
	Favorables	Néant
	Défavorables	Néant

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

C6

EFFECTIFS
AU 31/12/2024

en nombre

EFFECTIFS	31/12/2024	31/12/2023
Effectifs rémunérés	2 647	2 691
Effectifs utilisés	2 477	2 585
Effectifs équivalent plein temps	2 477	2 585
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)	1 194	1 213
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)	1 453	1 478
Cadres (équivalent plein temps)	1 399	1 395
Employés (équivalent plein temps)	1 248	1 296
dont effectifs employés à l'étranger	-	-

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

C7 TITRES ET AUTRES ACTIFS GERES OU EN DEPOTS

DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

En milliers de DH

TITRES	Nombre de titres		Montants en milliers de DH	
	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2023
Titres dont l'établissement est dépositaire	123 633 673	120 632 548	79 833 002	70 708 489
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Titres d'OPCVM domicilée dont l'établissement est dépositaire	28 346 278	9 893 991	9 801 507	6 587 639
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire				
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion				

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

C8

RESEAU

Au 31/12/2024

Nom de l'établissement : **BMCI**

en nombre

RESEAU	31/12/2024	31/12/2023
Guichets permanents	295	307
Guichets périodiques	1	1
Distributeurs automatiques de banque et guichets automatiques de banque	294	308
Succursales et agences à l'étranger		
Bureaux de représentation à l'étranger		

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

CHIFFRES D'AFFARES HORS TAXES AU 31-12-2024

Deuxième semestre 2024	Premier semestre 2024	Deuxième semestre 2023	Premier semestre 2023
2 425 490	2 465 550	2 368 039	2 258 283

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

ACTIF DE LA FENETRE PARTICIPATIVE

DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

en milliers de DH

ACTIF	31/12/2024	31/12/2023
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	**45 881**	**78 385**
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	**449**	**479**
. A vue	449	479
. A terme		
Créances sur la clientèle	**694 185**	**524 214**
. Créances sur Mourabaha	694 185	524 214
. Créances sur Salam		
. Créances sur autres financements participatifs		
. Autres créances sur la clientèle		
Titres de transaction et de placement		
. Dont Certificats de Sukuk		
Biens acquis dans le cadre de finacements participatifs		
Immobilisations données en Ijara		
Titres d'investissement titres de participation et emplois divers		
. Dont Certificats de Sukuk		
. Dont titres de Moudaraba et Moucharaka		
Dépôts d'investissements et Wakala Bil Istithmar placés		
Autres actifs	**8 719**	**4 530**
Total des actifs	**749 234**	**607 608**

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

PASSIF DE LA FENETRE PARTICIPATIVE

DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

en milliers de DH

PASSIF	31/12/2024	31/12/2023
Banques centrales, Trésor public,Service des chèques postaux		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilées	240 053	180 190
. Dettes sur Mourabaha		
. Dettes sur Salam		
. Dettes sur autres financements participatifs		
. Autres dettes sur les établissements de crédit et assimilés	240 053	180 190
Dépôts de la clientèle	24 275	16 736
. Comptes à vue créditeurs	23 368	14 627
. Autres comptes créditeurs	907	2 109
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs		
. Dettes sur Mourabaha		
. Dettes sur Salam		
. Dettes sur autres financements participatifs		
Autres passifs	257 923	192 703
Provisions pour risques et charges	75	64
Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus		
Dotation en capital	205 000	205 000
Reports	12 916	6 487
Résultat de l'exercice	8 991	6 429
Total des passifs	749 234	607 608

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES DE LA FENETRE PARTICIPATIVE

DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

en milliers de DH

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	31/12/2023	31/12/2022
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	**19 460**	**15 096**
Rémunération et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	-	-
Rémunération et produits assimilés sur opérationsavec la clientèle	19 269	14 531
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuks	-	430
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
Commission sur prestations de service	191	135
Autres produits bancaires	-	-
Transfert de charges sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus	-	-
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	**30**	**29**
Charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	-	-
Charges sur opérations avec la clientèle	-	-
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Autres charges bancaires	30	29
Charges sur immobilisations	-	-
Transfert de produits sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	**19 430**	**15 067**
Produits d'exploitation non bancaire		
Charges d'exploitation non bancaire		
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	**4 799**	**4 799**
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	**11**	**64**
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES		
RESULTAT COURANT	**14 620**	**10 205**
RESULTAT NON COURANT	-	-
RESULTAT AVANT IMPOTS	**14 620**	**10 205**
Impôts théorique	5 629	3 776
RESULTAT APRES IMPOT	**8 991**	**6 429**

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

DETTE ENVERS LA CLIENTELE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS

AU 31/12/2024

en millier de DH

DETTES	SECTEUR PUBLIC	SECTEUR PRIVE			Total 31/12/2024	Total 31/12/2023
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
DETTES ENVERS LA CLIENTELE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS						
- Mourabaha						
- SALAM						
- Autre financements participatifs						

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

TABLEAU DE VARIATION DES BIENS ACQUIS DANS LE CADRE DE FINANCEMENTS PARTICIPATIFS

AU 31/12/2024

en milliers de DH

BIENS	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions ou transfert au cours de l'exercice	Montant des cessions au cours de l'exercice		Montant brut au 31/12/2024	Provisions						Montan net au 31/12/2024
			Exploitation bancaire	Exploitation non bancaire		Montant des provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des reprises sur biens sortis	Montant des reprises sur biens sortie	Montant des reprises sur bien en stocks	Cumul à la fin de l'exercice	
BIENS ACQUIS - MOURABAHA												
-Biens mobiliers												
-Biens immobiliers												
BIENS ACQUIS - MOURABAHA POUR DONNEUR D'ORDRE	-	193 059	193 059	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-Biens mobiliers		3 248	3 248		-							
-Biens immobiliers	-	189 811	189 811		-	-	-	-	-	-	-	-
BIENS ACQUIS - AUTRES FINANCEMENTS PARTICIPATIFS												
TOTAL	-	193 059	193 059	-	-	-	-	-	-	-	-	-

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

TABLEAU DES MARGES CONSTATEES D'AVANCE SUR MOURABAHA

DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

en milliers de DH

BIENS	Montant brut au début de l'exercice	Marges sur opérations de l'exercice	Quote-part reprise en compte de résultat	Quote-part constatée en rémunération réservée	Quote-part de marge abandonnée	Montant brut au 31/12/2024	Encours des créances Mourabaha au 31/12/2024
MARGES CONSTATEES D'AVANCE SUR MOURABAHA AVEC LES ETABLISSEMENT DE CREDIT ET ASSIMILES							
MARGES CONSTATEES D'AVANCE SUR MOURABAHA AVEC LA CLIENTELE							
- MOURABAHA							
- MOURABAHA POUR DONNEUR D'ORDRE	137 843	64 245	19 269	0	187	182 632	692 396
TOTAL	137 843	64 245	19 269	0	187	182 632	692 396



RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2024

BDO Audit, Tax & Advisory

AC9, Rue Al Maysse, Secteur 15,
Hay Ryad 10100 Rabat
Maroc

Fidaroc Grant Thornton

7, Boulevard Driss Slaoui
Casablanca
Maroc

Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie

(BMCI)

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

BDO Audit, Tax & Advisory

AC9, Rue Al Maysse, Secteur 15,
Hay Ryad 10100 Rabat
Maroc

Fidaroc Grant Thornton

7, Boulevard Driss Slaoui
Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de
BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE
26, place des Nations-Unies Casablanca

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre banque, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 95 à 97 de la loi 17-95 telle qu'amendée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le Président du Conseil de Surveillance ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2024

1.1 Convention de prestations de services « SLA » conclue entre BMCI et BNP PARIBAS REGIONAL INVESTIMENT COMPANY (BRIC) *(Convention écrite)*

- **Personne concernée** : BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire dans BNP PARIBAS REGIONAL INVESTIMENT COMPANY (BRIC) et d'actionnaire indirect dans BMCI (à travers BNP IRB Participations).
- **Nature et objet de la convention** : Le contrat porte sur les conditions de réalisation pour le compte de BRIC (Client), des prestations de services par BMCI (Prestataire), entrant dans son domaine de compétences, et ce, suite au transfert à BMCI des prestations fournies par CIB Bahrein en faveur de BRIC. Ce contrat récapitule les domaines de compétences où les services du Prestataire sont sollicités par le Client, et pour lesquels le Prestataire déclare disposer des compétences et du savoir-faire nécessaires à leur exécution.

  Les domaines de prestations en question sont : Conformité - Ressources Humaines - Finance - Légal - IMEX - Sécurité - Achats - Risk ORM.
- **Modalités essentielles** :
  - **Date et durée** : Le contrat prend effet à compter du 1er janvier 2024 pour une durée d'une année, renouvelable par tacite reconduction d'année en année, sauf résiliation expresse faite par l'une ou l'autre des parties soussignées.
  - **Rémunération** : La facturation est établie annuellement sur la base du Tarif Journalier Moyen et du nombre de JH annuel défini pour la réalisation des prestations.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2024** : Convention ayant généré un montant comptabilisé en produits de 1 272 600 MAD.
- **Sommes reçues en 2024** : Néant

1.2 Avenant à la **convention de prestations de services intragroupe et de licence d'utilisation d'œuvres développées de BNP Paribas conclue entre BNP Paribas & BMCI** *(Convention écrite)*

- **Personne concernée** : BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire indirect dans BMCI (à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations).
- **Nature et objet de la convention** : La convention porte sur les services IT et licences d'utilisation des œuvres développées de BNP Paribas. Les avenants modifiant la convention initiale porte sur :
  - **Avenant N° 1** : La mise à disposition de BMCI du nouveau master de Core Banking.
  - **Avenant N° 2** : La précision sur l'ensemble de la facturation au titre de l'exercice 2021 (hors Master Core Banking couvert par l'avenant N°1) ;
  - **Avenant N° 3** :
    - Introduire les prestations et services IT et de licences d'utilisation d'œuvres développées par BNP Paribas dûment utilisées par la BMCI mais non indiquées au niveau de la convention.
    - Expliciter les règles de facturation des prestations de services IT et de licences d'utilisation d'œuvres développées par BNP Paribas.
    - Acter le décommissionnement de l'outil NEOS.
  - **Avenant N° 4** : La modification des conditions financières applicables au titre de l'exercice 2022.
  - **Avenant N° 5** : La mise en place des nouvelles clauses contractuelles types de l'UE en vue de garantir le respect des exigences applicables en matière de protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (Règlement Général sur la Protection des Données). L'avenant vise également à détailler l'ensemble des typologies de traitements opérés sur les applicatifs (AML NET REVEAL/ATLAS2/...)
  - **Avenant N° 6** :
    - Introduire les prestations de services IT et de licence d'utilisation d'œuvres développées par BNP PARIBAS, à savoir E Banking et Home Banking, JIRA et Confluence, utilisées par la BMCI.
    - Retirer les prestations de services IT et de licence d'utilisation d'œuvres développées par BNP PARIBAS, à savoir ATLAS, du champ d'application de la convention.
    - Mettre à jour les montants des applications et des services IT associés au titre de l'année 2023.
  - **Avenant N° 7** :
    - Retirer les prestations de service IT et de licence d'utilisation d'œuvres développées par BNP PARIBAS « BNPINET » du champ d'application du contrat et ce, suite à son décommissionnement.
    - Supprimer la facturation liée à l'utilisation de l'applicatif « EBANKING » tout en maintenant son utilisation par le bénéficiaire.
    - Mettre à jour les montants des applications et des services IT associés au titre de l'année 2024 (AML NET REVEAL - CONFLUENCE - HOME BANKING - JIRA - SONAR - SWIFT SIBES - VINCI - WEBDOC)

- **Modalités essentielles :**
  - **Date et durée :** La convention initiale conclue entre BNP Paribas et BMCI en date du 1er janvier 2016 a été modifiée par des avenants, le dernier a été autorisé par le conseil de surveillance du 08 mars 2024.
  - **Rémunération :** Versement des redevances par BMCI à BNP Paribas en contrepartie des droits d'utilisation, de prestations de maintenance applicative et des prestations d'hébergement pour chacun des applicatifs (AML NET REVEAL/ BNPINET/ CONFLUENCE/ EBANKING/ HOME BANKING...).
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2024 :** Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges de 119 710 277 MAD.
- **Sommes versées en 2024 :** Néant.

1.3 Avenant à la **convention tripartite RATANET IT Services master agreement conclue entre BMCI, BNP Paribas Groupe Service Center S.A. et BNP Paribas Personal Finance** *(Convention écrite)*

- **Personne concernée :** BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire dans BNP Paribas Personal Finance et d'actionnaire indirect dans BMCI (à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations).
- **Nature et objet de la convention :** Convention tripartite portant sur la fourniture des prestations relatives aux développements informatiques sur l'outil RATAMA et sa maintenance, étant rappelé que la BMCI dispose déjà d'une licence d'utilisation de cet outil.

  L'avenant porte sur la modification des tarifs des prestations de services techniques réalisées dans le cadre du contrat initial liant BMCI, BNPP PF et BNPP GSC (augmentation de 325€ à 382€ par jour, soit une hausse de 18%).
- **Modalités essentielles :**
  - **Date et durée :** La convention initiale a été autorisée par le conseil de surveillance du 02 novembre 2018 avec effet rétroactif à compter du 1er janvier 2018. L'avenant entre en vigueur à compter du 1er décembre 2024.
  - **Rémunération :**
    - Au titre des prestations de développement, suivant un devis arrêté sur la base du nombre de J/H et d'un coût J/H de 382 € HT.
    - Au titre de la maintenance :
      - Pour la solution actuelle : redevance annuelle de 53 000 EUR HT, qui représente 15% du coût de licence acquise et développements initiaux ;
      - Pour chaque nouveau lot développé : redevance annuelle sur la base de 15% HT du coût de chaque nouveau lot développé ;
      - Les développements inférieurs à un J/H sont exclus de la base de calcul de la maintenance ;
      - La facturation annuelle au titre de la maintenance est capée à 91 KEUR, couvrant une enveloppe de 60 J/H.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2024 :** Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges de 580 715 MAD
- **Sommes versées en 2024 :** 580 715 MAD.

1.4 Avenant à la **convention de prestations de services intragroupe (Build et Run) et de licences d'œuvres développées conclue entre BMCI et BDSI** *(Convention écrite)*

- **Personne concernée** : BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire dans les deux entités (Indirect dans BMCI à travers BNP Paribas IRB Participations) et BMCI en sa qualité d'actionnaire et d'administrateur dans la société BDSI.
- **Nature et objet de la convention** : La convention porte sur les services IT et licences d'utilisation des œuvres développées. Les avenants modifiant la convention initiale porte sur :
  - **Avenant N° 1 :**
    - Cet avenant, portant sur les conditions particulières, a été mis en place principalement en vue d'introduire la possibilité de dépassement du plafond établi par le contrat initial, dans le cas où la BMCI serait amenée à demander des JH supplémentaires pour faire face à des demandes ponctuelles non prévues initialement.
  - **Avenant N° 2 :**
    - L'intégration des nouveaux services Cloud, ainsi que la nouvelle prestation « Plateforme Finance Afrique » et l'affectation du Service Accompagnement et Expertise aux Services BUIL et RUN ;
    - La mise à jour des niveaux de services, KPI et Reporting ;
    - La revue de l'Annexe Financière dans sa rubrique « Grille tarifaire et Coût des Services fournis » ;
    - La revue de l'Annexe « Gouvernance et Mesures d'escalade » avec mise à jour des objectifs de l'ordre du jour des comités, de la liste des participants et de la périodicité ;
    - La mise à jour de l'Annexe « Conditions Générales » aux fins de leur alignement sur les normes de la réglementation européenne du secteur bancaire (notamment les EBA Guidelines) ;
  - **Avenant N°3 :**
    - La fixation des modalités de régularisation des facturations annuelles émises en début d'année ;
    - La mise en place d'un nouveau Catalogue de Services ;
    - La fixation des coûts de services RUN et BUILD au titre des exercices 2022 et 2023.
  - **Avenant N° 4 :**
    - La modification des « Conditions Financières », les parties conviennent de fixer les coûts des services RUN et BUILD au titre du S1 2024.
  - **Avenant N° 5 :**
    - La modification des « Conditions Financières », les parties conviennent de fixer les coûts des services RUN et BUILD au titre du T3 2024.
  - **Avenant N° 6 :**
    - La modification des « Conditions Financières », les parties conviennent de fixer les coûts des services RUN et BUILD au titre du T4 2024.
  - **Avenant N° 7 :**
    - La modification des « Conditions Financières », les parties conviennent de fixer les coûts des services RUN et BUILD au titre du T1 2025.

- **Modalités essentielles :**
  - **Date et durée :** La convention initiale a été modifiée par des avenants le dernier date du 12 décembre 2024 avec effet à compter du 1er janvier 2025.
  - **Rémunération :**
    - Facturation selon l'avenant n°4 avec un coût total des services fournis pour le S1 2024 arrêté à 84 444 KMAD et détaillé comme suit :
      - Service RUN IT : 40 844 KMAD
      - Service BUILD IT : 39 682 KMAD
      - Service non IT : 3 918 KMAD
    - Facturation selon avenant n°5 avec un coût total des services fournis pour le T3 2024 arrêté à 40 312 KMAD et détaillé comme suit :
      - Service RUN IT : 20 471 KMAD
      - Service BUILD IT : 19 841 KMAD
    - Facturation selon avenant n°6 avec un coût total des services fournis pour le T4 2024 arrêté à 31 992 KMAD et détaillé comme suit :
      - Service RUN IT : 18 144 KMAD
      - Service BUILD IT : 13 848 KMAD
    - Facturation selon avenant n°7 avec un coût total des services fournis pour le T1 2025 arrêté à 27 969 KMAD et détaillé comme suit :
      - Service RUN IT : 16 920 KMAD
      - Service BUILD IT : 11 049 KMAD
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2024 :** Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges de 77 748 325 MAD et en immobilisations de 73 278 991 MAD.
- **Sommes versées en 2024 :** 155 940 920 MAD.

1.5 Avenant à la **convention de fourniture de services intragroupe maintenance SICLID conclue entre BMCI et CENTRAL EUROPE TECHNOLOGIES (CET)** *(Convention écrite)*

- **Personne concernée :** BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire dans les deux entités (Indirect dans BMCI à travers BNP Paribas IRB Participations).
- **Nature et objet de la convention :** La convention porte sur les conditions de fourniture par le prestataire CET des services de maintenance de l'outil SICLID. Les services de maintenance réalisés dans le cadre de cette convention sont :
  - La maintenance de mise à jour ;
  - La maintenance corrective et support ;
  - La maintenance évolutive / implémentation projet.

  Les avenants conclus portent sur :
  - **Avenant N°1 :** L'avenant conclu porte sur la modification, au regard de l'inflation, du prix du TJM applicable aux services suivants :
    - Services de développement / maintenance évolutive / implémentation projets ;
    - Services de maintenance corrective et support.
  - **Avenant N°2 :** porte sur la modification du TJM des services suite à une meilleure négociation et optimisation des coûts moyens pour le TJM passé de 354€ à 350€ :
    - Services de maintenances et développement de l'application SICLID, système de gestion des crédits à la consommation utilisée par la BUCC ;
    - Services de maintenance corrective et support.

- **Modalités essentielles :**
  - **Date et durée :** La convention initiale a été conclue en date du 12 décembre 2022 et autorisée par le conseil de surveillance du 25 novembre 2022 pour une durée de 3 années, renouvelable par tacite reconduction une fois pour la même période et modifiée par deux avenants, le premier daté du 09 juin 2023 et autorisé par le conseil de surveillance du 24 mai 2023 et le deuxième avenant conclu en juillet 2024 avec date d'effet le 01 janvier 2024.
  - **Rémunération :** La rémunération des prestations objet de la convention fait l'objet des règles suivantes :
    - Au titre des services de développement / maintenance évolutive / implémentation projets : CET soumet à BMCI une proposition de devis indiquant le nombre J/H nécessaires à la réalisation du projet.
    - Au titre des services de maintenance corrective et support : le budget est révisé annuellement en fonction du nombre des demandes traitées l'année précédente.

    Le taux journalier appliqué au nombre de JH est désormais de 350€ au lieu 354 € / JH hors TVA, incluant un mark-up de 5%.

- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2024 :** Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges de 3 353 041 MAD.
- **Sommes versées en 2024 :** 3 353 041 MAD.

1.6 Convention de prestation de service intragroupe conclue entre BNP Paribas Fortis NV et BMCI *(Convention écrite)*

- **Personne concernée :** BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire dans les deux entités (Indirect dans BMCI à travers BNP Paribas IRB Participations).
- **Nature et objet de la convention :** La présente convention s'inscrit dans le cadre de la mise à jour de la documentation contractuelle conclue entre le prestataire à travers le Global Factoring Compétence Center (GFCC) et les bénéficiaires des prestations telles que définies dans le « CHARTE DU GLOBAL FACTORING COMPETENCE CENTRE » dans l'objectif de mieux refléter les récents changements dans l'organisation de la filière Factoring, et intégrer les travaux de construction, de développement et de migration du nouveau SI. Il décrit ainsi les missions, les responsabilités du Global Factoring Compétence Center (GFCC) vis-à-vis de BMCI en tant qu'entité d'affacturage, et remplace tous contrats antérieurs entre les parties, en relation avec le même sujet.
- **Modalités essentielles :**
  - **Date et durée :** Convention prend effet à compter du 01 janvier 2024 et est conclue pour une durée de 3ans, tacitement renouvelable une fois pour la même période.
  - **Rémunération :** La rémunération de la prestation objet de la convention est déterminée sur la base du taux de jour homme de toutes prestations de 449,27€ hors TVA majoré d'un mark-up de 5%.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2024 :** Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en charges.
- **Sommes versées en 2024 :** Néant

1.7 Convention de prestation de services informatiques intragroupe conclue entre BMCI et BNP Paribas (Applicatif QUANTEXA) *(Convention écrite)*

- **Personne concernée :** BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire indirect dans BMCI (à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations).

- **Nature et objet de la convention :** La convention de prestation de services informatiques (Application Quantexa) s'inscrit dans le cadre du dispositif de lutte contre le blanchiment d'argent dans les opérations de Trader Finance, en réponse aux exigences du groupe BNP Paribas.
  A ce titre, le contrat a pour objet d'arrêter les conditions particulières de réalisation par BNP Paribas (via sa filière CIB) des services de Run en faveur de la BMCI sur l'application QUANTEXA.
  Le service Quantexa est responsable de la :
  - Surveillance des produits et chaines d'approvisionnement liés au commerce ;
  - Attribution de scores basés sur le risque ;
  - Détection des tendances inhabituelles et/ou suspectes nécessitant une analyse approfondie (ex : Corruption, Blanchiment d'argent, ...) ;

  La méthodologie utilisée se présente comme suit :
  - Recueil des données à partir des systèmes opérationnels
  - Enrichissement par des sources de données certifiées externes
  - Etablissement des liens commerciaux et sociaux avec le client
  - Affichage de données fiables
- **Modalités essentielles :**
  - **Date et durée :** Convention conclue en date du 06 août 2024 (dernière signature) pour une durée de 3 ans à partir de la date d'entrée en vigueur tacitement renouvelable une fois pour la même période.
  - **Rémunération :** La rémunération de la prestation objet de la convention fait l'objet des règles suivantes :
    - Facturation sur la base de volume de MT700 généré par BMCI dans IVISION
    - Méthodologie du calcul du prix unitaire : (Volume MT700 généré par BMCI dans IVISION / Volume de MT700 total généré dans IVISION) * (Budget BAU Quantexa + coûts du Support Quantexa) + Mark-up 5%
    - Le volume de MT700 généré par BMCI pour calculer la facturation de 2024 est de 1519
    - Le montant de la facturation 2024 est de 75K€ : Coût de RUN 40K€ & Coût de Projet 35K€
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2024 :** Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en charges.
- **Sommes versées en 2024 :** Néant.

1.8 Avenant à la **convention de prestations de services intragroupe et de licence d'utilisation d'œuvres développées** par **BNP Paribas conclue entre BNP Paribas et BMCI (périmètre GM)** *(Convention écrite)*

- **Personne concernée :** BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire indirect dans BMCI (Indirect dans BMCI à travers BNP Paribas IRB Participations).
- **Nature et objet de la convention :** La convention de prestation de services informatiques Périmètre GM a pour objet de préciser les conditions financières applicables aux applicatifs et aux services y afférents en faveur de BMCI.

L'avenant a pour objet de (i) retirer les prestations de services IT et de licence d'utilisation d'œuvres développées par BNP PARIBAS « Atlas/Orion » et « Case » du champ d'application du Contrat, (ii) de préciser l'ensemble des facturations des applications et des services IT associés au titre de l'année 2023 et (iii) supprimer la facturation liée à l'utilisation des applicatifs « Atlas/Orion » et « Case » suite à leur décommissionnement.

- **Modalités essentielles :**
  - **Date et durée :** La convention conclue en date du 21 mars 2022 avec effet rétroactif le 1er janvier 2021 a été autorisée par le conseil de surveillance du 22 février 2022 et modifiée par avenant daté du 26 mai 2024 avec effet rétroactif le 1er mai 2024 et autorisé par le conseil de surveillance du 24 mai 2024.
  - **Rémunération :** BMCI verse des redevances à BNP Paribas en contrepartie des droits d'utilisation, de prestations de maintenance applicative et des prestations d'hébergement pour chacun des applicatifs objet de cette convention.

    Le prix est calculé sur la base des coûts totaux majorés d'un mark-up de 5%. La clé d'allocation est le nombre d'employés faisant l'objet de la surveillance.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2024 :** Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges de 20 461 MAD.
- **Sommes versées en 2024 :** Néant.

1.9 **Convention de prestation de services informatiques intragroupe conclue entre BMCI et BNP Paribas** Partners For Innovation Global Connect **(Service BACKBONE)** *(Convention écrite)*

- **Personne concernée :** BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire dans les deux entités (Indirect dans BMCI à travers BNP Paribas IRB Participations).
- **Nature et objet de la convention :** La convention de prestation de services informatiques porte sur les conditions de prestation de services de télécommunication et services accessoires.

  Le service BACKBONE est un réseau informatique international du Groupe BNP Paribas (Backbone : Support ITGP Télécom & services centraux Télécom) et permet l'accès aux datacenters globaux du Groupe et aux datacenters régionaux ainsi que la connexion vers les fournisseurs autorisés du Cloud. Il permet l'accès au IAN (Internet Access Network) qui offre des services de browsing, web-hosting, O365 et connexions partenaire.

  Le service comprend :
  - Le cryptage du réseau entre les datacenters Marne et Bastogne ;
  - Support 24/24, 7/7 ;
  - Monitoring de la capacité et de la consommation ;
  - Test annuel de résilience.
- **Modalités essentielles :**
  - **Date et durée :** Convention conclue en date du 13 novembre 2024 (dernière signature) avec date d'effet à compter du 1er avril 2024 pour une durée de 3 ans renouvelable par tacite reconduction une fois pour la même période.
  - **Rémunération :** La rémunération de la prestation objet de la convention est calculée à partir des coûts totaux suivants et des clés d'allocation suivantes (méthodologie Cost+ Pricing) :
    - Le coût de l'infrastructure du backbone est directement affecté à chaque POP. Le coût de chaque POP est ensuite alloué aux entités connectées sur ce POP ;
    - L'effectif des collaborateurs permanents de BMCI est utilisé comme clé d'allocation des coûts des POPs sur lesquels BMCI est connectée.

- Mark-up (%) : 5% sur les coûts.

- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2024** : Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges de 422 669 MAD.
- **Sommes versées en 2024** : 216 464 MAD.

1.10 Convention de prestation de services informatiques intragroupe conclue entre BMCI et BNP Paribas Partners For Innovation Global Connect (Service CAMPUS) *(Convention écrite)*

- **Personne concernée** : BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire dans les deux entités (Indirect dans BMCI à travers BNP Paribas IRB Participations).
- **Nature et objet de la convention** : La convention de prestation de services informatiques porte sur les conditions de prestation de services de télécommunication et services accessoires.

  Les prestations de support réalisées consistent en la gestion des incidents, gestion de la maintenance et l'obsolescence, configuration, service client dans le contexte de renforcement des normes de sécurité du groupe :

  - CAMPUS POP est une infrastructure de sécurité obligatoire entre les réseaux WIN et les bâtiments locaux du LAN, qui inclue les firewalls de sécurité, les switches d'hosting et serveurs DNS/DHCP.
  - CAMPUS INET : Support des Firewalls, Proxies et DNS (serveurs de management exclus).
- **Modalités essentielles** :
  - **Date et durée** : Convention conclue en date du 05 novembre 2024 et prend effet à compter du 1er avril 2024 pour une durée de 3 an renouvelable par tacite reconduction une fois pour la même période.
  - **Rémunération** : La rémunération de la prestation objet de la convention est calculée à partir des coûts totaux suivants et des clés d'allocation suivantes :
    - Les services CAMPUS POP et CAMPUS INET sont facturés sur la base des équipements installés sur le territoire. Pour chaque équipement, sont facturés :
      - L'amortissement, et la maintenance ;
      - Le support 24/7 de cet équipement, la gouvernance et l'administration du service.
    - Clé d'allocation :
      - Pour les services CAMPUS POP & CAMPUS INET : Liste des équipements identifiés et validés par BMCI ;
      - Pour les autres services : Nombre de collaborateurs permanents de BMCI (source : Refog) pour CAMPUS LAN & WIFI support.
    - Mark-up (%) : 5% sur les coûts.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2024** : Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges 953 904 MAD.
- **Sommes versées en 2024** : 763 158 MAD.

1.11 Convention de prestation de services informatiques intragroupe conclue entre BMCI et BNP Paribas Partners For Innovation Global Connect (Service WIN CONNECT) *(Convention écrite)*

- **Personne concernée** : BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire dans les deux entités (Indirect dans BMCI à travers BNP Paribas IRB Participations).
- **Nature et objet de la convention** : La convention de prestation de services informatiques porte sur les conditions de prestation de services de télécommunication et services accessoires.

Le service Win Connect (Service WIN DATA lien de 2x160 M) se compose de :

- 2 circuits reliants les sites du Bénéficiaire au Réseau WIN Backbone POP
- 2 routeurs (CPE)/switches
- Support 24h/24 et 7j/7
- Supervision de la capacité et de la consommation

La notification de livraison « WIN Ready letter » détaille le service technique, le niveau de service et les contacts de support en cas d'incidents.

- **Modalités essentielles :**
  - **Date et durée :** Convention conclue en date du 02 décembre 2024 et prend effet à compter du 1er avril 2024 pour une durée de 3 ans renouvelable par tacite reconduction une fois pour la même période.
  - **Rémunération :** Le prix est calculé à partir des coûts totaux suivants et des clés d'allocation suivantes (méthodologie Cost+ Pricing) :
    - **Mark-up (%) :** 5% sur les coûts ;
    - **Clé d'allocation :** Nombre de collaborateurs permanents de BMCI (source : Refog) ;
    - Coût total de l'infrastructure constitué des éléments suivants :
      - Le coût des deux liaisons internationales raccordant le territoire au backbone en Europe;
        Le coût d'amortissement et de maintenance des équipements d'extrémité installés sur le territoire marocain (routeurs) ;
      - Le coût du support 24/7, de la gouvernance, et de l'administration du service.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2024 :** Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges de 956 470 MAD.
- **Sommes versées en 2024 :** 603 823 MAD.

1.12 Avenant à la convention de prestation de services informatiques RUN sur l'application « Record Keeping » conclue entre BNP Paribas et BMCI *(Convention écrite)*

- **Personne concernée :** BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire indirect dans BMCI (à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations).
- **Nature et objet de la convention :** La convention de prestation de services informatiques RUN porte sur la réalisation de l'application « Record Keeping ».

  Il a pour objet d'arrêter les conditions générales et particulières de réalisation par BNP Paribas, via sa filière CIB, des services de RUN et de concession de Licences en faveur de BMCI, de l'application « Record Keeping ».

  Record Keeping enregistre et archive les E Com (communications électroniques : message, chat) sur une liste convenue de canaux et/ou d'utilisateurs d'E-Com à des fins réglementaires et de monitoring.

  L'avenant vient d'amender le contrat initial et d'élargir la prestation de record keeping en incluant également les communications vocales des Front Officers.

Modalités essentielles :

- **Date et durée :** La convention initiale est conclue pour une durée de 3 ans renouvelable une fois pour la même période avec effet à compter du 02 mai 2023. Cette convention a été complétée par avenant daté du 03 décembre 2024.
- **Rémunération :** Le prix est calculé à partir des coûts totaux suivants et de la clé d'allocation suivante (méthodologie Cost+ Pricing) :
  - **Mark-up (%) :** 5% sur les coûts ;
  - **Clé d'allocation :** Nombre d'employés faisant l'objet de la surveillance ;
  - **Coût indicatif** selon l'avenant de 850€ par an par employé faisant l'objet de la surveillance, sur la base de 18 employés (14 employés CPBS, 4 employés ALMT) à 15 300€ HT par an, au lieu de 810€ par an par employé faisant l'objet de la surveillance, selon le contrat initial, sur la base de 17 employés (13 employés CPBS, 4 employés ALMT) à 13 770€ HT.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2024 :** Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges de 156 355 MAD.
- **Sommes versées en 2024 :** Néant.

1.13 Avenant à la convention d'assistance et de prestations de services conclue entre BMCI et BMCI Banque Offshore *(Convention écrite)*

- **Personne concernée :** BMCI en sa qualité d'actionnaire dans la société BMCI Banque Offshore, Monsieur Hicham SEFFA en sa qualité du Président du Conseil d'Administration dans BMCI Banque Offshore et Président du Directoire dans BMCI et Monsieur Samir MEZINE en sa qualité d'Administrateur dans BMCI Banque Offshore et Directeur Général de BMCI.
- **Nature et objet de la convention :** La convention initiale, annulant et remplaçant le contrat d'Assistance Technique datant de 2006, régit les prestations de services fournies par BMCI au profit de BMCI Banque Offshore.

  L'avenant conclu en 2024 a été complété par l'intégration des prestations fournies par BMCI au profit de BMCI Banque Offshore dans le domaine ALM/Treasury.

  Ainsi, les annexes de la convention initiale ont été complétées suivant les termes ci-après :
  - Définir les activités confiées par BMCI au profit de BMCI Banque Offshore dans le domaine ALM/Treasury ainsi que les indicateurs de performance et la tarification ;
  - Assurer d'une manière permanente les prestations de pilotage du risque de taux et du risque de liquidité.
- **Modalités essentielles :**
  - Date **de conclusion :** Avenant conclu en date du 12 décembre 2024.
  - **Date d'effet de l'avenant :** Le 1er janvier 2025.
  - **Rémunération :** La facturation sera établie annuellement sur la base de la formule suivante tenant compte d'un coût JH de 3.800,00 dirhams HT :

    Le coût total de la prestation = Tarif journalier moyen * Nbre JH annuel défini pour la réalisation des prestations

    Le paiement des factures sera effectué dans un délai de 60 jours maximum après la date de réception de la facture.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2024 :** Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en produits.
- **Sommes reçues en 2024 :** Néant.

1.14 Avenant à la convention d'assistance technique conclue entre BMCI et BMCI Leasing *(Convention écrite)*

- **Personnes concernées :** BMCI en sa qualité d'actionnaire dans la société BMCI Leasing, Monsieur Hicham SEFFA en sa qualité du Président du Conseil d'Administration dans la société BMCI Leasing et Président du Directoire dans BMCI et Monsieur Samir MEZINE en sa qualité d'Administrateur dans la société BMCI Leasing et Directeur Général de BMCI.
- **Nature et objet de la convention :** La convention initiale, annulant et remplaçant le contrat d'Assistance Technique datant de 2013, régit les prestations de services fournies par BMCI au profit de BMCI Leasing.

  L'avenant conclu en 2024 a été complété par l'intégration des prestations fournies par BMCI au profit de BMCI Leasing dans le domaine ALM/Treasury.

  Ainsi, l'Annexe 11 de la convention initiale a été annulée et remplacée suivant les termes ci-après :

  - Définir les activités confiées par BMCI au profit de BMCI Leasing dans le domaine ALM/Treasury ainsi que les indicateurs de performance et la tarification ;
  - Assurer d'une manière permanente les prestations de pilotage du risque de taux et du risque de liquidité.
- **Modalités essentielles :**
  - **Date et durée :** Avenant conclu en date du 12 décembre 2024.
  - **Date d'effet de l'avenant :** Le 1er janvier 2025.
  - **Rémunération :** La facturation sera établie annuellement sur la base de la formule suivante tenant compte d'un coût JH de 3.800,00 dirhams HT :

    Le coût total de la prestation = Tarif journalier moyen * Nbre JH annuel défini pour la réalisation des prestations

    Le paiement des factures sera effectué dans un délai de 60 jours maximum après la date de réception de la facture.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2024 :** Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en produits.
- **Sommes reçues en 2024 :** Néant.

1.15 Convention de prestations de services intragroupe conclue entre BMCI, BNP Paribas S.A et BNP Paribas London Branch *(Convention écrite)*

- **Personne concernée :** BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire dans les deux entités BMCI et BNP Paribas London Branch (indirect dans la BMCI à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations).
- **Nature et objet de la convention :** Convention de prestations de services a pour objet de fixer les conditions de surveillance des opérations et des communications (E-com et Voice com) remontées via différents outils Groupe, à travers le renforcement de la E-com et voice surveillance, ainsi que la Trade surveillance réalisées entre les opérateurs front office (vendeurs, traders, trésoriers) et leurs contreparties extérieures (clients, bancaires et finales).

  Les prestations seront assurées par BNP Paribas ou BNP Paribas SA. London Branch. Les services seront répartis entre ces derniers conformément à leur organisation interne (affectation selon la langue, ou complexité, type de communication...)

Les prestations objet du contrat, se présentent comme suit :

- **Service 1** : Surveillance des opérations
- **Service 2** : Surveillance des communications
- **Service 3** : Supervision et contrôles sur le dispositif de surveillance par la conformité

- **Modalités essentielles** :
  - **Date et durée** : Convention conclue en date du 12 décembre 2024 pour une durée de 3 ans renouvelable par tacite reconduction une fois pour la même durée.
  - **Rémunération** : La méthodologie Cost+Pricing est utilisée. Le prix est calculé à partir des coûts totaux et des clés d'allocation suivantes :
    - Nombre d'alertes clôturées par les prestataires pour le compte du Bénéficiaire par rapport au nombre total d'alertes clôturées au cours de la période.
    - Nombre d'employés monitorés par les prestataires pour le compte du bénéficiaire par rapport au nombre total d'employés monitorés au cours de la période.
    - Coût indicatif lié à la E-com et Trade surveillance est de 285 € HT par an et par employé faisant l'objet de la surveillance, soit sur la base de 18 employés de 5.130 € HT par an y compris le mark-up de 5%.

- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2024** : Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges de 8 101 899 MAD.

- **Sommes versées en 2024** : Néant.

1.16 Avenant à la convention cadre « Offre assistance cartes et packs BMCI » conclue entre BMCI, BMCI Assurance et Cover Edge (anciennement dénommée AXA Assistance Maroc) *(Convention écrite)*

- **Personne concernée** : BMCI en sa qualité d'actionnaire dans la société BMCI ASSURANCE.

- **Nature et objet de la convention** : BMCI et Cover Edge (anciennement « AXA ASSISTANCE ») ont conclu, en date du 28 juillet 2015, un contrat-cadre de partenariat intitulé « Offre assistance cartes et packs BMCI », ayant pour objet la distribution, par la BMCI, de produits d'assistance proposés par AXA ASSISTANCE MAROC aux clients détenteurs de cartes et de packs BMCI.

  Un premier avenant a été signé en date du 16 septembre 2016 modifiant la périodicité du paiement de la prime relative à la carte Infinite suivi d'un deuxième avenant daté du 25 décembre 2024 intégrant BMCI ASSURANCE, en tant qu'intermédiaire, et élargissant le périmètre du contrat-cadre à une nouvelle offre d'assistance applicable aux crédits à la consommation.

- **Modalités essentielles** :
  - **Date et durée** : L'avenant prend effet à compter du 01 janvier 2025.
  - **Rémunération** : BMCI prélève chaque mois les primes sur les comptes des souscripteurs ayant contracté des crédits à la consommation et souscrit aux produits d'assistance, à la même date de prélèvement de leur échéance du crédit à la consommation (montant de la prime en TTC : 60 MAD, 120 MAD et 180 MAD en fonction de la formule souscrite).
    BMCI reverse mensuellement la totalité de ces primes à BMCI assurance qui paiera à Cover Edge, de manière mensuelle, le montant des primes lui revenant (37,00 MAD/TTC) ainsi que le montant des taxes et de TVA y afférentes.

    La différence entre la prime prélevée et la prime reversée à la société d'assistance, représente la marge commerciale de BMCI Assurance.

- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2024** : Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en produits.

- **Sommes reçues en 2024 :** Néant.

1.17 Convention de prestations de services de notation de cadrage des règles de Risque conclue entre BMCI et BNP Paribas Group Service Center *(Convention écrite)*

- **Personne concernée :** BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire dans les deux entités (indirect dans BMCI à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations).
- **Nature et objet de la convention :** Le contrat porte sur les conditions de réalisation et de fourniture par le prestataire au bénéficiaire des services de notation et de codage des règles de risque :
  1. Développement de modèles de risque (Notation, Octroi, Arbre de décision)
  2. Développement de modèles sans risque (Recouvrement, Fraudes, Marketing)
  3. Backtesting (modèles nouvellement développés et existants)
  4. Révision indépendante de modèles et validation
  5. Support technique pour le déploiement des modèles
  6. Autres sujets analytiques
- **Modalités essentielles :**
  - **Date et durée :** Convention conclue pour une durée de 3ans, tacitement renouvelable trois fois pour une période de 1an chacune, à condition qu'avant la fin de la période de validité du contrat en cours, les parties s'entendent sous la forme d'un avenant au contrat sur le coût du Jour-Homme (JH) pour la prochaine période d'un an.
  - **Rémunération :** Le prix est calculé à partir des coûts totaux et des clés d'allocation suivants (méthodologie Cost+ Pricing) :
    - **Mark-up (%) : 10%**
    - **Clé d'allocation :** Tous les coûts directs et indirects liés à l'équipe Risk Hub Team, engagés par BNP Paribas Group Service Center pour rendre les services plus une majoration, qui pourra être périodiquement revue afin d'assurer une rémunération respectant le principe de non-dépendance.
      Le nouveau taux de majoration sera appliqué sous réserve d'un commun accord entre les parties et de la signature d'un avenant par les représentants de chaque partie.
      Le coût du JH est de 570 € hors TVA.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2024 :** Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en charges.
- **Sommes versées en 2024 :** Néant.

1.18 Convention de gestion du contrat d'Assurance Décès-IAD des emprunteurs du crédit à la consommation conclue entre BMCI, BMCI Assurance et AXA Assurance Maroc *(Convention écrite)*

- **Personne concernée :** BMCI en sa qualité d'actionnaire de la société BMCI ASSURANCE.
- **Nature et objet de la convention :** Couverture via Assurance Décès Invalidité (ADI) des risques de non-remboursement des crédits à la consommation. L'objectif étant de garantir à BMCI le remboursement du capital restant dû à la date du décès ou de l'invalidité absolue et définitive de l'adhérent.
- **Modalités essentielles :**
  - **Date et durée :** Convention conclue en date du 05 décembre 2024 et prend effet à compter du 01 octobre 2024, pour une durée d'une année.

- **Rémunération :** AXA Assurance Maroc versera à BMCI Assurance une commission équivalant à 60 % des primes encaissées au titre du contrat décès IAD, applicables aux produits de prêts personnels et de distribution.

- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2024 :** Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en produit.

- **Sommes reçues en 2024 :** Néant.

1.19 Convention de gestion du contrat d'Assurance Décès-IAD des emprunteurs du crédit privé et Intelaka conclue entre BMCI, BMCI Assurance et AXA Assurance Maroc *(Convention écrite)*

- **Personne concernée :** BMCI en sa qualité d'actionnaire de la société BMCI ASSURANCE.

- **Nature et objet de la convention :** Couverture via Assurance Décès Invalidité (ADI) des risques de non-remboursement des crédits privés et Intelaka. L'objectif étant de garantir à BMCI le remboursement du capital restant dû à la date du décès ou de l'invalidité absolue et définitive de l'adhérent.

- **Modalités essentielles :**

  - **Date et durée :** Convention conclue en date du 05 décembre 2024 et prend effet à compter du 01 octobre 2024, pour une durée d'une année.

  - **Rémunération :** AXA Assurance Maroc versera à BMCI Assurance une commission équivalant à

    - 60 % sur primes encaissées au titre du contrat décès IAD pour les crédits privés ;

    - 40% sur primes encaissées au titre du contrat décès IAD pour les crédits privés In Fine ;

    - 0% sur primes encaissées au titre du contrat décès IAD pour les crédits Intelaka.

- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2024 :** Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en produits.

- **Sommes reçues en 2024 :** Néant.

1.20 Convention de prestations de services conclue entre BMCI, BNP Paribas London Branch et BNP Arbitrage SNC - FOCS ***(Convention écrite)***

- **Personne concernée :** BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire dans les trois entités (indirect dans la BMCI à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations).

- **Nature et objet de la convention :** La convention s'inscrit dans le cadre du programme de remédiation officiel FRB / DMA Conduct et définit les conditions de surveillance des opérations et des communications (E-com et Voice com) ainsi que les risques de Fraude Interne de trading (Rogue Trading) remontées via différents outils Groupe.

  Il vise à renforcer la E-com et Voice surveillance, ainsi que la Trade surveillance réalisées entre les opérateurs front office (vendeurs, traders, trésoriers) et leurs contreparties extérieures (clients bancaires et finales).

  Les prestations seront assurées par BNP Arbitrage S.N.C et/ou BNP Paribas London Branch. Les services seront répartis entre ces derniers conformément à leur organisation interne (affectation selon la langue, ou complexité, type de communication...)

  Les prestations objet du contrat, se présentent comme suit :
  - Service 1 : Surveillance des opérations

- Service 2 : Surveillance des communications
- Service 3 : Surveillance des risques de Fraude de trading (Rogue Trading)

Modalités essentielles :

- **Date et durée** : Convention conclue en date du 12 décembre 2024 pour une durée de 3 ans renouvelable par tacite reconduction une fois pour la même durée.
- **Rémunération** : Le prix est calculé, suivant la méthodologie Cost+Pricing, à partir des coûts totaux avec un Mark-Up de 5% et des clés d'allocation suivantes :
  - **Service 1 Surveillance des opérations** : Nombre d'alertes clôturées par le prestataire pour le compte du bénéficiaire par rapport au nombre total d'alertes clôturées au cours de la période
  - **Service 2 Surveillance des communications** : Nombre d'employés monitorés par le prestataire pour le compte du bénéficiaire par rapport au nombre total d'employés surveillés au cours de la période
  - **Service 3 Surveillance des risques de Fraude de trading (Rogue Trading)** : Nombre d'alertes clôturées par les prestataires pour le compte du bénéficiaire par rapport au nombre total d'alertes clôturées au cours de la période.

    Le coût indicatif lié à la E-com et Trade surveillance est de 1 980 € HT par an et par employé faisant l'objet de la surveillance, soit sur la base de 18 employés de 35 640€ HT.

- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2024** : Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en charges.
- **Sommes versées en 2024** : Néant.

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE 2024

2.1 Contrat de couverture de crédit non confirmé conclu entre BMCI Banque Offshore et BMCI (Convention écrite)

- **Personnes concernées** : BMCI en sa qualité d'actionnaire dans la société BMCI Banque Offshore, Monsieur Hicham SEFFA en sa qualité du Président du Conseil d'Administration dans BMCI Banque Offshore et Président du Directoire dans BMCI et Monsieur Samir MEZINE en sa qualité d'Administrateur dans BMCI Banque Offshore et Directeur Général de BMCI.
- **Nature et objet de la convention** : Crédit non confirmé accordé par BMCI à BMCI Banque Offshore.
- **Modalités essentielles** :
  - **Date et durée** : Cette convention a été conclue en date du 28 juin 2022 et a pris effet à partir de la date de sa signature par les parties pour une durée indéterminée sauf résiliation de l'une ou de l'autre des parties sur notification écrite avec un préavis de trois mois.
  - **Rémunération** : En tant qu'emprunteur, BMCI Banque Offshore verse une rémunération en fonction de la duration de chaque avance, du montant par type de produit, du taux d'intérêts tel qu'établi par une grille publiée mensuellement par l'ALMT et du montant minimum du remboursement anticipé.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2024** : Convention ayant généré un montant comptabilisé en produits de 1.623.880,91 USD soit 16.173.529,09 MAD
- **Sommes reçues en 2024** : 1.623.880,91 USD soit 16.173.529,09 MAD.

2.2 Avenant à la convention instituant une commission d'apport et de partage de risque conclue entre BMCI et BMCI Leasing *(Convention écrite)*

- **Personne concernée :** BMCI en sa qualité d'actionnaire dans la société BMCI Leasing, Monsieur Hicham SEFFA en sa qualité du Président du Conseil d'Administration dans la société BMCI Leasing et Président du Directoire dans BMCI et Monsieur Samir MEZINE en sa qualité d'Administrateur dans la société BMCI Leasing et Directeur Général de BMCI.
- **Nature et objet de la convention :** Cette convention fixe les modalités de collaboration entre BMCI et BMCI Leasing et l'institution d'une commission d'apport pour les dossiers mis en place pour les clients BMCI ainsi que d'une commission de partage de risques.
  L'avenant a porté sur la modification/suppression des termes de l'article 4.2 de la convention intitulé « Participation en risque ».
  Ainsi, l'Article 4.2 de la convention a été annulé et remplacé suivant les termes ci-après :
  - La participation en risque de la BMCI ne s'appliquera pas pour les dossiers conclus et mis en loyers par BMCI Leasing avec les clients ou prospects BMCI, et ce à compter de la date de la signature de cet avenant.
    Par ailleurs, cette participation en risque de la BMCI continuera à s'appliquer à tous les contrats de crédit-bail conclus antérieurement à cet amendement.
- **Modalités essentielles :**
  - **Date et durée :** Cet avenant conclu en date du 6 avril 2022 a été autorisé par le Conseil d'Administration du 22 février 2022.
  - **Rémunération :** Au titre d'apport d'affaire, BMCI Leasing verse à BMCI 0,35% du montant HT de l'investissement.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2024 :** Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges de 8.123.606,77 MAD HT.
- **Sommes versées en 2024 :** 12.256.793,19 MAD TTC.

2.3 Convention de Prestations de services informatiques (RUN et Licences d'Utilisation sur les Œuvres Développées) / Périmètre ALMT conclue entre BMCI et BNP Paribas (Convention écrite)

- **Personne concernée :** BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire indirect dans BMCI (à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations).
- **Nature et objet de la convention :** La convention a pour objet d'arrêter les conditions générales et particulière de réalisation par BNP Paribas (via sa filière CIB) des Services de Run et de concession de Licences en faveur de la BMCI.
- **Modalités essentielles :**
  - **Date et durée :** Convention conclue entre la BMCI et BNP Paribas datée du 15 avril 2022 et autorisée par le conseil de surveillance du 22 février 2022 avec effet rétroactif à compter du 1er janvier 2021.
  - **Rémunération :** BMCI verse des redevances à BNP Paribas en contrepartie des droits d'utilisation, de prestations de maintenance applicative et des prestations d'hébergement pour chacun des applicatifs objet de cette convention.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2024 :** Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en charges.
- **Sommes versées en 2024 :** Néant.

2.4 Convention de Prestation de services informatiques (RUN et Licences d'Utilisation sur les Œuvres Développées) / Périmètre DBCE (Digital Banking Clients and Employees) conclue entre BMCI et BNP Paribas *(Convention écrite)*

- **Personne concernée** : BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire indirect dans BMCI (à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations).
- **Nature et objet de la convention** : La convention a pour objet d'arrêter les conditions générales et particulière de réalisation par BNP Paribas (via sa filière CIB) des Services de Run et de concession de Licences en faveur de la BMCI.
- **Modalités essentielles** :
  - **Date et durée** : Convention conclue le 1er juillet 2022 et autorisée par le conseil de surveillance du 22 février 2022 avec effet rétroactif à compter du 1er février 2021 pour une durée indéterminée.
  - **Rémunération** : BMCI verse des redevances à BNP Paribas en contrepartie des droits d'utilisation, de prestations de maintenance applicative et des prestations d'hébergement pour chacun des applicatifs objet de cette convention.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2024** : Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges de 1.916.374 MAD.
- **Sommes versées en 2024** : Néant.

2.5 Convention de Prestation de services informatiques (RUN et Licences d'Utilisation sur les Œuvres Développées) / Périmètre GB conclue entre BMCI et BNP Paribas *(Convention écrite)*

- **Personne concernée** : BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire indirect dans BMCI (à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations).
- **Nature et objet de la convention** : La convention de prestation de services informatiques (RUN et Licences d'Utilisation sur les Œuvres Développées) / Périmètre GB (Global Banking) a pour objet de préciser les conditions financières applicables aux applicatifs ci-après et aux services y afférant :
  - CONNEXIS TRADE
  - IVISION
  - TRS
  - GBS TRADE
  - RMA
  - NOSTRO LORO
  - CASE
  - CONNEXIS CASH
  - ATLAS2/ORION2
- **Modalités essentielles** :
  - **Date et durée** : Convention conclue le 13 avril 2022 et autorisée par le conseil de surveillance du 22 février 2022 avec effet rétroactif à compter du 1er février 2021 pour une durée indéterminée.
  - **Rémunération** : BMCI verse les redevances à BNP Paribas en contrepartie des droits d'utilisation, de prestations de maintenance applicative et des prestations d'hébergement pour chacun des applicatifs (CONNEXIS TRADE/IVISION/TRS/GBS TRADE/RMA/CASE...).
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2024** : Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges 20.074.398 MAD.
- **Sommes versées en 2024** : Néant.

2.6 Convention d'application intragroupe conclue entre BMCI et BNP Paribas relatif à la prestation de services de filtrage - SHINE *(Convention écrite)*

- **Personne concernée** : BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire indirect dans BMCI (à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations).
- **Nature et objet de la convention** : Fourniture par BNP Paribas à la BMCI, des services de filtrage des flux sur l'outil SHINE suivants :
  - Filtrage des transactions de BMCI par rapport aux listes des sanctions financières
  - Gestion des alertes générées par le filtrage conformément aux engagements réglementaires en matière de sanctions financières internationales et à la politique du Groupe BNP Paribas.
- **Modalités essentielles** :
  - **Date et durée** : Convention conclue en date du 04 octobre 2022 et autorisée par le conseil de surveillance du 31 aout 2022 pour une durée de 3 ans renouvelable une fois.
  - **Rémunération** : La BMCI règle les prestations fournies par BNP Paribas au titre des services objet de la convention et portant sur la facturation des services filtrage. La facturation est basée sur la répartition de tous les coûts interne de personnel, autres coûts directs (y compris les frais de déplacement et de représentation, les honoraires des prestataires externes...) et coûts indirects (y compris les coûts des locaux, des installations, les coûts informatiques, les coûts des fonctions : RH, Finance, etc.) majorés d'un mark-up de 5%.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2024** : Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges de 1.464.678 MAD.
- **Sommes versées en 2024** : Néant.

2.7 Convention d'application intragroupe conclue entre BNP Paribas et BMCI relatif à la prestation de services de criblage régulier des bases de données relations - SUN *(Convention écrite)*

- **Personne concernée** : BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire indirect dans BMCI (à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations).
- **Nature et objet de la convention** : Convention de services de centralisation et d'automatisation du criblage des bases de données Relations à des fins de conformité aux obligations légales et réglementaires en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux, de lutte contre la corruption et de lutte contre le financement du terrorisme, ainsi qu'à des fins de respect des embargos et sanctions de nature financière.

  Ce processus de Groupe met en œuvre les éléments nécessaires au respect de la réglementation locale ainsi que les normes et les standards internationaux applicables en la matière.

  Les services comprennent l'accès à l'Outil logiciel en mode SaaS et son utilisation, ainsi que sa maintenance et son support. Cet outil SUN fournit
  - Un algorithme de détection permettant le criblage régulier et automatique des relations par rapport aux listes FS applicables ainsi que la génération d'alertes, selon les règles mises en place
  - Un workflow à BMCI pour gérer les alertes générales (assignation, rapport, levée, blocage ou rejet, messages de l'historique, stockage) ;
  - Une solution de stockage des alertes clôturées.

- **Modalités essentielles :**
  - **Date et durée :** Convention conclue en date du 04 octobre 2022 et autorisée par le conseil de surveillance du 31 aout 2022 pour une durée de 3 ans renouvelable une fois.
  - **Rémunération :** BMCI règle les prestations fournies par BNP Paribas au titre des services objet de la convention. La facturation se base sur la répartition de tous les coûts internes de personnel, autres coûts directs (y compris les frais de déplacement et de représentation, les honoraires des prestataires externes...) et coûts indirects (y compris les coûts des locaux, des installations, les coûts informatiques, les coûts des fonctions : RH, Finance, etc.).
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2024 :** Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges de 1.584.972 MAD.
- **Sommes versées en 2024 :** Néant.

2.8 Avenant à la convention de prestation de services informatiques (BUILD et RUN) et de licence d'œuvre développées par BNP Paribas - OMR conclue entre BMCI et BNP Paribas *(Convention écrite)*

- **Personne concernée :** BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire indirect dans BMCI (à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations).
- **Nature et objet de la convention :** Convention de prestation de services informatiques BUILD et RUN par BNP Paribas pour le compte de BMCI, pour l'outil OMR, outil de BackOffice dédié aux activités de la salle de marchés et de l'ALMT, en remplacement de l'outil Arpson. Placé entre l'outil Front Office (Kondor) et l'outil comptable SAB, OMR permet aux utilisateurs de la DPAC de recevoir le flux des opérations traitées dans ces activités en effectuant l'ensemble des paiements et des confirmations y relatives, avec un STP (Straight through processing) élevé et un risque opérationnel réduit. L'objectif de la convention est :
  - La transformation du dispositif actuel de façon à faciliter les évolutions métiers et se mettre en conformité avec les pratiques de CIB ;
  - L'utilisation des outils standard de CIB pour les activités considérées ;
  - La réduction des tâches manuelles du Back Office en visant un STP élevé et un risque opérationnel réduit ;
  - L'amélioration des procédures de réconciliation ;
  - Le respect des normes comptables de Finance Groupe.
- **Modalités essentielles :**
  - **Date et durée :** Convention conclue en date du 12 décembre 2022 et autorisée par le conseil de surveillance du 25 novembre 2022 avec effet rétroactif à compter du 1er janvier 2022 et prendra fin le 31 décembre 2022.
  - **Rémunération :** BMCI rémunère BNP Paribas pour les services objet de la convention. Le prestataire facture les coûts supportés correspondant aux phases d'étude, de développement et de déploiement majoré d'un mark-up de 5%.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2024 :** Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en charges.
- **Sommes versées en 2024 :** Néant.

2.9 Convention de prestations de services pour la fourniture de services intragroupe - DMA Provider 1 conclue entre la BMCI et BNP Paribas *(Convention écrite)*

- **Personne concernée :** BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire indirect dans BMCI (à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations).
- **Nature et objet de la convention :** Convention de prestations de services DMA - Provider 1 ayant pour objet la surveillance des communications électroniques (LCAPM et ALMT) et du Trade (Activités ALMT uniquement).
- **Modalités essentielles :**
  - **Date et durée :** Convention conclue en date du 09 mars 2023 et autorisée par le conseil de surveillance du 25 novembre 2022 pour une durée de 3 ans renouvelable une fois.
  - **Rémunération :** BMCI verse le montant des rémunérations à BNP Paribas au titre des prestations de services DMA Provider 1.
    La facturation prend en considération les coûts totaux (majorés d'un mark-up de 5%) répartis en fonction des clés d'allocations suivantes :
    - Nombre d'effectif affecté à BMCI objet d'un suivi sur le nombre total des effectifs alloués à ces services au cours de la période.
    - Nombre d'alertes clôturées pour le compte de BMCI sur le nombre total d'alertes clôturées au cours de la période.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2024 :** Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en charges.
- **Sommes versées en 2024 :** Néant.

2.10 Convention de prestations de services pour la fourniture de services intragroupe - DMA Provider 2 conclue entre BMCI et BNP Arbitrage S.N.C *(Convention écrite)*

- **Personne concernée :** BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire dans les deux entités (indirect dans BMCI à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations).
- **Nature et objet de la convention :** Convention de prestations de services DMA - Provider 2 ayant pour objet la surveillance des communications électroniques à travers l'outil Groupe « RedOwl » et le paramétrage et maintien IT de l'interface de Trade Surveillance (pour l'ALMT)
- **Modalités essentielles :**
  - **Date et durée :** Convention conclue en date du 09 mars 2023 et autorisée par le conseil de surveillance du 25 novembre 2022 pour une durée de 3 ans renouvelable une fois.
  - **Rémunération :** BMCI verse le montant des rémunérations à BNP Paribas au titre des prestations de services DMA Provider 2.
    La facturation prend en considération les coûts totaux (majorés d'un mark-up de 5%) répartis en fonction des clés d'allocations suivantes :
    - Nombre d'effectif affecté à BMCI objet d'un suivi sur le nombre total des effectifs alloués à ces services au cours de la période.
    - Nombre d'alertes clôturées pour le compte de BMCI sur le nombre total d'alertes clôturées au cours de la période.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2024 :** Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en charges.
- **Sommes versées en 2024 :** Néant.

2.11 Convention de prestations de services pour la fourniture de services intragroupe - DMA Provider 3 conclue entre BMCI et BNP Paribas London Branch *(Convention écrite)*

- **Personne concernée :** BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire dans les deux entités (Indirect dans BMCI à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations).
- **Nature et objet de la convention :** La convention a pour objet la réalisation par BNP Paribas à la BMCI, à travers les équipes de BNP Paribas London Branch, des services suivants :
  - Les FOCS analysent les alertes non clôturés au niveau du FOCS local nécessitant une escalade pour de plus amples investigations ;
  - La conformité supervise des contrôles du FOCS en tant que LOD2, examine les alertes remontées par le FOCS, traite les alertes liées au périmètre géré par la conformité exclusivement, fait le lien avec la Conformité locale en cas d'alertes avérées et de réalisation des contrôles.
- **Modalités essentielles :**
  - **Date et durée :** Convention conclue en date du 09 mars 2023 et autorisée par le conseil de surveillance du 25 novembre 2022 pour une durée de 3 ans renouvelable une fois.
  - **Rémunération :** BMCI verse le montant des rémunérations à BNP Paribas au titre des prestations de services DMA Provider 3.
    La facturation prend en considération les coûts totaux (majorés d'un mark-up de 5%) répartis en fonction des clés d'allocations suivantes :
    - Nombre d'effectif affecté à BMCI objet d'un suivi sur le nombre total des effectifs alloués à ces services au cours de la période.
    - Nombre d'alertes clôturées pour le compte de BMCI sur le nombre total d'alertes clôturées au cours de la période.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2024 :** Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en charges.
- **Sommes versées en 2024 :** Néant.

2.12 Convention d'application intragroupe conclue entre BNP Paribas et BMCI, rattachée au contrat cadre pour les prestations de services intragroupe (MSA) *(Convention écrite)*

- **Personne concernée :** BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire indirect dans BMCI (à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations).
- **Nature et objet de la convention :** La convention a pour objet l'accompagnement et le conseil par BNP Paribas au profit de la BMCI sur les périmètres suivants :
  - Retail and SME Client Segment Activity ;
  - IRB Corporate Client Segment Activity ;
  - IRB Procurement Support.
- **Modalités essentielles :**
  - **Date et durée :** Convention conclue en date du 09 février 2023 et autorisée par le conseil de surveillance du 16 décembre 2022 et prendra fin le 31 décembre 2025.
  - **Rémunération :** BMCI verse le montant des rémunérations à BNP Paribas au titre des services objet de cette convention. La facturation prend en considération un taux jour/homme par périmètres mentionnés ci-dessus, déterminé sur la base de la répartition des coûts complets sur le nombre d'employés, et majoré d'un mark-up de 5%.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2024 :** Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges de 82.891.873 MAD.
- **Sommes versées en 2024 :** Néant.

2.13 Convention de Funding en devise conclue entre BNP PARIBAS SA et BMCI *(Convention écrite)*

- **Personne concernée** : BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire indirect dans BMCI.
- **Nature et objet de la convention** : La convention porte sur les termes et conditions du funding, accordé par BNP PARIBAS SA à BMCI, notamment les conditions financières applicables à BMCI en tant qu'emprunteur (emprunts en devises dans le cadre des enveloppes validées/accordées par BNP PARIBAS à BMCI).
- **Modalités essentielles** :
  - **Date et durée** : Convention conclue en date du 17 décembre 2021 et autorisée par le conseil de surveillance du 26 novembre 2021 pour une durée indéterminée.
  - **Rémunération** : Le taux d'emprunt est calculé par devise, sur la base des courbes de taux internationales et les coûts de liquidité de BNP Paribas. Le taux d'emprunt correspond au taux de référence de la durée concernée majoré du coût de liquidité intragroupe de la maturité concernée.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2024** : Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges de 18.599.093 MAD
- **Sommes versées en 2024** : de 19.267.373 MAD.

2.14 Convention de fourniture de services intragroupe DiligenSE conclue entre BMCI et BNP Paribas Personal Finance *(Convention écrite)*

- **Personne concernée** : BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire dans BNP Paribas Personal Finance et d'actionnaire indirect dans BMCI (à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations).
- **Nature et objet de la convention** : La convention a pour objet la fourniture de services intragroupe DiligenSE par BNP Paribas Personal Finance à BMCI, l'acquisition des licences, de prestations d'hébergement et maintenance évolutive de l'outil DiligenSE.

  DiligenSE est un outil de développement des Systèmes Experts (SE), en fonction des besoins des clients, sur l'octroi, le recouvrement, la fraude (édition, modification, certification), comprenant entre autres la conception des règles, la simulation de la production, la génération de SE.

  Les maintenances réalisées dans le cadre de cette convention se présentent comme suit :
  - **Maintenance applicative/corrective** : Application de correctifs ou de solutions de contournement afin de garantir la disponibilité ;
  - **Maintenance préventive** : Adaptation de la solution, gestion de l'obsolescence.
- **Modalités essentielles** :
  - **Date et durée** : Convention conclue en date du 12 décembre 2022 et autorisée par le conseil de surveillance du 25 novembre 2022 pour une durée de 5 ans renouvelable par tacite reconduction une fois pour la même durée.
  - **Rémunération** : BMCI verse les redevances à BNP Paribas Personal Finance en contrepartie des licences, des services d'hébergement et des services de maintenance.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2024** : Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges de 271.392 MAD.
- **Sommes versées en 2024** : Néant.

2.15 Convention de fourniture de services intragroupe KYIS conclue entre BMCI et BNP Paribas Personal Finance *(Convention écrite)*

- **Personne concernée** : BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire dans BNP Paribas Personal Finance et d'actionnaire indirect dans BMCI (à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations).

- **Nature et objet de la convention :** La convention a pour objet l'acquisition de droits d'utilisation, de prestations d'hébergement et de maintenance de l'outil KYIS.

  KYIS est un outil de gestion des intermédiaires (Know Your Intermediary) qui permet de :
  - Agréer les nouveaux partenaires ;
  - Collecter les informations et documents nécessaires à l'évaluation du niveau de risque LCB-FT des intermédiaires ;
  - Calculer le score et le niveau de Risk Compliance ;
  - Gérer le processus de certification ;
  - Piloter la certification/re-certification régulière du stock d'intermédiaires ;
  - Piloter l'activité opérationnelle ;
  - Identifier les PPE et les personnes sous sanctions (filtrage via SUN) ;
  - Gérer les droits d'accès.

  Les types de maintenance réalisée dans le cadre de cette convention sont :
  - **Support applicatif :** suivi de production et diagnostic des incidents ;
  - **Maintenance applicative :** Application de correctifs ou de solutions de contournement afin de garantir la disponibilité ;
  - **Maintenance préventive :** Adaptation de la solution, gestion de l'obsolescence-Administration des paramètres de la solution.
- **Modalités essentielles :**
  - **Date et durée :** Convention conclue en date du 22 décembre 2022 et autorisée par le conseil de surveillance du 25 novembre 2022 pour une durée de 5 années renouvelable par tacite reconduction une fois pour la même durée.
  - **Rémunération :** BMCI verse les redevances à BNP Paribas Personal Finance au titre des droits d'utilisation, des services d'hébergement, des services de maintenance ainsi qu'au titre des développements spécifiques.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2024 :** Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges de 271.392 MAD.
- **Sommes versées en 2024 :** Néant.

2.16 Convention de mise à disposition d'un Logiciel de gestion informatique conclue entre BNP Paribas Factoring IT Services (FITS) et BMCI *(Convention écrite)*

- **Personne concernée :** BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire dans BNP Paribas Factoring IT Services et d'actionnaire indirect dans BMCI (à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations).
- **Nature et objet de la convention :** Convention de mise à la disposition de BMCI d'un logiciel de gestion informatique de centralisation et de mutualisation des activités IT pour l'activité de Factoring de la BMCI.
- **Modalités essentielles :**
  - **Date et durée :** Convention conclue en date du 30 juin 2013 avec effet rétroactif à compter du 1er janvier 2013 pour une durée indéterminée.
  - **Rémunération :** La redevance est déterminée sur la base de la méthode de répartition des coûts supportés par FITS.
    Conformément à cette méthode de facturation, tous les coûts directs supportés par FITS dans l'exécution des services, sont refacturés à la BMCI, majoré d'un mark-up de de 8%.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2024 :** Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges de 2.180.002 MAD.
- **Sommes versées en 2024 :** 1.932.442 MAD.

2.17 Convention portant sur l'hébergement et l'infogérance conclue entre Coficabail et BMCI *(Convention écrite)*

- **Personne concernée :** BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire indirecte dans les deux entités (Coficabail à travers Personal Finance et BMCI à travers BNP Paribas IRB Participations).
- **Nature et objet de la convention :** Convention de prestations d'hébergement et d'infogérance du logiciel SICLID, intégrant l'assistance et les améliorations du programme d'exploitation des batchs de production et l'assistance pour les opérations de maintenance.
- **Modalités essentielles :**
  - **Date et durée :** Convention conclue en date du 30 juin 2002 modifiée par des avenants, successivement le 1er décembre 2004, le 6 décembre 2007 et le 1er janvier 2009, pour une durée de dix ans, renouvelable par tacite reconduction.
  - **Rémunération :** Les modalités de rémunération par service se présentent ainsi :
    Un forfait HT annuel de 90 000 EUR correspondant aux services suivants ajusté annuellement pour prendre en considération l'accroissement de l'index SYNTEC :
    - Mise à disposition et maintenance des environnements ;
    - Accès continu au téléprocessing et traitement des batchs quotidiens ;
    - Procédures de back-up ;
    - Création/mise en place et contrôle de l'évolution du plan de reprise (recovery plan).

    Un coût HT annuel s'élevant à 0,6 EUR par dossier actif ajusté annuellement pour prendre en considération l'accroissement de l'index SYNTEC, appliqué au nombre de dossiers de clients actifs en DB2 en fin de mois. Ce montant correspond aux coûts liés :
    - A l'espace de stockage ;
    - A la puissance des processeurs ;
    - Aux outils nécessaires à la fourniture des services.

    Un coût HT annuel s'élevant à 0,3 EUR par dossier inactif ajusté annuellement pour prendre en considération l'accroissement de l'index SYNTEC, appliqué au nombre de dossiers des clients inactifs en DB2 en fin de mois. Ce montant correspond aux coûts liés :
    - A l'espace de stockage ;
    - Aux outils nécessaires à la fourniture des services.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2024 :** Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges de 2.928.921 MAD.
- **Sommes versées en 2024 :** 1.483.325 MAD.

2.18 Convention Cadre de Prestation de services de télécommunication et services accessoires conclue entre BNP Paribas Net Limited et BMCI *(Convention écrite)*

- **Personne concernée :** BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire indirect dans les deux entités (Indirect dans la BMCI à travers BNP Paribas IRB Participations).
- **Nature et objet de la convention :** Convention de prestations de services fournis par BNP Paribas NET LIMITED portant sur :
  - Services DATA : mise à disposition de BMCI du réseau international qui relie la Banque à BNP Paribas à travers le monde ;
  - Services à valeur ajoutée sur le réseau international, en particulier en matière de sécurité (antivirus, filtrage etc ...), les services téléphoniques et services de réseau WIFI Groupe et prestation de maintenance et d'administration.

- **Modalités essentielles :**
  - **Date et durée :** Convention conclue en date du 07 juillet 2011 pour une durée indéterminée.
  - **Rémunération :** Les frais au titre des services sont facturés comme suit :
    - Réseau de données et lignes dorsales : tarif forfaitaire,
    - Téléphonie par commutation et RAN : tarif variable,
    - Autres services : tarif forfaitaire.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2024 :** Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en charges.
- **Sommes versées en 2024 :** Néant.

2.19 Convention portant sur la maintenance de l'applicatif informatique SICLID conclue entre BNP Paribas Personal Finance et BMCI *(Convention écrite)*

- **Personne concernée :** BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire dans BNP Paribas Personal Finance et d'actionnaire indirect dans BMCI (à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations).
- **Nature et objet de la convention :** Convention de maintenance corrective et de maintenance évolutive et prestations de développement de l'outil SICLID, utilisé par la Business Unit Crédit Conso pour la production et la gestion des crédits à la consommation, et de ses composantes à savoir :
  - STARC : Outil utilisé par le Marketing pour le reporting sur les campagnes commerciales ;
  - TELEMATIQUE « TELEM-Fonc » : Outil de distribution des crédits sur les lieux de vente pour l'activité de « Distribution » et sur Internet.
- **Modalités essentielles :**
  - **Date et durée :** Convention conclue en date du 1er décembre 2001 avec effet rétroactif à compter du 1er juillet 2001 pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction.
  - **Rémunération :** Les coûts de base par dossier de chaque année sont indexés le 1er janvier de l'année en cours en fonction des variations de l'indice SYNTEC.

    Le montant de la rémunération peut être révisé lors de chaque renouvellement, après accord entre les parties.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2024 :** Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges de 890.037 MAD.
- **Sommes versées en 2024 :** Néant.

2.20 Convention portant sur la télématique conclue entre BNP Paribas Personal Finance et BMCI *(Convention écrite)*

- **Personne concernée :** BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire dans BNP Paribas Personal Finance et d'actionnaire indirect dans BMCI (à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations).
- **Nature et objet de la convention :** Convention de fourniture des prestations de services d'exploitation, de développements informatiques et de supports liés à la télématique des outils de la BU crédit conso.
- **Modalités essentielles :**
  - **Date et durée :** Convention conclue en date du 12 mai 2014 avec effet rétroactif à compter du 15 octobre 2013 pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction.
  - **Rémunération :** Les modalités de rémunération par service se présentent ainsi :
    Services télématiques : Rémunération de départ (fixée en 2008) au titre des services (hébergement et exploitation) de 0,1 EUR HT par instance. La rémunération au titre des services télématiques est calculée sur la base du nombre d'instances réalisées à la date de la facturation ;

Développements télématiques : redevance de départ (fixée en 2008) de 0,6 € par instance s'applique aux développements télématiques, la petite maintenance évolutive et le support dans les limites suivantes :

- 10 mois/homme/année pour les développements corporate ;
- 3 mois/homme/année pour la petite maintenance évolutive ;
- 3 mois/homme/année pour le support.

La tarification est réajustable au 1er janvier de chaque année en fonction de l'indice SYNTEC.

La tarification applicable aux autres prestations de développements, maintenance et support télématique non comprise dans la redevance ci-dessus, est égale (fixée en 2008) à 686 EUR HT J/H.

- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2024 :** Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en charges.
- **Sommes versées en 2024 :** Néant.

2.21 Convention « Procurement Technology » *(Convention écrite)*

- **Personne concernée :** BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire dans Procurement Technology et d'actionnaire indirect dans BMCI (à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations).
- **Nature et objet de la convention :** La convention permet de faire bénéficier BMCI de conditions contractuelles et financières avantageuses, négociées par Procurement Technology avec les éditeurs de logiciels pour le compte de BNP Paribas et de l'ensemble de ses filiales dans le monde.
- **Modalités essentielles :**
  - **Date et durée :** Convention autorisée par le conseil de surveillance du 26 février 2020 pour une durée indéterminée avec effet à partir de la date de signature des conditions particulières.
  - **Rémunération :** Les conditions financières applicables à chaque commande sont prévues dans les conditions particulières et prises fermes.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2024 :** Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges de 17.832.043 MAD.
- **Sommes versées en 2024 :** 19.138.083 MAD.

2.22 Convention de crédit à long terme conclue entre BMCI et BDSI *(Convention écrite)*

- **Personne concernée :** BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire indirect dans les deux entités (Indirect dans la BMCI à travers BNP Paribas IRB Participations) et BMCI en sa qualité d'actionnaire et d'administrateur dans la société BDSI.
- **Nature et objet de la convention :** convention portant sur une autorisation pour un crédit long terme de 50 millions MAD, sans garanties.
- **Modalités essentielles :**
  - **Date et durée :** Convention autorisée par le conseil de surveillance du 02 mars 2018
  - **Rémunération :** Remboursement sur 10 ans au taux d'intérêts de 5,62%.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2024 :** Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en produits.
- **Sommes reçues en 2024 :** Néant.

2.23 Convention de prestations de services conclue entre BMCI et ARVAL MAROC *(Convention écrite)*

- **Personne concernée** : BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire indirect dans les deux entités (Indirect dans la BMCI à travers BNP Paribas IRB Participations) et BMCI en sa qualité d'actionnaire et d'administrateur dans la société ARVAL MAROC.
- **Nature et objet de la convention** : Convention d'assistance technique conclue entre BMCI et ARVAL, qui annule et remplace la convention de prestation de services conclue entre les parties en date du 13 juin 2019, inscrite dans le cadre de la mise à niveau du dispositif contractuel avec les politiques et normes Groupe en matière d'externalisation, et portant sur un seul domaine d'activité, à savoir la gestion des Ressources Humaines.
- **Modalités essentielles** :
  - **Date et durée** : Convention conclue entre BMCI et Arval Maroc datée du 14 décembre 2022 et autorisée par le conseil de surveillance du 25 novembre 2022
  - **Rémunération** : ARVAL procède au règlement des prestations fournies par BMCI Paribas au titre des services objet de la convention de prestations de services RH relatifs à l'établissement des bulletins de salaires. Les prestations sont facturées annuellement sur la base d'un coût mensuel par bulletin de salaire émis.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2024** : Convention ayant généré un montant comptabilisé en produits de 75.000 MAD.
- **Sommes reçues en 2024** : 78.480 MAD.

2.24 Convention d'apport d'affaires au profit d'ARVAL Maroc *(Convention écrite)*

- **Personne concernée** : BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire dans les deux entités (Indirect dans la BMCI à travers BNP Paribas IRB Participations) et BMCI en sa qualité d'actionnaire et d'administrateur dans la société ARVAL MAROC.
- **Nature et objet de la convention** : Convention de Collaboration entre BMCI et ARVAL Maroc en matière d'apport d'affaires par BMCI en faveur d'ARVAL Maroc et de participation au risque au cas par cas et à la décision de BMCI (pour le stock accordé avant le 31/12/2017).
- **Modalités essentielles** :
  - **Date et durée** : Convention conclue entre BMCI et Arval Maroc datée du 23 janvier 2013 pour une durée de 3 ans renouvelable par tacite reconduction.
  - **Rémunération** :
    - Une commission d'apport de 0,75% du montant HT de l'investissement versée flat à la mise en route du véhicule, ne portant que sur les contrats concrétisés ;
    - Une commission de risque de 0,50% du montant HT de l'investissement, qu'il s'agisse d'un client ou d'un prospect, calculée sur l'encours des engagements puis versée trimestriellement.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2024** : Convention ayant généré un montant comptabilisé en produits de 2.509.020 MAD.
- **Sommes reçues en 2024** : 2.830.935 MAD.

2.25 Contrat d'assistance et de prestations de services conclu entre BMCI Leasing et BMCI *(Convention écrite)*

- **Personnes concernées :** BMCI en sa qualité d'actionnaire dans la société BMCI Leasing, Monsieur Hicham SEFFA en sa qualité du Président du Conseil d'Administration dans la société BMCI Leasing et Président du Directoire dans BMCI et Monsieur Samir MEZINE en sa qualité d'Administrateur dans la société BMCI Leasing et Directeur Général de BMCI.
- **Nature et objet de la convention :** Cette convention annule et remplace le contrat d'Assistance Technique datant de 2013 et porte sur la revue du périmètre et domaines d'intervention de la BMCI ainsi que le catalogue de services y afférents.

  Ainsi, les domaines couverts par la présente convention sont :
  - Finances et Contrôles ;
  - Ressources Humaines ;
  - Achats ;
  - Contrôle Permanent Groupe ;
  - Assistance Juridique ;
  - Sécurité ;
  - Système d'Information ;
  - Immobilier d'Exploitation ;
  - Risques ;
  - Conformité.
- **Modalités essentielles :**
  - **Date et durée :** Cette convention conclue en date du 6 décembre 2021 a été autorisée par le Conseil de Surveillance du 26 novembre 2021.

    Le contrat a pris effet à compter du 1er janvier 2021 pour une durée d'une année, renouvelable par tacite reconduction, sauf résiliation faite par l'une ou l'autre des parties.
  - **Rémunération :** La facturation sera établie annuellement sur la base de la formule suivante :

    Le coût total de la prestation = Tarif journalier moyen * Nbre JH annuel défini pour la réalisation des prestations.

    Le paiement des factures sera effectué dans un délai de 60 jours maximum après la date de réception de la facture.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2024 :** Convention ayant généré un montant comptabilisé en produits de 4.396.617 MAD HT.
- **Sommes reçues en 2024 :** 5.275.940 MAD TTC.

2.26 Convention de prestation de services conclue entre BMCI et DIGISERV (Convention écrite)

- **Personne concernée :** BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire indirect dans les deux entités (Indirect dans la BMCI à travers BNP Paribas IRB Participations) et BMCI en sa qualité d'actionnaire et d'administrateur dans la société DIGISERV.
- **Nature et objet de la convention :** Convention de prestations de services fournies par la BMCI au profit de DIGISERV et portant sur les périmètres suivants : la finance, la gestion des ressources humaines, le contrôle permanent, la sécurité groupe, la communication et publicité, l'immobilier d'exploitation (IMEX), les achats, la conformité, l'assistance juridique et l'assistance informatique.

- **Modalités essentielles :**
  - **Date et durée :** Convention conclue en date du 6 décembre 2021 et autorisée par le Conseil de Surveillance du 26 novembre 2021 avec effet rétroactif à compter du 1er janvier 2021, pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction.
  - **Rémunération :** La facturation est établie annuellement sur la base Tarif journalier moyen et du nombre de JH annuel défini pour la réalisation des prestations.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2024 :** Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en produits.
- **Sommes reçues en 2024 :** Néant.

2.27 Convention d'avance en compte courant d'actionnaire conclue entre BMCI et DIGISERV (Convention écrite)

- **Personne concernée :** BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire indirect dans les deux entités (Indirect dans la BMCI à travers BNP Paribas IRB Participations) et BMCI en sa qualité d'actionnaire et d'administrateur dans la société DIGISERV.
- **Nature et objet de la convention :** Convention d'avance en compte courant d'actionnaire par conversion de la créance de BMCI au titre de la ligne de crédit accordée à DIGISERV pour un montant de 46 000 000 à hauteur d'un montant de 36 400 000 MAD.
- **Modalités essentielles :**
  - **Date et durée :** Convention conclue en date du 19 décembre 2022 et autorisée par le Conseil de Surveillance du 16 novembre 2022.
  - **Rémunération :** L'avance en compte courant d'actionnaire selon un taux d'intérêt réglementaire fixé et actualisé annuellement par arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances Marocain. Le remboursement de l'avance sera réalisé en contrepartie d'actions de capital DIGISERV en faveur de la BMCI, qui lui seront attribuées lors de la plus proche augmentation de capital que réaliserait DIGISERV.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2024 :** Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en produits.
- **Sommes reçues en 2024 :** Néant.

2.28 Convention d'avance en compte courant d'actionnaire conclue entre BMCI et DIGIFI (Convention écrite)

- **Personne concernée :** BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire indirect dans les deux entités (Indirect dans la BMCI à travers BNP Paribas IRB Participations) et BMCI en sa qualité d'actionnaire et administrateur dans la société DIGIFI.
- **Nature et objet de la convention :** Convention d'avance en compte courant d'actionnaire par conversion de la créance de BMCI au titre de la ligne de crédit accordée à DIGIFI à hauteur d'un montant de 108 500 000 MAD.
- **Modalités essentielles :**
  - **Date et durée :** Convention conclue en date du 19 décembre 2022 et autorisée par le Conseil de Surveillance du 16 novembre 2022.
  - **Rémunération :** L'avance en compte courant d'actionnaire est rémunérée selon un taux d'intérêt réglementaire fixé et actualisé annuellement par arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances Marocain. Le remboursement de l'avance est réalisé en contrepartie d'actions de capital DIGIFI en faveur de la BMCI, attribuées lors de la plus proche augmentation de capital réalisée par DIGIFI.

- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2024 :** Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en produits.
- **Sommes reçues en 2024 :** Néant.

2.29 Convention d'Application Intra-Groupe conclue entre BRIC et BMCI rattachée au Contrat Cadre pour les prestations de services Intra-Groupe *(Convention écrite)*

- **Personne concernée :** BNP Paribas en tant qu'actionnaire dans BRIC et d'actionnaire indirect dans BMCI (à travers BNP Paribas IRB Participations).
- **Nature et objet de la convention :** BRIC via son HUB Capital Markets (ci-après « HUB »), fournit à BMCI les prestations suivantes :
  - Définition de la stratégie globale : IRB Capital Markets (Hub logé au sein de BRIC) co-définit avec le management local LCAPM de BMCI la stratégie des activités de Capital Markets qui s'inscrivent dans la stratégie globale d'IRB. Le Hub accompagne LCAPM dans sa mise en œuvre localement.
  - Pilotage des activités Capital Markets : ce pilotage comprend la gestion prudentielle, le développement commercial et la structuration des activités de marché d'IRB.
  - Accompagnement du développement commercial : le Hub favorise le développement commercial de l'activité de Capital Markets et veille à ce que les produits offerts soient en cohérence avec les business lines d'IRB, c'est-à-dire qu'ils tiennent compte des spécificités locales (réglementaire, besoin des clients, concurrence, etc...)
  - Application des règles de conformité : l'équipe veille au respect des règles de conformité et du code de conduite relatif aux activités de Capital Markets et imposés par le groupe et par les régulateurs locaux et globaux.
- **Modalités essentielles :**
  - **Date et durée :** Convention autorisée par le Conseil de Surveillance du 26 mai 2021 avec effet rétroactif à compter du 1er janvier 2021.
  - **Rémunération :** Les coûts de la prestation sont facturés sur la base des éléments ci-après :
    - Le Taux J/H Moyen (TJM) : 16 538 MAD ;
    - Le nombre d'experts affectés pour la prestation : 4 ;
    - Le nombre de jour de prestation.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2024 :** Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges de 2.122.825 MAD.
- **Sommes versées en 2024 :** Néant.

2.30 Convention de partenariat conclue entre BMCI et Réseau Entreprendre Maroc *(Convention écrite)*

- **Personne concernée :** M. Jaouad Hamri en sa qualité de Président du Conseil de Surveillance de BMCI et membre du Conseil de Surveillance de l'Association Réseau Entreprendre Maroc.
- **Nature et objet de la convention :** Convention de partenariat qui prévoit :
  - Une contribution financière de 100 KMAD annuelle, pendant une durée de trois ans, pour une enveloppe totale de 300 KMAD ;
  - Un prêt de 1 million MAD au taux de 0%, remboursable sur 4 ans avec un différé de 24 mois, sans recueil de garanties.
- **Modalités essentielles :**
  - **Date et durée :** Convention autorisée par le Conseil de Surveillance du 17 mai 2019.
  - **Rémunération :** Prêt à un taux préférentiel de 0% remboursable sur 4 ans avec un différé de 24 mois.

- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2024 :** Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en produits.
- **Sommes reçues en 2024 :** 500.000 MAD.

2.31 Avenant à la convention de prestations de services conclue entre BMCI et BNP Paribas Méditerranée Business & Process *(Convention écrite)*

- **Personne concernée :** BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire dans les deux entités et BMCI en sa qualité d'actionnaire et d'administrateur dans la société BNP Paribas Méditerranée Business & Process.
- **Nature et objet de la convention :** Suite à l'évolution de la situation de MED BP à savoir la baisse du volume de factures et celle des effectifs, les parties ont décidé de conclure le présent avenant.

  La revue de la convention porte sur la suppression des comités de pilotage et sur la mise à jour du périmètre et de la volumétrie des prestations assurées par la BMCI au profit de Med BP dans les domaines concernés par le SLA, à savoir les finances, les ressources humaines ainsi que la facturation associée, et la suppression des comités de pilotage.
- **Modalités essentielles :**
  - **Date et durée :** convention autorisée par le Conseil de Surveillance du 26 mai 2021 et conclue en date du 8 juin 2021, modifiée par avenant autorisé par le conseil de surveillance du 08 mars 2023 et conclu le 1er avril 2023. Cet avenant demeurera en vigueur jusqu'au 31 Décembre 2025 correspondant à la date d'arrêt d'activité de Med BP.
  - **Rémunération :** La facturation est établie annuellement sur la base du Tarif Journalier Moyen et du nombre de JH annuel défini pour la réalisation des prestations.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2024 :** Convention ayant généré un montant comptabilisé en produits de 76.519 MAD.
- **Sommes reçues en 2024 :** 981.720 MAD.

2.32 Avenant à la convention de services conclue entre BMCI et BDSI *(Convention écrite)*

- **Personne concernée :** BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire indirect dans les deux entités et BMCI en sa qualité d'actionnaire et d'administrateur dans la société BDSI.
- **Nature et objet de la convention :** La convention s'inscrit dans le cadre de la mise à niveau du dispositif contractuel avec les politiques et normes Groupe en matière d'externalisation, et au regard des normes légales et réglementaires applicables en matière de secret professionnel, protection des données.

  Les services fournis par BMCI à BDSI sont relatifs aux domaines de gestion suivants :
  - Finances et Gestion Comptable ;
  - Gestion des Ressources Humaines ;
  - Conseil et Assistance Juridique ;
  - Contrôle Permanent ;
  - Pôle Immobilier.

  L'avenant conclu en 2023 a pour objet de fournir à BDSI une prestation en matière de supervision du dispositif de contrôle permanent sur les risques ICT et non ICT de BDSI.
  Ces travaux de supervision consistent en :
  - Des contrôles de second niveau et Check and Challenge du RCSA ;
  - Le déroulement des Independent Testing selon le planning annuel défini qui consiste à la vérification et re-performance des contrôles (1LdD) ;
  - La réalisation de Check and Challenge des incidents historiques et potentiels ;
  - La revue des procédures liées au contrôle permanent ;

- Le suivi de la mise en œuvre des recommandations ;
- La supervision des arrangements / SLA de BDSI ;
- L'évaluation du dispositif NAC/TAC.

- **Modalités essentielles :**
  - **Date et durée :** Convention autorisée par le Conseil de Surveillance du 31 mai 2022 et conclue en date du 8 juin 2022, modifiée par avenant autorisé par le conseil de surveillance du 24 mai 2023 et conclu le 05 juin 2023 avec effet rétroactif le 1er janvier 2023. Cet avenant demeurera en vigueur jusqu'au 31 Décembre 2026.
  - **Rémunération :** La facturation est établie annuellement sur la base du Tarif Journalier Moyen et du nombre de JH annuel défini pour la réalisation des prestations majoré d'un mark-up de 10%. Le TJM est de 3 600 DH HT, incluant le markup de 10%.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2024 :** Convention ayant généré un montant comptabilisé en produits de 2.629.633 MAD.
- **Sommes reçues en 2024 :** 3.155.560 MAD.

2.33 Convention de prestation de service pour la fourniture de services intragroupe conclue entre BNP Paribas SA (par l'intermédiaire de sa succursale portugaise) et BMCI *(Convention écrite)*

- **Personne concernée :** BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire indirect dans BMCI (à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations).
- **Nature et objet de la convention :** La présente convention permettra à la BMCI de bénéficier de l'analyse des alertes de niveau 1 d'abus de marché réalisée par la succursale portugaise de BNP Paribas et s'appuyer sur une équipe mutualisée basée à Lisbonne, rattachée hiérarchiquement au « Head of Alert Management Portugal Compliance Hub » et fonctionnellement au domaine « Market integrity » (respect de l'intégrité des marchés).

  Le premier niveau de gestion des alertes vise à traiter les alertes « faux positifs » et à faible risque émanant de l'outil de surveillance.

  Ce traitement des alertes de niveau 1 sera complété par l'outil d'abus de marché « Lookout » qui permettra de renforcer le dispositif de la BMCI en matière d'intégrité des marchés en réponse aux exigences du Groupe et du régulateur local.

- **Modalités essentielles :**
  - **Date et durée :** Convention autorisée par le conseil de surveillance du 24 mai 2023 et prend effet à compter du 12/07/2023 pour une durée de 3 ans renouvelable par tacite reconduction une fois pour la même période.
  - **Rémunération :** La rémunération de la prestation objet de la convention est déterminée sur la base du prix calculé à partir des coûts totaux (Coûts directs et indirects) majoré d'un mark-up de 5%.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2024 :** Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en charges.
- **Sommes versées en 2024 :** Néant.

2.34 Convention de prestation de services informatiques (BUILD & RUN) conclue entre BMCI et BNP Paribas (Applicatif CENTRIC) *(Convention écrite)*

- **Personne concernée :** BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire indirect dans BMCI (à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations).
- **Nature et objet de la convention :** La convention de prestation de services informatiques (BUILD &RUN) porte sur les conditions de réalisation pour le compte de la BMCI, des prestations de services de Build et de Run sur l'application CENTRIC.

  CENTRIC est une plateforme qui englobe plusieurs applications, dont Connexis Cash. Il vient en remplacement de BNPNET et OPF décommissionnés.

  La convention s'inscrit ainsi dans le cadre du projet de déploiement de la solution Groupe CENTRIC, comme Solution E-BANKING sur les sites Maroc et Algérie, en remplacement des applications BNPNET et OPF (Solution E-Banking de l'éditeur FIS-C2P). Ce projet vise à :

  - Répondre aux besoins métiers à travers une interface unifiée, une richesse fonctionnelle et un système ouvert, compatible avec SAB et Atlas.
  - Sortir des solutions BNPNET & OPF, dont l'échéance du support éditeur était prévue à fin 2023.

  Les services fournis dans le cadre de cette convention consistent en l'implémentation et la distribution de la plateforme, la gestion des incidents et la prestation de support des solutions électroniques pour les clients ainsi que d'autres services de support dont les parties pourraient convenir le cas échéant.
- **Modalités essentielles :**
  - **Date et durée :** Convention autorisée par le conseil de surveillance du 08 mars 2023 et prend effet à compter du 16 mai 2023 pour une durée de 3 ans renouvelable par tacite reconduction une fois pour la même période.
  - **Rémunération :** La rémunération de la prestation objet de la convention fait l'objet des règles suivantes :
    - Coût RUN : 27 € par abonnement par an majoré d'un mark-up de 5% ;
    - Coût de BUILD : 163,620 € majoré d'un mark-up de 5%.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2024 :** Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges de 42.580 MAD
- **Sommes versées en 2024 :** Néant.

2.35 Convention de fourniture de services intragroupe COMET conclue entre BMCI et BNP Paribas *(Convention écrite)*

- **Personne concernée :** BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire indirect dans BMCI (à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations).
- **Nature et objet de la convention :** La convention porte sur la gestion
  - Des principaux processus d'éthique professionnelle (transactions personnelles, cadeaux, invitations et autres avantages, conflits d'intérêts privés) qui peuvent concerner les collaborateurs et les assistants extérieurs. Selon la règlementation locale, les assistants externes peuvent être exclus ;
  - De certains processus règlementaires qui peuvent concerner des collaborateurs et des candidats (processus SEC, personnes associées).

- **Modalités essentielles :**
  - **Date et durée :** Convention conclue entre la BNP Paribas et la BMCI datée du 19 décembre 2023 et autorisée par le conseil de surveillance du 29 novembre 2023 pour une durée de 3 ans renouvelable par tacite reconduction une fois pour la même période.
  - **Rémunération :** Le Prestataire facturera le Bénéficiaire chaque année après la fin de chaque période de facturation. Le prix sera calculé à partir des coûts totaux et des clés d'allocation pour les modules d'Ethique professionnelle.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2024 :** Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges de 312.200 MAD.
- **Sommes versées en 2024 :** Néant.

2.36 Convention d'émission par le garant BNP PARIBAS SA des garanties bancaires internationales en faveur de BMCI *(Convention écrite)*

- **Personne concernée :** BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire indirect dans BMCI (à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations).
- **Nature et objet de la convention :** La convention détermine les conditions et modalités de l'émission par le garant BNP PARIBAS SA des garanties bancaires internationales en faveur du bénéficiaire BMCI en réponse aux exigences de la circulaire BAM N° 8/G/12.
- **Modalités essentielles :**
  - **Date et durée :** Convention conclue entre la BNP Paribas et la BMCI en date du 02 octobre 2023 et autorisée par le conseil de surveillance du 1er septembre 2023, avec effet rétroactif à compter du 1er juin 2023, pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction.
  - **Rémunération :** Les commissions à verser par la BMCI au profit de BNP PARIBAS SA au titre des garanties émises, correspondent à 0,20% l'an du montant des garanties émises. Ces commissions devront être versées trimestriellement et à terme échu dans un délai d'un mois.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2024 :** Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en charges.
- **Sommes versées en 2024 :** Néant.

2.37 Convention d'assistance technique conclue entre BMCI Banque Offshore et BMCI *(Convention écrite)*

- **Personnes concernées :** BMCI en sa qualité d'actionnaire dans la société BMCI Banque Offshore, Monsieur Hicham SEFFA en sa qualité du Président du Conseil d'Administration dans BMCI Banque Offshore et Président du Directoire dans BMCI et Monsieur Samir MEZINE en sa qualité d'Administrateur dans BMCI Banque Offshore et Directeur Général de BMCI.
- **Nature et objet de la convention :** Cette convention prévoit l'assistance apportée par BMCI à BMCI Banque Offshore, dans les aspects suivants :
  - Finances et contrôles
  - Ressources humaines
  - Assistance juridique
  - Contrôle Permanent Groupe
  - Système d'information
  - Sécurité
  - Production et appui commercial
  - Conformité
  - Risques
  - Immobilier d'exploitation
  - Achats

- **Modalités essentielles :**
  - **Date et durée :** Convention a été conclue en date du 1er janvier 2006 et modifiée en date du 18 mars 2019 pour une durée d'une année, renouvelable par tacite reconduction, sauf résiliation expresse faite par l'une ou l'autre des parties moyennant une notification par lettre recommandée avec accusé de réception adressée 180 jours avant la date de prise d'effet de la résiliation.
  - **Rémunération :** La facturation sera établie annuellement sur la base de la formule suivante :

    Le coût total de la prestation = Tarif journalier moyen * Nbre JH annuel défini pour la réalisation des prestations

    Les coûts directs et indirects imputables dans le cadre des prestations rendues seront majorés de 10%.
  - **Conditions de paiement :** Le paiement des factures sera effectué dans un délai de 60 jours maximum après la date de réception de la facture.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2024 :** Convention ayant généré un montant comptabilisé en produits de 2.091.691,83 MAD HT.
- **Sommes reçues en 2024 :** 2.510.030,20 MAD TTC.

Casablanca, le 16 avril 2025

Les commissaires aux Comptes

BDO Audit, Tax & Advisory

BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory
AC6, Rue Al Mayssa, Bouskoura 15
Hay Ryad - 20100 - Casablanca
Téléphone : 05 37 65 37 02 (à 08)
Fax : 05 37 63 37 11
ICE : 001029604000091

Abderrahim GRINE

Associé

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre du réseau Grant Thornton
International
7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca
Tél : 05 22 54 [illegible] - Fax : 05 22 29 88 70

Faïçal MEKOUAR

Associé

ÉTAT DES HONORAIRES VERSÉS AUX CONTRÔLEURS DE COMPTES 2024

Etat des honoraires versés aux contrôleurs de comptes

KMAD

	BDO		FIDAROC GRANT THORNTON		TOTAL
	Montant/Année	Pourcentage/année	Montant/Année	Pourcentage/année	
	2024	2024	2024	2024	
Commissariat aux comptes, Certification, Examen des comptes individuels et consolidés	1.503	71%	1.373	70%	2.876
Emetteur	1.163	55%	1.163	60%	2.326
Filiales	340	16%	210	11%	550
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire au comptes	375	18%	330	17%	705
Emetteur	250	12%	250	13%	500
Filiales	125	6%	80	4%	205
Sous-total	1.878	88%	1.703	87%	3.581
Autres prestations rendues					-
Autres	250		250		500
Sous-total					-
Total Général	2.128	88%	1.953	87%	4.081

Classification : Internal



RAPPORT DE GESTION BMCI 2024

RAPPORT DE GESTION 2024



BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change



« 2024, un nouveau CAP, rythmé par trois maîtres-mots : Courage, Accélération, Pérennisation »

UNE DYNAMIQUE RENOUVELÉE
DANS UN MONDE EN ÉVOLUTION



Hicham SEFFA
Président du Directoire BMCI

Dans un contexte économique empreint d'incertitudes, marqué par une intensification des risques géopolitiques à l'échelle internationale, une aggravation des défis climatiques et du stress hydrique au niveau national, ainsi qu'une dissipation progressive des tensions inflationnistes, le Maroc a su faire preuve d'une résilience remarquable. Cette capacité d'adaptation s'est notamment illustrée par une gestion rigoureuse des équilibres macro-économiques, rendue possible suite au resserrement de la politique monétaire et aux différentes mesures mises en œuvre par le Gouvernement et la Banque Centrale visant à soutenir la stabilité économique et financière du Royaume.

En 2024, le secteur bancaire marocain a fait preuve de robustesse en poursuivant son trend de croissance. Pour sa part, le Groupe BMCI a également affirmé sa capacité à s'adapter face aux défis émergents. Grâce à son engagement constant en faveur de l'excellence opérationnelle, il a su répondre avec agilité aux besoins croissants de sa clientèle, renforçant ainsi sa position et ses performances dans un environnement en évolution continue.

Après avoir finalisé la transformation de notre Core Banking System et réalisé des progrès significatifs dans le cadre de notre plan stratégique, la BMCI a franchi en 2024 un nouveau cap, rythmé par trois maîtres-mots : Courage, Accélération & Pérennisation. Ce triptyque, moteur de notre dynamique, a conduit à des résultats 2024 en forte croissance avec un PNB consolidé en hausse de +10%, à 3,8 milliards de MAD. Parallèlement, le coefficient d'exploitation s'est établi à 59%, en baisse d'environ 5%, tandis que le résultat net consolidé s'est apprécié de 91% par rapport à l'année précédente.

L'année 2024 a également marqué une étape importante en matière d'innovation et de digitalisation, avec des réalisations importantes, telles que l'émission obligataire inédite, l'introduction du premier deal ISLF+ de la place, l'enrichissement fonctionnel de l'application mobile BMCI Connect ainsi que d'autres avancées témoignant de notre détermination à devenir une banque plus digitale et innovante, dans le but d'offrir une expérience client toujours plus enrichissante.

Nous avons également poursuivi notre engagement environnemental et sociétal à travers diverses actions et réalisations, contribuant ainsi au développement durable de notre pays et à la promotion de l'inclusion financière pour tous.

En entamant une nouvelle année, nous remercions nos collaborateurs pour leur dévouement continu, grâce auquel nous abordons l'avenir avec confiance et optimisme, et nous réaffirmons notre engagement à poursuivre notre trajectoire de développement afin d'atteindre nos ambitions phares en 2025 et continuer à soutenir le développement de notre pays.

SOMMAIRE

01
Repenser notre secteur dans un contexte de mutations profondes

Panorama des tendances macroéconomiques
Notre Groupe & Notre Gouvernance
Rétrospective de l'année 2024

02
Accélérer notre dynamique commerciale dans un monde en évolution

Une année sous le signe de la consolidation
Filiales et métiers spécialisés, de forts relais de croissance
Recueillir la voix de nos clients pour mieux les satisfaire
Moderniser nos locaux, enjeu clé de l'année 2024

03
Accélérer notre transformation autour des ambitions phares de la banque

Twenty4Change, un plan stratégique arrivant à maturité
La transformation en marche
La transformation agile consolide sa trajectoire digitale
Un chantier IT en amélioration continue
La communication, un levier primordial dans notre dynamique de croissance

04
Concourir à une économie et une société plus responsables

Finance durable & RSE, axes stratégiques de la BMCI
BMCI, moteur du Sustainable IT et de l'innovation durable
L'engagement continu de la fondation BMCI

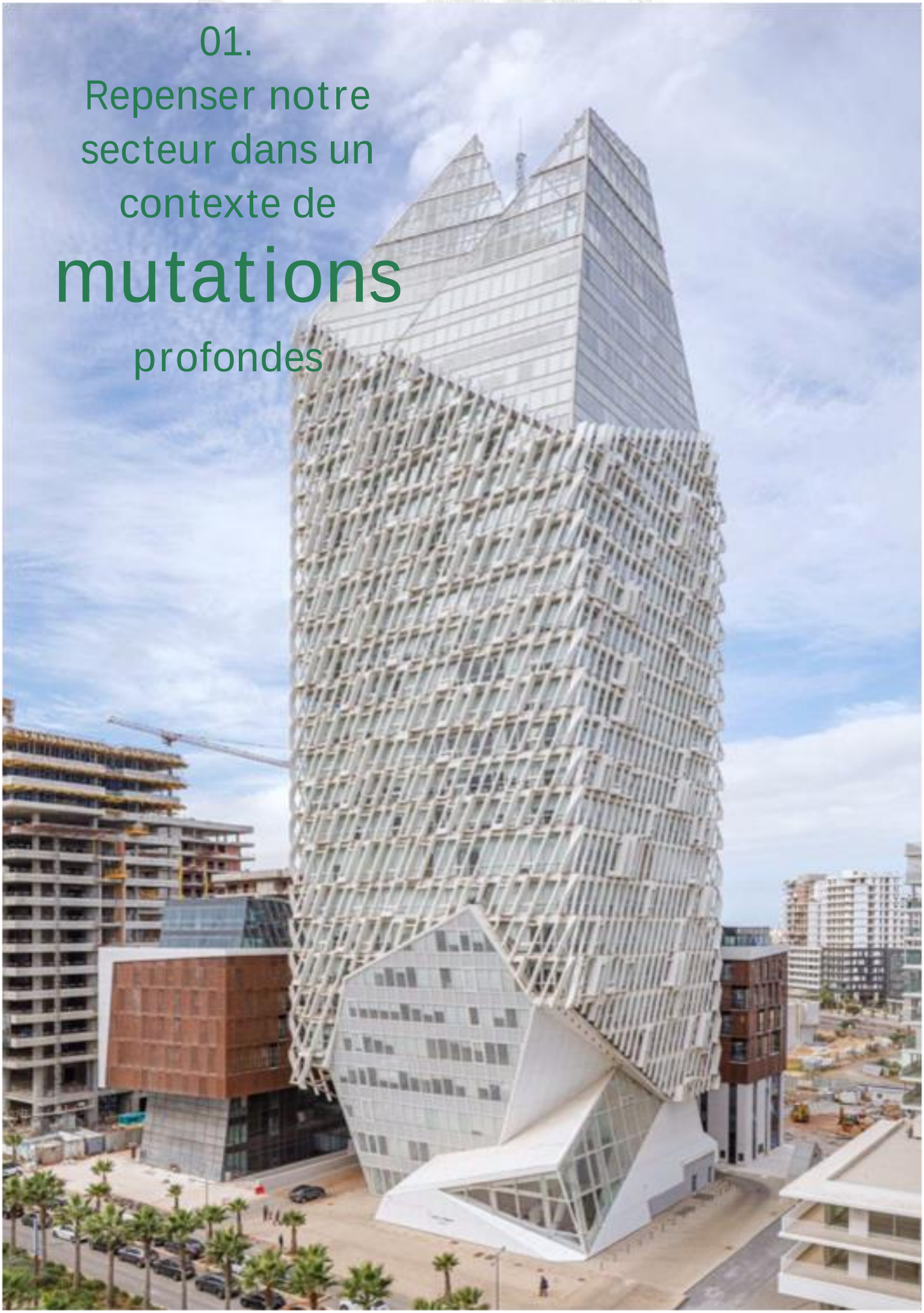
05
Valoriser notre Capital Humain et renforcer notre Culture d'Entreprise

Le dynamisme RH, pilier de l'évolution des ressources humaines
La communication interne, un catalyseur de l'engagement des collaborateurs

06
Optimiser notre gestion des risques & notre dispositif de contrôle

Placer la confiance au cœur de notre relation client
Contrôle périodique & cadre juridique adapté, clés du bon fonctionnement de la banque

01.
Repenser notre secteur dans un contexte de mutations profondes

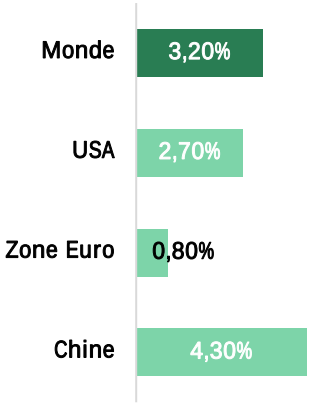


PANORAMA DES TENDANCES MACROÉCONOMIQUES

L'économie internationale a fait preuve d'une relative résilience en 2024, en dépit des disparités entre pays

Croissance mondiale résiliente **malgré le niveau élevé d'incertitudes**

En 2024, l'économie mondiale a fait preuve de résilience en dépit des tensions géopolitiques et des conditions monétaires restrictives, avec toutefois des trajectoires divergentes entre les différents pays.

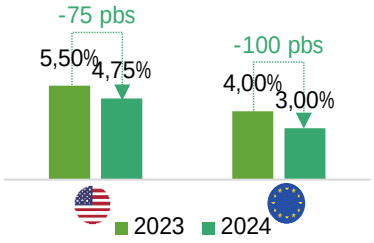


La croissance mondiale se situerait aux alentours de 3,2 % en 2024, après avoir été de 3,3 % en 2023, selon le FMI, ralentie par l'impact du resserrement des politiques monétaires, les tensions géopolitiques au Moyen-Orient, les conditions financières restrictives, les difficultés de l'économie chinoise, la faible croissance des échanges commerciaux et des investissements et les phénomènes météorologiques extrêmes.

Par ailleurs, les disparités entre les régions s'accentuent. Soutenue par une politique budgétaire favorable, l'économie américaine affiche une croissance de 2,7% à fin 2024. En revanche, la zone euro connaît une stagnation économique avec une progression limitée à 0,8% en raison de la persistance des pressions inflationnistes et des politiques monétaires restrictives. En Asie, la Chine atteint une croissance de 4,3%, tandis que l'Inde continue de se distinguer avec une expansion estimée à 7,0%. En somme, la croissance mondiale demeure largement tributaire des économies asiatiques, qui continuent de jouer un rôle important dans un contexte mondial marqué par des défis structurels et des incertitudes économiques.

Inflation en repli sous des pressions persistantes

En 2024, l'inflation globale poursuit sa décélération tendancielle, elle converge ainsi vers les objectifs des banques centrales, même si des pressions sur les prix persistent dans certains pays.



Depuis septembre 2024, la FED a abaissé ses taux des fonds fédéraux à deux reprises, d'un demi-point (-50 points de base) en septembre puis d'un quart de point de pourcentage en novembre (-25 points de base) pour se situer à 4,75% en réponse à une inflation se rapprochant davantage de l'objectif de 2%. S'agissant de la BCE, le taux de rémunération est passé de 4,0% à 3,0% fin 2024, une baisse de 25 points de base à quatre reprises, soit la troisième baisse d'affilée et la quatrième depuis juin.

Le reflux de l'inflation résulte de l'atténuation des perturbations d'approvisionnement et des effets du resserrement monétaire, qui a freiné la demande. Ce recul s'est opéré sans pénaliser fortement l'activité économique, grâce à une normalisation progressive des marchés de travail. Par ailleurs, les banques centrales ont amorcé des baisses de taux directeurs, soutenant une

reprise modérée à un moment où les incertitudes géopolitiques et les tensions persistantes sur les matières premières continuent de présenter des risques majeurs pour l'économie mondiale.

En outre, le marché de l'emploi demeure une préoccupation pour la stabilité économique mondiale. Malgré la normalisation des marchés de travail, les économies avancées montrent des signes de faiblesse, avec une augmentation progressive du chômage qui ne suggère pas encore un ralentissement imminent. Dans les économies en développement, les défis structurels et les tensions sociales continuent de peser toujours sur les principaux indicateurs d'emploi.

Compte tenu de la normalisation progressive des facteurs économiques, la tendance de fond serait à la baisse de l'inflation, avec un retour progressif vers l'objectif de 2% fixé par les banques centrales d'ici 2025. En 2024, l'inflation annuelle s'établirait à 3,0% aux États-Unis et à 2,4% dans la zone euro. Toutefois, l'inflation sous-jacente qui reflue plus lentement, atteindrait 2,8% aux Etats-Unis et 2,7% dans la zone euro. Dans ces conditions, l'inflation serait de 3,7% en 2024 au niveau mondial.



2,4%

3,0%



Plans budgétaires crédibles à mettre en place pour garantir la viabilité de la dette

La dette publique, dans la continuité de la tendance post-pandémie, s'établit dans de nombreux pays, en proportion du PIB, à des niveaux historiquement élevés. Cette situation accentue les tensions budgétaires, notamment en raison de l'alourdissement de la dette, des dépenses liées au vieillissement de la population ainsi que la nécessité de lutter contre le changement climatique.

Les gouvernements sont confrontés au dilemme d'accroître le soutien budgétaire pour stimuler la croissance dans un contexte où les conditions monétaires mondiales restent tendues. Par ailleurs, des coopérations internationales sont en réflexion pour soutenir les pays vulnérables, en évitant des crises de la dette et un cycle prolongé de faibles investissements et de croissance lente. Cela passe notamment par l'offre de financements adéquate, le rééquilibrage des finances publiques ainsi que des mesures d'allègement et de restructuration de la dette.

La dette publique rapportée au PIB mondial s'établit à 93 % avec des perspectives de poursuite de la tendance haussière dans les prochaines années, pour s'approcher de 100% du PIB à horizon 2030. Cela représente 10 points de pourcentage du PIB de plus qu'en 2019, soit avant la pandémie.

Reprise modérée des échanges internationaux

En 2024, les échanges mondiaux affichent une reprise modérée qui reste cependant en deçà des niveaux d'avant la pandémie et présente des disparités entre régions et secteurs.

Les échanges de marchandises enregistrent une reprise limitée, contre une progression dans les services, et une stimulation positive du tourisme suite à la normalisation en cours des déplacements en Asie.

La faiblesse des importations, notamment en Chine et aux Etats-Unis, s'explique par le repli sur soi des politiques commerciales et d'investissement et les tensions géopolitiques persistantes.

En Europe, les échanges peinent à retrouver leur dynamisme, freinés par les difficultés de secteur manufacturier et la volatilité des prix de l'énergie. A l'inverse, l'Amérique latine confirme sa dynamique positive avec des exportations en forte progression, dépassant les attentes initiales.

Finalement, cette année s'est conclue par une **reprise modérée avec une croissance de 2,7 % du volume des échanges en glissement annuel**.

Le Maroc maintient sa résilience et préserve ses équilibres macroéconomiques, assurant ainsi son accès aux financements

Une croissance maîtrisée en 2024, freinée par les effets du stress hydrique

Au Maroc, les effets des précédents chocs économiques continuent de s'estomper progressivement. L'impact de l'inflation mondiale et de la hausse des prix internationaux des produits de base s'atténue, favorisant un redressement progressif. **La croissance s'accélère ainsi à 3,2% en 2024**, selon Bank Al-Maghrib, portée par l'essor de l'investissement dans les infrastructures, le rebond du tourisme, le maintien des exportations nettes et la stabilisation du secteur non agricole. Toutefois, la production agricole demeure limitée en raison de conditions climatiques défavorables et des réserves hydriques faibles, dans un contexte imprégné par une forte sécheresse.

Par ailleurs, le Maroc renforce sa compétitivité industrielle, notamment dans les secteurs automobile et aéronautique, et accélère sa transition numérique grâce à des investissements dans les infrastructures technologiques et l'innovation.

La dynamique de croissance devrait se consolider dans les années à venir, soutenue par les réformes engagées pour améliorer le capital humain, renforcer l'investissement privé et promouvoir la transition écologique. Ces réformes, combinées à des initiatives comme le développement des énergies renouvelables et l'amélioration de la gestion des ressources en eau, visent à diversifier l'économie et à renforcer la résilience face aux changements climatiques, positionnant ainsi le Maroc pour une croissance durable à moyen terme.

Maîtrise de l'inflation et ajustements monétaires

Le Maroc a enregistré une décélération de l'inflation en 2024. Après avoir enregistré des niveaux élevés pendant deux années consécutives, elle a connu un ralentissement très sensible en 2024, **revenant à 0,9% en moyenne**, selon BAM. Cette baisse s'explique principalement par la modération des prix des matières premières, des produits alimentaires et des carburants. Cependant, la composante alimentaire de l'inflation demeure élevée, affectant de manière disproportionnée les ménages les plus modestes.

0,9%
Inflation moyenne 2024

2,25%
Taux directeur Mars 2025

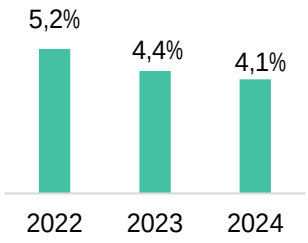
13,3%
Taux de chômage 2024

Cette tendance reflète l'efficacité des politiques monétaires et budgétaires adoptées pour maîtriser les pressions inflationnistes tout en soutenant la reprise économique. Dans ce contexte, Bank Al Maghrib a ajusté sa politique monétaire en réponse à l'évolution de l'inflation et des conditions économiques. Après avoir maintenu le taux directeur à 3% en mars 2024, la banque centrale a décidé de

le réduire de 25 points de base à 2,75% en juin 2024. Cette décision visait à soutenir l'activité économique face à une inflation maîtrisée. En septembre 2024, le taux a été maintenu inchangé à 2,75%, avant deux nouvelles baisses successives en décembre 2024 puis en mars 2025, **ramenant ainsi le taux directeur à 2,25% en mars 2025.**

Pour sa part, le marché de l'emploi a enregistré des évolutions contrastées, **ramenant le taux de chômage à 13,3% au titre de l'année 2024.** Cette situation reflète une dynamique marquée par une hausse d'environ 220 000 postes dans l'emploi non agricole, compensant partiellement la perte de 137 000 emplois dans l'agriculture. Par type d'emploi, l'économie nationale a connu l'augmentation du volume de l'emploi rémunéré de 177 000 postes et la diminution de l'emploi non rémunéré de 95 000 postes.

Allégement du déficit budgétaire dans un contexte de réformes stratégiques



En 2024, le Maroc a poursuivi ses efforts de consolidation budgétaire, **réduisant le déficit à 4,1% du PIB**, contre 4,4% en 2023. Cette amélioration s'explique par une hausse significative des recettes ordinaires, qui ont progressé de 15,3%, portées notamment par la performance notable des rentrées fiscales grâce, en partie, à la campagne d'amnistie fiscale opérée sur l'année 2024.

Ces ressources ont permis de couvrir des dépenses publiques élevées, notamment pour soutenir les réformes sociales, maintenir la dynamique des investissements et renforcer les initiatives visant à atténuer le stress hydrique. Cependant, le Royaume devra équilibrer ces priorités avec les exigences financières des grands événements sportifs internationaux à venir, la Coupe d'Afrique 2025 et la Coupe du Monde 2030. Les dépenses globales se sont ainsi accrues de 6,5% en 2024.

Ces évolutions témoignent la volonté du Maroc de maintenir un équilibre entre le développement économique, les réformes structurelles et la stabilité macroéconomique, tout en répondant à ses ambitions stratégiques et sportives.

Demande extérieure solide malgré un déficit commercial en hausse

La situation des échanges extérieurs du Royaume révèle **une accentuation du déficit commercial, atteignant 19,9% du PIB en 2024**. Cette évolution résulte principalement d'une hausse des importations, plus accentuée que celle des exportations, en particulier des produits finis d'équipement, des produits finis de consommation et des demi-produits.

En revanche, les **exportations marocaines** ont atteint 454,9 milliards de dirhams, soit une hausse de 5,8%. Cette performance est notamment portée par les secteurs marchands et les **Métiers Mondiaux du Maroc (MMM)**, avec le secteur automobile en tête, en hausse de 6,3% à 157,6 milliards de dirhams, une croissance soutenue par l'augmentation des ventes de câblage et de véhicules construits.

Le complexe portuaire Tanger Med a également enregistré des performances record en 2024, consolidant son rôle stratégique dans le commerce maritime international. Le secteur des phosphates, de son côté, continue de se positionner comme un fournisseur clé d'engrais pour l'Afrique, tandis que, l'industrie aéronautique poursuit son développement.



Par ailleurs, le Maroc a continué d'attirer d'importants volumes d'investissements directs étrangers (IDE), de plus en plus orientés vers le secteur manufacturier.

Dans un contexte mondial marqué par des conditions financières tendues, le Royaume a **préservé la stabilité de sa monnaie**, **renforcé ses réserves de devises** et **maintenu un accès aux marchés financiers internationaux**. Le dirham se maintient, voire s'apprécie légèrement par rapport à son panier d'ancrage (USD et EUR), soutenu par une reprise solide de l'activité touristique et des transferts financiers importants de la diaspora marocaine.

Les banques marocaines entre résilience et ajustements dans un contexte macroéconomique exigeant

A l'échelle mondiale, la normalisation des politiques monétaires et la stabilisation des taux d'intérêt dans plusieurs régions ont freiné la dynamique des profits bancaires, notamment dans les économies avancées. En Afrique, le **secteur bancaire a montré une résilience notable**, portée par l'augmentation de la bancarisation et la diversification des activités, bien que les marges demeurent sous pression.

Au Maroc, les banques maintiennent leur solidité et affichent des performances globalement positives en 2024. La gestion rigoureuse des risques et les efforts d'optimisation, notamment via la digitalisation, ont permis de contenir le ratio « coûts/revenus », un défi structurel pour le secteur. Cette résilience reflète la robustesse des fondamentaux du système bancaire marocain, face aux besoins croissants de financement des secteurs stratégiques.

L'encours global des crédits bancaires a atteint environ 1 170 milliards de dirhams à fin 2024, enregistrant une légère progression. Les crédits à l'investissement, en particulier, ont continué de croître, soutenant des secteurs tels que les énergies renouvelables et les infrastructures. Cependant, les crédits aux particuliers, notamment à l'habitat, ont stagné, sous l'effet de la hausse des taux d'intérêt et l'érosion du pouvoir d'achat des ménages. En parallèle, les crédits de trésorerie ont légèrement progressé, reflétant une reprise mesurée de la demande de financement à court terme.

NOTRE GROUPE & NOTRE GOUVERNANCE

A propos du Groupe BMCI

BMCI en chiffres

≈ 2 600 collaborateurs

249 agences

7 filiales et participations

BNPP en chiffres

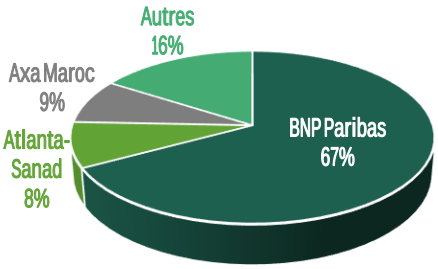
≈178 000 collaborateurs

64 pays & territoires

1ère banque de l'Union Européenne

Actionnariat

au 31 décembre 2024

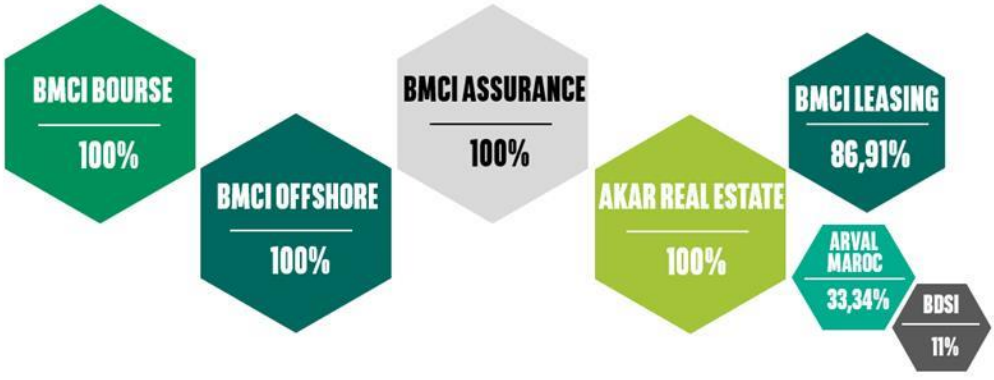


Créée en 1943, la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI), filiale du groupe BNP Paribas, exerce une activité de banque universelle et multi-métiers en s'appuyant sur un modèle de banque intégrée et diversifiée. Coté à la Bourse des Valeurs de Casablanca et acteur important de l'économie marocaine depuis plusieurs décennies, le groupe BMCI emploie un peu plus que 2.600 collaborateurs et accompagne au quotidien des clients particuliers, professionnels, entreprises et institutionnels à travers tout le Royaume.

Être la banque d'un monde qui change, telle est notre devise et notre projet d'entreprise ; nous sommes entièrement au service de nos clients et du monde dans lequel nous vivons.

En vue de réaliser notre mission, la BMCI transforme son modèle pour être une banque plus digitalisée et plus axée sur le client. Ce changement implique donc l'enrichissement du sens de notre finalité auprès de nos parties prenantes : Clients, collaborateurs et partenaires économiques. La mission de BMCI est d'être au service de ses clients tout en étant une banque responsable et citoyenne. Nous nous donnons les moyens d'avoir un impact positif.

A fin 2024, parallèlement à son activité de banque commerciale, le Groupe BMCI est présent dans de nombreux métiers à travers ses filiales ou sociétés spécialisées dont principalement :



S'appuyer sur notre gouvernance dans un monde en mouvement

Articulée autour du Conseil de Surveillance et du Directoire assisté de son Comité de Direction, la gouvernance du Groupe BMCI définit et met en œuvre les orientations stratégiques du Groupe. Dans un environnement en constante mutation, nos principales instances pilotent notre stratégie avec pour objectif une croissance durable.

Une vision de long terme grâce à laquelle nous conjuguons l'intérêt du Groupe et celui des différentes parties prenantes.

| Notre Conseil de Surveillance |

Le Conseil de Surveillance est garant des grandes orientations du Groupe et est responsable, en dernier ressort, de la solidité financière de la banque. Il définit les orientations stratégiques du Groupe BMCI, sur proposition du Directoire qui les met en œuvre. Il s'agit d'une instance collégiale qui représente collectivement l'ensemble des actionnaires et qui agit en toutes circonstances dans l'intérêt social du Groupe BMCI.

Sur le plan de la gouvernance, l'Assemblée Générale réunie le 28 juin 2024 a donné quitus entier et sans réserve aux membres du Directoire, du Conseil de Surveillance, et aux Commissaires aux comptes, les Cabinets BDO et Fidaroc Grant Thornton, pour l'accomplissement de leurs mandats respectifs pendant l'exercice clos au 31 décembre 2023.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale a constaté l'arrivée à échéance des mandats de l'ensemble des membres en fonction composant le Conseil de Surveillance de la Banque. Elle décide en conséquence de renouveler les mandats des membres pour une durée de trois (03) exercices, soit 2024, 2025 et 2026, hormis celui de M. Michel Pebereau, atteint par la limite d'âge. Par ailleurs, l'Assemblée Générale a également ratifié la cooptation d'un nouveau membre et le changement du représentant permanent de « BNP Paribas IRB Participations ».

En matière de fonctionnement, le Conseil de Surveillance a mené un exercice d'auto-évaluation qui a permis d'apprécier son fonctionnement et celui de ses comités spécialisés et d'identifier les axes de progrès appropriés.

A fin 2024, le Conseil de Surveillance est composé de 12 administrateurs, dont quatre administrateurs indépendants, comme suit :

Nom	Qualité	Date de nomination	Expiration du mandat
M. Jaouad HAMRI	Président du Conseil de Surveillance Membre indépendant	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
M. François BENAROYA	Vice-Président Responsable Territoire Europe-Méditerranée au sein de BNP Paribas	22-févr-22	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
Mme Janie LETROT	Membre indépendant Présidente du Comité d'Audit	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
Mme Dounia TAARJI	Membre indépendant Présidente du Comité des Risques	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
M. Yves MARTRENCHAR	Membre Président du CNRG	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
M. Abdelmajid FASSI-FIHRI	Membre	28-juin-24	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
M. Gilbert COULOMBEL	Membre	16-déc-22	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
M. Christian DE CHAISEMARTIN	Membre	21-juin-18	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
M. Philippe DUMEL	Membre	26-juin-23	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
Mme Soumaya TAZI	Membre indépendant	08-mars-23	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
AXA Assurance Maroc, représentée par Mme Meryem CHAMI depuis le 19 octobre 2020	Membre	26-mai-06	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
BNP Paribas IRB Participations, représentée par M. Seyf ISMAIL depuis le 28 juin 2024	Membre	26-mai-06	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026

Le Conseil de Surveillance s'appuie sur trois comités spécialisés : Constitués en son sein, ces comités émettent des avis et recommandations pour faciliter son fonctionnement.



Le Comité des Risques

Il examine les grandes orientations de la politique de risque du Groupe, en s'appuyant sur les mesures de risques de liquidité, de marché et de risque opérationnel, en application de la réglementation en vigueur.

Le Comité d'Audit

Il assure la surveillance et l'évaluation de la mise en œuvre du dispositif de contrôle interne du Groupe BMCI ainsi que du processus d'élaboration de l'information financière et de la revue des comptes trimestriels sociaux et consolidés.

Le Comité des Nominations, des Rémunérations et de Gouvernance

Il assiste le Conseil de Surveillance dans le processus de nomination et de renouvellement des membres de celui-ci, des mandataires sociaux ou membres du Directoire, ainsi que dans le maintien du bon fonctionnement du système de rémunération et de la préparation du cadre général et principes de gouvernance au sein de la banque.

| Notre Directoire |

La BMCI est dirigée par un Directoire qui assume ses fonctions sous le contrôle d'un Conseil de Surveillance. Conformément à la loi n°17-95 régissant les sociétés anonymes telle que modifiée et complétée et aux dispositions statutaires. Les membres du Directoire sont nommés par le Conseil de Surveillance et leur nombre est compris entre deux et sept membres.

S'agissant de la composition du Directoire, au titre de l'année 2024, le Conseil de Surveillance a nommé M. Sebastien ROLLET au poste de Chief Transformation Officer et membre du Directoire à partir du 1er janvier 2025.

Au 1er janvier 2025, le Directoire du Groupe BMCI se présente comme suit :

Nom	Qualité	Date de nomination	Expiration du mandat actuel
M. Hicham SEFFA	Président du Directoire	03 février 2023, avec une prise d'effet au 1er Mars 2023	Première réunion du Conseil de Surveillance qui suivra l'AGO qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
M. Samir MEZINE	Membre du Directoire et Directeur Général de la BMCI	24 mai 2023, avec une prise d'effet au 1er juin 2023	Première réunion du Conseil de Surveillance qui suivra l'AGO qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
M. Karim BELHASSAN	Membre du Directoire et Secrétaire Général de la BMCI	1er janvier 2021	Première réunion du Conseil de Surveillance qui suivra l'AGO qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
M. Sebastien ROLLET	Membre du Directoire et Chief Transformation Officer de la BMCI	1er janvier 2025	Première réunion du Conseil de Surveillance qui suivra l'AGO qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026

RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE 2024

2024, une année d' accélération

L'année 2024 a été marquée par une dynamique soutenue pour la BMCI, tant sur le plan de l'innovation et de la transformation, du développement durable que de l'engagement sociétal. La banque a poursuivi sa transformation avec des avancées significatives au niveau du Plan Stratégique « Twenty4Change », initié en 2021.

Ainsi, les principaux faits marquants illustrant cette dynamique en 2024 et début 2025 se déclinent comme suit :

1 Organisation de la seconde édition du Sustainable Finance Forum



Dans le cadre de son ambition d'être une banque de référence au niveau de la place en termes de financement vert en accompagnant le tissu économique marocain dans son développement durable, et spécifiquement sur le volet de la transition énergétique, la BMCI a organisé le 28 janvier dernier à Casablanca, la seconde édition du Sustainable Finance Forum. Cet événement organisé en présence de plusieurs personnalités influentes et représentants de haut niveau du Royaume tels que des ministres, des dirigeants, des experts et des porteurs de success stories en développement durable, ainsi que par le management BNP Paribas, a permis d'explorer des solutions innovantes pour accélérer la transition vers un avenir durable ; trois thématiques majeures ayant été mises en avant : la décarbonation, la gestion durable de l'eau et l'entrepreneuriat féminin, autant de défis stratégiques pour le Maroc.

A cette occasion, la BMCI a signé deux partenariats majeurs. Le premier, conclu avec la BERD, fait de la BMCI la première banque marocaine à bénéficier du programme de financement vert GEFF III, destiné à soutenir les projets en énergie durable et gestion des ressources naturelles. Le second signé avec EcoVadis, introduit une offre de financement à impact liée à la notation RSE, permettant aux entreprises d'améliorer leur impact environnemental et social tout en bénéficiant de conditions financières avantageuses.



L'innovation a également été mise à l'honneur avec la remise des prix du Greentech Roadshow, récompensant les startups les plus prometteuses dans les domaines du bas-carbone, de l'économie bleue et de l'agritech.

Cet événement a ainsi renforcé le positionnement de la BMCI comme un acteur majeur de la finance durable au Maroc, pleinement aligné sur la stratégie du Groupe BNP Paribas, qui place la durabilité au cœur de ses priorités.

2 La BMCI innove avec une émission obligataire subordonnée



Pour la première fois dans le secteur bancaire marocain, la BMCI a clôturé avec succès, en septembre 2024, une émission obligataire subordonnée de 1,5 milliard de dirhams, destinée au rachat des anciennes lignes obligataires subordonnées émises en 2018 et 2019.

Cette opération inédite de refinancement témoigne la gestion proactive de la dette bancaire par la BMCI. En effet, le rachat des lignes obligataires existantes permet d'optimiser la gestion du passif, d'améliorer les ratios prudentiels et d'aborder sereinement son plan de développement.

Le succès de cette émission illustre une nouvelle fois la capacité d'innovation de la BMCI et la confiance des investisseurs, qui participent ainsi activement au renforcement de la solidité du système bancaire marocain.

3 Introduction du premier deal ISLF + au Maroc



Poursuivant son engagement en faveur de l'inclusion financière et du développement durable, la BMCI a mis en place une solution de financement innovante et inédite au Maroc en faveur de l'Association Al Amana, spécialisée dans le micro-crédit. Ce financement, d'un montant de 200 millions de dirhams, sous forme d'ISLF + (Inclusive & Sustainability Linked Financing), constitue une première au Royaume.

Dans le cadre de ce nouveau type de financements, les acteurs de la finance inclusive sont soumis à l'atteinte d'objectifs environnementaux, sociaux et de transition prédéfinis afin de bénéficier de taux d'intérêt réduits ou d'assistance technique et d'un accompagnement dédié par le JUST Institute.

4 BMCI Factoring remporte le prix du Meilleur Factor



BMCI Factoring remporte le prix du Meilleur Factor pour la région Afrique et Moyen-Orient lors des FCI Business Awards 2024. Ce prix prestigieux vient récompenser l'excellence et l'innovation de BMCI Factoring sur le marché de l'affacturage.

Après avoir obtenu la troisième place en 2022, BMCI Factoring se hisse cette année sur la plus haute marche du podium, confirmant ainsi son rôle de leader incontournable dans le domaine de l'affacturage à l'export. Cette distinction illustre non seulement la qualité de nos services, mais également l'engagement et le professionnalisme de nos équipes qui œuvrent quotidiennement pour offrir des solutions adaptées aux besoins de nos clients.

5 Le Greentech Roadshow ; un soutien aux startups signé BMCI

Dans le cadre de son engagement continu en faveur de l'Open Innovation et du développement durable, la **BMCI** a lancé en juillet 2024, le Greentech Roadshow, un concours d'envergure nationale visant **les startups opérant dans le bas carbone, l'économie bleue** et l'agritech. Organisé en partenariat avec le Technopark, la French Tech et le Kluster CFCIM, et sponsorisé par Arval et Engie.



Avec **plus de 100 candidatures reçues**, le roadshow a parcouru les villes d'Essaouira, **Fès, Tanger** et **Casablanca**, permettant aux startups retenues de présenter leurs solutions disruptives en matière de technologies vertes et de développement durable. A chaque étape, un finaliste a été choisi, ces derniers ont ensuite été départagés par ordre de mérite lors du Sustainable Finance Forum organisé en janvier 2025 à Casablanca.

A ce titre, un partenariat stratégique a été signé entre la BMCI et le Technopark, afin de renforcer la synergie entre les deux structures en matière d'Open Innovation et de soutenir le développement de solutions technologiques durables.

6 La BMCI et le Réseau Entreprendre Maroc renouvellent leur partenariat



La BMCI et le Réseau Entreprendre Maroc (REM) ont renouvelé leur partenariat stratégique, réaffirmant ainsi leur engagement en faveur de l'entrepreneuriat social et féminin au Maroc.

S'inscrivant dans une démarche globale d'accompagnement des jeunes entrepreneuses, notamment celles engagées dans des projets à fort impact social et économique, ce partenariat initié en 2019 a déjà produit des résultats encourageants.

En 2024, cette collaboration prend une nouvelle dimension avec le doublement du financement dédié aux entrepreneuses, passant de 1 à 2 millions de dirhams. Cette étape significative témoigne de la volonté commune de la BMCI et du REM à renforcer leur soutien à l'écosystème entrepreneurial marocain.

7 CapAccess by BMCI pour soutenir les entreprises marocaines



Dans le cadre de son engagement en faveur du financement des entreprises, BMCI a lancé CapAccess by BMCI, une solution innovante destinée à soutenir la croissance des PME et ETI marocaines. Lancé en avril 2024, CapAccess est le fruit d'une collaboration entre le Fonds Mohamed VI pour l'Investissement (FM6I), Tamwilcom et les banques marocaines, dans le but d'accélérer la relance des investissements et de renforcer la compétitivité des entreprises.

Ce dispositif combine une dette subordonnée à un financement bancaire, offrant aux entreprises une meilleure capacité d'endettement et levant les freins liés à la sous-capitalisation, facilitant ainsi l'accès aux financements bancaires nécessaires pour leurs projets d'investissement.

CapAccess by BMCI vient ainsi renforcer le dispositif déjà mis en place par notre banque pour accompagner les entreprises marocaines dans leur développement et leur offrir des conditions optimales de croissance.

8 La BMCI inaugure son DesignLab



Dans la continuité de sa stratégie d'innovation, alignée sur celle du Groupe BNP Paribas, la BMCI a inauguré en mars 2024 son DesignLab, un accélérateur d'innovation au service de l'écosystème entrepreneurial et de la transformation digitale de la banque.

Un espace inspirant et fonctionnel, le DesignLab met à disposition des espaces collaboratifs favorisant la co-création et le développement de nouvelles solutions. Il accompagne les start-ups en partenariat avec des incubateurs, universités et cités de l'innovation, contribuant ainsi à l'émergence de projets à fort impact.

Le DesignLab vise également à favoriser l'émergence et le succès de Startups, à travers des programmes d'accompagnement stratégique et opérationnel ainsi que d'acculturer les collaborateurs aux nouvelles méthodes de travail telles que l'agilité et le Design Thinking, tout en accélérant la transformation digitale amorcée par la BMCI ces dernières années.

9 La BMCI lance la caravane de l'entrepreneur

En tant qu'acteur financier, la BMCI souhaite faciliter l'accès au financement des entrepreneurs et participer, de ce fait, à la dynamique enclenchée au niveau du Royaume. Une ambition et un engagement quotidiens portés par les équipes, en central et sur le terrain, pour soutenir le développement durable de nos régions, favoriser l'inclusion et accompagner les entreprises locales dans leurs projets d'investissement.

Organisée en coordination avec les Centres Régionaux d'Investissement (CRI), Tamwilcom et les antennes régionales de la CGEM, la caravane de l'entrepreneur a tenu ses deux premières conférences à Safi et à Beni Mellal en présence de M. Hicham Seffa, Président du Directoire BMCI, des experts de la banque ainsi que d'officiels et d'entrepreneurs de ces régions. Ces rencontres permettent d'apporter des éclairages sur l'accompagnement fourni par la BMCI (financement, expertise, ingénierie juridique et fiscale, investissement...) et de mettre en avant les synergies du Groupe BMCI en la matière.



10 Lancement de la troisième édition du Think Tank BMCI

En lien avec le projet de transformation de la BMCI qui met l'orientation client et l'expérience collaborateur au centre de nos priorités, a eu lieu en juin 2024 le lancement de la troisième édition du THINK TANK, dédiée à la réflexion sur des thématiques relatives à l'amélioration du service client, de l'efficacité opérationnelle et de la culture d'entreprise.

Le projet se base sur une démarche participative appréciative incluant des ateliers de co-création animés en forum ouvert, avec une vingtaine de collaborateurs représentant les différents métiers et fonctions de la banque. Il vise à identifier des projets innovants et impactant relatifs à l'amélioration du service à la clientèle et à la banque de demain ; des projets issus de thématiques exclusivement orientées client et touchant trois axes prioritaires : Le service client, les processus et la culture.

Chiffres clés au 31 Décembre 2024

Le Groupe BMCI affiche à fin décembre 2024 un Produit Net Bancaire Consolidé de **3,79 Milliards de Dirhams**, soit une hausse de **10%** par rapport au 31 Décembre 2023.

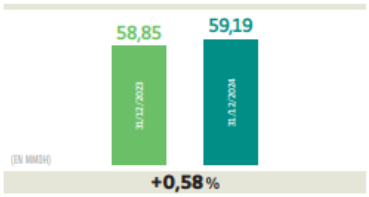
Les Frais de Gestion Consolidés s'élèvent à **2,24 Milliards de dirhams** et le Coefficient d'Exploitation Consolidé s'affiche à **59%** à fin décembre 2024, en baisse de 4,6% sur une année.

Le Coût du Risque Consolidé s'est établi à **810 Millions de Dirhams**, en hausse de **28%** par rapport à l'année 2023.

Au 31 décembre 2024, le Résultat Avant Impôt Consolidé atteint **716 Millions de Dirhams** et le Résultat Net Consolidé s'élève à **326 Millions de Dirhams, en hausse de 90,7%.**

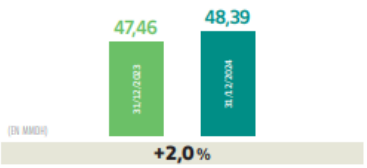
CRÉDITS PAR CAISSE À LA CLIENTÈLE CONSOLIDÉS (EN MMDH)

Les Crédits par Caisse à la Clientèle Consolidés ont atteint 59,19 milliards de dirhams à fin décembre 2024 contre 58,85 milliards de dirhams au 31 décembre 2023, tirés par le segment « Corporate »



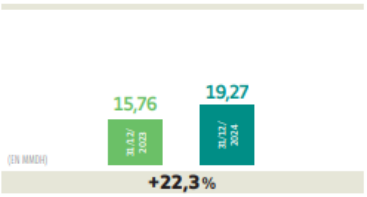
DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE CONSOLIDÉS (EN MMDH)

Les Dépôts de la Clientèle Consolidés ont enregistré une hausse de 2% pour atteindre 48,39 milliards de dirhams à fin décembre 2024 contre 47,46 milliards de dirhams au 31 décembre 2023. Les ressources non rémunérées s'améliorent et représentent 77% à fin décembre 2024 contre 75,7% en 2023.



ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE CONSOLIDÉS (EN MMDH)

Les Engagements par Signature Consolidés se sont établis à 19,27 milliards de dirhams à fin décembre 2024, soit une hausse de 22,3% par rapport au 31 décembre 2023.

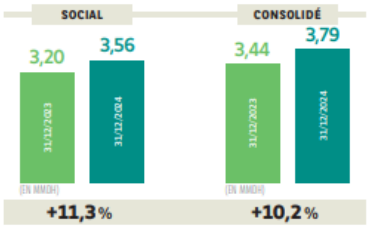


PRODUIT NET BANCAIRE (EN MMDH)

Le Groupe BMCI a réalisé un Produit Net Bancaire Consolidé de 3,79 milliards de dirhams à fin décembre 2024 en hausse de 10,2% par rapport à fin décembre 2023 tiré principalement par les effets cumulés de :

- +9,1% de la marge nette d'intérêt (qui atteint 2,65 milliards de MAD).
- +3,6% du résultat des opérations de marché (qui atteint 626 millions de MAD).
- +13,8% des commissions (qui atteignent 528 millions MAD).

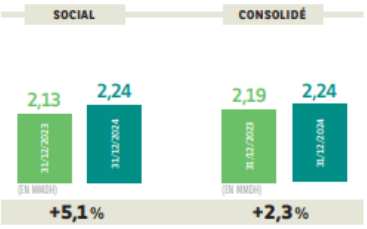
Au niveau des comptes sociaux, le Produit Net Bancaire s'élève à 3,56 milliards de dirhams, en hausse de 11,3% par rapport à fin décembre 2023.



FRAIS DE GESTION (EN MMDH)

À fin décembre 2024, les Frais de Gestion Consolidés s'élèvent à 2,24 milliards de dirhams.

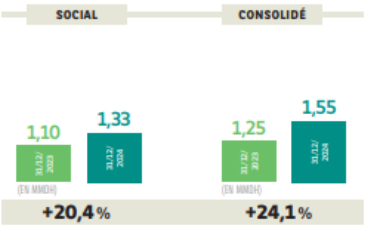
Par ailleurs, le Coefficient d'Exploitation Consolidé continue à s'améliorer en affichant 59,1% à fin décembre 2024 contre 63,7% à fin décembre 2023 soit une baisse de 4,6%.



RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION (EN MMDH)

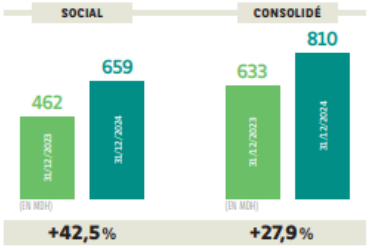
Le Résultat Brut d'Exploitation Consolidé s'établit à 1,55 milliard de dirhams à fin décembre 2024, soit une hausse de 24,1% par rapport à fin décembre 2023.

Au niveau des comptes sociaux, le Résultat Brut d'Exploitation est en hausse de 20,4% par rapport à fin décembre 2023.



COÛT DU RISQUE (EN MDH)

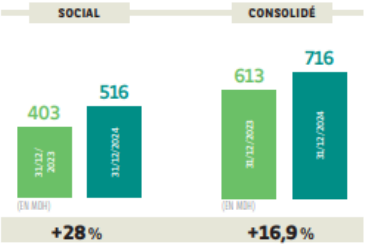
Le Coût du Risque Consolidé a enregistré une hausse de 27,9% à fin décembre 2024 par rapport à fin décembre 2023. Cette hausse inclut à nouveau un effort de provisionnement pour améliorer le taux de couverture des créances par les provisions des comptes sociaux qui va s'établir à 80,1%.



RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (EN MDH)

Le Groupe BMCI affiche un Résultat Avant Impôts Consolidé de 716 millions de dirhams à fin décembre 2024, soit une hausse de 16,9% par rapport à fin décembre 2023 (+35% hormis les éléments non récurrents).

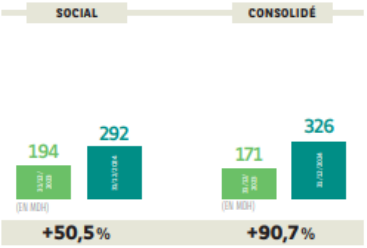
Pour les comptes sociaux, le Résultat Avant Impôts enregistre une hausse de 28 % par rapport fin décembre 2023 (+14% hormis les éléments non récurrents).



RÉSULTAT NET (EN MDH)

Le Résultat Net Consolidé s'est établi à 326 millions de dirhams à fin décembre 2024, soit une hausse de 90,7% par rapport à fin décembre 2023 (+48% hormis les éléments non récurrents).

Au niveau des comptes sociaux, le Résultat Net s'établit à 292 millions de dirhams, soit une hausse de 50,5% par rapport à décembre 2023 (+25% hormis les éléments non récurrents).





02.
Accélérer notre dynamique commerciale
dans un monde en évolution

UNE ANNÉE SOUS LE SIGNE DE LA CONSOLIDATION

Le Retail Banking



L'année 2024 a été l'année de la consolidation des actions entamées en 2023. Cela a permis au Retail Banking d'améliorer ses revenus et la satisfaction tant de ses clients que de ses collaborateurs.

- L'offre digitale a continué d'évoluer avec BMCI Connect qui devient l'un des standards du marché. Les fonctionnalités ont évolué régulièrement tout au long de l'année (virements instantanés, code OTP, relevés de comptes digitaux, etc...) conduisant à la grande satisfaction des clients puisque le NPS E-Banking a progressé de 17 pts.
- Le renforcement du parc de GAB s'est poursuivi et l'offre cartes s'est enrichie notamment avec le lancement de la carte Visa 3 fois.
- Le Nouveau Modèle de Distribution a renforcé la complémentarité entre la banque à distance et le réseau d'agences. Le dispositif physique a été restructuré pour le rendre plus opérationnel et plus proche de nos clients.
- Le département stratégique des Partenariats et Conventions a été réorganisé afin de lui permettre d'être plus réactif auprès des entreprises et administrations partenaires.
- Le Retail Banking s'est également modernisé et s'est doté d'outils et de moyens de pilotage de son activité.
- Enfin, le programme de formation Mon Envol a été mis en force pour améliorer les compétences et la posture des équipes commerciales.

En termes de risques, le Retail poursuit avec rigueur le renforcement de son dispositif. Les risques opérationnels, de crédit et de conformité sont pilotés de près avec une organisation régulièrement revue afin de rendre ce pilotage plus efficace.

Dans ce contexte, l'évolution positive du PNB s'est accélérée, le NPS a progressé (+19 points), et l'indice de satisfaction des collaborateurs « NPE » s'est consolidé.

Pour 2025, le Retail Banking s'est fixé 4 grandes ambitions stratégiques :

01. Améliorer l'offre omnicanale au service des clients

02. Renforcer la posture commerciale et l'accompagnement des équipes

02. Poursuivre l'amélioration du Net Promoter Score et du Net Promoter Employee

03. Maitriser les risques opérationnels, de crédits et de conformité

Le crédit à la consommation

L'année 2024 a été marquée par une reprise de la croissance au niveau du Royaume, par une inflation contenue et une hausse de la courbe des taux maitrisée marquée par une baisse du taux directeur fin 2024.

Dans ce contexte, les encours sains du marché du crédit à la consommation ont progressé de 5,3% pour atteindre un encours total de 123,7 milliards de MAD.

Pour sa part, la ligne de métier Crédit à la Consommation BMCI a également affiché une progression positive.

Ces réalisations découlent de plusieurs actions mises en œuvre, notamment :

- Dans un souci de maîtrise du Risque, la ligne de métier Crédit à la consommation, a procédé à un affinage de sa politique d'octroi qui lui a permis de repartir en conquête commerciale ;
- Dans le but de mieux répondre aux besoins de ses clients, la ligne de métier Crédit à la Consommation a poursuivi la mise en place d'un plan d'action visant à accélérer ses synergies avec les autres métiers de la banque afin de proposer des services et des canaux adéquats aux besoins des clients de la banque ;
- Sur l'automobile, la ligne de métier Crédit à la Consommation a renforcé son positionnement d'acteur incontournable du financement des véhicules d'occasion et de la vente par internet notamment en ayant déployé ses nouveaux partenariats avec des acteurs spécialisés dans la vente en ligne ;
- Enfin, dans le cadre des ambitions RSE de la BMCI, qui s'inscrivent pleinement dans son plan stratégique, la ligne de métier Crédit à la Consommation a poursuivi le déploiement de ses offres RSE tout au long de l'année 2024 avec ses partenaires de la distribution. Ces offres mettent en avant des produits à impact environnemental positif sur le thème de l'économie d'énergie notamment à travers des panneaux solaires pour la production d'électricité ou d'eau chaude, ce qui permet de faciliter l'accès de nos clients particuliers à la transition énergétique.

En 2024, grâce notamment à l'expertise du Groupe BNP Paribas sur le métier du Crédit à la Consommation et notamment sa maîtrise du Risque de ce type d'activité, la BMCI conserve une place solide au sein d'un marché du crédit à la consommation très concurrentiel, avec une part de marché globale résiliente sur l'année.

BMCI NAJMAH

Pour la Finance Participative, l'année 2024 a été marquée par la continuité de progression des financements participatifs, drivée par la Mourabaha Immobilière et le renforcement du cadre réglementaire, à travers la diffusion par BAM de la Directive n°7/W/2021 relative à l'Audit Externe de conformité aux avis du Conseil Supérieur des Oulémas au sein des Banques et Fenêtres Participatives.

Concernant BMCI NAJMAH, l'exercice 2024 a été marqué par les faits suivants :

- Déploiement progressif du Business Plan BMCI NAJMAH, avec des orientations stratégiques visant à repositionner NAJMAH dans le marché de la Finance Participative ;
- Signature avec un éditeur pour doter BMCI NAJMAH d'une solution IT spécialisée en produits participatifs, le déploiement étant prévu pour 2025 ;
- Distribution en juin 2024, du 1er excédent au titre de l'exercice 2023 par notre partenaire Takafulia à nos clients contributeurs ;
- Déroulement d'une mission d'audit externe relative à la conformité de la BU aux Avis du Conseil Supérieur des Oulémas, menée

par un cabinet spécialisé et transmission du rapport d'audit à BAM ;

- Participation de NAJMAH dans plusieurs événements (Congrès des Cardiologues à Marrakech, Réunion avec le Conseil Supérieur des Oulémas à Rabat, plusieurs JPO, etc) ;
- Prolongement des ateliers liés à l'embarquement de BMCI NAJMAH dans les projets BMCI Connect et QlickEER ;
- Transmission à BAM du rapport annuel d'évaluation sur la conformité des opérations / activités de la BU NAJMAH aux avis de conformité émis par le Conseil Supérieur des Oulémas, au titre de l'exercice 2023.

La Banque Privée



Notre Banque Privée a continué à accroître son parc client de +20%, tout en continuant à miser sur l'augmentation des actifs moyens par client.

Sur le plan développement et innovation, BMCI Connect a connu plusieurs enrichissements fonctionnels très attendus par les clients Banque Privée qui gagnent en autonomie sur plusieurs volets de la banque au quotidien.

En matière de placements financiers, la Banque Privée poursuit sa démarche d'accompagnement et de conseil client. Elle étoffe son offre produits en lançant de nouveaux Certificats de dépôt structurés sur des thèmes majeurs tels que l'Or jaune et l'Or bleu. Elle revoit et harmonise son offre OPCVM ainsi que son offre d'assurance vie en unités de compte.

Au niveau de l'événementiel, l'année 2024 a connu l'organisation de plusieurs événements majeurs, permettant ainsi la rencontre des clients autour de thématiques qui les intéressent, parmi lesquels :



- **Le cycle de conférences « Meet The Expert » :** Des conférences dédiées à la clientèle Banque Privée au niveau des régions de Casablanca, Rabat et Marrakech autour de la thématique : « Vers un nouveau régime économique », avec la présence de Edmund Shing, Chief Investment Officer BNP Paribas Wealth Management.

- Le Salon de l'Epargne : Participation de la Banque Privée à la 2ème Edition du Salon de l'Epargne qui s'est tenue du 20 au 23 novembre à AnfaPark Casablanca sous le thème « Investir : Maximiser vos opportunités et sécuriser votre avenir financier »

La Banque Privée a également été partie prenante de différents événements sponsorisés par la BMCI à l'instar du BMCI Golf Cup, tournoi de golf réunissant des clients et des prospects Banque Privée ainsi que l'exposition Vogue en partenariat avec la Galerie 38.

Le Corporate Banking





Un excellent bilan pour la ligne de métier Corporate sur l'année 2024, marqué par une forte dynamique de croissance et une évolution considérable du PNB. Cette performance repose essentiellement sur une évolution des activités crédits et dépôts conjuguée à une année exceptionnelle sur les activités de change et de trading. Ces résultats confirment la solidité et la pertinence des stratégies mises en œuvre ; tirée par une belle dynamique commerciale menée par les Desks clients dédiés et une bonne orientation des métiers spécialisés, tels que le Trade et le Cash Management.

Sur le volet de la Sustainability, le Développement Durable est au cœur de sa stratégie métier avec des ambitions fortes en termes d'évolution de ses encours ESG. L'exécution de la Roadmap ESG se poursuit à travers plusieurs chantiers : Développement d'une offre Sustainable, formation de nos Banquiers sur les sujets ESG, décarbonation pour un meilleur conseil et accompagnement de nos clients dans leur transition énergétique.
Après le lancement du 1er SLL (Sustainability-Linked Loan) sur le marché, le Corporate Banking, en collaboration avec d'autres contributeurs au sein de la banque, a encore une fois innové sur le marché en proposant un nouveau type de financement, ISLF+ (Inclusive and Sustainability-Linked Financing). Pour ce faire, la banque a été accompagnée par un partenaire international du Groupe garant du respect des objectifs de performance environnementale et sociale.

Pour le métier Corporate Banking, nos initiatives de développement et de transformation devraient se poursuivre en 2025 autour de 4 priorités majeures :

01. **Accélération du déploiement de la stratégie commerciale par segment**
02. Amélioration de l'Offre Produit
03. **Optimisation et** digitalisation des processus critiques pour le soutien de l'activité commerciale
04. Développement de l'offre ESG

Cash Management

Le Cash Management a réalisé un Produit Net Bancaire en croissance à fin 2024 grâce à un travail de captation des flux et d'équipement E-Banking pour nos clients Corporate.

Dans ce cadre, le métier Cash Management continue sa dynamique commerciale et son dispositif d'accompagnement des clients et du réseau afin de garantir une qualité de service en ligne avec les besoins des clients.

En outre, l'année 2024 a été conduite sous le signe de la digitalisation et de l'optimisation des processus grâce à la mise en place du Back Office VIP qui offre une digitalisation complète de toute la chaîne des virements internationaux pour une meilleure expérience client.

Trade Finance

En 2024, l'activité Trade BMCI a continué de prospérer, enregistrant une hausse significative du volume documentaire, en phase avec l'évolution positive des échanges extérieurs du Maroc.

Cette dynamique a permis une progression à deux chiffres du Produit Net Bancaire Trade, confirmant la robustesse de notre stratégie commerciale.

Nos parts de marché sur les produits Credoc et les garanties internationales ont également connu une nette augmentation, témoignant de notre capacité à répondre efficacement aux besoins de nos clients et à saisir les opportunités du marché.

La poursuite de cette croissance repose sur notre engagement à intensifier nos efforts de prospection et à développer nos portefeuilles par l'acquisition de nouveaux clients, tout en maintenant une tarification fiable et compétitive.

Service Assistance aux Entreprises (SAE)

En plus de ses fonctions de support et d'assistance de la clientèle Corporate, le SAE a pu réaliser une évolution positive de son Produit Net Bancaire en 2024. Il a aussi contribué à la promotion de la nouvelle convention d'ouverture de comptes à travers le lancement d'une campagne d'appels des clients non encore signataires.

Le SAE continue toujours à être un acteur dans le dispositif d'amélioration de l'expérience client à travers le lancement de campagnes de satisfaction clients et leur suivi avec l'ensemble des parties prenantes.

L'année 2024 a également connu la continuité de l'avancement sur le chantier du programme de stabilisation éditique, ce qui a permis de mieux répondre aux besoins des clients et d'améliorer la qualité de service.

Dans la perspective d'améliorer l'expérience de nos clients Corporate, le SAE a été rattaché au Cash Management, avec extension de son périmètre d'intervention pour la promotion des solutions E-Banking et l'accompagnement des clients sur ce volet.

Promotion immobilière

L'année a été marquée par des réalisations records en matière de financement de la promotion immobilière pour la BMCI, avec la mise en place de plus d'une vingtaine de financements importants pour un total d'autorisations approchant les 2 Milliards de MAD.

En termes de tirages, les chiffres ont également été significatifs, avec un total approchant le Milliard de Dirhams, pour la 1ère fois depuis la création de la cellule de Promotion Immobilière au sein de la banque.

Enfin, des protocoles d'accord ont été signés avec les principaux clients du secteur avec des engagements en difficulté, permettant une régularisation des encours et une reprise des travaux sur les chantiers, qui laisse présager des remboursements des crédits à la promotion immobilière correspondants sur les deux prochaines années.

La combinaison de ces facteurs a ainsi permis une augmentation de l'encours moyen par

rapport à 2023, avec un profil de risque amélioré.

Par ailleurs, la cellule Financements Immobiliers a préparé et transmis pour validation une révision des grandes lignes de la politique de promotion immobilière de la BMCI, afin de l'adapter à l'évolution du marché durant les dernières années et améliorer les synergies avec les orientations du réseau Retail de la banque en matière de financement des acheteurs immobiliers.

Financements structurés

Grâce à une reconstitution de son effectif en 2024, l'équipe FS de la BMCI a réussi à se positionner de nouveau sur les opérations significatives de la place. La BMCI a ainsi joué un rôle de Chef de file dans une opération de financement d'acquisition majeure impliquant une filiale d'un client global du groupe BNP Paribas au Maroc, qui devrait être concrétisée au 1er trimestre 2025, ainsi que sur des appels d'offres portant sur des projets stratégiques dans les énergies renouvelables. La BMCI a également répondu présente en tant que membre participant dans des consortiums de financements d'infrastructures essentielles pour le pays tels que les réseaux de distribution d'eau et d'électricité, confirmant ainsi son rôle dans le financement des grands projets de l'économie du Maroc, aussi bien dans le secteur privé que dans le secteur public ou quasi-public.

Capital Markets

Activité de change :

Au niveau des taux de change, l'EUR/USD a été la principale source de volatilité du Dirham, oscillant entre 1,12 et 1,03. Malgré une nouvelle saison de stress hydrique, le taux de couverture de la balance des paiements progresse de 89% à 91%, aidé par le prix des matières premières, ainsi que l'augmentation des flux entrants (MRE et IDE). Le dirham devrait encore profiter de cette situation en 2025.

Ainsi, au niveau de la BMCI, les synergies avec le Corporate Banking ont délivré en 2024 des croissances de marges importantes sur tous les segments, dans un contexte où les flux sur la place sont en augmentation de 5%. La part de marché se stabilise autour de 8%, impactée par l'augmentation des imports en provenance de Russie où la BMCI ne se positionne pas. Le nombre de clients ainsi que le volume traité en dérivé progresse sensiblement, reflétant la capacité de la salle de marché de la BMCI de mieux accompagner ses clients avec des solutions sur mesure.

Enfin, la plateforme Corporate BMCI FX Trade continue sa croissance et est maintenant utilisée par la plupart des clients de la salle de marché.

Activité de taux :

En tant qu'intermédiaire du trésor, le desk a participé à l'animation du marché de la dette Marocaine en Dirham, sur les marchés primaire et secondaire, dans un contexte baissier des taux. Grâce à ses solutions innovantes pour les institutionnels. Le desk a été très actif pour proposer des stratégies dans un marché propice au rendement intéressant. Le desk a aussi participé au premier swap de taux en Dirham de la place et contribue par ailleurs à la mise en place de nouveaux marchés en coopération avec la BAM (IRS et change à terme).

Enfin, la salle continue de renforcer son dispositif opérationnel au service de ses clients en continuant de dérouler le programme Conduct de BNP Paribas au Maroc.

FILIALES ET MÉTIERS SPÉCIALISÉS, DE FORTS RELAIS DE CROISSANCE

BMCI Leasing

Dans un contexte de transition opérationnelle, BMCI Leasing clôture de manière honorable l'exercice 2024 avec un Résultat d'Exploitation en hausse grâce à l'évolution du PNB et des frais de gestion quasi-stables. Dans un contexte de renforcement des règles prudentielles (norme IFRS 9), le coût du risque a connu une augmentation venant absorber l'effort de récupération enregistré sur l'exercice précédent.

Pour 2025, et avec l'appui de la BMCI et du Groupe BNP Paribas, BMCI Leasing s'est fixé une roadmap ambitieuse touchant 3 axes :

- **Transformation SI**, par l'atténuation des risques liés à l'obsolescence du Core System actuel vers une solution modernisée, tout en assurant la préparation des prérequis pour une offre de services plus enrichie en vue de mieux répondre aux exigences de nos clients et accompagner ainsi les ambitions de développement de l'activité de BMCI Leasing.
- **Transformation organisationnelle**, par l'optimisation des process opérationnels et l'adoption d'une organisation agile, en vue d'une plus forte efficacité, d'une meilleure maîtrise des risques et, in fine, d'un service client renforcé.
- **Transformation culturelle,** par l'adoption de nouvelles pratiques de travail (smart working, initiatives de développement personnel et de collaboration transverse ...) visant un renforcement de l'esprit One Bank au service de nos clients.

BMCI Factoring

En 2024, BMCI Factoring est consacré **Meilleur Factor** de la région Afrique et Moyen-Orient aux **FCI Business Awards**. En plus de confirmer son rôle de leader dans le domaine de l'affacturage à l'export, cette distinction vient récompenser la qualité de services, mais également l'engagement et le professionnalisme des équipes BMCI Factoring pour offrir les solutions les plus adaptées aux besoins de leurs clients.

Les différents indicateurs de l'activité Factoring sont au vert avec une production, des encours et un Produit Net Bancaire en progression. Le maintien de cette bonne dynamique est le mot d'ordre qui animera l'année 2025.

BMCI Offshore

BMCI Offshore a réalisé des performances commerciales appréciables au cours de l'exercice 2024, matérialisées par une forte augmentation des crédits court terme à la clientèle, boostée par la continuité de la commercialisation du produit Factoring en devises et par une reprise des financements à moyen terme, après une période d'attentisme des industriels post-COVID.

Avec l'appui du groupe BNP Paribas, BMCI Offshore a poursuivi ses efforts pour se positionner en amont sur toutes les nouvelles implantations majeures (Multinationales de premier plan) qu'ont connues les zones d'accélération industrielles, en consolidant ainsi sa position d'opérateur de choix sur ce segment.

La filiale Offshore a augmenté fortement sa rentabilité en 2024 montrant une réelle dynamique commerciale et de synergie avec l'ensemble des lignes de métiers, tout en poursuivant une stratégie de mise en conformité avec les meilleurs standards internationaux lancés par le groupe BNP Paribas et en veillant au renforcement du volet sécurité financière.

BMCI Assurance

Suite aux défis auxquels la filiale Assurance a fait face en 2023, un plan de remédiation a été lancé en 2024 avec comme objectif principal le renforcement du PNB Assurance, tout en améliorant la satisfaction client et l'efficacité des processus internes. Pour ce faire, des règles commerciales claires devaient être définies pour les produits d'assurance, afin d'optimiser à la fois la gestion et la performance de l'activité Assurance.

La stratégie mise en place a ainsi reposé sur une analyse minutieuse de chaque étape des processus métiers afin d'identifier les opportunités d'amélioration et de mettre en œuvre un programme de remédiation efficace pour résoudre les problèmes à leur source.

Ce processus inclut la digitalisation des opérations internes et externes, avec le lancement de six projets visant à simplifier et moderniser les interactions, tout en garantissant une gestion efficace des risques.

Stratégie de transformation et réalisations clés

Pour soutenir la transformation de BMCI Assurance, plusieurs réalisations clés ont été accomplies en 2024 :

D'une part, l'offre Assurance a été revue pour la simplifier et l'orienter davantage vers un modèle de conseil.

L'analyse et la fiabilisation des schémas comptables ont permis d'améliorer la précision des données financières notamment des provisions, tandis que l'implémentation de tableaux de bord et d'états de surveillance a facilité le suivi de l'activité en temps réel.

En outre, la revue des règles commerciales a permis de renforcer le PNB et de préparer la montée en charge en 2025.

D'autre part, les synergies ont été renforcées par une collaboration rapprochée avec les métiers Retail, Banque Privée, Crédit Conso et Corporate.

En parallèle, un focus particulier a concerné la gestion des sinistres aussi bien vie que dommages dans le cadre d'un processus End to End.

Tout cela a été réalisé avec une optimisation de la productivité et la mise en place d'un nouvel organigramme au niveau de BMCI Assurance.

L'année 2024 a ainsi été clôturée avec une hausse du Chiffre d'affaires et du Résultat Net de la filiale de manière considérable.

BMCI Bourse

La reprise du marché boursier enclenchée en 2023 (+ 12,80% pour le MASI) s'est accélérée en 2024 avec une hausse de 22,16% de l'indice MASI à 14 776 points, après même avoir touché durant cette année un niveau historique de 14 986,56 points dépassant de quelques points le plus haut jamais réalisé jusque-là, soit 14 960 points 16 ans auparavant en mars 2008, établissant un nouveau record de capitalisation boursière à 765,1 milliards de dirhams.

Cette évolution positive s'explique principalement par (1) la dynamique économique induite par l'annonce de l'organisation de la CAN 2025 suivie de la CDM 2030, réconfortée par (2) les résultats solides des sociétés cotées notamment ceux des banques et des opérateurs du BTP.

De même (3) le ralentissement de l'inflation qui est passée de 6,6% en 2022 et 6,1% en 2023 à un niveau moyen de 0,9% en 2024, ainsi que (4) l'adoption par Bank Al-Maghrib d'une politique d'assouplissement monétaire reflétée par la baisse de son taux directeur de 25 bps deux fois sur l'année (en juin et en décembre 2024) a contribué à accélérer la tendance haussière du marché.

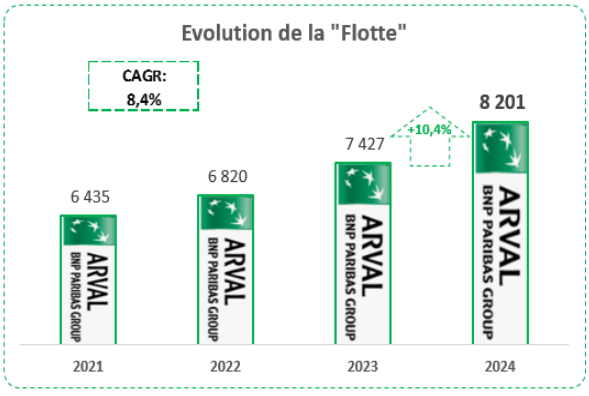
Cette hausse des indices s'est accompagnée d'une nette progression des volumes : +82% sur le marché central passant de 33,3 Milliards MAD à 60,8 Milliards MAD et +38% sur le marché de blocs passant de 20,8 Milliards MAD à 28,7 Milliards MAD.

Le Chiffre d'affaires de BMCI Bourse a doublé entre 2023 et 2024 et ce grâce à la reprise des volumes sur le marché et aux synergies au sein du groupe notamment avec la Banque Privée et le Corporate Banking, mais aussi grâce à l'ancrage de la force commerciale de BMCI Bourse auprès de la clientèle.

En perspective, BMCI Bourse continuera de renforcer son positionnement grâce au reprofilage de sa clientèle et en capitalisant sur les opérations stratégiques menées en synergie avec le groupe.

Arval Maroc

En 2024, Arval Maroc a poursuivi et accéléré sa trajectoire de croissance. Notre flotte a en effet augmenté de plus de 10 % par rapport à 2023, s'établissant à 8.201 véhicules loués au 31/12/2024, et ce malgré un contexte industriel toujours perturbé, marqué par des problèmes d'approvisionnement persistants sur la chaine logistique automobile et un contexte macro-économique plus favorable caractérisé par un léger rebond de la croissance, un retour de l'inflation à des niveaux plus normaux accompagné d'une baisse tendancielle des taux d'intérêt.



Nos livraisons de véhicules neufs ont progressé de +2 %, une belle performance dans un contexte stratégique de focalisation sur les contrats les plus rentables. En parallèle, notre score NPS de 2024 s'établit à +49, en forte augmentation par rapport à 2023, confirmant notre excellent positionnement en termes de qualité de service sur l'ensemble de nos segments de clientèle. Arval Maroc a donc consolidé en 2024 sa place de leader sur le marché de la Location Longue Durée de véhicules, et en particulier sur la clientèle des entreprises privées.

Concernant l'engagement « Arval Beyond », nous continuons notre promotion de véhicules à faible émission de CO2 avec une flotte de véhicules électrifiés (hybrides et électriques) qui

représente 5,4% de notre parc total à fin 2024 et 6,1% de nos commandes de l'année 2024, dans un marché des flottes automobiles qui reste dominé par les moteurs Diesel.

En ce qui concerne notre engagement environnemental et sociétal, Arval Maroc a poursuivi ses actions de soutien auprès de 2 associations qui nous tiennent à cœur : SOS Villages d'Enfants à travers le sponsoring d'un évènement pour la construction d'un nouveau village à Dakhla et INSAF via une subvention pour le programme de Lutte Contre le Travail des Enfants à Médiouna

Nous avons, par ailleurs, maintenu nos actions concernant la compensation du CO2 émis par notre flotte, et participé en tant que sponsor actif au « Greentech Roadshow ». Par ailleurs, diverses actions ponctuelles concernant les personnes en situation de handicap ont été engagées en 2024, en collaboration notamment avec l'association Tibu.

Enfin, la digitalisation est restée au centre de notre stratégie de développement. Nous avons renforcé nos outils de gestion à distance en lançant de nouvelles fonctionnalités sur notre outil « My Arval Driver », permettant notamment la déclaration des sinistres en ligne et la recherche facilitée de nos partenaires pour la maintenance et la réparation des véhicules. L'utilisation de plateformes digitales avec nos partenaires a, par ailleurs continué à croitre en 2024, avec 100 % d'utilisation sur les sinistres, 70 % d'utilisation sur les opérations de maintenance et réparation mécanique, et 32 % sur la commande et livraison de véhicules neufs.

BDSI

BDSI a finalisé son plan de transformation à fin 2024 tout en poursuivant ses activités pour le compte de la BMCI. La gouvernance a ainsi été revue, les équipes de développement ont fusionné et se sont réorganisées, et la production s'est restructurée pour améliorer la productivité. A ce titre, les différentes actions lancées depuis la mise en service de SAB ont permis de mieux appréhender les incidents et d'en diminuer le volume, de réduire sensiblement les lenteurs du système et d'améliorer en continue la qualité de service aux clients. Un upgrade des socles techniques du Core Banking System SAB a aussi été réalisé.

L'année 2024 a été orientée client avec une vision « time to market » en livrant notamment de nouvelles applications et en enrichissant des fonctionnalités (Crédit consommation, BMCI Connect, virements instantanés…). Dans le cadre de la stratégie de digitalisation de la BMCI, l'IT a adapté son organisation en mode agile avec les Métiers BMCI et a renforcé son expertise en créant des centres d'excellence permettant ainsi l'accélération des développements.

Pour sa part, la Data a été mise au centre des enjeux avec notamment le renforcement de la collaboration entre l'IT et les métiers ayant pour effet d'accélérer la fiabilisation des données. Ainsi, de nombreux développements ont été réalisés favorisant l'amélioration de la qualité des Dashboards et des reportings réglementaires. En outre, des investissements significatifs ont été réalisés sur les assets de la banque afin de moderniser les infrastructures, de réduire sensiblement l'obsolescence, d'améliorer les performances et de les aligner au niveau des standards technologiques internationaux.

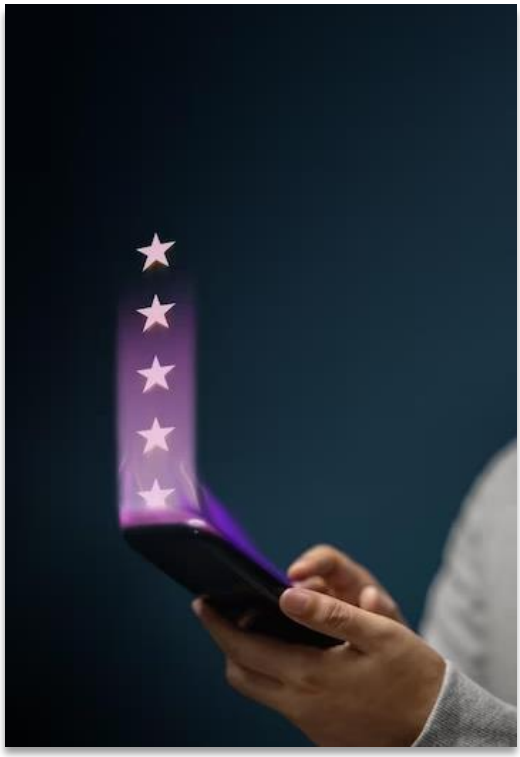
En matière de contrôle interne, les recommandations formulées par les différentes missions d'audit ont été mises en œuvre dans les délais impartis. Les dispositifs sont en place et se sont renforcés, particulièrement en matière de cybersécurité, pour réduire à minima les vulnérabilités et protéger ainsi les systèmes et les données clients.

En 2025, BDSI finalisera son rapprochement avec l'IT BMCI et continuera en parallèle à accompagner les équipes de la Banque dans la réalisation du plan d'action ambitieux.

RECUEILLIR LA VOIX DE NOS CLIENTS POUR MIEUX LES SATISFAIRE

Dans un souci constant d'amélioration de l'expérience client, la Banque réitère sa volonté de se rapprocher davantage de ses clients, en captant constamment leurs attentes et besoins et en les mettant au cœur de ses réflexions.

Dispositif d'écoute et de mesure de la satisfaction client



Afin d'améliorer l'expérience client, un dispositif d'enquêtes NPS récurrentes a été défini et déployé pour mesurer le niveau de satisfaction et de recommandation de nos clients Particuliers, Professionnels, Banque privée et Corporate.

Ce dispositif consiste à recueillir les avis, commentaires et motifs d'insatisfaction des clients sur différentes thématiques. Le but est d'analyser les facteurs ayant une influence sur la satisfaction client, positifs comme négatifs. Il se décline en 3 types d'enquêtes principales en l'occurrence :

1. **Enquête NPS Relationnelle** : ce type d'enquête mesure la qualité de la relation globale avec le client et sa fidélité, qu'il y ait eu ou non une interaction récente.
2. **Enquête NPS Benchmark** : il s'agit d'une enquête NPS relationnelle qui évalue le score de recommandation (NPS) de la BMCI mais aussi les clients de la concurrence afin de positionner la banque par rapport aux acteurs de la place en termes de recommandation client.
3. **Enquête NPS Transactionnelle** : vise à fournir une appréciation de l'expérience des clients sur les principaux parcours comme la banque à distance, le crédit habitat, le crédit à la consommation, les interactions avec le conseiller en agence, le service après-vente, la monétique et autres.

Des études Marketing Ad hoc ont également été lancées afin de mieux comprendre les besoins et les attentes de nos clients. Ce type d'étude consiste à fournir des réponses Marketing à une problématique spécifique. Elle est généralement menée par des prestataires externes afin de comprendre les besoins et les attentes des clients pour mieux les servir.

Revue des parcours clients pour mieux les servir

Les travaux relatifs à la refonte du parcours d'acquisition des clients sur différents segments ont été menés en 2024 et avaient pour objectif de redéfinir l'expérience de chaque catégorie tout au long de leur interaction avec la banque en fonction de leurs besoins spécifiques.

La réflexion est généralement menée à travers une série d'ateliers Design Thinking, avec la participation de collaborateurs de différentes directions. Le client est mis au centre de la réflexion, en analysant de manière approfondie ses besoins et ses points de douleur et ce, dans le but de concevoir un nouveau parcours qui apporte les meilleures réponses.

MODERNISER NOS LOCAUX, ENJEU CLÉ **DE L'ANNÉE 2024**

Mise à niveau du réseau Retail **: 2024, Une année s'inscrivant dans la continuité….**



Toujours dans la poursuite de son projet de remise à niveau du réseau de la Banque, et afin d'accompagner les ambitions de la BMCI, IMEX a entrepris le relooking de plusieurs agences à fort potentiel commercial.

Ce projet entamé en juillet 2024 est déjà avancé à 80 % et sera finalisé courant 2025. Cette mise à niveau concerne le rajeunissement et la rénovation de la façade, dans le but de refléter une nouvelle image épurée des agences de la BMCI et leur donner un coup d'éclat et de fraicheur avec le remplacement également de l'éclairage et des équipements en mobilier contemporain, ainsi que la mise en place de nouvelles enseignes lumineuses et une nouvelle signalétique GAB.



D'autre part, IMEX a finalisé un chantier plus conséquent, englobant une sélection d'agences qui ont été entièrement réaménagées selon la nouvelle charte du Nouveau Modèle de Distribution, la dernière agence faisant partie de ce lot ayant été finalisée et livrée en novembre 2024.

En plus des travaux de modernisation, la Direction IMEX a continué d'apporter son support logistique et de gestion du patrimoine concernant le programme de fusion des agences en assurant le déménagement des collaborateurs, des documents et du matériel de la Banque vers les agences de repli, ainsi que le redéploiement des biens immobiliers.





Une modernisation des plateaux-bureaux au profit des collaborateurs **…**

Dans la continuité de sa stratégie immobilière, et toujours dans le but d'optimiser l'usage des espaces dévolus aux équipes opérationnelles de la BMCI, tout en améliorant leurs dispositions et leurs agencements, la Direction IMEX a réaménagé et entièrement refait courant l'année 2024 quelques plateaux. Les espaces de travail ainsi que le mobilier ont été adaptés, modernisés et harmonisés de façon à minimiser les réaménagements internes pour les métiers et leur organisation qui évolue, en créant des espaces alliant convivialité, travail d'équipe et communication.

03.
Accélérer notre
transformation
autour des ambitions phares de la banque



TWENTY4CHANGE,
UN PLAN STRATÉGIQUE ARRIVANT À MATURITÉ

En 2024, la BMCI a connu la finalisation de son plan stratégique « Twenty4Change », marquant ainsi une étape clé de sa transformation. Ce programme, ayant mobilisé l'ensemble des collaborateurs autour de neuf streams stratégiques pendant ces dernières années, a permis de concrétiser des avancées significatives en matière d'expérience client, de transformation du modèle relationnel, de digitalisation, d'optimisation des processus, de renforcement du Positive Banking et de valorisation du Capital Humain.

Parce qu'être « la banque d'un monde qui change » exige de s'adapter de manière agile et continue à tous les niveaux aux changements de l'entreprise et de son environnement, le Programme Stratégique « Twenty4Change » a connu à mi-parcours un ajustement stratégique de sa feuille de route, afin de s'assurer de l'alignement du Plan avec les priorités de la banque et les nouveautés du marché et de garantir sa cohérence et son alignement avec la feuille de route relative au Plan GTS 2025 du Groupe BNP Paribas.

En 2024, la BMCI a intensifié ses efforts pour finaliser les projets en cours et consolider ses transformations, en mettant plus que jamais le client au cœur de ses préoccupations. Parmi les chantiers majeurs qui ont structuré cette transformation figurent :

- Le développement commercial ;
- L'efficacité opérationnelle ;
- La refonte informatique ;
- Le capital humain ;
- La finance durable.

Vision et ambitions stratégiques du Plan Twenty4Change

A travers le plan stratégique « Twenty4Change », la BMCI a réaffirmé sa volonté de devenir la Banque de référence au Maroc pour les clients recherchant des prestations à forte valeur ajoutée, mettant à leur service l'expertise, l'exigence de qualité et l'Engagement du Groupe BNP Paribas.

Dans la même optique, la BMCI s'est fixée des objectifs stratégiques ambitieux, parmi lesquels :

- Faire progresser son Produit Net Bancaire à un rythme plus important que celui du marché ;
- Faire évoluer le Net Promoter Score, indicateur de mesure de la satisfaction client, en visant le premier tiers des banques de la place ;
- Adapter son modèle opérationnel pour accroître l'efficacité, optimiser le coefficient d'exploitation et améliorer la rentabilité de la banque ;
- Faire évoluer le Net Promoter Employee, indicateur de mesure de la satisfaction collaborateur.

Axes stratégiques du Plan Twenty4Change

Développement commercial des activités Retail & Corporate

Depuis le lancement du plan Twenty4Change, le développement commercial s'est concentré sur les segments à fort potentiel grâce notamment à la valorisation du savoir-faire, l'expertise et l'engagement du Groupe afin d'accroitre la dynamique de développement tant sur les activités Retail Banking que Corporate Banking ; ce qui a positivement impacté les performances de la banque sur les dernières années.

Expérience client et Qualité de service au cœur de nos engagements

Le Plan Stratégique Twenty4Change a placé l'amélioration de l'expérience client et de la qualité de service au centre des priorités de la BMCI avec, pour principal objectif, de promouvoir une culture et un environnement de service cent pour cent « Client Centric ». En résultat, le NPS de la banque ressort en amélioration sur plusieurs segments.

Finance durable : la Banque à impact positif

Consciente de l'importance des enjeux liés à la finance durable et soucieuse d'un arrimage parfait entre sa stratégie et celle du Groupe BNP Paribas, la BMCI a intégré au niveau de son plan stratégique un stream transverse couvrant l'ensemble des sujets liés à la Finance Durable afin de continuer à être un acteur incontournable de la finance durable au Maroc.

Amélioration de l'efficacité opérationnelle

Le Plan Stratégique Twenty4Change a été l'occasion d'engager un vaste chantier d'optimisation des processus de bout en bout, notamment sur les processus identifiés comme les moins performants et/ou les plus critiques pour une expérience client de qualité et un fonctionnement optimal de la banque.

Déploiement d'un dispositif IT, Data, Digital plus intégré et d'une organisation plus agile

L'Information et la Technologie (IT), la Data & le Digital ont constitué une pierre angulaire du programme stratégique Twenty4Change ayant pour finalité de délivrer des expériences clients innovantes, sécurisées et de qualité tout en étant aligné avec la stratégie commerciale de la banque et les normes en vigueur.

Engagement des collaborateurs

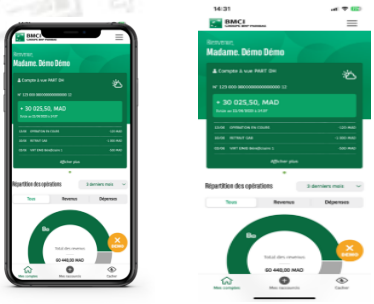
A travers son Plan Stratégique, le Groupe BMCI a ajusté son dispositif de gestion du Capital Humain afin de susciter l'engagement et la mobilisation des collaborateurs pour accompagner sa transformation, qui s'est traduit par une amélioration des résultats des enquêtes de satisfaction à destination des collaborateurs, avec l'atteinte d'un score NPE positif historique au titre de la dernière enquête de l'année 2024, et une rétention des collaborateurs performants.

LA TRANSFORMATION EN MARCHE

De nouvelles **optimisations de l'Application Mobile BMCI** Connect

Notre vision de la transformation s'inspire directement des attentes de nos clients, de nos actionnaires mais également de nos collaborateurs. Nos clients restent au cœur de nos préoccupations avec l'objectif de toujours mieux les servir.

Notre ambition est de faciliter la vie de nos clients, de repenser nos processus pour qu'ils soient plus légers et plus efficaces et développer une activité bancaire à impact positif sur notre environnement.



Lancé en novembre 2020, le nouveau service de banque en ligne BMCI Connect a été enrichi tout au long de l'année 2024 afin d'apporter toujours plus d'autonomie et de satisfaction à nos clients. A ce titre, de nouvelles fonctionnalités sont régulièrement déployées sur BMCI Connect :

01. Le virement instantané pour tous les clients pour qu'ils puissent bénéficier de l'effet immédiat de leurs virements vers les banques confrères de la place
02. La consultation de la facilité de caisse et du découvert autorisé pour les clients particuliers et professionnels leurs donnant ainsi une vision précise sur la situation de leurs comptes
03. L'enrichissement du module cartes par la gestion des cartes N fois & Revolving pour les clients BMCI
04. Le pré-remplissage du code secret reçu par SMS pour la validation des différentes opérations digitales afin de faciliter la saisie de nos clients et réduire les risques d'erreur
05. La mise à disposition des relevés de comptes permettant à nos clients de visualiser et télécharger leurs relevés à leur convenance
06. La consultation des contrats d'assistance Secours Monde et Secours Maroc avec la possibilité de télécharger l'attestation pour les produits éligibles
07. Les virements immédiats afin que les virements des clients BMCI vers leurs comptes ou vers les comptes de leurs bénéficiaires clients de la BMCI soient à effet immédiat
08. L'intégration en continu de nouveaux facturiers dans les catégories de paiement : Téléphonie & Internet, Eau & Electricité, Ecoles & Universités, Taxes & autres frais, Achats & Voyages
09. De nombreux ajustements notamment sur le Relevé d'Identité Bancaire (RIB) pour rendre les parcours plus user friendly

Le Digital au service des clients et des collaborateurs, pour leur garantir une meilleure expérience

L'année 2024 a été marquée par des avancées majeures dans le développement de nos parcours digitaux, avec une attention particulière portée à l'expérience utilisateur et à la satisfaction de nos clients et collaborateurs.

Conscients de l'importance de garantir une expérience fluide et intuitive, les équipes digitales ont concentré leurs efforts sur l'optimisation et la digitalisation de parcours clés, tels que l'Entrée En Relation, permettant ainsi de réduire de manière significative les délais de traitement des demandes clients, ainsi que d'améliorer la qualité de nos services.



Cette année a été également l'occasion d'avancer sur la mise en service l'application BMCI ON, permettant aux clients particuliers d'ouvrir leurs comptes 100% à distance. Ainsi, les Marocains Résidents, Marocains du Monde et étrangers résidents ont désormais la possibilité de faire leur entrée en relation en full Remote, et de récupérer leurs RIB instantanément, moyennant un entretien visioconférence avec nos conseillers à distance.



De même, le programme RPA (Robotic Process Automation) de la banque, visant l'automatisation des tâches manuelles à faible valeur ajoutée, poursuit également son développement, et joue son rôle de levier dans les chantiers de fiabilisation de la donnée, mais également d'accélérateur de la transformation, à travers l'automatisation de plusieurs processus opérationnels.

Après une année 2024 marquée par un renforcement des fondamentaux, 2025 sera l'année de l'accélération des services digitaux. Ainsi, de nouvelles ambitions sont initiées, à savoir l'optimisation et la digitalisation de plus de parcours clients en agence et pour les fonctions supports, la première version du portail conseiller, l'entrée en relation pour les entrepreneurs individuels et clients Banque privée, ainsi que pour les autres segments clientèle entreprises.

DESIGNLAB – L'Accélérateur d'Innovation BMCI

Le DesignLab a ouvert ses portes en 2024, sur une superficie de 250 mètres carrés, au cœur de Casablanca, avec des espaces pour le brainstorming, le co-working et une agora pour les pitch. Le « Lab » porte les ambitions de la banque en termes d'innovation et d'acculturation, en étroite collaboration avec ses partenaires et l'écosystème startups.

Depuis son inauguration, en mars 2024, le DesignLab, c'est :

Plus de 300 visiteurs (Collaborateurs, Startups, Partenaires…)	**Plus de 25 formations et ateliers** (Workshop, Co-création…)
Plus de 15 thématiques (Agile, Design Thinking, UX, Lean…)	**2 partenariats signés** (Technopark & Kluster CFCIM)

Accroître l'efficacité opérationnelle, un des enjeux phares de la transformation BMCI en 2024

En 2024, la Direction de la Production et de l'Appui Commercial (DPAC) a mis l'accent sur le volet « Efficacité opérationnelle », après une période de stabilisation de nos process sur les 3 dernières années, issue de la bascule vers un nouveau système d'informations. L'objectif cette année était d'appuyer les fonctions métiers en apportant l'expertise de la DPAC sur le volet « Opérations ».

Cette transformation, qu'a connu la DPAC s'est matérialisée principalement via une roadmap déclinant la vision stratégique de la banque pour les aspects de productions, mettant ainsi l'accent sur les priorités suivantes :

- Un centre d'Efficacité opérationnelle : La roadmap de transformation de la DPAC s'aligne sur les objectifs de réduction des coûts et d'amélioration continue de la productivité, garantissant ainsi une efficacité opérationnelle durable.
- **Une approche Client Centric :** Une vision qui place le client au cœur de nos interactions et de nos priorités, en s'appuyant sur une démarche d'amélioration continue visant à optimiser nos délais. Cette approche renforce notre capacité à répondre efficacement aux attentes des lignes métiers.
- **Un acteur de développement de la banque :** L'ouverture de la DPAC aux métiers Corporate et Retail, la synergie avec BU PF, soutenue par une transformation organisationnelle et favorisant l'adoption de modèles tels que le Servicing et l'Outsourcing pour optimiser les ressources et accroître l'efficacité à travers l'externalisation stratégique.
- **Un monitoring du Risque opérationnel :** La mise en place d'un dispositif de pilotage d'initiatives proactives permettant de minimiser les risques opérationnels et de réaliser des économies substantielles grâce à l'anticipation des coûts liés à ces risques.
- **Une stabilisation de la Production :** Une approche proactive est adoptée pour soutenir le développement commercial du réseau, à travers le pilotage des indicateurs clés de production et la définition de niveaux de services (SLAs) adaptés aux besoins métiers.

Ces priorités stratégiques se sont concrétisées par des projets structurants, créant de la valeur à la fois sur le plan opérationnel (suivi du seuil d'encaisse, revue des schémas comptables, mise en place d'un cadre procédural pour la constitution des provisions en local, etc.) et organisationnel (réorganisation de la DPAC à travers la création de l'APAC moyens de paiements et supervision de la fraude, le redimensionnement de l'APAC financement, la création de l'agence VIP au niveau de l'APAC « Opérations à l'international », etc.)

La DPAC s'est également positionnée sur des chantiers structurants, permettant une sécurisation du risque opérationnel à travers un dispositif de pilotage des RO identifiés au niveau de la direction, les différents chantiers d'assainissement et de fiabilisation, une sécurisation et une gestion des recommandations IG et de l'obsolescence du parc procédural.

La synergie avec les métiers, a renforcé la vision stratégique de la DPAC, permettant ainsi plus d'ouverture vers les lignes métiers à travers les SLAs établis entre DPAC et ses clients internes Corporate & Retail, en plus de la synergie avec BUPF pour une capitalisation sur son expertise en matière de gestion de la relation Client.

En 2025, la DPAC poursuivra sa transformation avec des initiatives axées sur « la création de la valeur » et le soutien des métiers dans l'upgrade du système d'informations SAB, confirmant ainsi son rôle central dans la stratégie de la banque.

BMCI Sourcing, un acteur clé dans la transformation et la création de valeur

En 2024, et dans un processus d'amélioration continue, la Direction BMCI Sourcing a travaillé de manière étroite et permanente avec les métiers et fonctions pour analyser la chaîne de valeur afin d'identifier les ressources ou processus que la Banque aurait stratégiquement et économiquement intérêt à acheter, partager, mutualiser ou délocaliser pour ne conserver que ce qui lui procure des avantages concurrentiels.

Cet accompagnement s'inscrit dans les valeurs qui animent la Direction BMCI Sourcing, à savoir : promotion d'une culture de responsabilité et de « frugalité », analyse approfondie des besoins et surveillance des dépenses, processus et solutions de paiement promouvant l'établissement de relations de confiance avec l'ensemble de nos partenaires externes, au service de la création de valeur pour les clients de la BMCI. Ainsi, en 2024, BMCI Sourcing a fortement accompagné les différentes directions de la Banque, dans les projets structurants nécessitant le recours à un prestataire externe.

En matière de Risques relatifs aux fournisseurs de la BMCI :

En tant que groupe bancaire, BMCI gère un portefeuille de fournisseurs relevant principalement des achats de fonctionnement (conseil, services informatiques, sécurité, équipements informatiques, mobilier et fournitures de bureau, articles promotionnels, nettoyage, restauration). BMCI Sourcing met en œuvre les meilleurs standards en matière de suivi des risques fournisseurs, notamment via le renforcement en 2024 du dispositif de Due Diligence Fournisseurs, issu des pratiques et normes du Groupe BNP Paribas.

En matière d'intégration des critères ESG :

La BMCI, filiale du Groupe BNP Paribas, attend de ses fournisseurs qu'ils conduisent leurs activités dans le respect de ses exigences en matière ESG. Dans son périmètre d'intervention, BMCI Sourcing intègre les critères ESG à plusieurs niveaux :

- Prise en compte au niveau du Groupe BNP Paribas d'une cartographie des risques ESG se rapportant aux produits ou services achetés. Cette cartographie permet d'identifier les catégories d'achat à risque élevé selon des enjeux relevant de problématiques éthiques, sociales et environnementales ;
- Réalisation des évaluations ESG des fournisseurs, lors du processus de sélection ;
- Augmentation du poids des critères ESG dans l'évaluation finale des offres en phase de sélection à 15% ;
- Renforcement des clauses contractuelles types, couvrant les exigences sur les critères environnementaux et sociaux, qui prévoient depuis 2018 la possibilité de mettre fin aux contrats en cas de non-respect par les fournisseurs des exigences ESG du Groupe ;
- Déploiement de formations à cet égard à destination de la filière Sourcing.

A travers ces différents dispositifs, la BMCI s'efforce de développer des relations équilibrées avec ses fournisseurs, une volonté traduite par la Charte Achats Responsables dont le Groupe s'est doté et que la BMCI a adoptée depuis 2018, qui détaille les engagements s'appliquant tant à la Banque qu'à ses fournisseurs.

Le Chief Data Office : Au cœur de transformation de la BMCI



En 2024, face à l'évolution rapide de l'écosystème data et à la nécessité croissante d'assurer la conformité réglementaire tout en optimisant l'exploitation des données, le CDO a renforcé sa stratégie autour de la gestion et la valorisation de la donnée, déployant des initiatives structurantes pour améliorer la qualité, la gouvernance, et l'exploitation des données au service des priorités stratégiques de la banque.

Cette dynamique a permis d'adopter une approche plus intégrée et transversale pour maximiser l'impact de la data sur les performances et la prise de décision. Ainsi, les efforts menés en 2024 se sont articulés autour de cinq axes clés :

Data Quality :

Le CDO a déployé un programme de règlement de la dette DATA Quality, mobilisant les différents métiers pour converger sur les priorités stratégiques. Ce programme ambitieux a permis de définir un mode opératoire structuré entre les différents acteurs de l'écosystème Data en consolidant un backlog de données prioritaires à traiter, en renforçant la gouvernance et en alignant les efforts autour d'une feuille de route commune. En parallèle, l'année 2024 a été marquée par le lancement de notre dispositif de contrôle Data Quality visant la consolidation et l'actualisation de notre catalogue de contrôle Data Quality en priorisant les données à contrôler afin de déployer des Dashboard Data Quality dans le cadre d'une démarche itérative.

Data Governance :

En tant que garant de cette gouvernance, le CDO a poursuivi ses efforts pour garantir la conformité et optimiser le cycle de vie des données, avec pour objectif de disposer de données propres et uniformisées. En 2024, les priorités ont porté sur l'alimentation du dictionnaire de données contribuant ainsi à l'harmonisation des définitions. Par ailleurs, le renforcement de l'accompagnement de la communauté Data sur ces enjeux a favorisé une montée en maturité des équipes.

Data Protection :

Afin de se conformer à notre loi locale (loi n°09-08 relative à la protection des données à caractère personnel) et aux exigences Groupe (RGPD), le CDO a maintenu sa position de 1ère ligne de défense. En 2024, le chantier de la protection des données personnelles (PDP) a connu le lancement de plusieurs travaux, parmi lesquels : La revue des autorisations CNDP et l'initiation des métiers sur le registre des traitements (ROPA). La sensibilisation des métiers sur les enjeux du volet PDP est faite à travers des ateliers d'accompagnement.

Data Visualisation :

L'année 2024 a été marquée par la continuité des travaux de consolidation de la production de tableaux de bord automatisés, visant à assurer une exploitation optimale des données analytiques. L'initiative « Self-service BI » s'est démocratisée comme outil principal d'exploration des données de pilotage. En parallèle, une importance capitale a été donnée à l'automatisation des contrôles Data Quality dans le modèle de données. Ces travaux continueront en 2025 et constitueront le pilier des priorités Data de la banque.

Data Science & Intelligence Artificielle :

En 2024, ce périmètre s'est recentré sur la coordination des projets d'IA au sein du Groupe, un travail majeur a ainsi été réalisé pour alimenter la tour de contrôle IA, permettant des remontées efficaces vers le Groupe. Parmi les réalisations phares, une dizaine de projets IA ont été développés, dont 4 mis en production. Un volet significatif a également vu le jour, exploitant l'IA pour optimiser la gestion de la jurisprudence. L'effort portera sur la stabilisation et la documentation des cas d'usage existants, facilitant ainsi leur reprise future.

LA TRANSFORMATION AGILE CONSOLIDE SA TRAJECTOIRE DIGITALE



La BMCI, sous l'impulsion de sa Direction Générale, s'est engagée depuis fin 2022 dans un ambitieux programme de transformation de ses méthodes de travail en promouvant l'agilité à plusieurs strates de la banque. L'objectif opérationnel premier est d'améliorer notre capacité à répondre aux attentes de nos clients (services, produits, fonctionnalités…) et régulateurs dans des délais très courts.

Cette transformation consiste notamment à réduire les silos opérationnels via la constitution d'équipes pluridisciplinaires réunies dans un même espace et partageant des objectifs communs centrés sur le besoin client, pour plus de proximité avec nos clients. La planification en cycles courts et itératifs de nos livrables, sur des priorités régulièrement ajustées en fonction des feedbacks clients et de capacités optimisées, permettra de délivrer plus fréquemment de la valeur au client dans une logique d'amélioration continue. Au-delà de la nécessaire transformation industrielle, la transformation Agile promeut avant tout un changement profond de la culture collaborative.

Cette transformation s'inscrit logiquement dans un projet d'entreprise à part entière, avec un collectif BMCI soudé autour d'une vision commune et d'objectifs ambitieux. Ainsi, en 2023, la BMCI a opéré les premières implantations concrètes dans les domaines prioritaires Data et Digital. En 2024, le périmètre Digital s'est étendu avec, en fin d'année, la constitution d'un ensemble solide qui regroupe BMCI Connect, BMCI On, QlickEER Retail et Corpo ainsi que des IT enablers tels que le push notification, RPA, signature électronique, chatbot, E-KYC tiers de confiance, etc.

L'amélioration de notre efficacité collective s'est poursuivie cette année encore avec une accélération concrète des livrables et un souci constant de maintien d'un haut niveau de qualité. Les études de satisfaction auprès des employés concernés ont confirmé la tendance amorcée en 2023 avec des résultats toujours très positifs dans l'engagement individuel et la perception de la BMCI.

En 2025, le programme Agile couvrira de nouveaux domaines comme le financement individuel et la monétique et nous garantirons le développement de la culture collaborative et la diffusion de l'état d'esprit agile à toute la banque. L'accent sera également renforcé en matière de priorisation avec au plan global, un pilotage des investissements en lien direct avec la création de valeur.

UN CHANTIER IT EN AMÉLIORATION CONTINUE

Pour répondre aux ambitions stratégiques et à la volonté d'honorer les engagements réglementaires de la Banque, l'IT de la BMCI a poursuivi sa transformation en gardant le client au centre de ses préoccupations. L'IT garde en objectif une amélioration continue de son « Time To Market ».
Enfin l'IT s'est réorganisée pour proposer un support continue des activités par des Centres d'Excellence (CoE). Ainsi, les briques principales d'une organisation agile à l'échelle avec les métiers sont d'ores et déjà opérationnelles dans le cadre de l'accélération du développement de la stratégie de digitalisation de la banque.



Durant l'exercice 2024, l'IT de la BMCI a pu avancer considérablement sur

01. La stabilisation de l'exploitation du système d'information

02. L'enrichissement de produits digitaux existants et la mise en place de nouvelles solutions

03. L'accélération des travaux de transformation IT

Grâce aux travaux de transformation et la mise en place d'une nouvelle gouvernance, la BMCI a renforcé et sécurisé le pilotage de son IT dans la durée. Ce plan ambitieux d'amélioration continue se poursuivra sur l'année 2025.

Production : Une amélioration significative de la qualité de service

Suite aux chantiers de stabilisation entamés en 2022 et finalisés en 2024, le volume des incidents informatiques a significativement diminué. Les performances des systèmes et la qualité de service client sont en amélioration continue. Ces résultats sont aussi le fruit d'une réorganisation en profondeur des équipes de production et d'une simplification de la gouvernance et des processus de gestion des incidents et des changements

Digital : Une accélération des développements et la livraison de nouveaux produits pour nos clients

Le développement de la digitalisation de la Banque considéré comme un axe stratégique s'est accéléré en 2024 avec l'organisation en Agile avec le Métier, ce qui a permis une fréquence plus rapide de mise en service de nouvelles releases de nos applications digitales pour nos clients, en particulier :

- Notre offre de Banque à distance (BMCI Connect sur téléphone mobile) s'est enrichie de nouvelles fonctions : mise à

disposition de dotation touristique, dématérialisation des relevés de comptes…

- Notre application d'entrée en relation propose une solution sur tablette pour les ouvertures de comptes en mode nomade.
- Le développement d'APIs s'est intensifié pour la mise en place d'échanges avec nos partenaires en assurance ou pour les simulations ou demandes de crédits à partir des portails de nos partenaires.

La Data : au centre de la création de valeur

La poursuite de la réorganisation agile de la BMCI en renforçant la collaboration entre les équipes du Chief Data Office et l'IT a permis d'accélérer la fiabilisation des données essentielles et accélérer les développements autour de la data (tableaux de bord, rapports d'activité, rapports règlementaires, processus de contrôle et de qualité…). Ces travaux ont aussi permis l'automatisation de plusieurs rapports attendus par notre régulateur ou les autorités locales.

De nouvelles solutions mises en place pour accompagner les métiers et le développement de la Banque

Des projets majeurs ont été lancés en 2024. De nouveaux systèmes d'information (SI) attendus par nos Métiers ou Fonctions de Support ont été mis en service cette année, parmi lesquels notamment un nouveau SI pour BMCI Bourse et une nouvelle solution pour le recouvrement, ainsi que des nouveaux produits ou fonctions cités préalablement qui sont venus enrichir notre offre : virements instantanés, cartes débit 3x, …

Cybersécurité : toujours en veille

Face à l'augmentation des cybermenaces, la protection de nos systèmes et des données clientèles est restée une priorité absolue. Cette année encore, des investissements significatifs ont été engagés pour réduire nos risques et mettre en place une feuille de route ambitieuse de renforcement de notre dispositif de veille et de contrôle avec des outils de pointe.

Infrastructure technique : Des investissements ciblés pour plus de services pour nos clients et nos utilisateurs

Afin d'assurer une continuité de service exemplaire et d'accompagner notre croissance, plusieurs modernisations ont été apportées à nos infrastructures.

La réduction des obsolescences applicatives a permis de mettre à jour des applications critiques, améliorant leur performance et assurant leur compatibilité avec les standards technologiques actuels. L'amélioration de la résilience de la plateforme monétique a permis d'augmenter l'efficacité des transactions et de réduire les interruptions de service.

LA COMMUNICATION, UN LEVIER PRIMORDIAL DANS NOTRE DYNAMIQUE DE CROISSANCE

Stratégie, Marque et Communication Digitale

L'année 2024 a été une année de rupture et de chantiers structurants. La BMCI a repensé son positionnement en améliorant sa communication globale notamment à travers une identité graphique plus claire mais également à travers des prises de paroles stratégiques en lien avec ses territoires d'expressions.

Stratégie de marque

Chantier structurant de l'année 2024, la BMCI a mené une véritable réflexion sur sa vision, ses valeurs de marque, son positionnement mais également sur ses territoires d'expressions. Fruit de nombreux ateliers, de collaboration avec des agences et un cabinet spécialisé, la BMCI a finalisé son Brand Passport. Ce document reprend de manière synthétique la raison d'être de la BMCI avec une véritable feuille de route stratégique dans ce sens.

1	Brand Passport

Il s'agit de la plateforme de marque de la BMCI. Ce document reprend la vision de marque, son purpose, ses missions, ses valeurs de marque, un guide de communication et les règles de prises de paroles (Charte, porte-parolat, bonnes pratiques ...etc.)

2	Brand Content

La BMCI a lancé une série de capsules vidéo 100 % marque et a créé des concepts digitaux mettant en avant ses territoires d'expressions et l'expertise de la banque sur des sujets stratégiques. Plus de **5 concepts de marque** ont été lancés avec des résultats satisfaisants. L'exemple le plus parlant étant celui du concept **CAFE IN** lancé sur l'ensemble des réseaux sociaux et qui a touché plus de 3 millions d'internautes tous **épisodes confondus**.

3	Présence de marque

La BMCI a participé à des salons d'envergure et a marqué sa présence grâce à des stands aux standards internationaux. La Banque a participé à une **dizaine de salons** dont le GITEX, le Morocco Médical Expo ou encore le World PtX Summit. Au-delà des salons, la BMCI a sponsorisé un grand nombre d'événements et de partenaires en lien avec ses territoires d'expressions : Le Racing Club Universitaire de tennis, le Water Future Forum, la Journée de la Décarbonation ou encore le trophée Women Empowerment. Au total, la Banque a sponsorisé une **dizaine** d'événements majeurs. La BMCI a également collaboré avec de nombreux supports médias pour accentuer davantage sa visibilité.

Social Media & Génération de Leads

2024 a été marquée par la refonte de la charte graphique digitale et par la mise en place de plannings éditoriaux plus structurés, mieux pensés et en lien avec les axes stratégiques de la Banque. La communication a été axée davantage sur la marque avec moins de campagnes publicitaires et plus de contenus organiques.

Génération de Leads

La recherche d'optimisation et de performance ont guidé nos choix en matière de supports et de formats publicitaires pour les campagnes Online.

Ainsi, nous avons amélioré les paramétrages et le ciblage et capitalisé sur les best practices des années précédentes.

Au total, nous avons généré des dizaines de milliers de **Leads** à travers nos plans médias et publicités en always on.

Gestion des réseaux sociaux

Au total, c'est plus de **1.180 publications** sur tous les réseaux sociaux confondus avec plus de **357.000 followers** sur nos plateformes. La BMCI a également lancé une stratégie de **porte-parolat** sur la plateforme LinkedIn avec des ambassadeurs attitrés ayant pour objectif de faire rayonner la marque et surtout de partager leurs expertises sur des sujets bancaires & extra-bancaires. **Plus de 20 publications** ont été lancées dans ce cadre.



Relations Presse, Evènements & Communication financière

Relations presse

+ de 1 500 retombées presse en 2024

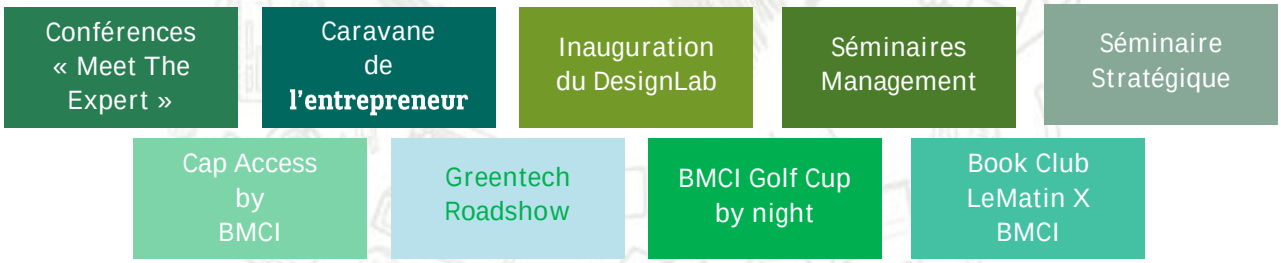
En 2024, la presse, notamment les supports partenaires, ont été invités à plusieurs évènements business organisés par la BMCI, générant une belle visibilité pour la banque. Une conférence de presse d'annonce des résultats a par ailleurs été organisée en avril 2024, l'occasion pour les membres du Directoire de prendre la parole sur les sujets d'actualités de la Banque.

Evènements

+35 évènements organisés par la BMCI pour les clients internes et externes (dont un webinaire)

+ de 3450 personnes présentes sur la totalité des événements

Ci-dessous un aperçu de quelques événements organisés en 2024 :



Communication financière

La BMCI a tenu les délais de publication de ses communications financières sur les supports presse d'annonces légales, ainsi que sur la rubrique « Communication financière » de son site www.bmci.ma , selon les régulations en vigueur mises en place par Bank Al-Maghrib et l'AMMC :

- Publication et mise en ligne de 5 cahiers financiers de la BMCI et ses filiales BMCI Leasing, BMCI Offshore et BMCI Bourse ;
- Mise en ligne du rapport financier relatif à l'année 2023 ;
- Publication et mise en ligne de communications réglementaires dédiées aux taux anniversaires des emprunts obligataires subordonnés des années 2018 et 2019, aux conventions réglementées et la mise en ligne du document de référence enregistré avec visa de l'AMMC.

04.
Concourir à une économie et une société plus responsables



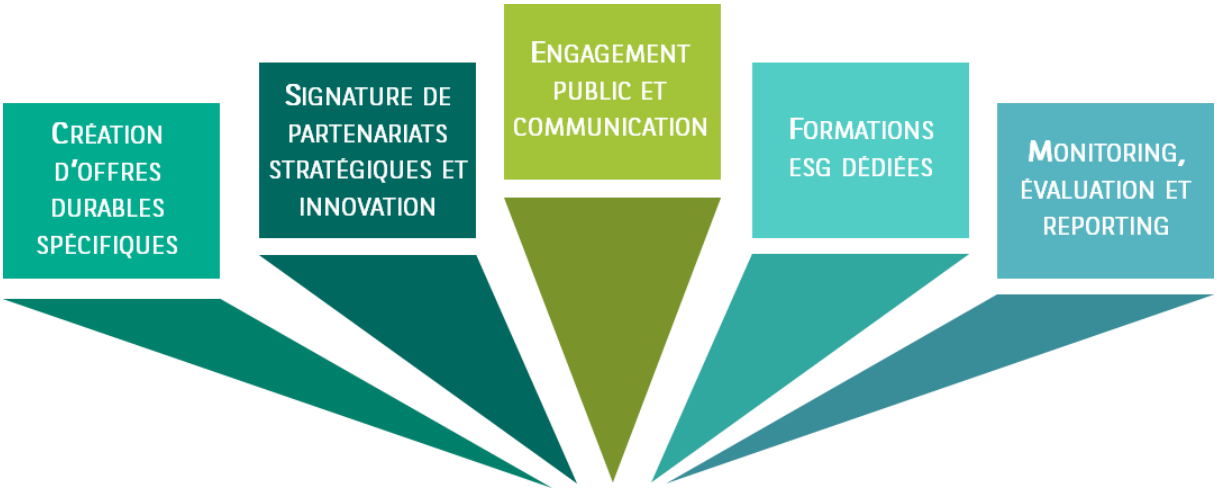


FINANCE DURABLE & RSE, AXES STRATEGIQUES DE LA BMCI

Finance Durable

La BMCI a fait de la Finance Durable une des priorités de sa stratégie d'entreprise. Cette ambition s'est matérialisée en 2024, par le renforcement de la direction de l'Engagement, entité dédiée à part entière au déploiement et suivi de la stratégie ESG de la banque. La direction de l'Engagement s'est dotée d'une nouvelle organisation et a développé sa feuille de route pour 2025 – 2026 en co-construction avec les métiers concernés.

Dans la continuité du Plan Stratégique Twenty4Change, la direction de l'Engagement a construit une nouvelle stratégie dont l'ambition est de faire de la BMCI une des banques de référence de la finance durable au Maroc dans les secteurs clés de la gestion de l'eau et de la transition énergétique. Cette stratégie s'oriente autour de 5 axes :



Pour atteindre ces objectifs, la BMCI s'appuie sur son expertise interne, celle du groupe BNP Paribas ainsi que celle de ses partenaires.

Démarche RSE

La BMCI a mis en place dès 2012 une démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises structurée autour de 4 piliers fondamentaux :

Pilier I Responsabilité Économique

Ce pilier permet de financer l'économie de manière éthique en intégrant des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans les activités de la banque. La BMCI a ainsi élaboré des politiques sectorielles spécifiques pour soutenir une économie responsable.

En termes de responsabilité économique, en 2024, la BMCI a continué à développer son offre de financement durable à travers différents partenariats et produits :

- Cette année, la BMCI a été la première banque marocaine à bénéficier de la ligne GEFF III, de 35 millions d'euros, pour soutenir les entreprises dans leurs projets visant à une meilleure gestion de l'eau ou participant à la transition énergétique. Cette ligne de financement est d'ailleurs complétée par une seconde, MID GEFF III de 30 millions d'euros.
- La BMCI a conclu un partenariat avec Ecovadis, agence de notation extra-financière partenaire du Groupe BNP Paribas, introduisant une offre de financement à impact, permettant aux entreprises clientes de bénéficier d'une bonification de taux indexée sur leur performance ESG.
- De plus, la BMCI a renouvelé son partenariat avec la BERD pour le programme Women in Business (WIB), signé en 2023, et réitère son soutien aux femmes entrepreneures. Ce programme propose une offre de financement adaptée aux TPME, un accompagnement technique sur mesure, des services digitaux en ligne, du coaching, des conseils personnalisés, des formations de développement etc. Cette deuxième ligne de financement comprend également un soutien aux projets portés par des femmes dans les régions sinistrées d'El Haouz (15% de la ligne sera dédiée pour aider les femmes directement ou indirectement touchées par le séisme). Les bénéficiaires de WIB peuvent également bénéficier d'un cashback (10%) en cas d'investissement dans le digital.
- Dans la continuité du soutien apporté aux femmes entrepreneures, la BMCI a annoncé, en 2024, une augmentation de son soutien financier à Réseau Maroc Entreprendre avec le renouvellement de son partenariat stratégique à hauteur de 2 millions de dirhams (MDH). Cet engagement vise à soutenir les jeunes femmes entrepreneuses, en particulier celles portant des projets à fort impact social à travers le pays.



Pilier II Responsabilité Civique

En termes de responsabilité civique, les actions menées par la BMCI se répartissent entre la Fondation et l'équipe Engagement :

- Cette année, plus de 1030 heures de bénévolat ont été réalisées dans le cadre du programme 1 Million Hours 2 Help. Ce programme de mécénat de compétences initié par le Groupe BNP Paribas et lancé en 2021 par la BMCI, a pour objectif de permettre aux collaborateurs de contribuer à l'effort des associations sur leur temps de travail pour un monde plus inclusif et écologique.
- La BMCI a pris part à la Global Money Week 2024. Cette action civique et éducative du programme RSE de la banque a pour objectif de familiariser les jeunes aux fondamentaux de la finance et de lutter contre le surendettement. Dans ce cadre, la BMCI a vu ses collaborateurs se mobiliser en proposant des visites en agences au cours desquelles les directeurs d'agences ont présenté aux jeunes les concepts financiers dans un langage vulgarisé, ainsi que des conférences animées par les collaborateurs BMCI pour présenter les fondamentaux de la finance dans les lycées et collèges.
- En 2024, la BMCI a continué de promouvoir l'inclusion financière et faciliter l'accès aux produits et services financiers au plus grand nombre. Dans ce sens, elle a accordé des financements à des acteurs de la microfinance, notamment Al Amana et Attadamoune. Le financement d'Al Amana s'est concrétisé sous forme d'un *Inclusive and Sustainability*

Linked financing (ISLF+), premier de son genre au Maroc. Dans le cadre de cet ISLF+, Al Amana s'engage à mettre en place un dispositif d'évaluation du risque climatique dans le secteur agricole. L'association bénéficiera d'un accompagnement pour la montée en compétences de ses commerciaux sur ce volet par JUST Institute, partenaire du Groupe BNP Paribas. Le respect de ces engagements permet à Al Amana une bonification annuelle du taux de son emprunt.

Pilier III Responsabilité Environnementale

Comme chaque année, la BMCI a participé à la campagne environnementale du Groupe BNP Paribas. Cette campagne a eu pour objectif de calculer les indicateurs liés à la consommation d'énergie, de papier, de déplacements professionnels et de déchets de la banque. Les émissions de carbone propres à la banque, qui sont mesurées actuellement, sont compensées par le Groupe à l'échelle mondiale.

Dans le cadre du suivi de ces remontées, la BMCI vise à réduire son empreinte écologique pour agir en propre contre le changement climatique et être exemplaire sur ce volet face à ses clients. En 2023, deux bâtiments de la BMCI ont été récompensés lors du concours international CUBE pour leurs efforts en matière de réduction de la consommation énergétique, avec notamment une économie de 21,6% pour le siège social.

Pilier IV Responsabilité Sociale

La BMCI veut promouvoir une gestion engagée et loyale des ressources humaines en favorisant la diversité, l'égalité des chances et le développement des compétences de ses collaborateurs. A ce titre, la BMCI a reçu en 2023 le certificat d'excellence pour l'égalité professionnelle, catégorie grandes entreprises, décerné par le Ministère de l'Inclusion Economique, de la Petite Entreprise, de l'Emploi et des Compétences.

En conclusion, cette démarche proactive et volontaire inscrit les enjeux humains et environnementaux au centre de la stratégie de la Banque, en alignement avec les objectifs de Développement Durable des Nations Unies afin de favoriser une économie plus durable et inclusive.

Par ailleurs, la BMCI a publié, en 2024, son rapport ESG 2023 en référence aux normes internationales de reporting de la Global Reporting Initiative (GRI). Le rapport ESG met en avant : la démarche RSE de la banque, les engagements pris par la BMCI dans le cadre de sa feuille de route, la performance financière et extra-financière avec la publication d'un tableau de bord comptant près de 200 indicateurs ainsi que la publication des différentes chartes et engagements RSE.

Cette démarche a été distinguée en 2024 notamment par le maintien de la BMCI dans l'indice boursier Masi ESG qui regroupe les 20 sociétés cotées les mieux notées par l'évaluateur Refinitiv en termes de performance extra-financière.

BMCI, MOTEUR DU SUSTAINABLE IT ET DE L'INNOVATION DURABLE

Sustainable IT : **l'IT au service d'un avenir durable**



Dans le cadre de son engagement en faveur de la réduction de son empreinte environnementale, la BMCI inscrit le Sustainable IT comme un levier stratégique de transformation. Alignée sur la dynamique du « Positive Banking », la banque fait de l'optimisation de son empreinte carbone IT une priorité.

Innovation durable : Retour sur le Greentech Roadshow by BMCI

Cette année, la BMCI a organisé le Greentech Roadshow, et ce dans les 4 grandes régions du royaume. À la clé, un cashprize pour les 4 finalistes, mais aussi des sessions de networking et des panels d'experts sur des thématiques en lien avec le challenge.

Pour cette première édition les 4 vainqueurs sont :

1. Washminute : Une solution de lavage automobile abordable et économe en eau
2. Visioprocess : Une solution Saas qui collecte analyse et permet d'agir à distance sur les données énergétiques des bâtiments pour optimiser leur consommation
3. PGPR : Une startup spécialisée dans le recyclage des déchets organiques en biofertilisants grâce à la biotechnologie
4. Jafife : Une plateforme de transformation agroalimentaire qui sèche et transforme les aliments en ingrédients naturels

En chiffres, le Greentech Roadshow, c'est :

100 candidatures reçues

50 pitchs devant le jury

15 experts lors des panels

2 sponsors (Arval & Engie)

3 partenaires (Technopark, Kluster CFCIM & FrenchTech Maroc)

L'ENGAGEMENT CONTINU
DE LA FONDATION BMCI

L'année 2024 a été riche pour la Fondation BMCI qui a poursuivi son engagement sur les volets de la Solidarité, la Culture et l'Environnement, tout en focalisant son engagement vers la reconstruction post-tremblement de terre qui a touché le Maroc le 8 septembre 2023. La Fondation s'est ainsi évertuée à développer ses partenariats historiques tout en accompagnant de nouveaux projets qui s'inscrivent dans ses domaines d'intervention et en étant en phase avec la politique Mécénat du Groupe.

Solidarité

Help2Help	Le rendez-vous de solidarité annuel

La Fondation a soutenu depuis 2009 environ 170 initiatives d'intérêt général et de solidarité portées par des associations dans lesquelles les collaborateurs BMCI sont directement impliqués à titre bénévole. Une synergie a débuté en 2022 et s'est poursuivie jusqu'en 2024 entre le programme Help2Help et le programme de bénévolat 1MillionHours2Help pour permettre à d'autres collaborateurs BMCI de participer à la concrétisation des projets Help2Help.

Banque Alimentaire	La collecte des denrées alimentaires

Créée en 2002, la Banque Alimentaire a pour principale mission la collecte de denrées alimentaires auprès de divers donateurs et leur redistribution en faveur des populations nécessiteuses via un tissu d'associations par la mise à disposition de ses moyens logistiques.
La Fondation BMCI soutient la Banque alimentaire depuis 2020 pour la prise en charge de 145 élèves de Dar Taleb & Taleba de Tinzert dans la région de Taroudant.

Sourire de Réda	La prévention du suicide chez les adolescents

La Fondation BMCI soutient depuis 2016 l'association Sourire de Réda pour la prévention du suicide chez l'adolescent en détresse à travers la mise en place d'une plateforme d'écoute anonyme et d'une application de chat en ligne "Stop Silence".

Jadara Foundation	Parrainage des étudiants

Depuis 2006 à aujourd'hui, la Fondation BMCI soutient Jadara Foundation, en prenant en charge chaque année 28 jeunes méritants issus de couches sociales défavorisées pour avoir accès à l'éducation et à l'enseignement supérieur tout en contribuant à leur intégration socio-économique. En 2024, la Fondation BMCI a pris en charge 8 boursiers supplémentaires méritants.
Au-delà de l'appui financier, la Fondation BMCI soutient le programme de parrainage des étudiants de Jadara via des cadres bénévoles de la BMCI. Des tuteurs de la BMCI accompagnent ainsi les étudiants tout au long de leur cursus dans leur développement moral et professionnel.
La BMCI a également été sponsor de la 2ème édition du Change Makers de Jadara Foundation, événement annuel de networking organisé pour leurs donateurs, bénévoles et partenaires, visant à célébrer leur contribution indispensable à la réalisation de leurs objectifs et à l'amélioration de vie des jeunes qu'ils soutiennent.

Anaïs	Formation au métier de la blanchisserie

Dans le cadre de son soutien depuis 2008, la Fondation BMCI prend en charge, annuellement, 15 apprentis âgés de 18 à 35 ans, souffrant du syndrome de Down, qui sont formés au métier de la blanchisserie.

AMI	**Soutien aux enfants atteints d'IMOC**

Soutien annuel depuis 2008 aux enfants atteints d'infirmité motrice d'origine cérébrale (IMOC) avec le centre de jour AMI où ils bénéficient de services relevant du paramédical avec un apprentissage pédagogique et un éveil psychomoteur en vue de favoriser leur intégration sociale.

AL JISR	Programme de soutien scolaire

Depuis 2012, la Fondation BMCI soutient Al JISR pour différents projets dans le domaine de l'éducation. Depuis 2023, la Fondation BMCI soutient le programme de soutien scolaire de l'association AL JISR auprès des élèves de 4ème et 5ème année primaire dans des établissements scolaires publics.

Une trentaine de bénévoles collaborateurs de la BMCI ont participé cette année à ce programme à raison d'une séance par semaine par binôme.

Centre fiers & forts	Prise en charge des enfants démunis

Depuis 2022, la Fondation BMCI soutient le centre Fiers et Forts à Tamesloht dans la région de Marrakech pour la prise en charge de 105 enfants démunis en leur assurant tous leurs besoins primaires (nourriture, habillement, hygiène et scolarisation). Ce centre a pour objectif de protéger les enfants abandonnés ou orphelins victimes de pauvreté, de criminalité et/ou de violence.

Cette année, la Fondation BMCI a contribué également à l'aménagement de la salle de sport de l'association au profit des enfants et jeunes orphelins.

INSAF	Lutte contre le travail des enfants et protection des mères célibataires

La Fondation BMCI, partenaire historique d'INSAF a renforcé son soutien par le projet de lutte contre le travail des travailleuses domestiques de moins de 18 ans (47 filles), la protection des mères célibataires et la lutte contre le travail des enfants issus de la région de Casablanca /Settat (61 enfants) afin de leur permettre d'accéder à leurs droits fondamentaux : scolarité, formation, soutien et suivi scolaire. Le projet s'étale sur une durée de 3 ans (2023 à 2025).

Oum Keltoum	« Dream Up » et « **Projets d'animation** »

Dream Up est un programme international d'éducation par l'art de la Fondation BNP Paribas. Présent dans 29 pays du Groupe, le but de ce programme est de donner accès à des enfants et adolescents défavorisés à la pratique d'une ou plusieurs activités artistiques.

Pour sa 4ème édition, la Fondation BNP Paribas a reconduit le programme Dream Up pour 3 années de 2024 à 2026 en faveur de l'inclusion des jeunes pour un budget par pays de 20.000 euros par an sur 3 ans. La Fondation Oum Keltoum a été sélectionnée pour son projet de classes de danse classique dans le cadre de ce programme.

La Fondation BMCI a également financé 4 projets d'animation dans le studio d'enregistrement de la Fondation Oum Keltoum (Studio Saguya du Centre culturel El Ghali) dans le but de promouvoir le développement des connaissances des jeunes.

Mobadarat Ikhir	**Engagement pour les actions d'urgence et l'éducation**

L'association Mobadarat Ikhir, est partenaire de la Fondation BMCI depuis 2023, soutenue pour la réalisation des actions d'urgence face au séisme dans la région d'Al Haouz.

En 2024, la Fondation BMCI a soutenu Mobadarat Ikhir à travers 2 projets : la mise en place de bibliothèques scolaires dans 5 établissements publics de Casablanca et l'opération cartables avec fournitures scolaires lors de la rentrée scolaire 2024/2025 dans la région de Chichaoua dans 3 établissements scolaires au profit de 410 élèves orphelins ou issus de familles défavorisées.

TIBU Maroc	**Programme d'éducation à travers le tennis**

L'association TIBU est une ONG qui utilise la force du sport pour concevoir des solutions sociales et innovantes dans le domaine de l'éducation, de l'autonomisation et de l'inclusion socio-économique des jeunes et femmes par le sport. La Fondation BMCI soutient depuis 2023, le programme d'éducation à travers le tennis pour les enfants de la commune d'Ouled Azzouz, partenariat qui s'étendra jusqu'en 2025.

Fondation Académia	Programme de soutien aux étudiants

Créée en 1997, la Fondation Academia est une association à but non lucratif fondée à l'initiative de plusieurs entreprises marocaines pour soutenir les étudiants les plus méritants dans la poursuite de leurs études au sein d'écoles de renommée mondiale. Au cœur des ambitions fondatrices de la Fondation Academia, se trouve le souci de favoriser le retour au Maroc des étudiants marocains, afin qu'ils participent au développement économique et social du Royaume. BMCI à travers sa fondation soutient Academia depuis plusieurs années via une contribution financière aux élèves admis aux grandes écoles et universités marocaines et étrangères de renom.

Injaz Al Maghrib	**Programme de soutien à l'entrepreneuriat et à l'insertion professionnelle**

Injaz Al Maghrib, est une association à but non lucratif affiliée à Junior Achievement Worldwide, ayant pour objet de stimuler l'esprit d'initiative de ses communautés, développer leurs compétences entrepreneuriales et assurer des sources de revenu pérennes aux porteurs de projets et aux structures de l'économie sociale et solidaire.

La Fondation BMCI a financé en 2024 Injaz Al Maghrib pour faire bénéficier des jeunes et adultes aux programmes d'Injaz Al Maghrib, pour renforcer leurs compétences personnelles et professionnelles et les préparer aux challenges de la vie active et au monde des affaires.

La BMCI implique également ses collaborateurs à participer aux programmes de formation et d'accompagnement d'Injaz Al Maghrib, en qualité de conseillers bénévoles.

Amal Biladi	**Actions d'urgence pour l'**aide aux sinistrés

La Fondation BMCI a financé la 1ère phase du projet « Agir pour reconstruire » dans le cadre des actions d'urgence contre le Séisme dans la région Amezmiz, à travers la construction de 2 « Noualas » (maisons écologiques) en 2023.

Cette année, la Fondation BMCI a soutenu Amal Biladi pour la construction d'une maison de jeunes dans la région de Tafingoult à Taroudant en premier lieu, et pour la construction de 12 « Noualas » supplémentaires au niveau des régions affectées par le séisme, dans la province Chichaoua.

De surcroît, la Fondation BMCI, à côté de 3 autres fondations (ADP, Safran, Béatrice Schönberg), se sont mobilisées pour la construction d'un internat pour jeunes filles dans la ville d'Asni (région de Marrakech) à la suite des dégâts importants dans les différents bâtiments causés par le séisme de septembre dernier. Cet internat, toujours en cours de construction, aura la capacité d'offrir un environnement éducatif stable et sûr, essentiel pour la continuité des études de ces jeunes filles après le CM2. Ce projet aura un impact durable en offrant un accès continu et sécurisé à l'éducation pour les générations futures de jeunes filles.

Culture

Festival Tanjazz



La Fondation BMCI a soutenu la 22ème édition du festival de Jazz à Tanger, Tanjazz qui a eu lieu du 19 au 22 septembre 2024. La Fondation BMCI soutient cet événement, en tant que sponsor officiel, depuis 2012. Comme chaque année, des milliers de festivaliers se sont présentés dans les différentes scènes du festival, avec la présence de stars de renom tels que les Gipsy Kings, Hamid El Kasri, Hoba Hoba Spirit, etc.

Orchestre Philharmonique du Maroc (OPM)

La Fondation s'investit également dans la musique classique via son soutien depuis 2018 de l'OPM. A chaque saison, l'Orchestre donne une cinquantaine de concerts, offrant au public une variété de programmes sur trois siècles de musique, du grand répertoire symphonique à la musique contemporaine, en passant par l'opéra et la musique de chambre.



Fondation TENOR pour la culture

La Fondation BMCI soutient l'Orchestre Mazaya des jeunes en tant que partenaire officiel. Le Programme Mazaya est un programme de la Fondation TENOR pour la culture, qui vient en aide à des enfants déscolarisés et défavorisés âgés de 6 à 18 ans, en leur offrant un moyen d'insertion socioprofessionnelle à travers la musique.

Enfance et Découvertes Maroc

Enfance et Découvertes Maroc est une association solidaire et sociale. Depuis 12 ans, l'association recueille, sauvegarde et édite, en 3 langues : arabe, amazigh et français, les plus beaux Contes, Légendes et Chansons traditionnels issus des Traditions Orales du pays. La Fondation BMCI soutient l'association en tant que « Partenaire Privilège Historique » du projet de sauvegarde de la tradition orale, à travers la récolte, région par région, des plus belles berceuses, comptines et chansons traditionnelles pour enfants, représentées par des élèves d'écoles du monde rural.

Environnement

Aquassistance Maroc

Créée en 2001, Aquassistance Maroc (Fondation Lydec, filiale du Groupe Suez) est une association à vocation caritative qui intervient dans les régions rurales enclavées du Maroc et vient en aide aux populations défavorisées en réalisant notamment les infrastructures collectives dans les domaines de l'eau, de l'assainissement et de l'électricité.

La Fondation BMCI a réalisé 3 projets auprès d'Aquassistance Maroc :

- Construction d'un bloc sanitaire et d'un réservoir d'eau au sein du groupe scolaire Oualato – Province de Settat ;
- Equipements dans le Douar Tafjna, commune Wawla, Province d'Azilal, (Forage d'un nouveau puits, réhabilitation d'un réservoir de 25 m3, installation de panneaux photovoltaïques, branchement individuel des habitants) ;
- Réhabilitation des blocs sanitaires de l'Ecole Al Wahda – Région Al Haouz.

05.

Valoriser notre Capital Humain et renforcer notre **Culture d'Entreprise**



LE DYNAMISME RH, PILIER **DE L'**ÉVOLUTION DES RH

Optimisation des processus RH clés, évolution de la politique de rémunération ou encore accompagnement RH du business, l'année 2024 a été riche pour la Direction des Ressources Humaines et jalonnée par de nombreuses réalisations mais également par la nomination du nouveau DRH de la BMCI, M. Othmane ARHMIR.

SUPER - RH : Une stratégie au service du business et des collaborateurs

En 2024, la Direction des Ressources Humaines a dévoilé une stratégie ambitieuse pour 2027, constituant un véritable socle pour bâtir une organisation plus agile, performante et inclusive. Elle illustre l'engagement de la DRH à accompagner la BMCI dans sa transformation, en mettant les collaborateurs au cœur des priorités.

La stratégie vise à faire de la DRH un partenaire stratégique du business, en soutenant les ambitions de la banque à travers six axes prioritaires : **Staffing, Upskilling, Performance Driving, Employee Experience, Retaining** et **HR Support**.

1. Staffing : Assurer une gestion efficace des recrutements et des effectifs internes et externes pour garantir l'efficience opérationnelle.

2. Upskilling : Favoriser la transformation des compétences, tant individuelles que collectives, afin de répondre aux enjeux d'un environnement en constante évolution.

3. Performance Driving : Instaurer une culture de la performance au service des objectifs stratégiques de la banque.

4. Employee Experience : Accompagner la transformation culturelle en renforçant l'adhésion des collaborateurs tout en développant une marque employeur engageante.

5. Retaining : Améliorer l'attractivité et la fidélisation des talents grâce à des modèles de rétribution et d'accompagnement adaptés.

6. HR Support : Optimiser les processus et outils RH pour garantir le succès des transformations à venir.

Un NPE historique pour la BMCI !

Lors du dernier trimestre de l'année 2024, les collaborateurs de la BMCI étaient appelés à faire entendre leur voix en répondant à l'enquête Pulse, et ils ont été nombreux à saisir cette opportunité. En effet, le **taux de participation de cette édition a atteint 75%**.

L'enquête Pulse est un rendez-vous incontournable car elle permet de **mesurer la satisfaction des collaborateurs via le Net Promoter Employee (NPE)**, un KPI suivi avec beaucoup d'attention par la BMCI et le Groupe BNP Paribas. Au même titre que le NPS pour mesurer la satisfaction client, le NPE mesure la probabilité que les employés recommandent l'organisation comme lieu de travail à leurs proches. Cette année, **le NPE de la BMCI atteint un score positif historique de 8, gagnant 24 points en 6 mois**.

LA COMMUNICATION INTERNE, CATALYSEUR DE **L'IMPLICATION** DES COLLABORATEURS

La communication interne trouve sa place au niveau de la DRH

L'année 2024 a été une année particulièrement riche pour la Communication Interne. L'intégration de l'activité au sein de la Direction des Ressources Humaines a permis de lui donner un nouveau souffle et de renforcer la ligne éditoriale basée sur la proximité avec les collaborateurs.

Toujours sur le terrain, la Communication Interne a également été un partenaire de taille dans l'accompagnement de la transformation poursuivie par la BMCI et des success stories qui ont jalonnées l'année telles que l'émission obligataire subordonnée ou encore l'ISLF +. Les équipes de la Communication Interne étaient également au cœur des rendez-vous importants pour la Banque comme le retour du Career Day ou encore le lancement de Cap Access par les équipes Corporate. Une mise en lumière des collaborateurs et des différents métiers a également pu être amorcée avec le lancement de nouveaux programmes comme « Les Experts BMCI ».

La programmation interne de vidéos et de podcasts a été revue pour être au plus près des préoccupations des collaborateurs. Une nouvelle grille a été lancée pour couvrir les 4 piliers des territoires d'expression définis par les équipes Publicité, Marque & Communication Digitale, à savoir : La marque Employeur, la Sustainability, l'Innovation et le Business.

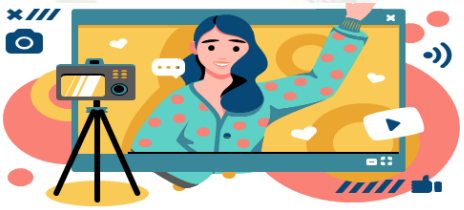
Au total, la Communication Interne a pu réaliser :

- 12 Podcasts
- 38 couvertures terrain
- 2 **espaces Echonet très attendus** par les collaborateurs : Ressources Humaines et Centre Nations-Unies
- 141 publications Echonet avec une **augmentation de 28% de vues** par rapport à l'année précédente.



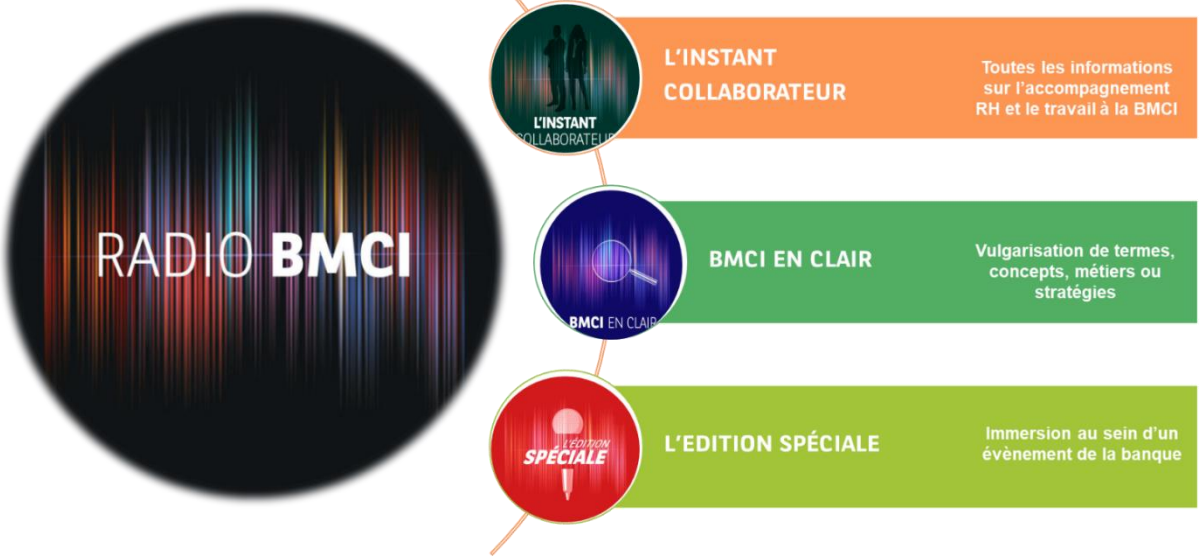
A travers les différents domaines traités, la communication interne a su maintenir son objectif principal de renforcement des synergies et de promotion de la culture d'entreprise.

Grille de programme mise en place en 2024 :



NEWS BMCI	Mag TV	BU$INESS INSIDE	BMCI INNOV'
Toute l'actu de la Banque en format JT avec des invités en plateau	Votre magazine spécial long format	Des reportages axés sur l'actu business au sein de la Banque	Un zoom sur les innovations de la BMCI

FOCUS collaborateurs	L'actu ENGAGEMENT	L'INSTANT RH	ZOOM BMCI
Coup de projecturs sur collaborateurs de la Banque	Un focus sur la sustanaibility à la BMCI	Lumière sur les RH et la vie de collaborateurs à la BMCI	Un Sneak peek au sein des direction et lignes de métiers



06.
Optimiser notre gestion des risques et notre dispositif de contrôle



PLACER LA CONFIANCE AU CŒUR DE NOTRE RELATION CLIENT

Grâce à une maîtrise optimale des risques

Afin de servir ses clients en toute confiance, BMCI s'appuie sur une culture forte et une organisation solide en matière d'analyse, de mesure et de gestion des risques, dans tous les métiers où la banque intervient.

En 2024, la Direction des Risques a continué les travaux de renforcement et de consolidation du dispositif des risques sur les trois axes majeurs suivants :

- **Renforcement de la gouvernance** à travers une réorganisation en profondeur de la Direction des Risques et le renforcement des expertises RISK au sein de la direction ;
- **Des projets de transformation** qui se sont accompagnés par : **(i)** une forte mobilisation sur les chantiers d'optimisation et de sécurisation des crédits, à travers la mise en place d'un certain nombre de circuits allégés visant à fluidifier le processus et à réduire le nombre d'intervenants dans la validation du renouvellement ou de l'octroi de certains dossiers de crédits et le renforcement du monitoring sur les dossiers sensibles , **(ii)** le renforcement des interactions entre Risk et le Recouvrement permettant l'identification précoce des risques liés aux créances en souffrance, **(iii)** une gestion plus efficace des impayés et une optimisation des stratégies de recouvrement, **(iv)** le renforcement du monitoring sur le portefeuille Retail notamment sur le portefeuille crédit consommation et enfin **(iv)** le renforcement des processus Pilier II permettant à la banque de revoir en processus opérationnels les dispositifs ICAAP, identification des risques et Risk Appetite ;
- **La maîtrise du risque :** Ce volet est assuré au travers d'une gouvernance forte tant sur le risque de crédit que sur le risque opérationnel. Les différents comités permettent en outre une large diffusion de la culture des risques au sein de la banque. Le coût du risque consolidé à fin décembre 2024 s'élève à 810 millions de DH. Il s'explique principalement par (i) le renforcement du taux de couverture des créances en souffrance sur des dossiers anciens avec de faibles perspectives de récupérations, **(ii)** une hausse des premiers impayés sur les portefeuilles de crédit à la consommation en raison du contexte inflationniste et **(iii)** un niveau de déclassement Retail élevé en lien avec le renforcement des exigences risques sur le respect de la réglementation.

En assurant un processus de recouvrement clair et bien structuré

Durant l'année 2024, la Direction du Recouvrement Amiable et Contentieux (DRAC) a mené un plan de transformation pour renforcer son dispositif et fluidifier ses process. A ce titre et parmi les principales avancées, la DRAC a déployé un nouvel outil de recouvrement pour automatiser le processus de suivi des dossiers en contentieux et piloter ses performances.

En termes d'activité, le recouvrement sur l'année 2024 a été marqué par une hausse du nombre et du volume des dossiers déclassés

dans la catégorie en souffrance pour la clientèle Corporate et Retail, tandis que le volume des récupérations et reclassements de créances enregistré sur l'année a généré un volume non négligeable de reprises de provisions.

Une conformité au cœur de la gestion stratégique des risques du Groupe

La Direction Conformité du Groupe BMCI continue de jouer un rôle clé dans l'accompagnement de la stratégie de la banque, en consolidant son engagement en matière de conformité et d'éthique.

Cette année, le Groupe BMCI a obtenu le renouvellement de sa certification ISO 37001 pour le système de management anti-corruption, réaffirmant son attachement aux normes internationales les plus exigeantes en matière de prévention de la corruption. Ce renouvellement témoigne de notre volonté de maintenir un haut niveau de transparence et d'intégrité dans toutes nos activités.

Par ailleurs, des efforts significatifs ont été déployés pour améliorer nos outils de surveillance des transactions. Ces avancées technologiques visent à renforcer la sécurité et la conformité dans des secteurs spécifiques tels que l'activité banque participative et l'activité Trade finance, où les exigences réglementaires et les risques associés nécessitent une vigilance accrue. En complément, la banque a mis en œuvre des actions de formation et de sensibilisation destinées à ses collaborateurs. Ces programmes portent sur des thématiques clés telles que la Protection des intérêts clients, la lutte anti-corruption, la lutte anti-blanchiment.... L'objectif étant de garantir une culture de conformité partagée à tous les niveaux de la banque et d'assurer la maîtrise des risques liés à ces enjeux.

Ces initiatives renforcent notre capacité à répondre aux attentes croissantes des régulateurs et de nos parties prenantes, tout en affirmant notre rôle de banque responsable au service de l'économie marocaine.

Une gestion rigoureuse des risques de liquidité et de taux par **l'ALMT**

Risque de liquidité

La stratégie de gestion de liquidité de l'activité Dirhams de la BMCI est basée essentiellement sur les ressources de la clientèle, en particulier Retail, qui permettent d'assurer la stabilité des ressources. Ces ressources proviennent principalement des dépôts à vue, des comptes sur Carnet et des Dépôts à Terme. La Banque peut aussi recourir aux instruments de financement du marché, pour couvrir les besoins au quotidien et à moyen/long termes.

Concernant l'activité en devises (€ et $ notamment), la BMCI se refinance essentiellement auprès de sa maison mère, BNP Paribas, en complément de ses ressources en devises.

Dans sa gestion, la BMCI se fixe pour objectif de respecter les seuils des ratios réglementaires Banque Centrale et également ceux imposés par la BCE de par son appartenance au Groupe BNP Paribas. Par ailleurs, le dispositif du pilotage du risque de liquidité s'appuie sur la surveillance de métriques internes, quotidiennes et mensuelles, en plus d'un plan d'urgence, qui prévoit des mesures d'urgence à actionner en cas de crise de liquidité.

Le LCR consolidé de la BMCI à fin décembre 2024 ressort à un niveau largement supérieur au seuil minimum réglementaire de 100%. Les stress test de liquidité déroulés courant 2024 témoignent également de la résilience financière de la BMCI.

Risque de taux

La gestion du risque de taux d'intérêt vise à préserver la marge d'intérêt prévisionnelle de la banque ainsi que la valeur des fonds propres contre les variations de taux d'intérêt.

En matière de pilotage et suivi des indicateurs de risque de taux, le Gap de taux fixe et la NII sensitivity de la BMCI ont évolué courant 2024 dans le cadre des limites calibrées et validées en début d'année.

Le ratio SOT, qui mesure la perte maximale générée par six scénarios de chocs de taux définis par la circulaire n°7/W/2021 de la BAM relative au dispositif de gestion de l'IRRBB, rapportée au niveau des Fonds propres de base, ressort à des niveaux respectant la limite de 15% fixée par la Banque Centrale, tant en vision stand alone qu'en vision consolidée.

CONTRÔLE PÉRIODIQUE & CADRE JURIDIQUE ADAPTÉ, CLÉS DU BON FONCTIONNEMENT DE LA BANQUE

La Direction Operational Permanent Control (OPC) au cœur de la maîtrise de l'efficacité

Le plan d'action 2024 défini par la Direction OPC a été marqué par le lancement de plusieurs projets structurants et impactant également l'ensemble des processus et métiers de la banque.

Ainsi, sur le volet organisationnel, le Pôle Contrôle et surveillance a connu une réorganisation à travers la création d'un sous Pôle « Contrôles fonctions Régaliennes » couvrant les périmètres conformité, Risk et Legal et la supervision des Finances. Cette nouvelle réorganisation a permis le développement d'expertise des COPs sur différents domaines de contrôles.

Dans la continuité des actions d'optimisation des processus, l'année 2024 a aussi connu le lancement du pilote « Correspondant RO » au niveau du Retail Banking avec en parallèle l'adoption d'une nouvelle approche par les risques et la mise en place d'une matrice pour une meilleure sélectivité des agences à contrôler.

Le périmètre contrôle et surveillance poursuit son plan d'action portant principalement sur : (i) le projet de rationalisation et d'optimisation des contrôles OPC qui a permis de réduire considérablement le nombre des exécutions, (ii) le projet d'assainissement des plans d'actions échus, (iii) la revue des pondérations au niveau des grilles de contrôles réseau et (iv) la mise en place d'un nouveau contrôle portant sur les écarts et défaillances constatées sur les contrôles hiérarchiques.

En parallèle, l'activité Identification et évaluation des risques a permis de réaliser une baisse significative de la perte nette du risque opérationnel et de clôturer l'exercice avec un taux de recommandations échues de 5% en dessous du seuil de 10% autorisé par le Groupe.

Par ailleurs, l'OPC a assuré la conduite de missions thématiques courant l'année 2024 orientées vers les dispositifs dont les indicateurs de maîtrise de risques sont dégradés, dans l'objectif de définir des plans de remédiation permettant une meilleure maitrise du risque.

La Direction OPC a maintenu les efforts en termes de formation courant l'exercice 2024 afin de répondre aux exigences de la fonction et accompagner ses collaborateurs dans leur montée en compétences métiers et comportementales. Concernant la formation dédiée aux différents métiers de la banque, l'année 2024 a été marquée par le lancement de caravanes Retail en faveur des régions et zones. L'action se poursuit et couvrira en 2025 le Corporate et la Banque Privée.

Enfin, en collaboration avec le Chief Data Office, la Direction OPC a réussi à automatiser 72% des besoins en extractions, avec également l'Onboarding de l'équipe OPC dans la solution exploratoire, lui offrant une autonomie dans l'exploitation des données.

Rôle de l'Inspection Générale

L'Inspection Générale de la BMCI assure le contrôle périodique du Groupe BMCI et de ses filiales au Maroc. En 2024, l'entité a mis en œuvre son plan d'audit, préalablement validé par le Comité d'Audit, en trois sessions. Les missions réalisées ont présenté un équilibre optimal entre l'audit des fonctions centrales, des processus transverses, du réseau Retail et Corporate, ainsi que des

filiales BMCI. Les constats et recommandations émis par l'Inspection Générale sont suivis de près pour en assurer la mise en œuvre effective. De plus, les résultats de ces travaux sont présentés trimestriellement aux membres du Comité d'Audit du Groupe BMCI.

Par ailleurs, la formation des collaborateurs de l'Inspection Générale est un enjeu majeur pour répondre aux exigences élevées du métier d'audit. Le programme de formation de l'Inspection Générale garantit le professionnalisme de la fonction et permet d'adapter l'Inspection Générale à un environnement en constante évolution et aux défis futurs du Groupe.

Enfin, conformément aux exigences réglementaires, aux normes internationales d'audit et aux règles du Groupe, la planification des missions est établie en fonction des travaux de Risk Assessment réalisés annuellement suivant la méthodologie normative. Cette approche permet à l'Inspection Générale d'assurer une couverture adéquate de l'univers auditable et de remplir efficacement son rôle de troisième ligne de défense dans la protection de l'activité et de la réputation du Groupe BMCI. Les conclusions des travaux de Risk Assessment sont présentées au Comité d'Audit, et le plan d'audit qui en découle est validé par ledit comité.

La Direction des Affaires Juridiques ; Business Partner permanent des métiers et fonctions de la banque

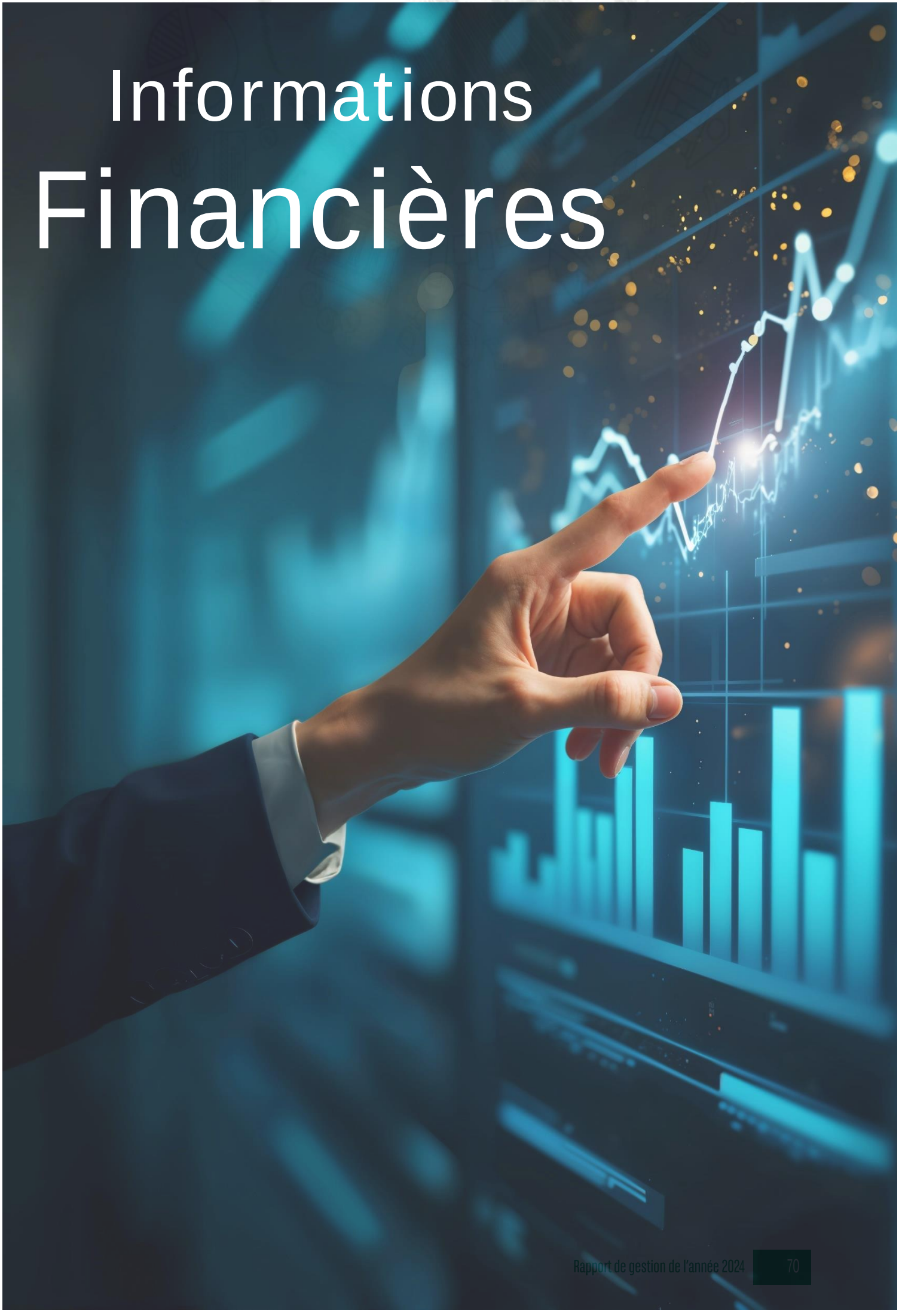
La Direction des Affaires Juridiques a continué en 2024 à contribuer activement aux chantiers et projets structurants de la banque et à accompagner les lignes de métiers en tant que « Business Partner », tout en clôturant les Recommandations qui lui avaient été assignées à l'issue de la mission IG déroulée en 2023.

Elle a également mené à bien et clôturé le plan d'action qu'elle avait enclenché en début d'année, dans l'optique de mettre en place une gestion optimisée et sécurisée du risque juridique. Ce plan d'action a visé plusieurs thématiques et processus relevant du périmètre de la Direction des Affaires Juridiques.

Il en est ainsi de l'amélioration du pilotage des processus relevant du Legal, de la mise à niveau du dispositif de veille réglementaire au niveau central ainsi qu'au niveau des métiers, de l'amélioration de la gestion des contrats standardisés en termes de pilotage, de référencement et d'actualisation au regard des évolutions législatives et des besoins métiers.

La Direction des Affaires Juridiques a, par ailleurs, assuré une veille juridique active, à travers un dépouillement régulier des textes législatifs et réglementaires. En tant que Fonction assurant un rôle de superviseur du dispositif de Veille à l'échelle de la banque, deux Comités de Veille Réglementaire Cross-Fonctions ont été organisés par ses soins, rassemblant ainsi l'ensemble de la communauté de veille au sein de la banque, lors desquels la production législative et réglementaire enregistrée sur la période a été présentée.

Informations Financières



Projet d'affectation des résultats BMCI au titre de l'exercice 2024

Intitulé	Montants en dirhams
Résultat	**291 891 648,90**
Réserve légale (minimum légal déjà atteint)	0,00
Reste	**291 891 648,90**
Report des exercices précédents	733 293 701,79
Reste	**1 025 185 350,69**
Réserve facultative	1 900 000 000,00
Dividendes à distribuer (Soit 18 dirhams par action)	239 027 148,00
Reste à reporter à nouveau	**786 158 202,69**

BILAN ACTIF IFRS		En milliers de DH
	31/12/2024	31/12/2023
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 793 805	1 362 880
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2 475 187	1 796 340
Actifs financiers détenus à des fins de transactions	2 160 357	1 459 550
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	314 830	336 790
Instruments dérivés de couverture		
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	1 749 697	1 489 698
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	1 749 697	1 489 698
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables		
Titres au coût amorti	7 118 952	6 980 794
Prêts et créances sur les Établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	2 465 886	1 162 315
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	59 193 851	58 853 849
Écart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		
Placements des activités d'assurance		
Actifs d'impôt exigible	29 088	165 059
Actifs d'impôt différé	301 008	301 326
Comptes de régularisation et autres actifs	1 152 776	1 259 012
Actifs non courants destinés à être cédés		
Participations dans des entreprises mises en équivalence	6 680	14 987
Immeubles de placement	22 320	24 070
Immobilisations corporelles	1 066 024	1 142 062
Immobilisations incorporelles	611 420	561 158
Écarts d'acquisition	87 720	87 720
TOTAL ACTIF IFRS	**78 074 415**	**75 201 270**

BILAN PASSIF IFRS		En milliers de DH
	31/12/2024	31/12/2023
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	7 923	1 674
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	7 923	1 674
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		
Instruments dérivés de couverture		
Dettes envers les Établissements de crédit et assimilés	6 815 939	6 303 229
Dettes envers la clientèle	48 393 162	47 464 482
Titres de créance émis	7 801 290	6 876 580
Écart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		
Passifs d'impôt courant	34 895	9 799
Passifs d'impôt différé	258 113	186 741
Comptes de régularisation et autres passifs	4 270 132	4 094 553
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		
Provisions techniques des contrats d'assurance		
Provisions pour risques et charges	844 945	744 140
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées	2 302 548	2 302 362
Capital et réserves liées	6 541 881	6 541 881
Réserves consolidées	456 938	501 262
Part du groupe	430 575	474 700
Part des minoritaires	26 363	26 562
Gains ou pertes latents ou différés, part du groupe	20 579	3 540
Résultat net de l'exercice	326 070	171 026
Part du groupe	325 146	171 224
Part des minoritaires	924	-199
TOTAL PASSIF IFRS	**78 074 415**	**75 201 270**
CAPITAUX PROPRES	**7 345 468**	**7 217 709**
Part du groupe	7 318 181	7 191 346
Part des intérêts minoritaires	27 287	26 364

COMPTE DE RÉSULTAT IFRS CONSOLIDÉ

En milliers de DH

	31/12/2024	31/12/2023
Intérêts et produits assimilés	3 821 763	3 536 036
Intérêts et charges assimilés	1 172 754	1 107 655
MARGE D'INTÉRÊT	**2 649 009**	**2 428 381**
Commissions perçues	593 568	533 100
Commissions servies	65 118	68 831
MARGE SUR COMMISSIONS	**528 450**	**464 269**
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente		
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	625 141	610 846
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	610 948	506 180
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	14 193	104 666
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	615	-6 544
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	615	-6 544
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)		
Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti		
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste valeur par résultat		
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres en actifs financiers à la juste valeur par résultat		
Produits nets des activités d'assurances		
Produits des autres activités	120 734	90 266
Charges des autres activités	135 227	149 468
PRODUIT NET BANCAIRE	**3 788 722**	**3 437 749**
Charges générales d'exploitation	1 983 205	1 938 719
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	257 772	251 844
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	**1 547 745**	**1 247 186**
COÛT DU RISQUE	**809 988**	**633 364**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**737 757**	**613 822**
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	-4 455	4 046
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-16 848	-5 083
Variations de valeurs des écarts d'acquisition		
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	**716 453**	**612 785**
Impôts sur les bénéfices	390 383	441 760
RÉSULTAT NET	**326 070**	**171 026**
Résultat hors groupe	924	-199
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	**325 146**	**171 224**
Résultat par action (en dirham)	24	13
Résultat dilué par action (en dirham)		

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

En milliers de DH

	31/12/2024	31/12/2023
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	**716 453**	**612 785**
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	257 772	251 844
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	0	0
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	832 794	636 123
+/- Dotations nettes aux provisions	100 805	-17 376
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-4 455	4 046
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement		
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	-	-
+/- Autres mouvements	-37 466	15 493
TOTAL DES ÉLÉMENTS NON MONÉTAIRES INCLUS DANS LE RÉSULTAT NET AVANT IMPÔTS ET DES AUTRES AJUSTEMENTS	**1 149 450**	**890 131**
+/- Flux liés aux opérations avec les Établissements de crédit et assimilés	-1 548 761	-1 304 562
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-184 160	-1 819 557
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-117 646	866 768
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	281 815	288 907
- Impôts versés	-168 986	-615 330
DIMINUTION/(AUGMENTATION) NETTE DES ACTIFS ET DES PASSIFS PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	**-1 737 739**	**-2 583 774**
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE	**128 164**	**-1 080 858**
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	12 762	-2 289
+/- Flux liés aux immeubles de placement	1 750	1 750
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-231 997	-238 918
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	**-217 485**	**-239 457**
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-239 030	-239 027
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	186	792 477
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	**-238 844**	**553 450**
EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE		
AUGMENTATION/(DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	**-328 165**	**-766 865**
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE	**290 214**	**1 057 079**
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 362 880	776 704
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des Établissements de crédit	-1 072 666	280 375
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	**-37 951**	**290 214**
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 793 805	1 362 880
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des Établissements de crédit	-1 831 756	-1 072 666
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	**-328 165**	**-766 865**

Etats financiers sociaux au 31 décembre 2024

BILAN ACTIF		En milliers de DH
	31/12/2024	31/12/2023
VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	1 793 793	1 362 860
CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	6 755 495	6 227 777
À vue	1 333 366	1 504 541
À terme	5 422 129	4 723 235
CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	46 779 874	47 154 666
Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	19 070 239	18 744 946
Crédits et financements participatifs à l'équipement	8 998 973	9 305 128
Crédits et financements participatifs immobiliers	16 092 873	16 283 662
Autres crédits et financements participatifs	2 617 789	2 820 931
CRÉANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	2 368 940	2 437 252
TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT	3 887 656	3 806 784
Bons du Trésor et valeurs assimilées	3 835 469	2 897 509
Autres titres de créance	52 159	907 799
Certificats de Sukuks		-
Titres de propriété	28	1 475
AUTRES ACTIFS	983 459	1 194 627
TITRES D'INVESTISSEMENT	7 762 254	7 936 616
Bons du Trésor et valeurs assimilées	7 120 491	6 982 428
Autres titres de créance	641 763	954 188
Certificats de Sukuks		
TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS	455 059	450 973
Participation dans les entreprises liées	226 060	224 377
Autres titres de participation et emplois assimilés	229 000	226 596
Titres de Moudaraba et Moucharaka		
CRÉANCES SUBORDONNÉES		
DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT PLACÉS		
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL ET EN LOCATION	698 028	697 133
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN IJARA		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	680 246	612 353
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	832 488	889 476
TOTAL DE L'ACTIF	72 997 292	72 770 516

BILAN PASSIF		En milliers de DH
	31/12/2024	31/12/2023
BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	-	-
DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	4 917 001	4 180 396
À vue	1 533 996	1 832 466
À terme	3 383 005	2 347 930
DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE	45 662 200	46 439 436
Comptes à vue créditeurs	32 945 873	33 422 509
Comptes d'épargne	5 781 384	5 946 316
Dépôts à terme	4 932 858	5 582 094
Autres comptes créditeurs	2 002 085	1 488 516
DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS		
TITRES DE CRÉANCE ÉMIS	8 497 203	8 744 007
Titres de créance négociables émis	8 497 203	8 744 007
Emprunts obligataires émis		
Autres titres de créance émis		
AUTRES PASSIFS	3 280 236	2 919 861
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	800 538	699 752
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTÉS ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE		
DETTES SUBORDONNÉES	2 302 548	2 302 362
DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT REÇUS		
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION		
RÉSERVES ET PRIMES LIÉES AU CAPITAL	5 184 453	5 184 453
CAPITAL	1 327 929	1 327 929
ACTIONNAIRES. CAPITAL NON VERSÉ (-)		
REPORT À NOUVEAU (+/-)	733 294	778 399
RÉSULTATS NETS EN INSTANCE D'AFFECTATION (+/-)		
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+/-)	291 892	193 922
TOTAL DU PASSIF	72 997 292	72 770 516

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

En milliers de DH

	31/12/2024	31/12/2023
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	**4 891 040**	**4 626 321**
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les Établissements de crédit	200 159	238 438
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 749 349	2 529 069
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	301 147	281 991
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuks	90 225	63 799
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Produits sur immobilisations en Crédit-bail et en location	386 374	434 423
Produits sur immobilisations données en Ijara		
Commissions sur prestations de service	520 159	471 649
Autres produits bancaires	643 627	606 953
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus		
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	**1 334 500**	**-1 430 707**
Intérêts et charges sur opérations avec les Établissements de crédit et assimilés	-132 809	-115 244
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	-324 392	-337 608
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	-371 148	-363 462
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Charges sur immobilisations en Crédit-bail et en location	-333 927	-368 014
Charges sur immobilisations données en Ijara		
Autres charges bancaires	172 223	-246 379
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus		
PRODUIT NET BANCAIRE	**3 556 540**	**3 195 615**
Produits d'exploitation non bancaire	7 313	74 144
Charges d'exploitation non bancaire	-1 216	-45 957
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	**-2 238 335**	**-2 128 976**
Charges de personnel	-961 682	-896 984
Impôts et taxes	-36 926	-38 298
Charges externes	-948 642	-929 844
Autres charges générales d'exploitation	-77 436	-75 840
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	-213 649	-188 011
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	**-1 452 646**	**-1 859 243**
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-1 014 189	-836 545
Pertes sur créances irrécouvrables	-199 123	-817 578
Autres dotations aux provisions	-239 333	-205 120
REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	**684 099**	**1 480 623**
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	514 659	1 208 737
Récupérations sur créances amorties	12 886	20 001
Autres reprises de provisions	156 554	251 885
RÉSULTAT COURANT	**555 755**	**716 205**
Produits non courants	64 280	21 567
Charges non courantes	-103 746	-334 299
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	**516 289**	**403 473**
Impôts sur les résultats	-224 398	-209 551
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	**291 892**	**193 922**
TOTAL PRODUITS	**5 646 733**	**6 202 654**
TOTAL CHARGES	**-5 354 841**	**-6 008 732**
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	**291 892**	**193 922**

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

En milliers de DH

LIBELLE	31/12/2024	31/12/2023
(+) Intérêts et produits assimilés	3 231 387	3 034 967
(-) Intérêts et charges assimilées	828 350	816 314
MARGE D'INTÉRÊT	**2 403 037**	**2 218 653**
(+) Produits sur financements participatifs	19 269	14 531
(-) Charges sur financements participatifs		
MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	**19 269**	**14 531**
(+) Produits sur immobilisations en Crédit-bail et location	386 374	434 423
(-) Charges sur immobilisations en Crédit-bail et location	333 927	368 014
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL ET LOCATION	**52 446**	**66 409**
(+) Produits sur immobilisations données en Ijara		
(-) Charges sur immobilisations données en Ijara		
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS D'IJARA (1)	**0**	**0**
(+) Commissions perçues	520 159	471 719
(-) Commissions servies	63 059	64 585
MARGE SUR COMMISSIONS (1)	**457 100**	**407 133**
(+) Résultat des opérations sur titres de transaction	179 738	63 602
(+) Résultat des opérations sur titres de placement	4 311	3 737
(+) Résultat des opérations de change	449 012	417 514
(+) Résultat des opérations sur produits dérivés	-4 054	27 777
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ	**629 007**	**512 629**
+/- RÉSULTAT DES OPÉRATIONS SUR TITRES DE MOUDARABA ET MOUCHARAKA		
(+) Divers autres produits bancaires	97 341	76 868
(-) Diverses autres charges bancaires	101 659	100 608
(+/-) PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT		
PRODUIT NET BANCAIRE	**3 556 540**	**3 195 615**
(+) Résultat des opérations sur immobilisations financières	2 756	67 894
(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	5 461	5 144
(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	1 216	38 637
(-) Charges générales d'exploitation	2 238 335	2 128 976
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	**1 325 206**	**1 101 039**
(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-685 768	-425 385
(+) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-83 683	40 551
RÉSULTAT COURANT	**555 755**	**716 205**
RÉSULTAT NON COURANT	**-39 466**	**-312 732**
(-) Impôts sur les résultats	224 398	209 551
(+) RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	**291 892**	**193 922**
(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	213 649	188 011
(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières (1)	15	1 134
(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	5 845	37 301
(+) Dotations aux provisions réglementées		
(+) Dotations non courantes		14 862
(-) Reprises de provisions	-44 561	-11 741
(-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	-3 645	
(+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	692	33 502
(-) Plus-values de cession des immobilisations financières (1)	-1 853	-69 000
(+) Moins-values de cession des immobilisations financières (1)		7 320
(-) Reprises de subventions d'investissement reçues		
(+) CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	**462 034**	**395 311**
(-) Bénéfices distribués	239 027	239 027
(+) AUTOFINANCEMENT	**223 007**	**156 284**

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

En milliers de DH

	31/12/2024	31/12/2023
1. (+) Produits d'exploitation bancaire perçus	4 873 593	4 600 311
2. (+) Récupérations sur créances amorties	12 886	20 001
3. (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	3 668	5 144
4. (-) Charges d'exploitation bancaire versées	-2 136 900	-2 131 998
5. (-) Charges d'exploitation non bancaire versées	-1 216	-12 455
6. (-) Charges générales d'exploitation versées	-2 024 686	-1 940 966
7. (-) Impôts sur les résultats versés	-224 398	-209 551
I. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	**502 948**	**330 487**
Variation des :		
8. (+) Créances sur les Établissements de crédit et assimilés	-527 719	-639 219
9. (+) Créances sur la clientèle	443 103	-2 129 094
10. (+) Titres de transaction et de placement	93 490	-702 361
11. (+) Autres actifs	211 169	-185 549
12. (+) Titres Moudaraba et Moucharaka		
13. (+) Immobilisations données en Crédit-bail et en location	-895	121 113
14. (+) Immobilisations données en Ijara		
15. (+) Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar placés auprès des EC et assimilés		
16. (+) Dettes envers les Établissements de crédit et assimilés	736 605	-1 901 103
17. (+) Dépôts de la clientèle	-777 236	3 371 424
18. (+) Dettes envers la clientèle dur produits participatifs		
19. (+) Titres de créance émis	-246 804	1 593 198
20. (+) Autres passifs	360 375	314 718
II. SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION	**292 087**	**-156 874**
III. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION (I + II)	**795 035**	**173 613**
21. (+) Produit des cessions d'immobilisations financières	-	70 000
22. (+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	17 729	-
23. (-) Acquisition d'immobilisations financières	-	0
24. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-233 073	-231 791
25. (+) Intérêts perçus		
26. (+) Dividendes perçus	90 269	63 370
IV. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	**-125 075**	**-98 420**
27. (+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
28. (+) Variation de dettes subordonnées	-	750 000
29. (+) Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus		
30. (+) Émission d'actions		
31. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	-
32. (-) Dépôts d'investissement remboursés		
33. (-) Intérêts versés		
34. (-) Rémunérations versées sur DI et Wakala Bil Istithmar		
35. (-) Dividendes versés	-239 027	-239 027
V. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	**-239 027**	**510 973**
VI. VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (III+IV+V)	**430 933**	**586 165**
VII. TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	**1 362 860**	**776 695**
VIII. TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	**1 793 793**	**1 362 860**

TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS DU 01/01/2024 AU 31/12/2024 — En milliers de DH

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition	Valeur comptable nette	Extrait des derniers États de synthèse de la société émettrice — Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	Produits inscrits au CPC de l'exercice
PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES LIÉES					226 060				
BMCI LEASING	Crédit-bail	80 000	86,91%	111 714	111 714	31/12/2024	214 258	-13 128	
BMCI BANQUE OFFSHORE	Banque offshore	KUSD 5 500	100%	55 454	55 613	31/12/2024	11 292	5 236	30 099
BMCI BOURSE	Intermédiaire boursier	5 000	100%	20 000	11 694	31/12/2024	11 861	927	
BMCI FINANCE*	Prise de participation	8 500	100%	8 500	8 500	31/12/2024	10 312	-422	7 000
BMCI ASSURANCE	Intermédiaire en assurances	100	100%	100	100	31/12/2024	30 130	29 979	28 604
FCP BMCI GESTION SOLIDARI	Fonds	1 000	50%	500	500				
FCP BMCI ISR	Fonds	1 000	50%	500	500				
DELTA RECOUVREMENT	Recouvrement des créances	2 000	100%	2 000		31/12/2024	-81	-49	
ARVAL MAROC	Location longue durée	30 000	33,34%	27 339	27 339	31/12/2024	20 068	-12 932	3 852
AKAR REAL ESTATE	Société immobilière	10 100	100%	10 100	10 100	31/12/2024	17 007	2 585	
DIGIFI*	Transfet de fonds	105 524	69,81%	160 520	0	22/09/2024	34 621	-53 762	
DIGI SERVICE*	Services Digitaux	71 500	73,9%	52 864	0	23/05/2024	11 675	-19 151	
AUTRES TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES					229 000				
Centre monétique Interbank	Gestion cartes monétiques	98 200	13%	13 000	13 000	31/12/2022	175 644	39 345	
NOVEC	Bureau d'études et d'ingénierie	25 700	2,82%	725	725	31/12/2023	552 253	18 555	209
ARADEI	Sociétés de placement immobilier	1 064 578		171 380	171 380	31/12/2024	205 635	75 987	8 770
Société Interbank	Gestion cartes monétiques	11 500	22%	2 530	2 530	31/05/2023	12 107	-59	
BDSI	Maintenance et devel Inform	16 000	11%	1 760	1 760	31/12/2024	59 167	39 355	7 851
Sté Immobil Interbancaire GBPM	Société immobilière	19 005	13%	2 534	2 050				
SOGEPIB	Gest & exploit parc indust	18 000	5%	900	900	31/12/2023	33 400	7 856	393
SOGEPOS	Gest & exploit parc indust	35 000	13%	4 622	4 622	31/12/2023	64 478	14 728	1 945
BNP PARISBAS MED BUSINES Process	Gestion de process BACK-OFFICE	14 600	4%	584	584	31/08/2023	29 834	-1 428	
SCI Romandie	Société immobilière			2 930	2 930				
FGCP	Fonds de garantie			5 000	5 000				
Bourse de Casablanca	Bourse	387 518	3,04%		11 765	31/12/2023	751 607	10 891	165
SETTAPARK	Gest & exploit parc indust				3 415	31/12/2023	21 248	329	
ECOPARC	Gest & exploit parc indust	55 000	18,18%		3 616	31/12/2023	213	1 666	
CASABLANCA PATRIMOINE S.A	Fonds	1 000		500					
Divers					4 723				1 337
TITRES DE MOUCHARAKA									
Moucharaka fixe									
Moucharaka dégressive									
TITRES DE MOUDARABA									
Moudaraba restreinte									
Moudaraba non restreinte									
TOTAL					455 059				90 225

* En cours de liquidation

Proposition de distribution de dividendes pour les entreprises liées, sous réserve de la validation de la DG :

BMCI Offshore – 5225 KUSD

BMCI Assurance – 29 979 KMAD

AKAR Real Estate – 2 585 KMAD

BDSI – 39 354 KMAD

Annexes



Reporting des membres du Conseil de Surveillance - 2024

Identité et fonctions au sein de la Banque (y compris la participation dans les comités spécialisés)	*Liste des mandats d'administrateur ou de membre de comités* **spécialisés**
M. Jaouad HAMRI **Président du Conseil de Surveillance** Membre indépendant du Conseil de Surveillance et membre du Comité des Nominations, des Rémunérations et de Gouvernance	- Université Internationale de Rabat : • Administrateur indépendant • Membre du Comité de nominations, rémunérations et de gouvernance • Président du comité d'audit - Groupe Ateliers de Haute Garonne Toulouse (Secteur de l'aéronautique) : • Consultant du groupe pour les investissements au Maroc - Président du Conseil de Surveillance de BMCI BOURSE - Administrateur indépendant BMCI LEASING - Administrateur indépendant dans BMCI OFFSHORE - Administrateur PROCANEQ Maroc - Administrateur PAY 10 MAR
M. François BENAROYA **Vice-Président du Conseil de Surveillance** Membre du Conseil de Surveillance et du Comité des Nominations, des Rémunérations et de Gouvernance	- Responsable Europe Méditerranée, Groupe BNP Paribas - Vice-Président du Conseil de TEB AS - Membre du Board TEB Holding AS (Turquie) - Vice-Président du conseil d'administration de BNP Paribas Bank Polska (Pologne) - Président du conseil d'administration d'Ukrsibbank (Ukraine) - Président de PNB Paribas IRB Participations
Mme Janie LETROT Membre indépendant du Conseil de Surveillance et Présidente du Comité d'Audit	- DIGIFI : administratrice indépendante et présidente du comité d'audit et des risques - Disway : membre indépendant du conseil de surveillance, membre du comité d'audit et des risques et du comité Nominations, Rémunérations, Gouvernance - Administratrice chez Auto Nejma, présidente du comité d'audit
Mme Dounia TAARJI Membre indépendant du Conseil de Surveillance et Présidente du Comité des Risques	- Présidente du Directoire du Fonds Hassan II - Administrateur TMSA - Administrateur ADM - Administrateur CASA TRANSPORT - Administrateur ITHMAR AL MAWARID - Administrateur MARCHIKA MED - Administrateur MASEN - Administrateur NADOR WEST MED - Administrateur SOCIETE D'INGENIERIE ENERGETIQUE - Administrateur SONADAC - Administrateur TMPA - Administrateur ROYAL AIR MAROC - Administrateur Président du conseil d'administration de MAGHREB HOSPITALITY COMPANY - Administrateur SOCIETE LA MAMOUNIA - Administrateur indépendant-membre du comité d'audit ALLIANCES
M. Yves MARTRENCHAR Membre du Conseil de Surveillance et Président du Comité des Nominations, des Rémunérations et de Gouvernance	- Administrateur BNL (Italie) - Président du conseil d'administration de BNP Paribas (Suisse) SA - Président du conseil d'administration de l'association Foyer de Grenelle à Paris - Administrateur Fondation ARC pour la Recherche sur le Cancer
M. Abdelmajid FASSI-FIHRI Membre du Conseil de Surveillance et du Comité des Risques	- CEO, BNP Paribas Regional Investment Company - Managing Director and CIB country Head for Africa
M. Gilbert COULOMBEL Membre du Conseil de Surveillance et du Comité d'Audit	- Administrateur TEB Holding (filiale du Groupe BNP Paribas en Turquie)

M. Christian De CHAISEMARTIN Membre du Conseil de Surveillance et du Comité des Risques	- Pas d'autres mandats
M. Philippe DUMEL Membre du Conseil de Surveillance de la BMCI, du Comité des Risques et du Comité d'Audit	- Représentant BNPP au sein de Med BP
Mme Soumaya TAZI Membre indépendant du Conseil de Surveillance, et membre du Comité d'Audit et du Comité des Nominations, des Rémunérations et de Gouvernance	- Administratrice CGEM - Administratrice Alliances Darna
Mme Meryem CHAMI Représentant permanent de la société AXA ASSURANCES MAROC, membre du Conseil de Surveillance et du Comité d'Audit	Administrateur à : - AMDIE - AGMA - ONA COURTAGE - CGEM - HPS Représentant permanent d'AXA Maroc à : - AXA ASSISTANCE MAROC - CAT - CFG GROUP - AXA Crédit - AXA Cameroun - SCR - AXA Sénégal - AXA Côte d'Ivoire - AXA Gabon
M. Seyf ISMAIL Représentant Permanent de BNP Paribas IRB Participations, membre du Conseil de Surveillance et du Comité d'Audit	- Responsable Stratégie au sein d'Europe Méditerranée, Groupe BNP Paribas - Administrateur de PROPARCO (Groupe AFD, France) - Administrateur de TFI (Société de gestion d'actifs, Pologne) - Administrateur du CIAN (Conseil des Investisseurs en Afrique, France) - Administrateur de la banque BNP Paribas El Djazaïr - Administrateur de BDSI



SYNTHÈSE DU RAPPORT ESG 2024

RAPPORT ESG 2024

« NOTRE CONTRIBUTION AU DEVELOPPEMENT DURABLE DU MAROC »

BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change

Table des matières

Une vision engagée pour un avenir durable 3

Gouvernance – Piloter le changement avec éthique et responsabilité..... 6

Attentes des parties prenantes de la BMCI..... 10

Enjeux pertinents de la BMCI 11

Responsabilité économique – Financer l'économie de manière éthique 13

Responsabilité sociale – Favoriser le développement et l'engagement de nos collaborateurs 21

Responsabilité civique – Être un acteur engagé de la société..... 24

Responsabilité environnementale – Accélérer la transition énergétique et écologique 28

Performances et indicateurs ESG – Mesurer nos avancées et définir nos ambitions futures 31

INDEX GRI 35

A propos de ce rapport – Transparence et méthodologie 38

Une vision engagée pour un avenir durable



Dans un monde en pleine transformation, la BMCI s'engage à concilier performance économique, responsabilité sociale et transition écologique. Ce rapport illustre nos avancées et ambitions pour un avenir plus responsable.

Mot de Hicham Seffa, Président du Directoire

Dans un monde en constante évolution, face aux enjeux climatiques et géopolitiques dont les effets s'exacerbent ces dernières années, la finance durable s'impose comme un levier essentiel pour répondre aux défis environnementaux, sociaux .et de gouvernance auxquels nous sommes confrontés. La BMCI a pleinement intégré cette dimension au cœur de sa stratégie, consciente de son rôle clé dans la promotion d'une économie plus verte et inclusive.

La BMCI s'est dotée d'une démarche de Responsabilité Sociale et Environnementale depuis 2012 et applique les principes du développement durable en s'appuyant sur 4 piliers : économique, social, civique et environnemental. Elle a aussi instauré une comitologie et une gouvernance dédiées à la finance durable dans le cadre de son plan stratégique avec des ambitions fortes.

Plus récemment, lors de la deuxième édition du Sustainable Finance Forum organisé à Casablanca le 28 janvier 2025, la BMCI a réaffirmé son engagement à accompagner les entreprises marocaines dans leur transition énergétique et dans l'optimisation de leurs besoins en eau pour faire face aux enjeux climatiques. Elle proposera en 2025, des mécanismes de financement innovants, à l'image du premier ISLF+ au Maroc signé en 2024, pour soutenir cette transition essentielle après le premier Sustainable Linked Loan au Maroc lancé en 2022

Ce rapport ESG, reflète la détermination de la BMCI à intégrer les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans l'ensemble de ses activités. Cette approche est non seulement bénéfique pour la société et la planète, mais elle constitue également un vecteur de performance durable pour la Banque et ses partenaires. L'adoption des critères ESG n'est pas une contrainte, mais une occasion de renforcer la résilience de tous à long terme et d'innover dans des offres de financements durables.

Ensemble, œuvrons pour un avenir où la finance est au service du développement durable, créant de la valeur partagée pour tous.

La BMCI, la banque d'un monde qui change

Créée en 1943, la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI), filiale du groupe BNP Paribas, exerce une activité de banque universelle et multi-métiers en s'appuyant sur un modèle de banque intégrée et diversifiée. Coté à la bourse de Casablanca et acteur important de l'économie marocaine depuis plusieurs décennies, le groupe BMCI emploie un peu plus que 2.640 collaborateurs et accompagne au quotidien des clients particuliers, professionnels, entreprises et institutionnels à travers tout le Royaume.

Être la banque d'un monde qui change, telle est la devise et le projet d'entreprise de la BMCI qui se met entièrement au service de ses clients et collaborateurs.

En vue de réaliser sa mission, la BMCI transforme son modèle pour être une banque plus digitalisée et axée sur le client. Ce changement implique l'enrichissement du sens de notre finalité auprès de nos parties prenantes : clients, collaborateurs et partenaires économiques. La mission de BMCI est d'être au service de ses clients tout en étant une banque responsable et citoyenne qui se donne les moyens d'avoir un impact positif.

Parallèlement à son activité de banque commerciale, le Groupe BMCI exerce d'autres métiers à travers ses filiales ou sociétés spécialisées dont principalement : l'offshore, le leasing, l'assurance et bourse.

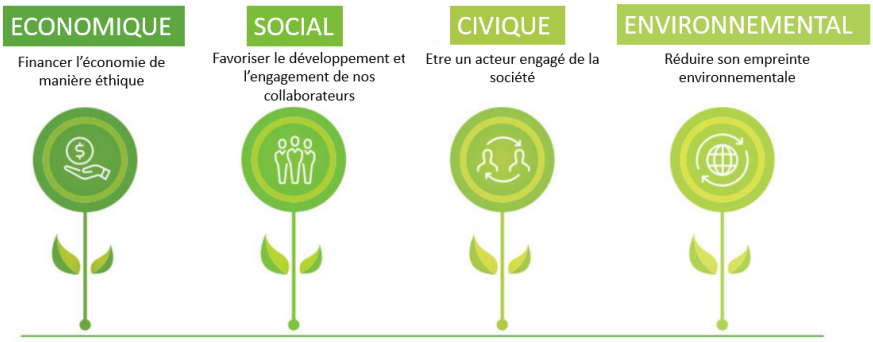
La BMCI est une filiale du Groupe BNP Paribas, leader européen des services bancaires et financiers. BNP Paribas étend son modèle intégré et diversifié à travers le monde, avec une présence dans 64 pays et près de 178 000 collaborateurs. Véritable levier de performance et reflet de la solidité du Groupe, ce rayonnement international permet aussi à la Banque de se doter d'une vision globale des évolutions de la société et des attentes de ses clients (particuliers, entreprises et institutionnels) pour atteindre leurs objectifs financiers et concrétiser leurs projets.

Une banque engagée et responsable

La responsabilité de la BMCI est au service de la performance économique : stimuler le développement, favoriser les investissements et accompagner la croissance. Ces missions sont ancrées dans le quotidien de la Banque et prennent en considération l'impact de ses décisions, au-delà de sa responsabilité financière. La BMCI déploie la politique de responsabilité sociétale du Groupe BNP Paribas de manière proactive et constructive, tout en l'adaptant au contexte de ses activités au Maroc.

Par ailleurs, la BMCI promeut le dialogue avec ses clients autour des sujets ESG pour mieux comprendre les pratiques existantes et échanger sur les orientations ESG de part et d'autre. Pendant l'année 2024, les équipes de la BMCI se sont mobilisées pour la conception de la 2ème édition du Sustainable Finance Forum (SFF) dont les objectifs étaient de promouvoir la finance durable dans le pays et positionner la BMCI en tant que référent bancaire sur les thèmes de développement durable et d'innovation notamment pour la décarbonation, la gestion de l'eau et l'entrepreneuriat féminin.

A l'instar du Groupe BNP Paribas, la BMCI s'est dotée, en 2016, de sa charte RSE, mise à jour en 2019 puis en 2025, et structurée autour de 4 grands piliers : responsabilité économique, sociale, civique et environnementale. Les différents engagements pris cadrent les activités de la Banque en matière de RSE.



Une banque récompensée pour ses engagements ESG



Une banque dont la responsabilité est en lien avec les enjeux marocains du développement durable

En 2017, le gouvernement a publié sa Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD), document de référence visant la consolidation de l'ensemble des politiques publiques en matière de développement durable et la correction des dysfonctionnements d'ordre institutionnel et réglementaire. A travers cette stratégie, le gouvernement aspire, à mettre en œuvre les fondements d'une économie verte et inclusive à l'horizon 2030.

Cette stratégie globale fixe le cap de l'ensemble des politiques publiques à travers l'amélioration des capacités des acteurs ainsi que le cadre législatif, le contrôle et l'application effective des lois.

Ainsi, la BMCI se positionne sur des initiatives qui s'inscrivent pleinement dans le cadre de la SNDD 2030, jouant un rôle clé dans la transition vers une économie plus verte et inclusive au Maroc.

Axes de la SNDD	Initiatives BMCI
Consolider la gouvernance du développement durable	La BMCI intègre les critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) dans sa stratégie et ses processus décisionnels, notamment à travers une comitologie dédiée et à son engagement en faveur de la transparence et de la responsabilité sociale.
Réussir la transition vers une économie verte	La BMCI finance des projets verts via des prêts et des solutions adaptées, comme le Green Economy Financing Facility (GEFF)*, le Sustainability-Linked Loan, soutenant ainsi les entreprises dans leur transition écologique.
Améliorer la gestion des ressources naturelles et renforcer la biodiversité	La banque réduit son empreinte environnementale grâce à une politique interne de réduction des déchets et de consommation énergétique.
Accélérer la lutte contre le changement climatique	La BMCI participe au financement de la transition énergétique en accompagnant les entreprises et particuliers dans l'adoption des énergies renouvelables et l'amélioration de leur efficacité énergétique.
Accorder une vigilance particulière aux territoires sensibles	La banque développe des offres spécifiques pour le financement des PME locales, favorisant le développement économique dans les régions moins desservies.
Promouvoir le développement humain et réduire les inégalités	La BMCI s'engage en faveur de l'inclusion financière, à travers l'accompagnement des institutions de microfinance, le soutien de l'entrepreneuriat féminin via une solution adaptée telle que le Women in Business**, l'accompagnement des jeunes entrepreneurs via Intelaka*** et des initiatives comme le Greentech Roadshow dont l'objectif est l'identification et la mise en avant de startups à fort potentiel.
Promouvoir une culture du développement durable	La banque sensibilise ses collaborateurs et clients à la finance durable via des formations internes, des conférences et des publications sur les enjeux du développement durable.

**Pour en savoir plus sur le GEFF : https://www.bmci.ma/entreprises/financements-croissance/financement-durable/green-economy-financing-facility/*
***Pour en savoir plus sur Women in Business : https://www.bmci.ma/professionnels/financement/financer-projet/women-in-business/*
****Pour en savoir plus sur Intelaka : https://www.bmci.ma/professionnels/financement/financer-projet/intelaka/*

Gouvernance – Piloter le changement avec éthique et responsabilité

Une gouvernance solide et transparente sont essentielles pour assurer un développement durable et pérenne. Nous mettons en place une gouvernance rigoureuse pour garantir le respect de nos engagements ESG. La gouvernance de la BMCI est animée par une culture de responsabilité et d'intégrité, fondée sur les meilleures pratiques, associant le Conseil de Surveillance, les actionnaires, l'encadrement et l'ensemble des collaborateurs de la Banque pour promouvoir l'action à long terme de la BMCI et garantir son impact positif sur la société. La BMCI œuvre chaque jour pour contribuer à la réussite de tous ceux qui lui font confiance et aux progrès de la société.

La mission de la BMCI est d'accompagner les particuliers et entreprises dans leurs projets, en contribuant au développement d'une société prospère et responsable, pour un avenir meilleur et plus durable.

Les valeurs de marque de la BMCI sont : Expertise, Durabilité, Confiance.

La démarche RSE du Groupe BNP Paribas est encadrée par des prises de position publiques universelles, thématiques et sectorielles applicables à la BMCI :

- Pacte Mondial des Nations Unies
- Organisation Internationale du Travail (OIT)
- Women's Empowerment Principles des Nations Unies
- United Nations Environment Programme Finance Initiative
- Roundtable on Sustainable Palm Oil (RSPO)
- Entreprises pour les Droits de l'Homme

Le Groupe BNP Paribas participe activement à l'élaboration de solutions et à la mise en œuvre de pratiques durables spécifiques à l'industrie bancaire dans le cadre de son engagement à respecter les cadres en la matière :

- Principes de l'Equateur
- Principes pour l'Investissement Responsable (PRI)
- Principes pour une Banque Responsable (PRB)
- Institutional Investors Group on Climate Change (IIGCC)
- Net-Zero Banking Alliance des Nations Unies
- Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD)[1]
- Task Force on Nature-related Financial Disclosures (TNFD)

Structure de gouvernance et comités

Conformément aux dispositions réglementaires, notamment la Directive 1/W/2014 de Bank Al Maghrib sur la gouvernance au sein des Etablissements de Crédit, la circulaire 4/W/2014 de Bank Al Maghrib relative au contrôle interne au sein des Etablissements de Crédit, le Conseil de Surveillance de la Banque compte 12 membres dont 4 membres indépendants et 4 femmes. La BMCI se conforme aux réglementations en vigueur concernant les critères d'indépendance, tels que définis dans la circulaire 5/W/2016 de Bank Al Maghrib, ainsi qu'au seuil prévu par la loi relative à la proportion des membres du Conseil de Surveillance de chaque genre :

[1] En juillet 2023, le Conseil de stabilité financière (CSF) a annoncé l'achèvement des travaux du Groupe de travail sur les informations financières liées au climat (TCFD), les normes ISSB marquant l'aboutissement des travaux du TCFD. Ayant rempli sa mission, le TCFD a été dissous en octobre 2023.

- La proportion des membres du Conseil de Surveillance, de chaque genre, ne peut être inférieure à 30% au 1er janvier 2024
- La proportion des membres du Conseil de Surveillance, de chaque genre, ne peut être inférieure à 40% au 1er janvier 2027

Membre du Conseil de Surveillance * indépendant	Comité de nominations, rémunérations et gouvernance	Comité d'audit	Comité des risques	Membre depuis
M. Jaouad HAMRI* (Président)	MEMBRE			2015
M. Gilbert COULOMBEL		MEMBRE		2022
M. Philippe DUMEL		MEMBRE	MEMBRE	2023
Mme. Janie LETROT HADJ HAMOU*		PRÉSIDENTE		2015
M. Yves MARTRENCHAR	PRÉSIDENT			2015
M. François BENAROYA (Vice-Président)	MEMBRE			2022
Mme. Dounia TAARJI*			PRÉSIDENTE	2015
AXA ASSURANCE MAROC représentée par Mme Meryem CHAMI		MEMBRE		2006 (2020 Meryem CHAMI)
BNP PARIBAS IRB Participations représentée par M Seyf ISMAIL		MEMBRE		2006 (2024 Seyf ISMAIL)
M. Abdelmajid FASSI FIHRI			MEMBRE	2024
Mme Soumaya TAZI*	MEMBRE	MEMBRE		2023
M. Christian DE CHAISEMARTIN			MEMBRE	2018

La durée du mandat est de 3 ans.

Au cours de l'exercice 2024, le Conseil de Surveillance de la banque s'est réuni 6 fois. Le taux de présence des membres auxdites réunions avoisine les 99%. Lors de ces réunions, le Conseil de Surveillance a examiné l'ensemble des sujets stratégiques de la banque et procédé à l'étude trimestrielle des comptes avant leur publication.

Les comités du conseil de surveillance - Les comités spécialisés du Conseil de Surveillance se sont réunis aux fréquences prévues et aux dates préalablement arrêtées. Les comités se tiennent en amont de la réunion d'un Conseil de Surveillance. Leurs réunions font toutes l'objet d'un procès-verbal et d'un relevé de décisions et recommandations. Un rapport de synthèse de chaque comité est présenté et commenté à chaque réunion du Conseil. Les comités disposent de la possibilité de recourir à des experts externes en tant cas de besoin.

Comité d'audit

Le comité d'audit est chargé d'assister le Conseil de Surveillance dans l'évaluation de la qualité et de la cohérence du dispositif de contrôle interne conformément aux dispositions de la circulaire du gouverneur de Bank Al-Maghrib relatives au contrôle interne des établissements de crédit :

- Le système de contrôle interne consiste en un ensemble de dispositifs visant à assurer en permanence, notamment : la vérification des opérations et des procédures internes ;
- La mesure, la maîtrise et la surveillance des risques ;
- La fiabilité des conditions de collecte, de traitement, de diffusion et de conservation des données comptables et financières ;
- L'efficacité des systèmes d'information et de communication.

Le comité d'audit assure la surveillance et l'évaluation de la mise en œuvre du dispositif de contrôle interne, de la gestion des risques et de la conduite de l'activité d'audit pour l'ensemble du Groupe BMCI.

Le comité a notamment pour attributions :

- De porter une appréciation sur la qualité du système de contrôle interne et de proposer, le cas échéant, des actions complémentaires à ce titre ;
- D'évaluer le dispositif de vigilance et de veille interne relatif au risque de blanchiment des capitaux et de financement du terrorisme ;
- D'évaluer la pertinence des mesures correctrices prises ou proposées pour combler les lacunes ou insuffisances décelées dans le système de contrôle interne ;
- De recommander la nomination des commissaires aux comptes ou, à titre dérogatoire, le renouvellement de leur mandat au-delà de deux mandats consécutifs ;
- De définir les zones de risques minimales que les auditeurs internes et les commissaires aux comptes doivent couvrir ;
- De vérifier la fiabilité et l'exactitude des informations financières destinées au Conseil de Surveillance et aux tiers et de porter une appréciation sur la pertinence des méthodes comptables adoptées pour l'élaboration des comptes individuels et consolidés ;
- D'approuver la charte et le plan d'audit et d'apprécier les moyens humains et matériels alloués à la fonction d'audit interne ainsi que de s'assurer que les auditeurs internes possèdent les compétences nécessaires et proposer éventuellement les mesures à prendre à ce niveau ;
- De prendre connaissance des rapports d'activité et des recommandations des fonctions d'audit interne, de contrôle permanent et de conformité, des commissaires aux comptes et des autorités de supervision ainsi que des mesures correctrices prises ;
- D'examiner l'efficience du dispositif de gestion des risques sur la base de reporting de missions d'audit spécifiques.

Le comité d'audit s'est tenu à 4 reprises cette année.

Comité des risques - Le comité des risques est chargé d'accompagner le Conseil de Surveillance en matière de stratégie et de gestion des risques, conformément aux dispositions de la circulaire de Bank-Al-Maghrib sur le contrôle interne.
La mission du comité porte sur les risques de toute nature : de crédit, de marché, opérationnel, de taux d'intérêt, de la concentration de crédit, de liquidité, de règlement-livraison, pays et de transfert, ainsi que des risques liés aux activités externalisées.

Le comité a notamment pour attributions :

- De conseiller le Conseil de Surveillance concernant la stratégie en matière de risque et le degré d'aversion aux risques ;
- De s'assurer que le niveau des risques encourus est contenu dans les limites fixés par le Directoire conformément au degré d'aversion aux risques défini par le Conseil de Surveillance ;
- D'évaluer la qualité du dispositif de mesure, maîtrise et surveillance des risques de la BMCI et de son groupe ;
- De s'assurer de l'adéquation des systèmes d'information eu égard aux risques encourus ;
- D'apprécier les moyens humains et matériels alloués aux fonctions de gestion et de contrôle des risques et de veiller à leur indépendance.

Le comité des risques s'est tenu à 4 reprises.

Comité des nominations, rémunérations et de gouvernance - Au titre de sa compétence sur les nominations, ce comité est chargé d'assister le Conseil de Surveillance dans le processus de nomination et de renouvellement de ses membres ainsi que ceux de l'organe de direction. Ce comité veille également à ce que le processus de nomination et de réélection soit organisé d'une manière objective, professionnelle, et transparente.

Au titre de sa compétence sur les rémunérations, ce comité est chargé d'accompagner le Conseil de Surveillance dans la conception et le suivi du bon fonctionnement du système de rémunération. Il veille à ce qu'il soit approprié et en conformité avec la culture de la Banque, sa stratégie à long terme des risques, sa performance et l'environnement de contrôle ainsi qu'avec les exigences législatives et réglementaires.
Au titre de la gouvernance, la mission du comité est de veiller à la bonne application de la directive de Bank Al-Maghrib sur la gouvernance des établissements de crédit, ainsi que sur la conformité des règles de gouvernance de la BMCI avec les principes généraux du groupe BNP Paribas dans ce domaine.

Le comité des nominations, rémunérations et gouvernance s'est tenu à 4 reprises.

Valeurs éthiques et code de conduite - Dans le cadre des règles de bonne gouvernance, les membres indépendants du conseil ont suivi un processus de formation au sein de la banque à travers des réunions avec les membres du Directoire, les directeurs des organismes centraux et avec les commissaires aux comptes de la banque.

Evaluation - Enfin, le conseil a procédé à son auto-évaluation sous la supervision du secrétaire du conseil de surveillance et s'est assuré notamment que l'ensemble de ses membres ne fait état d'un quelconque conflit d'intérêts susceptible de porter atteinte à l'exercice de leur mandat de membre du conseil ou de leur mission au sein des comités spécialisés. Chaque membre du conseil a signé en son nom une déclaration d'absence de conflit d'intérêts à cet effet.

Le Directoire - A fin 2024, le Directoire comprend 3 membres :

- M. Hicham SEFFA, Président du Directoire ;
- M. Samir MEZINE, Directeur Général ;
- M. Karim BELHASSAN, Secrétaire Général de la BMCI

A partir du 1er Janvier 2025, le Directoire est composé de quatre membres, en l'occurrence les trois membres ci-dessus, ainsi que :

- M. Sebastien ROLLET, Chief Transformation Officer

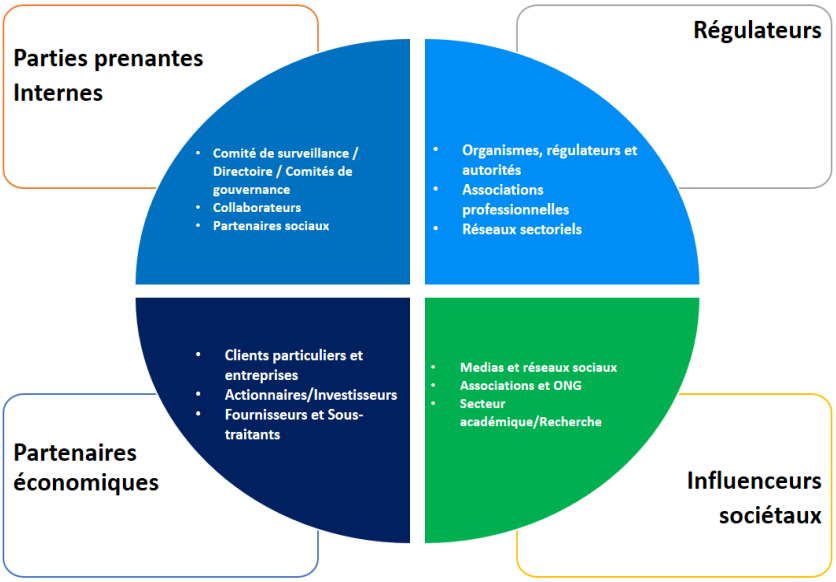
Au cours de l'exercice 2024, le Directoire s'est réuni régulièrement conformément aux dispositions légales et statutaires en vue de statuer et d'arrêter les comptes mensuels sociaux et consolidés de la banque. Par ailleurs, les comités qui lui sont rattachés se sont tenus selon la périodicité propre à chaque comité.

Gouvernance RSE

Le pilotage des engagements RSE de la Banque est assuré par la Direction de l'Engagement, rattachée au Directeur Général. La démarche RSE a été structurée depuis 2012, avec pour priorité de sensibiliser et d'impliquer les collaborateurs afin qu'ils puissent être acteurs à part entière de cette démarche.
À la BMCI, la RSE implique l'ensemble des entités de la banque et anime et guide ses décisions au quotidien et à tous les niveaux. Les managers sont sensibilisés et impliqués à travers des séances de formation, et des « relais RSE » sont désignés au sein des différentes entités. C'est un engagement fort de la part de la banque, qui a pour volonté de faire évoluer en continu sa démarche RSE en interne et en externe. En dehors d'une comitologie dédiée à l'ESG, les Comités Stratégiques de la BMCI abordent régulièrement et statuent au besoin sur des thématiques RSE, et une présentation de la stratégie et des actions menées est faite au minimum une fois par an au Conseil de surveillance.

Attentes des parties prenantes de la BMCI

Au cœur de la démarche RSE de la BMCI, le dialogue avec les parties prenantes : clients, collaborateurs, fournisseurs, sous-traitants, actionnaires, organismes de régulation et société civile se veut proactif et constructif. Tous les métiers et fonctions de la banque sont impliqués pour garantir l'impact positif de ce dialogue, qui permet d'identifier les axes d'amélioration pour les produits, services et la gestion des risques. La BMCI a identifié les groupes de parties prenantes clés avec lesquels sont mis en place des canaux d'écoute de leurs attentes.



Parties prenantes	Attente des parties prenantes	Mode de communication
Actionnaires	▪ Rentabilité de long terme ▪ Respect des décisions stratégiques	▪ Les actionnaires peuvent participer aux grandes décisions de la Banque lors de l'Assemblée Générale, qui se réunit au moins une fois par an ▪ Rapport Intégré / Rapport Financier Annuel
Clients	▪ Qualité de service ▪ Transparence ▪ Produits et services adaptés aux besoins ▪ Offre innovante ▪ Protection de leurs intérêts	▪ Les clients ont accès à un processus de traitement des réclamations, et ont la possibilité de recourir à une médiation (CMMB) ▪ La mesure de la satisfaction client, notamment à travers le Net Promoter Score (NPS) ▪ Le site internet ▪ Campagnes publicitaires ▪ Animation sur les réseaux sociaux
Collaborateurs	▪ Employabilité ▪ Engagement ▪ Dialogue social ▪ Conditions de travail favorables et bien-être ▪ Egalité de traitement	▪ La mesure du taux d'engagement via l'enquête PULSE biannuelle ▪ Le droit d'alerte éthique confidentiel ▪ Des réunions régulières avec les représentants du personnel et des accords de négociation collective ▪ Des conseillers RH pour la gestion de carrière ▪ Mails / Intranet
Organismes de régulation	▪ Ethique et conformité ▪ Transparence ▪ Fiabilité du reporting des informations communiquées	▪ Le Code de Conduite de la BMCI encadre les relations des collaborateurs avec les autorités de régulation compétentes
Partenaires (fournisseurs et sous-traitants)	▪ Développement économique et cohésion sociale ▪ Délais de paiement	▪ Une charte du bon payeur a été adoptée et les équipes Achat sont sensibilisées sur les délais de paiement ▪ La Charte RSE Fournisseurs rappelle les principes régissant les achats responsables chez la BMCI et précise les engagements attendus des fournisseurs

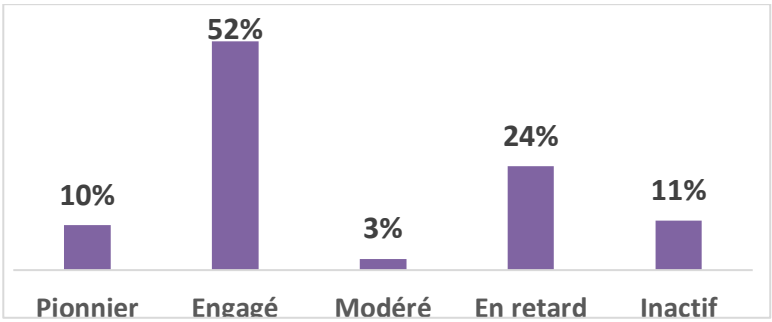
Enjeux pertinents de la BMCI

IDENTIFICATION ET PRIORISATION DES ENJEUX

Notre vision à long terme nous encourage à être proactifs et à rester vigilants quant aux enjeux environnementaux et sociétaux. En 2019, la BMCI a réalisé une analyse de matérialité. Pour établir la cartographie des enjeux RSE, le banque a suivi les lignes directrices du Global Reporting Initiative (GRI) et des référentiels en la matière. Un groupe de travail a été mobilisé pour participer à la sélection des thèmes significatifs et à l'identification des parties prenantes les plus critiques. La Direction Générale lors d'une réunion s'est exprimée sur les enjeux essentiels pour le développement du Groupe.

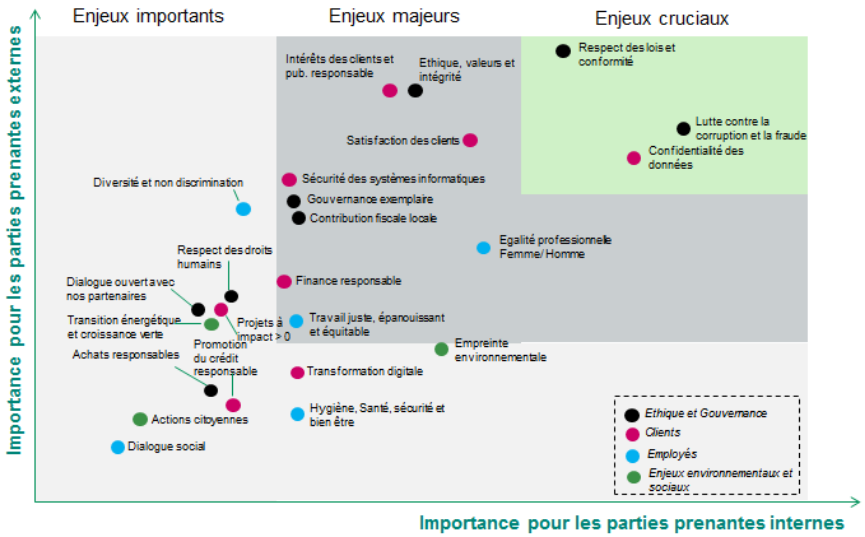
CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES

La BMCI a invité 11 315 parties prenantes clés, partenaires internes et externes à répondre à une consultation en ligne. 635 réponses ont été enregistrées et cette enquête a apporté un éclairage sur les orientations sociétales stratégiques. Les parties-prenantes se sont exprimées sur les 24 enjeux les plus pertinents. Une enquête réalisée auprès des parties prenantes a permis de mettre en exergue que 62 % des répondants jugent le niveau de responsabilité sociétale de la BMCI de « pionnier ou engagé ».



L'écoute des parties prenantes ainsi réalisée a donné lieu à une matrice de matérialité représentée dans le graphique ci-après :

MATRICE DE MATERIALITE DE LA BMCI



Il est à noter que cette matrice serait impactée par l'entrée en vigueur des deux directives BAM 1/W/2025[2] et 2/W/2025[3] le 24 janvier 2025 avec un poids plus important pour les enjeux environnementaux.

[2] Directive relative à la communication des risques financiers liés au changement climatique.

[3] Directive relative à la collecte et au reporting des informations relatives à l'exposition des grands emprunteurs aux risques financiers liés au changement climatique.

La matrice de matérialité permet de comprendre les attentes clés des parties prenantes et les enjeux sur lesquels la stratégie doit s'appuyer.

L'analyse des retours des parties prenantes permet de comprendre qu'il existe 7 priorités absolues pour lesquelles il convient de poursuivre et intensifier les actions en matière de responsabilité.

- Respect des lois et conformité
- Lutte contre la corruption et la fraude
- Confidentialité des données
- Protection des intérêts des clients et publicité responsable
- Éthique, valeurs et intégrité
- Satisfaction des clients
- Egalité professionnelle homme/femme

Par ailleurs, les parties prenantes externes alertent sur 4 sujets jugés prioritaires pour elles et sur lesquels la banque doit se montrer très vigilante.

- Sécurité des systèmes informatiques
- Gouvernance exemplaire
- Diversité et non-discrimination
- Contribution fiscale locale

ENJEUX PRIORITAIRES ESG

L'analyse des attentes principales des parties prenantes lors de l'étude de matérialité a permis de prioriser les enjeux ESG pour structurer la démarche RSE de la BMCI. Ces enjeux sont regroupés sous les 4 piliers suivants :

ECONOMIQUE	SOCIAL	CIVIQUE	ENVIRONNEMENT
Des financements et investissements à impact positif • Promotion du crédit responsable • Projets à impact positif pour la société • Investissements & financements responsables Les meilleurs standards d'éthique • Ethique, valeurs et intégrité • Gouvernance exemplaire • Respect des lois et conformité • Lutte contre la corruption et la fraude • Dialogue ouvert avec nos partenaires • Achats responsables • Satisfaction des clients • Confidentialité des données • Protection des intérêts des clients et publicité responsable • Sécurité des systèmes informatiques • Transformation digitale Une gestion rigoureuse des risques ESG	Promotion de la diversité et inclusion • Egalité professionnelle homme/femme • Diversité et non-discrimination « Good place to work » et gestion responsable de l'emploi • Hygiène, santé, sécurité et bien-être • Dialogue social Une entreprise apprenante offrant une gestion dynamique des carrières • Travail juste, épanouissant et équitable	Respect des droits humains Actions citoyennes pour la société civile Contribution fiscale locale	Empreinte environnementale Transition énergétique et croissante verte

Charte RSE de la BMCI

RESPONSABILITE ECONOMIQUE	RESPONSABILITE SOCIALE	RESPONSABILITE CIVIQUE	RESPONSABILITE ENVIRONNEMENTALE
• Des financements et investissements à impact positif • Les meilleurs standards d'éthique • Une gestion rigoureuse des risques ESG	• Promotion de la diversité et de l'inclusion • « Good place to work » et gestion responsable de l'emploi • Une entreprise apprenante offrant une gestion dynamique des carrières	• Des produits et services accessibles au plus grand nombre • La lutte contre l'exclusion sociale et la promotion du respect des droits de l'Homme • Une politique de mécénat en faveur de la culture, de la solidarité et de l'environnement	• L'accompagnement de nos clients dans la transition vers une économie bas carbone • La diminution de l'empreinte environnementale liée à notre fonctionnement propre • Le développement de la connaissance et le partage des meilleures pratiques environnementales

Responsabilité économique – Financer l'économie de manière éthique

Des financements et investissements à impact positif

La BMCI ambitionne d'être une banque marocaine de référence en termes de finance durable proposant des solutions innovantes pour accompagner l'écosystème dans sa transition écologique notamment vers une meilleure gestion de l'eau et de l'énergie.

Cette stratégie s'appuie sur les piliers suivants :

- Renforcement des compétences ESG et finance durable
- Renforcement du dispositif de gestion des risques ESG
- Renforcement du catalogue de produits et services ESG

SUSTAINABILITY LINKED LOAN

La BMCI a été pionnière au Maroc dans le lancement de financement adossé à la durabilité ou Sustainability Linked Loan (SLL). Le coût de ce financement est indexé sur des indicateurs clés de performance environnementaux, sociaux ou de gouvernance (ESG). Ce mécanisme incite les clients à aller de l'avant dans leur démarche de durabilité tout en répondant à leurs besoins de financement.

AIDE AUX ENTREPRENEURS DU MAROC

En réponse aux hautes orientations de sa Majesté le Roi Mohammed VI, la BMCI participe au programme national d'accompagnement et de financement des petites entreprises et porteurs de projet via la mise en place du programme INTELAK qui vise à favoriser l'entrepreneuriat et l'accès aux crédits bancaires.

SOUTIEN A L'ENTREPRENEURIAT FEMININ

La BMCI réitère son soutien aux femmes entrepreneures dans le cadre du programme Women in Business et signe en novembre 2023 un nouveau contrat de partenariat avec la BERD. Ce programme allie une offre de financement adaptée, un accompagnement technique sur mesure et permet également de renforcer le soutien financier aux TPME dirigées par des femmes dans les régions sinistrées d'El Haouz impactées par le tremblement de terre du 08 Septembre. Le montant de cette ligne est de 20 millions d'euros.

PROGRAMME DE CROISSANCE VERTE

En Décembre 2021, la BMCI a renouvelé son partenariat avec la BERD dans le cadre du Programme "GEFF Morocco " (Green Economy Financing Facility) ou MorGEFF, à hauteur de 25 millions d'euros. Ce dernier est un programme de la BERD dédié à l'efficacité énergétique, aux énergies renouvelables et à la gestion des ressources (eau, déchets...). Le programme s'adresse aux entreprises privées engagées et combine financement par prêt ou leasing, accompagné d'une subvention de 10%. Les entreprises bénéficiaires de ce programme pourront profiter d'un financement, d'une subvention et d'une expertise technique pour assurer la viabilité de leurs projets.

INCLUSIVE AND SUSTAINABILITY-LINKED LOAN

A nouveau pionnière en 2024, la BMCI a accordé un *Inclusive and Sustainability-Linked financing* (ISLF+) à Al Amana, leader dans la micro finance au Maroc. A l'instar du SLL, le financement l'ISLF+ est indexé sur des critères ESG et inclut la mise en place d'un dispositif d'évaluation des risques climatiques dans le secteur agricole, renforçant ainsi la résilience des micro-entreprises face aux effets du changement climatique, un enjeu clé pour le développement durable au Maroc. A cet effet, Al Amana bénéficie d'un accompagnement pour la montée en compétences de ses commerciaux par JUST Institute, partenaire du Groupe BNP Paribas.

SOUTIEN AUX COLLECTIVITES LOCALES

La BMCI contribue au financement des collectivités locales via l'accompagnement du Fonds d'Equipement Communal.

Ethique, conformité et pratiques loyales de marché

La BMCI s'engage à agir en tant que banque responsable de manière équitable, honnête et transparente, dans toutes ses relations d'affaires.

Pour se faire, le Code de Conduite du Groupe BNP Paribas, donne aux employés un cadre pour prendre des décisions et des mesures fondées sur une expertise professionnelle, l'intégrité et une responsabilité éthique profonde. Le code de conduite est remis à chaque collaborateur qui intègre la BMCI et définit :

- La mission et les valeurs : ce que nous représentons et les facteurs clés qui inspirent nos actions et nos décisions ;
- Les règles de conduite : des règles concrètes partagées et mises en œuvre par tous les employés, en accord avec nos valeurs et nos normes éthiques ;
- Le code de conduite dans la pratique : des directives claires et des attentes pour les employés sur la façon de l'appliquer.

En matière d'éthique et de conformité, la BMCI applique une politique stricte. Le respect des lois en vigueur et des règlementations juridiques ou de marché est une condition sine qua none. Animée par une forte tradition de services aux particuliers et aux entreprises, et attentive au monde qui l'entoure, la BMCI place l'éthique au cœur de son métier. Cet engagement est à l'image de celui du Groupe BNP Paribas qui soutient les actions de lutte contre la corruption, initiées par des organisations internationales comme l'OCDE. Signataire du Pacte Mondial des Nations Unies depuis 2003, le Groupe BNP Paribas publie chaque année une Communication sur le Progrès portant également sur ses actes en faveur de l'éthique.

La corruption est un enjeu majeur nuisant au bon fonctionnement des institutions et constitue une entrave aux règles du marché. La prévention et la lutte contre la corruption s'inscrivent dans le cadre d'une surveillance des opérations traitées par la BMCI, visant à prévenir le risque de blanchiment et de financement du terrorisme et à surveiller les opérations touchant des pays sensibles, sous sanctions financières ou les paradis fiscaux. Aussi, la BMCI combat activement toute forme de corruption à laquelle participerait un collaborateur mais aussi celle qui interviendrait chez ses clients ou partenaires et dont la banque pourrait avoir connaissance à l'occasion d'une opération bancaire ou financière. Par conséquent, il est proscrit de solliciter ou d'offrir une commission illicite, directement ou indirectement et de promettre, d'offrir ou d'accepter un quelconque avantage pouvant influer sur le comportement du bénéficiaire. Il en va de la responsabilité de chaque collaborateur de soutenir la Banque

dans son combat contre la criminalité économique, notamment contre la fraude, le blanchiment d'argent, la corruption et le financement du terrorisme.

Dispositif de prévention et de détection - Afin de prévenir et de détecter la corruption interne, la BMCI s'appuie sur son dispositif de prévention et de détection de la fraude interne, ainsi que sur d'autres dispositions spécifiques, telles que la politique « Cadeaux » qui encadre strictement les conditions dans lesquelles les collaborateurs peuvent recevoir et offrir des cadeaux. Par ailleurs, la politique « Achats », ses procédures relatives aux intermédiaires, aux distributeurs et aux sous-traitants tiennent compte du risque de corruption.
La lutte contre la corruption externe s'insère quant à elle dans le dispositif règlementaire de lutte contre le blanchiment des capitaux, qui s'appuie sur de nombreuses politiques et procédures qui prennent en compte les risques de corruption, en particulier d'agents publics ou de personnes politiquement exposées, par des intermédiaires ou dans des pays sensibles.

La BMCI a reçu, en 2023, la certification ISO 37001, attestant de la qualité, de la robustesse et de la pertinence du dispositif anti-corruption mis en place.

Droit d'alerte éthique – Le dispositif d'alerte permet aux collaborateurs de la BMCI et à certains tiers externes de signaler en toute sécurité, et dans les conditions prévues par la réglementation, tout manquement à une loi ou une règle du Code de Conduite de la Banque. Transmettre une alerte éthique se fait de manière confidentielle et est un droit pour chaque collaborateur qui ne saurait être sanctionné, licencié ou faire l'objet de mesures discriminatoires pour le seul fait d'avoir transmis une alerte de bonne foi. Le canal de Droit d'Alertes sur les opérations concernant les sanctions financières et embargos est également déployé à la BMCI depuis 2018. Ce Droit sert à signaler toute révélation ayant trait à une violation avérée ou suspectée d'un embargo financier.

Gestion des cas - Tout acte ou soupçon de corruption interne signalé ou détecté par les dispositifs opérationnels existants (en particulier de lutte contre la fraude) doit faire l'objet :

- D'une analyse des faits (collecte des éléments de preuve et identification des défaillances du dispositif de contrôle interne) et, si nécessaire, de mesures correctrices.
- D'une sanction disciplinaire, en cas d'acte de corruption avéré.
- D'une évaluation et d'une gestion des autres conséquences de l'acte de corruption.

Relations publiques - La BMCI exerce toutes activités de relations publiques, si nécessaire pour faire progresser le débat sur les questions de société, dans le respect des réglementations nationales, en toute transparence, sans chercher à obtenir ou octroyer une contrepartie ou un quelconque avantage indu, sans générer un conflit d'intérêt, dans un cadre strictement professionnel et non pour un quelconque motif personnel. Aucune allégation ou plainte de parties prenantes n'existe à ce jour.

Garantie des règles libres et loyales - La BMCI s'est engagée à promouvoir une concurrence libre et loyale, ce qui implique le devoir de ne jamais chercher à obtenir un avantage concurrentiel par l'intermédiaire de pratiques illégales ou déloyales. La BMCI veille à éviter les affirmations publicitaires mensongères ainsi que les omissions, pratiques trompeuses, fallacieuses ou déloyales.

Ethique commerciale - Appliquer des valeurs éthiques solides et sans compromis est sans doute l'enjeu matériel le plus important car il a une incidence sur la fiabilité de la Banque ainsi que sur sa rentabilité et sa création de valeur à long terme.

Lutte contre l'évasion fiscale - La BMCI publie chaque année un reporting financier détaillé avec toutes les données pertinentes : produit net bancaire, résultat, impôts payés etc.

Satisfaction de nos clients et de nos fournisseurs

Satisfaction clients - La relation de confiance que la BMCI a su construire au fil du temps avec ses clients constitue aujourd'hui son premier capital. Engagée dans une démarche d'amélioration continue, la BMCI s'appuie sur une

approche orientée client pour évaluer de façon objective et régulière leur niveau de satisfaction sur le service, les produits et les tarifs. Plusieurs enquêtes sont ainsi menées chaque année auprès des particuliers, professionnels et entreprises, permettant d'identifier les raisons d'insatisfaction, les attentes en termes de prestations et de qualité de service, mais aussi de mesurer le degré de fidélité de la clientèle ou encore le niveau d'attractivité des banques concurrentes au regard des clients de la Banque. Ces différentes enquêtes ont mis en évidence les axes d'amélioration qui ont donné lieu à des plans d'action régulièrement suivis et mis à jour. Il est impératif de garantir un traitement équitable des réclamations clients, en toute transparence et en temps utile.

La BMCI vise l'excellence opérationnelle et veille, en permanence, à ancrer auprès de ses collaborateurs une culture orientée accroissement de la satisfaction client tout en respectant les exigences légales et réglementaires ainsi que les valeurs partagées du Groupe BNP Paribas. C'est ainsi que la démarche qualité s'inscrit dans une dynamique d'amélioration continue pour placer la Satisfaction Client au centre de la stratégie de la Banque et de ses priorités tout en s'appuyant sur de multiples dispositifs d'écoute clients et sur l'engagement et l'implication des différents acteurs dans la recherche de l'efficacité et l'excellence opérationnelles.

Par ailleurs, dans le cadre de son plan de rénovation des agences, lancé en 2023, la BMCI intègre systématiquement l'aspect accessibilité aux personnes à mobilité réduite dans tout nouveau projet de rénovation.

Traitement des réclamations - Le traitement des réclamations de toutes les entités de la Banque est aujourd'hui centralisé au niveau du Service d'Aide à la Clientèle (SAC) rattaché à la direction Marketing et Expérience Client. Le délai moyen de traitement des réclamations est passé de 27 jours en 2022 à 12 jours en 2024. Cette évolution est le résultat de la stabilisation du système d'information, le renforcement des compétences des collaborateurs en charge du traitement des réclamations, et un suivi rigoureux des réclamations avec les différentes parties prenantes.

Une analyse régulière des réclamations reçues alimente la définition des axes de progrès dans une démarche à la fois curative et préventive.

Respect de l'intérêt des clients - Comprendre les besoins des clients est une obligation qui implique la responsabilité de toujours chercher à comprendre les attentes et les intérêts des clients afin de leur fournir les produits et services adaptés. Le traitement équitable des clients doit être garanti et il implique de ne pas accorder de traitement préférentiel injustifié à un client et d'accompagner les clients en difficulté financière afin de trouver une solution à leur situation qui convienne à toutes les parties. Protéger les intérêts des clients est un engagement fort qui implique de connaître et respecter l'ensemble des règles protégeant les droits des consommateurs en vigueur sur les marchés dans lesquels la BMCI exerce ses activités, de concevoir des produits servant les intérêts des clients et d'appliquer des tarifs justes et transparents conformément aux lois et réglementations en vigueur.

Politique de Protection des Intérêts Clients (PIC) - Elle rassemble en un seul texte la politique globale de protection des intérêts des clients et définit les règles de conduite et d'organisation applicables au sein de la BMCI en matière de protection des intérêts des clients :

- Règles de conduite : La politique PIC réaffirme les standards minimums attendus au sein de la Banque en matière de comportements vis-à-vis des clients.
- Règles d'organisation : La politique PIC définit l'organisation permettant de prévenir les risques et anticiper les évolutions de nos activités, en précisant notamment les rôles respectifs des Métiers et de la Conformité.

Les quatre règles de conduite PIC qui doivent être appliquées tout au long de la relation avec un client sont les suivantes :

- Les produits et services proposés au client répondent à ses besoins et à sa situation,
- Une information claire, exacte et non trompeuse est fournie au client,
- La tarification des produits et services est transparente et raisonnable,
- Les éventuels conflits d'intérêts sont identifiés et sont traités de telle sorte qu'ils ne soient pas susceptibles de porter préjudice au client.

Ces règles doivent être observées à tous les stades de la vie des produits et services, et leur prise en compte doit être validée lors des comités de validation. Les dispositions relatives aux règles de conduite PIC ne sont pas spécifiques à des activités ou à des réglementations particulières. Elles sont le socle des bonnes pratiques qui s'appliquent à tous les métiers, territoires et entités, quelles que soient la catégorie de clients. Elles sont complétées par eux en fonction des normes applicables à leurs activités.
Une attention particulière est également portée aux réclamations, qui doivent être identifiées, analysées et comprises, afin de déterminer les mesures correctives à mettre en œuvre.

Le crédit responsable - Dans son offre de produits et services, la BMCI prend en compte l'intérêt de ses clients et veille à ce qu'ils conservent une situation financière saine et viable. Pour anticiper des périodes de fortes dépenses pour les emprunteurs ou les éventuels coups durs, la BMCI prévoit, sous certaines conditions, dans ses produits de crédit immobilier la possibilité de reporter des échéances, permettant ainsi à ses clients de disposer d'un délai pour assainir leur situation financière. Pour s'adapter à l'évolution de la situation de ses emprunteurs, la BMCI leur offre une flexibilité, soumise également à des conditions, quant à la gestion de leur crédit : la possibilité de modifier le montant de l'échéance ou la durée du crédit, de changer le type de taux pour bénéficier de conditions plus avantageuses, la possibilité de rembourser leur crédit par anticipation de manière totale ou partielle.

Communication responsable - La BMCI veille à adopter une communication responsable envers ses clients, et à leur fournir une information claire, transparente et accessible. La BMCI met à la disposition des clients des simulateurs de crédit en ligne leur permettant de consulter en toute transparence l'ensemble des éléments de coût de leurs futurs emprunts, y compris le taux effectif global (TEG). Afin de s'assurer que la communication respecte les règles de conformité de la banque, les services juridiques et de conformité sont mobilisés pour valider les supports de communication sur des sujets tels que le crédit ou les opérations de tirage au sort. Afin de protéger les intérêts du consommateur, des règles et normes très strictes sont appliquées en matière communication et de termes utilisés pour ne pas induire la cible en erreur ou inciter à la surconsommation. La BMCI attache une attention particulière à inclure dans tous ses supports commerciaux et de communication les mentions légales qui précisent les conditions de commercialisation de ses produits et services.
En 2019, la BMCI a publié une Charte de Communication Responsable.[4]

Vie privée et protection des données personnelles - La BMCI accorde une importance majeure à la protection des données personnelles. Pour cela, la banque met en œuvre tous les moyens pour veiller à la sécurité et la confidentialité des données des clients, employés, fournisseurs, partenaires et tiers avec qui elle entretient des relations.
En plus du strict respect des directives de la loi 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel, la BMCI, vu son appartenance au groupe BNP Paribas, applique des normes qui lui permettent d'améliorer la transparence, la traçabilité et la sécurité des traitements de données personnelles.

[4] La Charte de Communication Responsable est disponible en ligne :
https://www.bmci.ma/wp-content/blogs.dir/sites/2/2019/09/Charte-communication-responsable_signée.pdf

En matière de respect des droits des personnes concernées, elles sont opérées dans le respect de la loi et les mesures d'exercice de ces droits sont clairement communiquées et mises en œuvre.
Face à la montée en puissance du digital et du volume de données traitées, tous les collaborateurs de la banque sont impliqués dans le processus de protection des données personnelles. Ils bénéficient pour cela de formations régulières et sont en permanence sensibilisés sur les bonnes pratiques à adopter ainsi que les risques liés à la Cybersécurité.

Achats responsables

Les activités de la BMCI dépendent d'une chaîne d'approvisionnement qui reflète ses valeurs. En moyenne, les délais de paiement sont de 60 jours conformément à la réglementation.

Le montant des achats de la BMCI représente 1 milliard de dirhams de dépenses dont 92% sont dédiés aux fournisseurs locaux. La BMCI développe des relations équilibrées avec ses fournisseurs, en cohérence avec ses engagements. Un questionnaire RSE, couvrant plusieurs thématiques tel que la protection de l'environnement, la santé et sécurité, les droits de l'homme, est adressé aux fournisseurs et sert dans le processus de sélection. Ainsi, la BMCI souhaite promouvoir les fournisseurs qui l'accompagnent dans sa politique RSE, en adoptant une attitude proactive soucieuse de l'environnement, en particulier ceux qui proposent des solutions contribuant à réduire leur impact environnemental (consommation d'eau, d'énergie, de matières premières) ou à améliorer leur impact social (les conditions de travail des collaborateurs, la diversité au sein de leur entreprise, les conséquences de leur activité sur la société en général).

Les fournisseurs retenus signent une lettre d'engagement RSE adossée au contrat. 100% des fournisseurs ayant signé un contrat avec la BMCI en 2024, ont signé la Charte RSE Fournisseur. Cette Charte regroupe l'engagement des fournisseurs à respecter et à faire respecter auprès de leurs sous-traitants les exigences suivantes :

- Le respect des règles éthiques de BNP Paribas
- Le respect des conditions de travail et de protection sociale
- Le respect de l'âge minimum légal, la lutte contre le travail des enfants,
- La lutte contre le travail forcé
- La non-discrimination
- Le respect de l'environnement et la lutte contre la pollution
- Le devoir de l'information Fournisseur

Le non-respect des engagements signés dans la lettre des fournisseurs pourra entraîner la résiliation du contrat.

Par ailleurs, afin de réduire le risque de dépendance économique, la BMCI ne souhaite pas avoir un poids trop élevé dans les carnets de commandes de ses fournisseurs et réciproquement. La BMCI souhaite éviter les monopoles techniques et met tout en œuvre pour diversifier ses sources d'approvisionnement auprès d'autres fournisseurs, y compris via la sensibilisation des collaborateurs.

Contrôle interne et gestion des risques

La BMCI considère la maîtrise des risques auxquels elle est exposée comme un corollaire indispensable afin d'assurer la pérennité de ses activités et le développement continu de sa rentabilité. La BMCI est confrontée à une multitude de risques induits par la diversité de ses activités aussi bien au niveau de la Banque qu'au niveau de ses filiales. Ainsi, conformément à la réglementation de Bank Al-Maghrib et en s'inspirant des meilleures pratiques internationales (notamment celles de l'actionnaire de référence BNP Paribas), le dispositif de contrôle interne mis en place par la BMCI répond à la réglementation en vigueur, mais permet aussi de se doter d'un dispositif adéquat en termes de suivi et de maîtrise des risques.

Ce dispositif a plus généralement pour objectif la maîtrise optimale des risques auxquels est exposée la BMCI. Il doit ainsi être compris comme un outil majeur de pilotage pour l'ensemble des acteurs et un instrument indispensable pour assurer la pérennité du Groupe. Chaque évolution concernant le dispositif de contrôle interne est validée par le Directoire et par le Conseil de Surveillance.

Dans le cadre de ce dispositif, la Banque est organisée en unités responsables de leur système de contrôle interne. Les responsables définissent, en coordination avec les autres entités de la BMCI, leur dispositif de contrôle interne et veillent à son fonctionnement. Ils ont, chacun à leur niveau, le devoir d'un contrôle complet et efficace des activités qui sont placées sous leur responsabilité. La pratique de délégation est l'un des principes sur lesquels repose le système de contrôle interne. Elle constitue le système de fonctionnement et de décision fondamental de la Banque, en instituant des relais chargés de mettre en œuvre la politique de la Direction Générale. Ces relais doivent s'assurer de l'application stricte de leurs décisions, en contrôlant leurs délégations.
Le dispositif de contrôle interne de la BMCI couvre les familles de risques suivantes :

- Le risque de crédit et de contrepartie
- Les risques de marché
- Le risque de taux et de liquidité
- Les risques opérationnels.
- Les risques ESG

Conformité - Par ailleurs, une fonction « Conformité » a été mise en œuvre dans le cadre du pilier 2 de la réglementation Bâle II. Il s'agit d'une structure indépendante directement rattachée au Directoire, chargée du suivi du risque de non-conformité, lequel est défini comme étant le risque d'exposition à un risque de réputation, de perte financière ou de sanction en raison de l'inobservation des dispositions légales et réglementaires ou des normes et pratiques en vigueur.

Application de la réglementation BÂLE II - Le nouveau dispositif Bâle II est entré en vigueur au Maroc en janvier 2007 pour les approches standards de calcul des exigences en fonds propres au titre des risques de crédit, de marché et opérationnels.
Dès la publication de ces textes par le régulateur, la banque a engagé un large chantier induisant la mobilisation significative des équipes et ce afin d'être conforme à la réglementation Bâle II sur les méthodes standards.

Gestion des risques ESG - En tant qu'établissement bancaire finançant des activités présentant de multiples enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG), la BMCI est confrontée à des enjeux éthiques très variés, qui requièrent une vigilance accrue dans les décisions de financement et d'investissement. Une gestion appropriée des risques ESG est primordiale pour la BMCI car elle contribue à la maîtrise du risque financier que représentent les financements et investissements de la Banque. Le dispositif de gestion des risques ESG s'inscrit dans la démarche globale de gestion des risques, autour de l'adoption de politiques de financement et d'investissement encadrant les activités de la BMCI dans les secteurs présentant de forts enjeux ESG.

Enjeux	Politique	Risques	Indicateurs
Respect des lois et conformité	Code de conduite	Risque de conformité, réglementaire	Taux de collaborateurs ayant effectué les formations conformité
Lutte contre la corruption et la fraude	Code de conduite	Risque de conformité	Taux de collaborateurs ayant effectué les formations conformité ABC (anti bribery & corruption)
Confidentialité des données	Code de conduite	Risques IT, d'exécution des processus métiers, de gestion des données	Taux de collaborateurs ayant effectué les formations sur la protection des données personnelles
Intérêt des clients et publicité responsable	Politique de protection des intérêts des clients	Risque de conformité	Taux de collaborateurs ayant effectué la formation PIC
Ethique, valeurs et intégrité	Code de conduite	Risque de conformité	Taux de collaborateurs ayant effectué la formation Conduct journey
Satisfaction des clients	Politique de protection des intérêts des clients	Risques de gestion de la relation client	NPS
Sécurité des systèmes informatiques	Politique de sécurité des systèmes d'information	Risques IT, de gestion des données	Taux de collaborateurs ayant effectué la formation sur la cybersécurité
Gouvernance	Charte des comités statuts	Risques d'exécution des processus métiers	Nombre de membres indépendants dans le Conseil de Surveillance
Contribution fiscale locale	Code de conduite fiscale	Risques de redressement fiscal	Taux de collaborateurs ayant effectué la formation Conduct journey
Egalité professionnelle femme / homme	Charte Diversité Maroc Charte RSE	Risques RH	Taux de femmes au sein de l'effectif
Finance responsable	Charte RSE	Risques environnementaux et sociaux	Montant des financements à impact positif

Politiques sectorielles et exclusion - La responsabilité économique de la BMCI implique d'intégrer des critères responsables dans l'ensemble de ses activités. Ce principe a tout naturellement été adopté en priorité pour les activités de financement et d'investissement, à travers la mise en place de politiques sectorielles qui fixent des règles d'intervention dans certains secteurs sensibles. Ces politiques intègrent des critères environnementaux et sociaux pour les décisions de financement et d'investissement dans des secteurs présentant de forts enjeux : déforestation, gestion de l'eau, émission de CO2, gestion des déchets… Ces critères permettent de mieux appréhender l'ensemble des risques liés à certaines transactions pour ne sélectionner que les projets les plus responsables. La BMCI s'engage à accompagner les secteurs d'activité concernés (l'agriculture, la défense, l'énergie nucléaire, l'huile de palme, l'industrie minière, la pâte à papier, le pétrole et le gaz, la production d'énergie à partir du charbon) vers l'adoption des meilleures pratiques[5]. Les risques sociaux sont également pris en compte afin de lutter contre le travail des enfants et le non-respect des droits de l'homme. La BMCI à l'instar du Groupe BNP Paribas s'engage également à exclure de ses activités de financement et d'investissements certains biens et activités comme le tabac, filets dérivants, la production de fibres d'amiante, le PCB ou le commerce toute espèce régulée par la convention CITES sans l'autorisation nécessaire. Les collaborateurs concernés ont bénéficié en 2024 d'une formation e-learning et/ou en présentiel sur les sujets ESG.

[5] Ces politiques sont en ligne : https://www.bmci.ma/nous-connaitre/responsabilite-sociale-entreprises/

Responsabilité sociale – Favoriser le développement et l'engagement de nos collaborateurs

La BMCI est engagée en faveur d'une gestion transparente et responsable des ressources humaines. Pour cela, elle apporte une attention particulière aux fondamentaux du développement du capital humain ainsi qu'à la promotion de la diversité.

La Direction des Ressources Humaines est le partenaire stratégique des métiers et accompagne la transformation de la Banque. De 2020 à 2024, elle a mené ses missions en suivant le plan de transformation Twenty4Change à travers plusieurs axes, le recrutement des meilleurs profils et l'amélioration de l'expérience nouvelle recrue, le renforcement des programmes de formation et de gestion de carrière, le développement et rétention des talents, l'optimisation des opérations. Parallèlement au plan de transformation global, la Direction des Ressources Humaines s'est dotée de sa propre stratégie de développement qui se décline en 6 orientations : la dotation en personnel, le renforcement des compétences, la performance, l'expérience collaborateurs, la rétention et l'optimisation de la fonction RH.

Diversité et inclusion

En 2014, la BMCI a adopté la politique Diversité du Groupe BNP Paribas, qui repose sur la lutte contre les discriminations dans le respect des lois et des cultures de chaque pays, ainsi que la valorisation de toutes les différences avec des actions de promotion de la diversité.

Les collaborateurs BMCI ne doivent faire preuve d'aucune discrimination vis-à-vis de quiconque au sein de la banque. Les collaborateurs doivent rejeter toute forme de discrimination, d'intimidation ou de harcèlement à l'égard d'autres collaborateurs, de clients ou de toute personne entretenant une relation avec la BMCI, qui serait fondé(e) sur des critères d'appartenance raciale, de couleur de peau, de convictions, de religion, de nationalité,



d'origine ethnique, d'âge, de sexe, d'état civil, de handicap ou d'opinion politique. Cette interdiction s'applique à toutes les étapes de la vie professionnelle de nos collaborateurs : embauche, évolution salariale ou de carrière.

La diversité des genres et la promotion des femmes font partie des engagements prioritaires de la BMCI, avec quatre grands axes d'actions pour favoriser l'égalité professionnelle : la sensibilisation, le développement des compétences, le networking et le mentoring. La BMCI suit de près les disparités salariales potentielles entre ses collaborateurs hommes et femmes. L'analyse effectuée en 2024 a fait ressortir de très bons résultats quant à l'égalité de rémunération hommes/femmes et n'a pas nécessité de mesure correctrice. Au sein de l'effectif de la banque, la part des femmes est en constante augmentation. Ainsi, la BMCI enregistre un taux de 56,5% de collaboratrices et 45% de femmes managers. Au sein du comité de Surveillance les femmes représentent 33% des sièges et elles représentent 33,3% des membres du comité de Direction.

Good place to work et gestion responsable de l'emploi

Au sein de la BMCI, l'action RH est pilotée et mesurée, par, outre les outils analytiques, une écoute active de nos collaborateurs à travers l'enquête Pulse. C'est le baromètre social du Groupe BNP Paribas qui mesure la perception et la satisfaction des collaborateurs par rapport à tous les sujets RH et garantit la confidentialité et

l'anonymat des collaborateurs. Les résultats de l'enquête Pulse sont largement partagés, analysés et transformés en plans d'actions spécifiques pilotés par la RH et les métiers. L'ensemble des efforts fournis par la RH et les métiers ont porté leurs fruits : en 5 ans, le score de l'enquête a gagné 48 points.

La BMCI promeut la gestion responsable de l'emploi à travers son engagement de respecter strictement les obligations légales relatives à la déclaration de tous les salariés aux organismes de sécurité et de protection sociales. La BMCI assure à tous les collaborateurs des conditions d'hygiène et de sécurité conformes à la législation et respecte strictement la législation sur les accidents du travail et les maladies professionnelles. Le département Sécurité Groupe de la BMCI veille à la mise en conformité des mesures de sécurité dans le respect des exigences réglementaires et des standards du Groupe BNP Paribas. La BMCI a organisé une formation secourisme et incendie au profit de ses équipiers de première intervention (EPI) ainsi que des exercices d'évacuation. Allant au-delà de ses obligations légales en matière de médecine du travail, la BMCI s'engage pour la préservation de la santé de ses collaborateurs, en les accompagnant en cas de maladie mais aussi à travers de nombreuses actions de prévention et de sensibilisation. Depuis ces dernières années, la BMCI a renforcé ses efforts en matière de santé et d'hygiène au travail pour améliorer la vie sociale des collaborateurs :

- Création depuis 2015, d'une cellule d'écoute et de conseil ;
- Aménagement d'un cabinet médical au siège de la BMCI et d'un espace médical à l'immeuble La Colline à Casablanca ;
- Aménagement d'un espace médical à Rabat, Agadir et Marrakech pour les visites médicales annuelles des collaborateurs de ces régions ;
- Acquisition d'un défibrillateur pour les cas d'urgence, avec la formation des assistantes sociales ;
- Mise à disposition d'un appartement en faveur des collaborateurs des régions, appelés à séjourner à Casablanca pour des raisons médicales ou pour accompagner un parent ou un enfant malade. Un second appartement est en cours d'aménagement à Rabat ;
- Signature de conventions avec des médecins pour accompagner les collaborateurs malades ;
- Distribution de chaises ergonomiques pour les collaborateurs souffrant d'un mal de dos ;
- Réunions régulières du comité médico-social pour un meilleur suivi des maladies psychiatriques ;
- Campagne annuelle de vaccination contre le virus de la grippe saisonnière, de dépistage pulmonaire et de don du sang ;
- Conférence de sensibilisation pour les collaboratrices au sujet du cancer du sein durant « Octobre rose »
- Conférence de sensibilisation pour les collaborateurs concernant le cancer de la prostate durant « novembre bleu ».

En matière de bien-être au travail, la BMCI a renforcé ses efforts par :

- La mise à disposition d'un restaurant d'entreprise depuis plusieurs années ;
- La mise en place de bourses d'études pour les enfants des collaborateurs ;
- La mise en place de la prime d'encouragement « Enfants Méritants » en faveur des enfants des collaborateurs ayant obtenu leur baccalauréat mention « Très Bien » ;
- Le paiement de prestations via le fonds d'urgence et solidarité ;
- La rénovation et mise à disposition des centres de vacances ;
- La mise en place d'offres conventionnées pour le bien-être des collaborateurs dans l'éducation, le mobilier, l'immobilier, sport, centres de beauté, shopping, etc.
- La participation des collaborateurs et collaboratrices aux diverses manifestations sportives : Marathon, tournoi de football etc. Par ailleurs, en 2024 et pour la deuxième année consécutive, la BMCI a été classée 2ème lors des Jeux Marocains du Sport en Entreprise (JMSE). Les JMSE réunissent chaque année plus de 2000 salariés de divers horizons professionnels et géographiques autour de diverses valeurs tels que l'esprit d'équipe, le partage, et le dépassement de soi.

La BMCI s'engage à respecter la liberté d'association et l'exercice du droit syndical ainsi que la promotion de la négociation collective et la prévention des conflits du travail pour toutes les catégories du personnel. La BMCI

gère l'emploi dans le respect des accords avec les partenaires sociaux et des dispositions de l'OIT (conventions 98 et 135). La BMCI encourage un dialogue social de qualité, et confirme son engagement d'assurer une gestion sociale responsable. Ainsi, la BMCI dispose de 112 délégués du personnel (titulaires et suppléants – elle n'interfère pas dans le processus de constitution du bureau syndical). L'ensemble de ces délégués sont des représentants du personnel. Le bureau syndical est organisé au niveau central et se compose de plusieurs comités (CMIM, œuvres sociales, formation, RSE, …). Ils disposent d'un local aménagé, d'une salle de réunion, et de tableaux d'affichage dans chaque région. Aucune allégation relevant du non-respect par la BMCI de ses obligations en termes de liberté d'association et de libre exercice du droit syndical n'a été communiquée, en externe ou à l'interne. Par ailleurs, un code de dialogue social relatif à l'exercice de la liberté syndicale a été formalisé.

Une entreprise apprenante offrant une gestion dynamique des carrières

La BMCI porte une attention particulière à la formation et au développement des compétences de ses collaborateurs à travers une offre large et diversifiée. La BMCI place chaque collaborateur au cœur du dispositif de formation afin qu'il puisse renforcer ses compétences individuelles, développer ses connaissances pour réaliser ses missions et améliorer son efficacité opérationnelle. Pour se faire, la BMCI dispose d'une Academy entièrement équipée à Casablanca et répondant aux normes d'apprentissage les plus modernes ainsi qu'une équipe dédiée exclusivement à la formation des collaborateurs de la Banque. La BMCI offre également à ses collaborateurs des modules de formation continue tout au long de leur carrière. Les formations proposées sont dispensées par domaine et expertise (métiers hard skills et soft skills, culture managériale, risques etc.). La BMCI accompagne également les collaborateurs souhaitant valoriser leur expérience professionnelle en effectuant une formation diplômante et certifiante : master bancaire, formation spécifique ou autre.

La BMCI a conçu des parcours de formation « mixtes » regroupant plusieurs méthodes d'apprentissage (e-learning, documentation en ligne, vidéo, formation présentielle …), permettant à chaque collaborateur de se former aux aspects réglementaires, métier, la conformité et de la sécurité. Depuis 2015, la BMCI dispose d'une plateforme e-learning offrant un large choix de formations à distance, accessible et répondant aux exigences de développement des collaborateurs. Elle permet d'optimiser le temps d'apprentissage et de déployer des formations au plus grand nombre de collaborateurs.

L'année 2024 a été riche pour l'équipe Learning & Development avec une revue du plan de formation dont la priorité a été la refonte de l'offre de formation, des programmes dédiés aux populations clés du front office.

La BMCI a mis en place des procédures pour réussir la gestion de carrière et assurer aux collaborateurs une information précise sur les critères et les modalités de leur évaluation professionnelle. Afin de favoriser le développement de carrière des collaborateurs du Groupe, la BMCI donne la priorité à la mobilité interne sur le recrutement externe. Ainsi, la banque suit les principes suivants de mobilité :

- La mobilité est encouragée et facilitée afin de répondre aux besoins du Groupe et aux attentes des collaborateurs en ce qui concerne leur carrière ;
- Les responsables RH et les managers encouragent la mobilité transversale / horizontale qui permet de répondre aux besoins du Groupe en matière de ressources et aux besoins de développement des collaborateurs ;
- Les postes vacants sont pourvus en priorité grâce à la mobilité interne, avant de faire appel à tout recrutement externe ;
- Les postes disponibles doivent être publiés de manière ouverte et transparente ;
- Les responsables RH et les managers accompagnent les collaborateurs en leur donnant des informations et des conseils précis sur la manière d'évoluer vers de nouveaux postes et de futures opportunités de carrière ;

- Chaque collaborateur est acteur(actrice) de sa carrière ;
- Chaque collaborateur est libre de présenter sa candidature pour un poste vacant dès lors qu'il(elle) respecte les conditions nécessaires d'ancienneté dans son poste actuel et qu'il(elle) en a informé de manière transparente son(sa) manager ;
- Dans le processus de sélection, les responsables RH et les managers s'assurent que la shortlist de candidats retenus est suffisamment diversifiée et inclut au moins une femme ou un homme ;
- La sélection des collaborateurs est basée sur les compétences et elle s'effectue en totale conformité avec toutes les réglementations et principes relatifs à l'égalité des chances ;
- Si besoin, des formations appropriées et des programmes de développement sont prévus pour accompagner la mobilité.

Ainsi, au sein de la BMCI, la réussite en tant qu'entreprise passe par le bien-être des collaborateurs, la confiance et la satisfaction de nos clients ainsi que l'impact positif et durable sur la société.

Responsabilité civique – Être un acteur engagé de la société

Des produits et services accessibles au plus grand nombre

Education financière - Notre responsabilité civique se traduit par notre capacité à rendre les produits financiers accessibles au plus grand nombre grâce à l'éducation et à l'inclusion financière. Cette dernière est un des axes majeurs du développement économique qui aide à anticiper les périodes difficiles et les encourage à entreprendre. Cette démarche s'accompagne d'un effort dans le soutien à l'éducation financière. En effet, pour utiliser les produits et services financiers de façon responsable et autonome, les consommateurs doivent être capables de les comprendre et de les comparer. Ainsi, la BMCI a pris part à la Global Money Week 2024. Cette action civique et éducative du programme RSE de la banque a pour objectif de familiariser les jeunes aux fondamentaux de la finance et de lutter contre le surendettement. Dans ce cadre, la BMCI a vu ses collaborateurs de différentes régions du Maroc se mobiliser en proposant des visites en agences au cours desquelles des jeunes ont assisté à une présentation des concepts financiers dans un langage vulgarisé. Des conférences ont également été animées par les collaborateurs BMCI pour présenter les fondamentaux de la finance dans les lycées et collèges. Ces initiatives ont bénéficié à plus de 490 élèves et étudiants.

Microfinance – Consciente de l'importance de la microfinance comme outil de lutte contre la pauvreté, la BMCI a développé le financement de ce secteur à travers l'accompagnement de grands acteurs de la place. Par ailleurs, la BMCI avec l'appui du Groupe BNP Paribas innove dans son offre en faveur des institutions de microfinance avec l'ISLF+. Ce type de financement permet à ces institutions de poursuivre leur mission en facilitant l'accès au crédit aux micro-entreprises et aux très petites entreprises (TPE), tout en intégrant des actions concrètes pour répondre aux défis environnementaux[6].

BMCI Najmah - Dans une volonté d'élargir sa gamme de produits et services, la BMCI a développé son offre participative via le label BMCI NAJMAH en 2018. Créée conformément à la loi bancaire 103.12 et à la suite de l'obtention de l'agrément de Bank Al Maghrib, NAJMAH est l'entité dédiée à la commercialisation des produits et services participatifs. La banque participative de la BMCI garantit une totale étanchéité par rapport à l'activité conventionnelle au travers d'une gouvernance en parfaite adéquation avec les exigences du Conseil Supérieur des Oulémas. A travers ce modèle, la BMCI confirme son positionnement de banque citoyenne, en intégrant dans ses activités de nouvelles pratiques bancaires répondant à des préoccupations sociales et économiques. BMCI Najmah partage avec ses clients les mêmes valeurs universelles de confiance, de transparence et d'engagement.

[6] Communiqué de presse ISLF+ : https://www.bmci.ma/wp-content/blogs.dir/sites/2/2024/11/Communique-de-presse-BMCI-ISLF-.pdf

Elle s'appuie, sur les valeurs fondatrices du Groupe qui ont inspiré la création de cette activité : agilité, ouverture, culture de conformité et satisfaction client.

Promotion de la protection des droits de l'Homme

La BMCI rejette toute forme d'esclavage et de trafic des êtres humains. Dans son Code de conduite, elle s'engage à promouvoir le respect des droits de l'Homme dans sa sphère d'influence et à traiter avec dignité tous les collaborateurs. Les collaborateurs effectuent, dans ce sens, une formation obligatoire sur le Code Conduite.

De plus, la BMCI a mis en place un engagement contractuel de respect réciproque des droits humains avec ses fournisseurs et sous-traitants et a également conçu un programme de formation obligatoire dédié à cette thématique pour ses collaborateurs.

Dans le cadre de l'ouverture d'un compte pour un nouveau client entreprise, une vérification est faite en relation avec les droits de l'Homme (incluse dans le processus KYC).

La Fondation BMCI engagée pour le développement socio-culturel du Maroc, la solidarité et l'environnement

Notre responsabilité civique se traduit par notre engagement en faveur du développement socio-culturel du Maroc, où la solidarité est une valeur essentielle tout en assurant la promotion de la culture et la protection de l'environnement. Les actions de la Fondation s'articulent autour de 3 principaux axes.

1. **Solidarité**

La Fondation, mobilise l'ensemble des collaborateurs à travers le programme #1MillionHours2Help (1MH2H).



Initié par le Groupe BNP Paribas et déployé depuis 2021 par la BMCI, ce programme a pour objectif de permettre aux collaborateurs de contribuer à l'effort des associations sur leur temps de travail pour un monde plus inclusif et solidaire. Dans ce sens, la BMCI offre à ses collaborateurs une journée de congés spécial mécénat par an, pour agir auprès de l'association de leur choix. Ainsi, les collaborateurs de BMCI ont cumulé plus de 1000 heures de bénévolat cette année 2024.

En 2024, le budget alloué à la Fondation était de 10 millions de dirhams. Il a permis de développer les partenariats historiques, accompagner de nouveaux projets et maintenir l'engagement pour la reconstruction post tremblement de terre de la région d'El Haouz. Dans cette région, la Fondation a accompagné l'association Amal Biladi qui œuvre pour le développement de villages en zones rurales et montagneuses. La Fondation BMCI a financé la 1e phase du projet « Agir pour reconstruire » dans le cadre des actions d'urgence contre le Séisme dans la région Amezmiz, à travers la construction de 2 noualas (maisons écologiques) en 2023. Cette année, la Fondation a soutenu Amal Biladi pour la construction d'une maison de jeunes dans la région de Tafingoult à

Taroudant et pour la construction de 12 noualas supplémentaires au niveau des régions affectées par le séisme, dans la province Chichaoua.

La Fondation a aussi accompagné la Fondation Béatrice Schönberg pour l'Education des filles, créée en 2014 sous l'égide de la Fondation de France. Elle a pour objet de soutenir et promouvoir la scolarisation des filles essentiellement au Maroc et en milieu rural. La Fondation BMCI, à côté de 3 autres fondations (ADP, Safran, Béatrice Schönberg), se sont mobilisées pour la construction d'un internat pour jeunes filles dans la ville d'Asni (région de Marrakech) à la suite des dégâts importants dans les différents bâtiments causés par le séisme de septembre dernier. Cet internat, toujours en cours de construction, aura la capacité d'offrir un environnement éducatif stable et sûr, essentiel pour la continuité des études de ces jeunes filles après le CM2. Ce projet aura un impact durable en offrant un accès continu et sécurisé à l'éducation pour les générations futures de jeunes filles.

Banque Alimentaire - Créée en 2002, la Banque Alimentaire a pour principale mission la collecte de denrées alimentaires auprès de divers donateurs et leur redistribution en faveur des populations nécessiteuses via un tissu d'associations par la mise à disposition de ses moyens logistiques (stockage, transport, livraison). La Fondation BMCI soutient la Banque alimentaire depuis 2020 pour la prise en charge de 145 élèves de Dar Taleb & Taleba de Tinzert dans la région de Taroudant (Souss Massa).

Sourire de Reda - La Fondation BMCI soutient depuis 2016 l'association Sourire de Réda pour la prévention du suicide chez les adolescents en détresse à travers la mise en place d'une plateforme d'écoute anonyme et d'une application de chat en ligne "Stop Silence".

Jadara Foundation - Depuis 2006, la BMCI, puis la Fondation BMCI soutiennent Jadara Foundation, en prenant en charge chaque année, 28 jeunes méritants issus de classes sociales défavorisées pour l'accès à l'éducation et à l'enseignement supérieur tout en contribuant à leur intégration socio-économique. En 2024, la Fondation BMCI a pris en charge 8 boursiers supplémentaires méritants. Au-delà de l'appui financier, la Fondation BMCI soutient le programme de parrainage des étudiants de Jadara à travers des cadres bénévoles de la BMCI. Des tuteurs de la BMCI accompagnent ainsi les étudiants tout au long de leur cursus dans leur développement personnel et professionnel. La BMCI a également été sponsor de la 2^{e} édition du Change Makers de Jadara Foundation, événement annuel de networking organisé pour leurs donateurs, bénévoles et partenaires, visant à célébrer leur contribution indispensable à la réalisation de leurs objectifs et à l'amélioration de vie des jeunes qu'ils soutiennent.

ANAÏS – Depuis 2008, la Fondation soutient l'association ANAIS en prenant en charge annuellement 15 apprentis âgés de 18 à 35 ans, atteints du syndrome de Down, pour les former au métier de la blanchisserie.

AMI – Soutenue depuis 2008, l'association AMI intervient auprès des enfants atteints d'infirmité motrice d'origine cérébrale (IMOC) avec le centre de jour AMI où ils bénéficient de services relevant du paramédical avec un apprentissage pédagogique et un éveil psychomoteur en vue de favoriser leur intégration sociale.

Association Al Jisr - Depuis 2012, la Fondation BMCI Soutient à Al Jisr pour différents projets dans le domaine de l'éducation (projet de bibliobus en 2022 par exemple). Depuis 2023, la Fondation BMCI intervient dans le cadre du programme de soutien scolaire de l'association Al Jisr auprès des élèves de 4^{e} et 5^{e} année primaire dans des établissements scolaires publics. Une trentaine de bénévoles collaborateurs de la BMCI ont participé cette année à ce programme à travers des sessions de tutorat dans les écoles bénéficiaires.

Centre Fiers et Forts - Depuis 2022, la Fondation BMCI soutient le centre Fiers et Forts à Tamesloht dans la région de Marrakech pour la prise en charge de 105 enfants démunis en assurant l'ensemble de leurs besoins primaires (nourriture, habillement, hygiène et scolarisation). Ce centre a pour objectif de protéger les enfants abandonnés ou orphelins victimes de violence. Cette année, la Fondation BMCI a contribué également à l'aménagement de la salle de sport de l'association au profit des enfants et jeunes orphelins.

INSAF - La Fondation BMCI, partenaire historique d'INSAF a renforcé son soutien en l'accompagnant dans le projet de lutte contre le travail des travailleuses domestiques de moins de 18 ans (47 filles), la protection des mères célibataires et la lutte contre le travail des enfants issus de la région de Casablanca /Settat (61 enfants) afin de leur permettre d'accéder à leurs droits fondamentaux : scolarité, formation, soutien et suivi scolaire. Le projet s'étale sur une durée de 3 ans (2023 à 2025).

Fondation Oum Keltoum et Dream Up - Créé en 2015, Dream Up est un programme international d'éducation par l'art de la Fondation BNP Paribas. Présent dans 29 pays du Groupe, le but de ce programme est de donner accès à des enfants et adolescents défavorisés à la pratique d'une ou plusieurs activités artistiques. Pour sa 4e édition, la Fondation BNP Paribas a reconduit le programme Dream Up pour 3 années de 2024 à 2026 en faveur de l'inclusion des jeunes. La Fondation Oum Keltoum a été sélectionnée pour son projet de classes de danse classique. La Fondation BMCI a également financé 4 projets d'animation dans le studio d'enregistrement de la Fondation Oum Keltoum (Studio Saguya du Centre culturel El Ghali) dans le but de promouvoir le développement des connaissances des jeunes.

Association Mobadarat lkhir – Cette association est partenaire de la Fondation BMCI depuis 2023. Nous l'avions soutenu pour la réalisation des actions d'urgence face au séisme dans la région d'Al Haouz. En 2024, la Fondation BMCI a soutenu Mobadarat lkhir à travers 2 projets : la mise en place de bibliothèques scolaires dans 5 établissements publics de Casablanca et « l'opération cartables » (distribution de fournitures scolaires) lors de la rentrée scolaire 2024/2025 dans la région de Chichaoua dans 3 établissements scolaires au profit de 410 élèves orphelins ou issus de familles défavorisées.

Association TIBU Maroc - L'association TIBU est une ONG qui promeut l'insertion sociale et professionnelle par le sport. Elle conçoit des solutions sociales et innovantes dans le domaine de l'éducation, de l'autonomisation et de l'inclusion socio-économique des jeunes et femmes par le sport. La Fondation BMCI soutient depuis 2023, le programme d'éducation à travers le tennis pour les enfants de la commune d'Ouled Azzouz, partenariat qui s'étendra jusqu'en 2025.

Fondation Academia - Créée en 1997, la Fondation Academia est une association à but non lucratif fondée à l'initiative de plusieurs entreprises marocaines pour soutenir les étudiants les plus méritants dans la poursuite de leurs études au sein d'écoles de renommée mondiale. Au cœur des ambitions fondatrices de la Fondation Academia, se trouve le souci de favoriser le retour au Maroc des étudiants marocains afin qu'ils participent au développement économique et social du Royaume. BMCI et puis la Fondation BMCI soutiennent la Fondation Academia depuis plusieurs années à travers une contribution financière aux élèves admis aux grandes écoles et universités marocaines et étrangères de renom.

Association Injaz Al Maghrib - Association à but non lucratif affiliée à Junior Achievement Worldwide, l'association Injaz Al Maghrib a pour objet de stimuler l'esprit d'initiative de ses communautés, développer leurs compétences entrepreneuriales et assurer des sources de revenu pérennes aux porteurs de projets et aux structures de l'économie sociale et solidaire. En 2024, la Fondation a financé l'association pour faire bénéficier des jeunes et des adultes aux programmes d'Injaz Al Maghrib, pour renforcer leurs compétences personnelles et professionnelles et les préparer aux challenges de la vie active et du monde des affaires.
La BMCI implique également ses collaborateurs à participer aux programmes de formation et d'accompagnement d'Injaz Al Maghrib, en qualité de conseillers bénévoles.

2. Culture

Festival Tanjazz - La Fondation BMCI a soutenu la 22e édition du festival de Jazz à Tanger, Tanjazz qui a eu lieu du 19 au 22 septembre 2024. Comme chaque année, des milliers de festivaliers se sont présentés dans les différentes scènes du festival :

- Scène publique : Grâce au partenariat avec la Fondation, des concerts gratuits en plein air ont été organisés avec des artistes tels que Maâlem Hamid El Kasri et Hoba Hoba Spirit

- Scène BMCI au Palais des Institutions Italiennes : 2 concerts par soir incluant des stars de renommée internationale tels que les Gipsy Kings, Roberto Fonseca et Keziah Jones.

Orchestre Philharmonique du Maroc (OPM) - La Fondation s'investit également dans la musique classique via son soutien depuis 2018 de l'OPM. A chaque saison, l'Orchestre donne une cinquantaine de concerts**,** offrant au public une variété de programmes sur trois siècles de musique, du grand répertoire symphonique à la musique contemporaine, en passant par l'opéra et la musique de chambre.

Fondation TENOR pour la culture - La Fondation BMCI soutient l'Orchestre Mazaya des jeunes en tant que partenaire officiel. Le Programme Mazaya est un programme de la Fondation TENOR pour la culture, qui vient en aide à des enfants déscolarisés et défavorisés âgés de 6 à 18 ans, en leur offrant un moyen d'insertion socio-professionnelle à travers la musique.

Enfance et découverte Maroc - Enfance et Découvertes Maroc est une association solidaire et sociale. Depuis 12 ans, l'association recueille, sauvegarde et édite, en 3 langues : arabe, amazigh et français, les plus beaux contes, légendes et chansons traditionnels issus des traditions orales du pays. La Fondation BMCI soutient l'association dans son projet de sauvegarde de la tradition orale, à travers la récolte, région par région (en premier Souss Massa, Doukkala et l'Oriental), des plus belles berceuses, comptines et chansons traditionnelles pour enfants, représentées par des élèves d'écoles du monde rural.

3. Environnement

Aquassistance Maroc - Créée en 2001, Aquassistance Maroc (Fondation Lydec, filiale du Groupe Suez) est une association qui intervient dans les régions rurales enclavées du Maroc et vient en aide aux populations défavorisées en réalisant notamment des infrastructures collectives dans les domaines de la fourniture et l'assainissement de l'eau ainsi que de l'électricité.
La Fondation BMCI a réalisé 3 projets auprès d'Aquassistance Maroc :

- Construction d'un bloc sanitaire et d'un réservoir d'eau au sein du groupe scolaire Oualato (Province de Settat),
- Forage d'un nouveau puits, réhabilitation d'un réservoir de 25 m3, installation de panneaux photovoltaïques, branchement individuel des habitants dans la province d'Azilal (Douar Tafjna, commune Wawla),
- Réhabilitation des blocs sanitaires de l'Ecole Al Wahda (Région Al Haouz)

Chaque année, un bilan est établi avec chacun des partenaires de la Fondation afin de mesurer les impacts et succès des actions menées pour confirmer la reconduite des projets et définir les axes de progrès à venir.

Responsabilité environnementale – Accélérer la transition énergétique et écologique

Face aux enjeux climatiques rencontrés par le Maroc, nous renforçons nos efforts pour accompagner nos clients vers des solutions plus durables et limiter notre impact environnemental.

Accompagnement de nos clients dans la transition énergétique

La BMCI a renouvelé fin 2024 son partenariat avec la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD) dans le cadre du Programme "GEFF Morocco " (Green Economy Financing Facility). Ce renouvellement doté d'une ligne de financement de 35 millions d'euros est dédié à l'efficacité énergétique, aux énergies renouvelables et à la gestion des ressources (eau, déchets...) et comprend une assistance technique et une subvention. Ce financement est complété par une ligne MID GEFF de 15 millions d'euros qui comprend une assistance technique et est destiné à l'accompagnement du secteur privé dans la réalisation de ses projets verts.

L'accompagnement par la BMCI de ses clients dans une transition vers une économie plus durable s'appuie sur plusieurs leviers, notamment le renforcement des compétences de ses collaborateurs, du dispositif de gestion des risques ESG, et du catalogue de produits et services. Ce volet est traité dans chapitre « Pilier Economique » de ce Rapport.

Diminution de l'empreinte environnementale liée à notre fonctionnement propre

La BMCI continue de limiter son impact environnemental et son action vient en alignement avec les objectifs fixés par le Groupe BNP Paribas à horizon 2025.

La réduction de l'empreinte environnementale liée à notre fonctionnement propre concerne la consommation d'eau et de papier, la gestion des déchets, et les émissions de gaz à effet de serre, principalement issues de l'énergie consommée. La BMCI n'est pas une source significative de pollution sonore ou de toute autre pollution spécifique, elle mène néanmoins diverses actions en faveur du bien-être dans l'aménagement immobilier de ses espaces, bureaux et agences. Un budget annuel de près de 3 millions de dirhams est dédié à l'amélioration de l'empreinte environnementale directe de la BMCI.

En termes de réduction de la consommation d'énergie, la BMCI a initié plusieurs chantiers pertinents pour impacter durablement sa consommation énergétique :

- Depuis 2017, elle a mis en place la Gestion de Maintenance Assistée par Ordinateur (GMAO) pour digitaliser et fiabiliser son tableau de bord énergétique. Les relevés réguliers favorisent la mise en œuvre d'une démarche globale et durable, basée sur des relevés des consommations d'eau et d'électricité, mais aussi l'engagement des fournisseurs de maintenance à proposer des solutions de progrès énergétiques.
- La Direction Immobilier Exploitation (IMEX) a mis en place le Facility Management (FM) pour externaliser la maintenance du Parc Immobilier, réduire la consommation énergétique et accroître la durée de vie des équipements. IMEX œuvre à la généralisation de solutions optimisées, à savoir l'éclairage LED, les détecteurs de mouvements, les films solaires, le volume de réfrigérant variable (VRV) pour l'optimisation du chauffage et de la climatisation, ainsi que les ajustements des temps de fonctionnement des installations techniques. Ces solutions seront déployées à terme sur l'ensemble des sites et le réseau d'agences de la BMCI. IMEX veille à intégrer les critères liés notamment à la sécurité, l'efficacité énergétique, l'hygiène et tout autre aspect contribuant à l'amélioration du confort et bien-être des collaborateurs dans tout projet de construction et / ou de rénovation.
- Trois bâtiments, la Perna, la Colline et la Banque privée, ont été équipés en panneaux photovoltaïques

En termes de réduction de l'impact lié aux déplacements, la BMCI a procédé :

- A l'installation de systèmes de visioconférences pour éviter les déplacements dans le cadre de réunions internes ;
- Au développement du système de formation en e-learning pour réduire les séances en présentiel.

En termes de réduction de l'impact lié à la consommation de papier, la BMCI a initié à plusieurs actions :

- Remplacement des imprimantes individuelles par des imprimantes multifonctions mutualisées,
- Optimisation des dotations de papier,

- Numérisation de nombreux documents internes (bulletins de paie, supports de communication interne),
- Intégration de critères environnementaux dans le processus d'achat du papier. 73,1% du papier (interne et clients) utilisé est certifié « responsable » depuis 2015,
- Passage au grammage de 75 grs depuis juin 2024 pour le papier A4 au lieu de 80 grs auparavant,
- Suspension d'envoi des relevés de compte à partir de mars 2024 pour une finalité d'envoi électronique.

En termes de gestion optimisée des déchets, la BMCI a lancé plusieurs projets pour améliorer le traitement et la valorisation des déchets :

- Politique Déchets s'articulant autour de 3 axes et des actions ci-après :
    - Tri des déchets
    - Définition des points de collecte et de regroupement
    - Valorisation et traçabilité
- Equipement des bâtiments centraux de poubelles de tri ;
- Publication de la **Charte Zéro Plastique**, formalisant l'engagement de la BMCI de lutter contre le plastique à usage unique, dans les espaces de travail ;
- Récupération et recyclage des toners des imprimantes ;
- Gestion du matériel informatique obsolète en collaboration avec des partenaires associatifs permettant de revaloriser une partie du matériel informatique usagé.

La BMCI ne fait l'objet d'aucun litige relatif à des problématiques d'ordre environnemental.

Implication des collaborateurs

La BMCI a initié en 2023 le déploiement de la fresque du climat au profit de ses collaborateurs. En 2024, une vingtaine de sessions ont été dispensées auprès de 180 collaborateurs.

LA FRESQUE DU CL!MAT
Vous avez toutes les cartes en main

Performances et indicateurs ESG – Mesurer nos avancées et définir nos ambitions futures

Indicateurs		Unité	2020	2021	2022	2023	2024
Effectif des employés	**Total**	Nombre	2886	2797	2714	2691	2647
Effectif des employés par genre	**Femmes**	Nombre	1525	1501	1454	1488	1495
	Hommes	Nombre	1361	1296	1260	1203	1152
Effectif des employés par région	**Région Casablanca**	Nombre	2243	2023	1953	1965	1987
	Région Agadir	Nombre	132	126	122	112	99
	Région Est	Nombre	197	176	177	174	159
	Région Marrakech	Nombre	119	134	136	127	119
	Région Rabat	Nombre	84	199	196	191	171
	Région Tanger	Nombre	111	139	130	122	112
Effectif des employés par type de contrat	**CDD**	Nombre	0	0	0	0	0
	CDI	Nombre	2836	2750	2643	2661	2635
	Contrat Anapec	Nombre	50	47	71	30	12
Effectif des employés CDI par genre	**Hommes**	Nombre	1343	1278	1235	1193	1147
	Femmes	Nombre	1493	1472	1408	1468	1488
Effectif des employés en contrat temporaire Anapec par genre	**Hommes**	Nombre	18	18	25	10	5
	Femmes	Nombre	32	29	46	20	7
Effectif intérimaires		Nombre	172	457	430	303	264
Effectif BMCI par branche d'activité	**Banque Privée**	Nombre	44	42	40	40	47
	BU Crédit Conso	Nombre	117	118	127	133	137
	Corporate Banking	Nombre	355	340	339	306	326
	Retail Banking	Nombre	1504	1465	1424	1377	1282
	Fonctions Support	Nombre	866	832	784	835	855
Effectif des employés gradés	**Total**	Nombre	1448	1343	1262	1184	1182
	Femmes	%	55,25%	56,14%	57,05%	58,70%	59%
Effectif des employés cadres	**Total**	Nombre	1383	1333	1301	1366	1369
	Femmes	%	55%	57%	53%	52%	54%
Taux de femmes parmi les managers		%	41,06%	40,89%	37,47%	42,86%	44,93%
Taux de femmes au sein de la population SMP (Senior Management Position)		%	32%	26%	29,63%	32,26%	26%

Recrutements de nouveaux employés par genre	**Femmes**	Nombre	29	99	125	156	180
	Hommes	Nombre	25	72	107	97	141
Recrutements de nouveaux employés par type de contrat	**CDI**	Nombre	31	124	179	233	310
	Anapec	Nombre	23	47	53	20	11
Recrutements de nouveaux employés permanents par genre	**Femmes**	Nombre	17	69	92	143	174
	Hommes	Nombre	14	55	87	90	136
Répartition par ancienneté (moins de 5 ans)	**Femmes**	Nombre	342	309	340	345	428
	Hommes	Nombre	233	209	233	216	265
Répartition par ancienneté (de 5 à 9 ans)	**Femmes**	Nombre	548	454	360	325	253
	Hommes	Nombre	404	305	242	195	150
Répartition par ancienneté (de 10 à 14 ans)	**Femmes**	Nombre	330	420	441	453	431
	Hommes	Nombre	393	421	401	379	312
Répartition par ancienneté (de 15 à 19 ans)	**Femmes**	Nombre	138	156	169	211	214
	Hommes	Nombre	145	201	234	264	264
Répartition par ancienneté (de 20 à 24 ans)	**Femmes**	Nombre	44	56	60	73	95
	Hommes	Nombre	41	43	51	61	79
Répartition par ancienneté (de 25 à 29 ans)	**Femmes**	Nombre	73	52	27	25	29
	Hommes	Nombre	75	61	28	27	28
Répartition par ancienneté (de 30 à 34 ans)	**Femmes**	Nombre	43	49	53	51	40
	Hommes	Nombre	55	46	64	53	45
Répartition par ancienneté (de 35 ans et plus)	**Femmes**	Nombre	7	5	4	5	5
	Hommes	Nombre	15	10	7	8	9
Départs par genre	**Femmes**	Nombre	74	123	172	122	173

	Hommes	Nombre	89	137	143	154	192
Départs (employés permanents)	Femmes	Nombre	74	113	167	116	172
	Hommes	Nombre	87	134	139	150	191
Départ (employés temporaires)	**Femmes**	Nombre	0	10	5	6	1
	Hommes	Nombre	2	3	3	4	1
Départ par motif	**Démission**	Nombre	106	143	152	195	277
	Licenciement	Nombre	11	2	16	18	13
	Retraite	Nombre	25	30	28	27	34
	Autres	Nombre	21	85	119	36	41
Rotation du personnel (turnover)		%	3,62%	5,09%	5,53%	7,38%	10%
Absentéisme	**Total**	%	6,06%	5,57%	5,52%	4,67%	5%
	Femmes	%	10,04%	8,99%	4,71%	7,35%	8%
	Hommes	%	1,63%	1,73%	0,81%	1,44%	2%
Absentéisme (maladies longue durée et maternité non incluse)		%	2,11%	2,15%	1,95%	1,00%	2%
Absences (jours)	**Total**	Nombre	67918	58167	56196	45809	51300
	Accidents de travail (hors trajet)	Nombre	-	990	979	868	686
	Accidents de travail et trajet	Nombre	1809	2283	2180	1882	1614
Taux de fréquence des accidents de travail /200 000 heures travaillées		Ratio	2,1	2,93	2	2,84	2,29
Grèves		Nombre	-	-	0	0	0
Licenciement dû à une réorganisation		Nombre	0	0	0	0	0
Employés couverts par une protection sociale en matière de santé, prévoyance et retraite		%	100%	100%	100%	100%	100%
Employés en situation de handicap		%	<1%	<1%	<1%	<1%	<1%
Part des collaborateurs ayant bénéficié d'un entretien d'évaluation annuel (%)		%	95%	99%	93%	100%	100%
Budget annuel dédié à la formation		Milliers Dirhams	5 522	7 180	9 288	9 580	8 400
Employés ayant eu au moins une formation durant l'année		%	99%	99%	99%	99%	98%

Heures de formation	**E-learning**	Nombre	9 172	13 603	10 814	20 043	20 813
	Présentiel	Nombre	70 340	60 903	42 385	27 128	41 183
Nombre de participations	**E-learning**	Nombre	15 568	44 129	32 877	52 902	67 809
	Présentiel	Nombre	6 592	5 739	5 266	4 804	5 362
Mobilités internes réalisées		Nombre	445	514	581	752	804
Taux de mobilité interne		%	15%	18%	21%	28%	30%
Heures travaillées		Nombre	5930320	5 589 757	5 465 623	5 354 164	5 231 272
Part des employés couverts par les Comités Hygiène et Sécurité		%	100%	100%	100%	100%	100%
Salariés promus dans une catégorie supérieure	**Total**	Nombre	675	523	646	728	549
	Femmes	Nombre	337	262	364	414	319
Accords de convention collective		Nombre	1	1	1	1	1
Employés BMCI couverts par les accords de négociation collective / convention GPBM		%	100%	100%	100%	100%	100%
Réunions avec les partenaires sociaux		Nombre	7	4	3	6	7
Consommation de papier		Tonnes	293	280	267	233	215
% papier responsable (certifié ou issu de matières recyclées)		%	100%	100%	100%	100%	73,1%[7]
Déchets générés		Tonnes	75	69	88	107	106
Déchets recyclés ou réutilisés		%	50%	50%	50%	50%	50%
Consommation d'eau		m^3	46 789	47 365	42 298	43 340	39 510
Consommation d'énergie		MWh	7 399	8 901	9 720	9 460	6 685[8]
Emissions CO2 (scope1/2/3)[9]		Tonnes	5 838,60	7 421,40	8 219,85	7 209	5 631

[7] Baisse suite à un changement de périmètre

[8] Baisse suite à un changement de périmètre

[9] Ici le scope 3 ne couvre que les déplacements professionnels

INDEX GRI

Norme GRI	Elément d'information	Localisation
GRI 2: Eléments généraux d'information 2021	2-1 Informations organisationnelles	Une vision engagée pour un avenir durable
	2-2 Entités	A propos de ce rapport
	2-3 Période, fréquence et point de contact	A propos de ce rapport
	2-4 Retraitement des informations	A propos de ce rapport
	2-6 Activité et chaîne de valeur	Une vision engagée pour un avenir durable
	2-7 Employés	Indicateurs
	2-8 Travailleurs qui ne sont pas des employés	Indicateurs
	2-9 Structure et composition de la gouvernance	Gouvernance
	2-10 Nomination et sélection des membres de l'organe de gouvernance le plus élevé	Gouvernance
	2-11 Présidence de l'organe de gouvernance le plus élevé	Gouvernance
	2-12 Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la supervision de la gestion des impacts	Gouvernance
	2-13 Délégation de la responsabilité de la gestion des impacts	Gouvernance
	2-14 Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans le reporting de durabilité	Gouvernance
	2-15 Conflits d'intérêts	Gouvernance
	2-18 Evaluation de la performance de l'organe de gouvernance le plus élevé	Gouvernance
	2-29 Approche de l'engagement des parties prenantes	Les attentes de nos parties prenantes
	2-30 Négociations collectives	Dialogue social
GRI 3: Thèmes pertinents 2021	3-1 Processus pour déterminer les thèmes pertinents	Enjeux pertinents de la BMCI
	3-2 Liste des thèmes pertinents	Enjeux pertinents de la BMCI
	201-2 Implications financières et autres risques et opportunités dus au changement climatique	Responsabilité environnementale

	201-3 Obligations liées au régime à prestations déterminées et autres régimes de retraite	Indicateurs
GRI 203: Impacts économiques indirects 2016	203-1 Investissements dans les infrastructures et mécénat	Responsabilité civique
GRI 204: Pratiques d'achats 2016	204-1 Part de dépenses auprès de fournisseurs locaux	Responsabilité économique
GRI 205: Lutte contre la corruption 2016	205-1 Activités évaluées en termes de risque lié à la corruption	Responsabilité économique
	205-2 Communication/formation sur politiques/procédures anti-corruption	Responsabilité économique
GRI 207: Fiscalité 2019	207-1 Approche fiscale	Charte RSE
	207-3 Engagement des parties prenantes et prise en compte de leurs préoccupations	Les attentes de nos parties prenantes
	207-4 Reporting par pays	Une vision engagée pour un avenir durable
	301-2 Matières recyclées utilisées	Indicateurs
	301-3 Produits et matériaux d'emballage valorisés	Responsabilité environnementale
GRI 302: Energie 2016	302-1 Consommation énergétique au sein de l'organisation	Indicateurs
	302-4 Réduction de la consommation énergétique	Responsabilité environnementale
GRI 303: Eau et effluents 2018	303-1 Interactions avec l'eau en tant que ressource partagée	Responsabilité environnementale
	303-2 Gestion des impacts liés au rejet d'eau	Responsabilité environnementale
GRI 305: Emissions 2016	305-1 Emissions directes de GES (champ d'application 1)	Indicateurs
	305-2 Emissions indirectes de GES (champ d'application 2)	Indicateurs
	305-3 Autres émissions indirectes de GES (champ d'application 3)	Indicateurs
	306-2 Gestion des impacts significatifs liés aux déchets	Responsabilité environnementale
	306-3 Déchets générés	Indicateurs
GRI 307: Conformité environnementale 2016	307-1 Non-conformité à la législation et à la réglementation environnementales	Responsabilité environnementale
GRI 308: Evaluation environnementale des fournisseurs 2016	308-1 Nouveaux fournisseurs analysés avec des critères environnementaux	Responsabilité économique

GRI 401: Emploi 2016	401-1 Recrutements de nouveaux employés et rotation du personnel	Indicateurs
GRI 403: Santé et sécurité au travail 2018	403-1 Système de management de la santé et de la sécurité au travail	Responsabilité sociale
	403-3 Services de santé au travail	Responsabilité sociale
	403-4 Participation et consultation des travailleurs et communication relative à la santé et à la sécurité au travail	Indicateurs
	403-9 Accidents du travail	Indicateurs
	403-10 Maladies liées à un accident du travail	Indicateurs
GRI 404: Formation et éducation 2016	Carrières	Responsabilité sociale
	404-2 Programmes de mise à niveau des compétences/aide à la transition	Responsabilité sociale
	404-3 Pourcentage d'employés bénéficiant de revues de performance et d'évolution de carrière	Indicateurs
GRI 405: Diversité et égalité des chances	405-1 Diversité des organes de gouvernance et des employés	Gouvernance Indicateurs
	405-2 Ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes et des hommes	Responsabilité sociale
GRI 407: Liberté syndicale et négociation collective 2016	407-1 Opérations/fournisseurs avec un droit de liberté syndicale	Responsabilité sociale
GRI 412: Evaluation des droits de l'homme 2016	412-2 Formation des employés sur les politiques ou procédures relatives aux droits de l'homme	Responsabilité civique
GRI 413: Communautés locales 2016	413-1 Activités impliquant la communauté locale (impact et programmes)	Responsabilité civique
GRI 414: Evaluation sociale des fournisseurs	414-1 Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères sociaux	Responsabilité économique

A propos de ce rapport – Transparence et méthodologie

Le présent rapport s'appuie sur la circulaire n° 03/19 de l'AMMC et sur les standards de Global Reporting Initiative – GRI. La période de reporting est l'année fiscale 2024. Il est publié chaque année et son périmètre couvre la BMCI.

Les données sont collectées et consolidées par les directions en charge des domaines respectifs qui s'assurent de leur cohérence. Les formules de calculs utilisées pour l'élaboration des indicateurs sont définies par les directions responsables. Les résultats consolidés sont transmis auprès de la Direction de l'Engagement qui assure la publication des informations dans le cadre du présent rapport.

Aucun changement majeur n'est intervenu durant la période.

Contact : Mr. Youssef Dahioui,
Responsable RSE BMCI Groupe BNP Paribas
Youssef.Dahioui@bnpparibas.com



LISTE DES COMMUNIQUÉS DE PRESSE PUBLIÉS EN 2024

LISTE DES COMMUNIQUES DE PRESSE 2024

- **La BMCI conserve la notation AAA (mar) de Fitch Ratings**

- **La BMCI inaugure son Designlab et confirme son rôle majeur dans l'écosystème de l'innovation**

- **Avec CapAccess By BMCI, la BMCI soutient pleinement la stratégie nationale de relance des projets d'investissement des entreprises**

- **La Fondation BMCI, en partenariat avec la Galerie 38, lance l'exposition « Vogue », mettant en avant l'art africain**

- **La Fondation BMCI réitère son soutien au Festival du film mobile**

- **BMCI Factoring remporte le prix du Meilleur Factor pour la région Afrique et Moyen-Orient aux FCI Business Awards**

- **BMCI innove sur le marché et place avec succès une émission obligataire subordonnée de 1,5 milliard de DH destinée au rachat de deux anciennes dettes**

- **La BMCI accorde le premier financement inclusif durable (ISLF+) sur le marché marocain**

- **BMCI et Réseau Entreprendre Maroc renouvellent leur partenariat pour soutenir l'entrepreneuriat social et féminin**

- **Le BMCI Greentech Roadshow clôture en beauté une tournée dédiée à l'innovation durable**